

2009s-48

**La performance et le
développement économiques
du Québec :
Les douze travaux d'Hercule**

Marcel Boyer

Série Scientifique
Scientific Series

Montréal
Décembre 2009

© 2009 *Marcel Boyer*. Tous droits réservés. *All rights reserved*. Reproduction partielle permise avec citation du document source, incluant la notice ©.
Short sections may be quoted without explicit permission, if full credit, including © notice, is given to the source.



Centre interuniversitaire de recherche en analyse des organisations

CIRANO

Le CIRANO est un organisme sans but lucratif constitué en vertu de la Loi des compagnies du Québec. Le financement de son infrastructure et de ses activités de recherche provient des cotisations de ses organisations-membres, d'une subvention d'infrastructure du Ministère du Développement économique et régional et de la Recherche, de même que des subventions et mandats obtenus par ses équipes de recherche.

CIRANO is a private non-profit organization incorporated under the Québec Companies Act. Its infrastructure and research activities are funded through fees paid by member organizations, an infrastructure grant from the Ministère du Développement économique et régional et de la Recherche, and grants and research mandates obtained by its research teams.

Les partenaires du CIRANO

Partenaire majeur

Ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation

Partenaires corporatifs

Banque de développement du Canada
Banque du Canada
Banque Laurentienne du Canada
Banque Nationale du Canada
Banque Royale du Canada
Banque Scotia
Bell Canada
BMO Groupe financier
Caisse de dépôt et placement du Québec
DMR
Fédération des caisses Desjardins du Québec
Gaz Métro
Hydro-Québec
Industrie Canada
Investissements PSP
Ministère des Finances du Québec
Power Corporation du Canada
Raymond Chabot Grant Thornton
Rio Tinto
State Street Global Advisors
Transat A.T.
Ville de Montréal

Partenaires universitaires

École Polytechnique de Montréal
HEC Montréal
McGill University
Université Concordia
Université de Montréal
Université de Sherbrooke
Université du Québec
Université du Québec à Montréal
Université Laval

Le CIRANO collabore avec de nombreux centres et chaires de recherche universitaires dont on peut consulter la liste sur son site web.

Les cahiers de la série scientifique (CS) visent à rendre accessibles des résultats de recherche effectuée au CIRANO afin de susciter échanges et commentaires. Ces cahiers sont écrits dans le style des publications scientifiques. Les idées et les opinions émises sont sous l'unique responsabilité des auteurs et ne représentent pas nécessairement les positions du CIRANO ou de ses partenaires.

This paper presents research carried out at CIRANO and aims at encouraging discussion and comment. The observations and viewpoints expressed are the sole responsibility of the authors. They do not necessarily represent positions of CIRANO or its partners.

ISSN 1198-8177

Partenaire financier

Développement
économique, Innovation
et Exportation
Québec 

La performance et le développement économiques du Québec : Les douze travaux d'Hercule

Marcel Boyer*

Ce document peut être téléchargé et distribué gratuitement :
<http://www.cirano.qc.ca/pdf/publication/2009s-48>

Résumé / Abstract

Je caractérise dans ce rapport la performance économique du Québec de 1981 à 2008. Plusieurs indicateurs sont présentés : PIB, PIB par habitant, population, création d'emplois, taux d'emploi, rémunération hebdomadaire moyenne, investissements privés, productivité, commerce extérieur, dette, R&D. Malgré la présence de secteurs en plein développement, la performance économique globale du Québec traîne dangereusement derrière celle du reste du Canada et des États-Unis. Plusieurs défis doivent être relevés. Nous sommes d'une certaine manière condamnés à être plus efficaces et plus innovateurs que nos principaux concurrents et partenaires afin de renverser la tendance actuelle vers la marginalité. Nous avons besoin de changements en profondeur incarnant les mêmes principes sociaux-démocrates que ceux qui ont présidé à l'avènement du Québec moderne mais s'appuyant sur des politiques, modalités et moyens radicalement différents. Nous avons besoin en réalité d'une nouvelle révolution tranquille pour implémenter une social-démocratie concurrentielle.

Mots clés : indicateurs de performance, social-démocratie concurrentielle

I characterize the performance of the Québec economy over the last quarter century: 1981-2007. Many indicators are presented: GDP, GDP per capita, population, job creation, employment rates, average weekly earnings, private investments, productivity, trade and commerce, debt, R&D. In spite of some strong sectors, the global economic performance of Québec has been significantly lower than that of the rest of Canada and the United States. Many challenges are confronting us. Québec is in a sense condemned to be more efficient and more innovative than its main competitors and partners in order to reverse the current trend towards marginality. We need a significant program of change capable of both reaffirming the social-democratic goals and principles that have become synonymous with modern Québec and implementing a radically different set of policies, ways, and means. We need in fact a new quiet revolution to implement a competitive social-democracy.

Keywords: *performance indicators, competitive social-democracy.*

* Professeur émérite de sciences économiques, Université de Montréal, Fellow du CIRANO, du CIREQ et du C.D. HOWE Institute, Économiste principal, Institut économique de Montréal (IEDM), courriel : marcel.boyer@cirano.qc.ca.

Table des matières

Avant-propos	i
Notes Biographiques.....	ii
Introduction	1
Section 1 : La performance économique du Québec	2
Introduction	2
Taux de croissance du PIB	2
Évolution du PIB par habitant	4
Évolution de la population.....	8
PIB, PIB par habitant et population.....	9
Évolution de la création d’emploi	10
Population et création d’emploi.....	11
Évolution du taux d’emploi	12
Taux d’emploi, taux d’activité et taux de chômage.....	13
Taux d’emploi des hommes de 55-64 ans	14
Prestataires d’assurance-emploi	15
Nombre de faillites	16
La rémunération relative au Québec, au Canada et en Ontario	18
Dépenses privées et publiques d’investissement	19
Productivité.....	21
Commerce extérieur	23
La dette	25
Les dépenses intérieures en recherche et développement (DIRD)	30
Section 2 : La performance économique relative de Montréal.....	35
Section 3 : Commentaires généraux	41
Section 4 : Défis et enjeux	50

Section 5 : Les douze travaux d’Hercule.....54

- I. Redéfinir le rôle du secteur public ou gouvernemental55
- II. S’abstenir de manipuler indûment les signaux de rareté et valeur relatives que sont les prix concurrentiels.....57
- III. Favoriser le recours systématique aux mécanismes concurrentiels dans la production et la distribution des biens et services publics et sociaux et affirmer le droit pour tous les citoyens de contester et de remplacer le cas échéant les producteurs et distributeurs actuels des biens et services publics et sociaux60
- IV. Mettre sur pied des méthodes et processus d’évaluation rigoureuse, transparente, indépendante et crédible des politiques et programmes publics.....63
- V. Réformer la taxation pour la rendre incitative, cohésive, inclusive et simple66
- VI. Redynamiser le développement et l’adaptation de notre capital humain en responsabilisant davantage nos écoles, collèges et universités et en poursuivant une politique d’immigration plus agressive67
- VII. Abolir le salaire minimum en faveur d’un programme de redistribution directe et incitative des revenus et de la richesse71
- VIII. Mettre à un niveau concurrentiel notre régime de relations de travail pas l’instauration d’un vote secret obligatoire en matière d’accréditation syndicale et de pratiques plus démocratiques au sein du monde syndical73
- IX. Instaurer un programme de financement plus agressif de la R&D, de sa valorisation et de sa commercialisation en favorisant un niveau adéquat de capital de risque et le développement d’outils efficaces de mise à niveau des compétences pour contrer la résistance aux changements provoqués par la R&D.....75
- X. Accroître la participation du secteur privé au sein du régime public de soins de santé.....77
- XI. Valoriser les ressources environnementales et l’eau en particulier, par la création de marchés et ce, pour en assurer une protection et une valorisation optimales et raisonnées81
- XII. Favoriser les partenariats public-privé dans le développement et le maintien des infrastructures publiques87

Section 6 : Pour une nouvelle révolution tranquille90

Section 7 : Les tableaux de données92

AVANT-PROPOS

Ce rapport sur la performance et le développement économiques du Québec met à jour et complète mes précédents rapports CIRANO de février 2001, janvier 2006, mai 2007 et novembre 2008 sur le sujet. Ces rapports sont disponibles sur le site du CIRANO.

Le présent rapport se veut également un répertoire de données objectives sur la performance économique du Québec dont chacun pourra se servir pour interpréter cette performance. Dans ce genre de travail, il faut faire des choix quant à la nature des données présentées. J'ai voulu ici me concentrer principalement sur l'évolution de la performance économique comme telle et non sur l'ensemble de la situation socio-économique du Québec qui devrait comprendre entre autres des données sur l'évolution des actifs publics et privés, sur la taxation et sur la distribution des revenus ou de la richesse.

Les diverses séries statistiques retenues ici sont celles qui à mon avis témoignent le mieux et de façon particulièrement révélatrice de la performance économique du Québec depuis plus d'un quart de siècle. À ce titre, elles sont colligées ici pour être mises à la disposition de tous. Chacun pourra être d'accord avec la lecture que j'en fais ou en faire une lecture différente. Cela favorisera à la fois un meilleur débat sur les enjeux qui nous interpellent à ce moment-ci de notre histoire collective et une meilleure perception des exigences que nous impose la poursuite d'un mieux-être collectif, tant pour les générations actuelles que pour les générations futures.

Le présent rapport débouche sur les grands programmes ou politiques économiques (les 12 travaux d'Hercule) qui à mon avis sont susceptibles de renverser le cheminement actuel du Québec vers une marginalisation désastreuse. Ces programmes et politiques s'attaquent aux causes elles-mêmes de cette marginalisation plutôt qu'aux symptômes. À ce titre, ils sont plus que des vœux pieux et commandent une véritable nouvelle révolution tranquille qui tout en préservant les grands acquis du dernier demi-siècle en modifie significativement les modes de réalisation ou d'implémentation.

Je tiens à remercier tous ceux et celles qui m'ont aidé au cours des dernières années dans les réalisations et mises à jour de ce travail, en particulier Sandy Mokbel, Anne Catherine Faye, Dahlia Attia, Maude Ruest-Archambault, Maria Silvia Barros, Pascal Martinolli, Peuo Tuon, David Jarry, Michael Benitah, Jean-Martin Aussant, Jean-François Rouillard et Mélanie Arcand. Je reste par ailleurs unique responsable du contenu final de ce rapport, en particulier des erreurs qui pourraient s'y être glissées.

NOTES BIOGRAPHIQUES: **MARCEL BOYER**

(<http://www.cirano.qc.ca/~boyer>)

Marcel Boyer (M.Sc. et Ph.D. en économie, Carnegie-Mellon University; M.A. en économie, Université de Montréal) est présentement Professeur émérite de sciences économiques à l'Université de Montréal, Chercheur invité au département d'économie de l'École Polytechnique de Paris, Fellow du CIRANO, du CIREQ et du C.D. Howe Institute,, économiste principal à l'Institut économique de Montréal, affilié universitaire du Groupe d'analyse, membre du Conseil d'administration de l'Agence des partenariats public-privé du Québec et membre du Comité d'orientation des Chaires de l'École polytechnique de Paris et de l'Université de Toulouse en « Finance durable et investissements responsables ».

Il a été professeur d'économie à l'Université York (1971-1973), à L'UQAM (1973-74) et à l'Université de Montréal (1974-2008). Il a été titulaire de la Chaire Bell Canada en économie industrielle au Département de sciences économiques de l'Université de Montréal (2003-2008) et titulaire de la Chaire Jarislowsky-CRSH-CRSNG en technologie et concurrence internationale au Département de mathématique et génie industriel de l'École Polytechnique de Montréal (juin 1993 – mai 2000). Il a été président de l'Association canadienne d'économie (Canadian Economic Association), président de la Société canadienne de science économique, président-directeur général du CIRANO, membre du Board of Directors du National Bureau of Economic Research (NBER), membre du Conseil National de la Statistique du Canada, du Comité de gestion des Laboratoires universitaires Bell, du CA du Conseil de recherches en sciences humaines du Canada (CRSH), du CA de l'Institut de finance mathématique de Montréal (IFM₂), du Comité exécutif de l'Association canadienne droit-économie (CLEA), président du Conseil du Réseau de Calcul et de Modélisation Mathématique (RCM₂), conseiller principal en matière de recherche du directeur général pour l'économie industrielle d'Industrie Canada, membre du Comité aviseur sur les stratégies d'affaires et l'innovation à Industrie Canada, membre du comité éditorial de la Revue canadienne de d'économie et du Journal of Economic Behavior and Organization, et président du Conseil de la Caisse Populaire de St-Jérôme.

Marcel Boyer a reçu les prix suivants: l'Alexander-Henderson Award (Université Carnegie-Mellon 1971), le Prix Marcel-Dagenais (Société canadienne de science économique 1985), le Endowment-for-the-Future Distinguished Scholar Award (Université d'Alberta 1988), le Distinguished Guest Professor Award (Wuhan University of Technology 1995), Fellow de l'International Journal of Industrial Organization 1997, Fellow of the World Academy of Productivity Science 2001, le Prix Marcel-Vincent (Association francophone pour le savoir ACFAS 2002), la Médaille Guillaume-Budé (Collège de France 2005). Il est un membre élu (1992) de la SRC (Société Royale du Canada - Les Académies des arts, des lettres et des sciences du Canada). Selon le prestigieux classement RePEc (*Research Papers in Economics*, University of Connecticut, novembre 2009) des économistes à travers le monde selon la production et le rayonnement scientifiques, Marcel Boyer fait partie du *TOP 5%* (plus de 21 900 économistes inscrits et répertoriés, dont tous les grands noms de la profession).

Auteur ou coauteur de plus de 250 articles et cahiers scientifiques et rapports publics et privés, ses recherches portent sur l'évaluation des investissements (risque, flexibilité et options réelles); les organisations efficaces, l'innovation et la concurrence (social-démocratie concurrentielle); les incitations, l'information incomplète et l'incertitude; politiques économiques; l'économie du droit (environnement, droits de propriété intellectuelle), la négociation et la réglementation. Il a agi comme économiste expert auprès de nombreuses entreprises et plusieurs organismes gouvernementaux, tant au Canada qu'à l'étranger, et a été appelé à témoigner à plusieurs reprises comme témoin expert devant divers comités, commissions, régies et tribunaux, y compris plusieurs tribunaux d'arbitrage.

INTRODUCTION

Les problèmes socio-économiques qui affligent le Québec, entre autres au chapitre de la dette, des services de santé, de l'éducation, de l'innovation, du soutien aux industries culturelles, du développement durable sont des phénomènes inter reliés qui découlent en bonne partie de la sous-performance *relative* du Québec en termes de croissance, de développement économique et de création d'emploi. Cette sous-performance dure depuis 26 ans. Il est temps d'y mettre fin.

Malgré une croissance économique réelle de 2,1% par an depuis le début des années quatre-vingts, la situation relative du Québec se dégrade et il deviendra de plus en plus difficile, voire impossible de maintenir des services publics et sociaux de qualité comparable à celle que peuvent et pourront s'offrir ses partenaires économiques immédiats que sont le reste du Canada (ROC) et les États-Unis. Nous sommes en train de préparer des jours difficiles pour nos enfants. Il est temps de sonner l'alarme. Dans mon rapport CIRANO de février 2001 (mis à jour en janvier 2006, mai 2007 et novembre 2008), j'avais écrit : **Un coup de barre vigoureux s'impose : Le Québec a un urgent besoin d'une véritable *nouvelle révolution tranquille* et le temps presse.** La situation relative du Québec reste aujourd'hui encore plus préoccupante que précédemment.

Qui dit nouvelle révolution tranquille affirme que l'ancienne révolution tranquille, celle des années soixante, et le modèle québécois qui y est associé ont maintenant dépassé leur nécessaire mise à la retraite. Pour des raisons d'efficacité et d'efficience économiques, je suis d'avis que l'avenir doit être construit sur les mêmes principes sociaux-démocrates que ceux qui ont présidé à l'avènement du Québec moderne mais sur des programmes et politiques économiques et sur des modalités et mécanismes d'implémentation radicalement différents : ces programmes, politiques, modalités et mécanismes d'implémentation définissent et caractérisent la social-démocratie concurrentielle. Il s'agit là d'un modèle de social-démocratie moderne, ambitieux certes, mais réalisable à condition d'avoir l'intellection et le courage de nos ambitions :

- l'**intellection** des objectifs et des moyens pour identifier les programmes, politiques, modalités et mécanismes, donc les moyens, nécessaires à la réalisation de nos ambitions et à l'atteinte des objectifs et idéaux sociaux-démocrates
- et le **courage** de les mettre en œuvre.

SECTION 1: LA PERFORMANCE ÉCONOMIQUE RELATIVE DU QUÉBEC

Introduction

On peut illustrer l'ampleur du retard économique du Québec comme suit : pour la période 1981-2008,

- seulement 16,7 % des emplois à temps plein créés au Canada l'ont été au Québec;
- si le Québec avait créé sur cette période des emplois au même rythme que le reste du Canada et les États-Unis, il aurait créé 186 800 emplois de plus que les 1 090 000 emplois effectivement créés;
- pour que le taux d'emploi au Québec (59,7 % en moyenne pour 2000-2008) atteigne celui du reste du Canada et des États-Unis (62,9 %), il faudrait 210 530 emplois de plus en 2008, soit 5,4% de plus que les 3 882 000 emplois disponibles;
- les investissements privés au Québec au cours des dix dernières années se sont élevés à 444,2 milliards \$ (en dollars réels de 2002), soit un déficit de 70,7 milliards \$. Les déficits chroniques au chapitre des investissements privés sont à la fois le témoin et le précurseur d'une dégradation continue de la position concurrentielle du Québec, une situation d'autant plus préoccupante que notre économie est fortement ouverte vers l'extérieur : trois emplois sur cinq dépendent de marchés extérieurs au Québec.

Taux de croissance du PIB

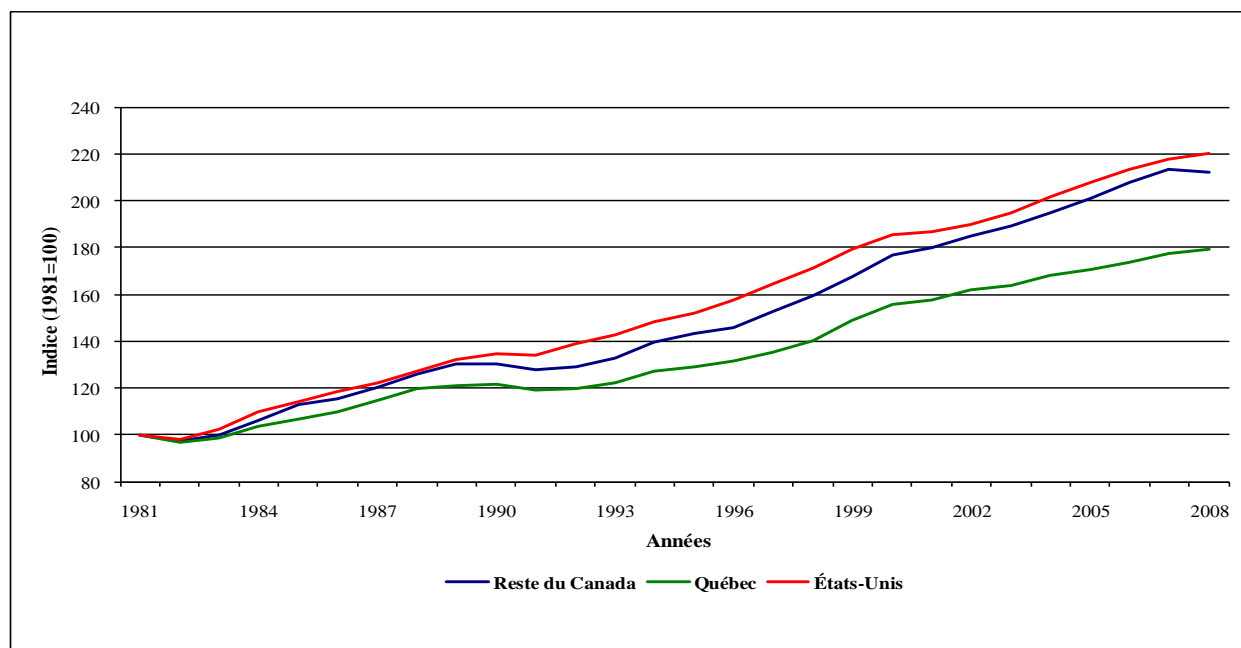
1. De 1981 à 2008, le taux de croissance annuel moyen du produit intérieur brut (PIB¹) réel québécois (Tableau 1A) s'est élevé à 2,1% comparativement à 2,9% dans le reste du Canada.

¹ Le PIB réel est une mesure agrégée communément acceptée de l'activité économique d'un pays ou d'une région. Il mesure la valeur de l'ensemble des biens et services produits par le pays ou la région. Il y a deux façons de mesurer le PIB : en termes de revenus ou en termes de dépenses. Les estimations en termes de revenus montrent les revenus des facteurs afférents au travail et au capital qui sont générés dans le cadre du processus de production. Les salaires, traitements et revenus supplémentaires du travail, qui représentent plus de la moitié du PIB, constituent la source la plus importante de revenus des facteurs. Les autres composantes des revenus sont les bénéfices des sociétés avant impôts, les intérêts et revenus divers de placements, les revenus nets des exploitants agricoles, les revenus nets des entreprises non agricoles non constituées en société (y compris les loyers) et l'ajustement de la valeur des stocks. Ensemble, ces six agrégats, majorés des impôts moins les subventions sur les facteurs de production, donnent le produit intérieur net aux prix de base. Le PIB aux prix du marché se calcule en ajoutant les impôts moins les subventions sur les produits, ainsi que les provisions pour consommation de capital et la moitié de la divergence statistique avec l'évaluation du PIB en termes de dépenses. Dans le cas de l'estimation en termes de dépenses, le PIB est ventilé selon les catégories d'achats finals de biens et de services. Les dépenses personnelles en biens et services de consommation, qui représentent près de 60 % du PIB, forment la première composante et constituent l'agrégat le plus important. La deuxième

Ceci se traduit en une augmentation du PIB réel de 66,2% au Québec et de 103,0% dans le ROC. Le PIB réel québécois qui représentait 24,0% du PIB canadien au début des années quatre-vingts n'en représente plus en 2008 que 20,3%.

Sur la période plus récente, soit de 2000 à 2008, la variation annuelle moyenne du PIB réel s'est établie à 1,8% au Québec comparativement à 2,5% dans le reste du Canada. Le PIB réel québécois a ainsi augmenté de 15,6% au cours de cette période récente tandis que celui du ROC a augmenté de 21,8%. En gardant cette cadence, le PIB du Québec aura augmenté de 56,2% en 2033 par rapport à 2008 (25 ans) et celui du ROC de 85,0%. L'économie du Québec (PIB réel) ne représenterait alors que 19,4% de l'économie canadienne.

Graphique 1 : Comparaison de la croissance du PIB : Québec, ROC, États-Unis. (1981-2008)



Source : Statistique Canada : CANSIM, Tableau 384-0002 (PIB en termes de dépenses). Bureau of Economic Analysis, Juin 2009. Site internet: www.bea.gov

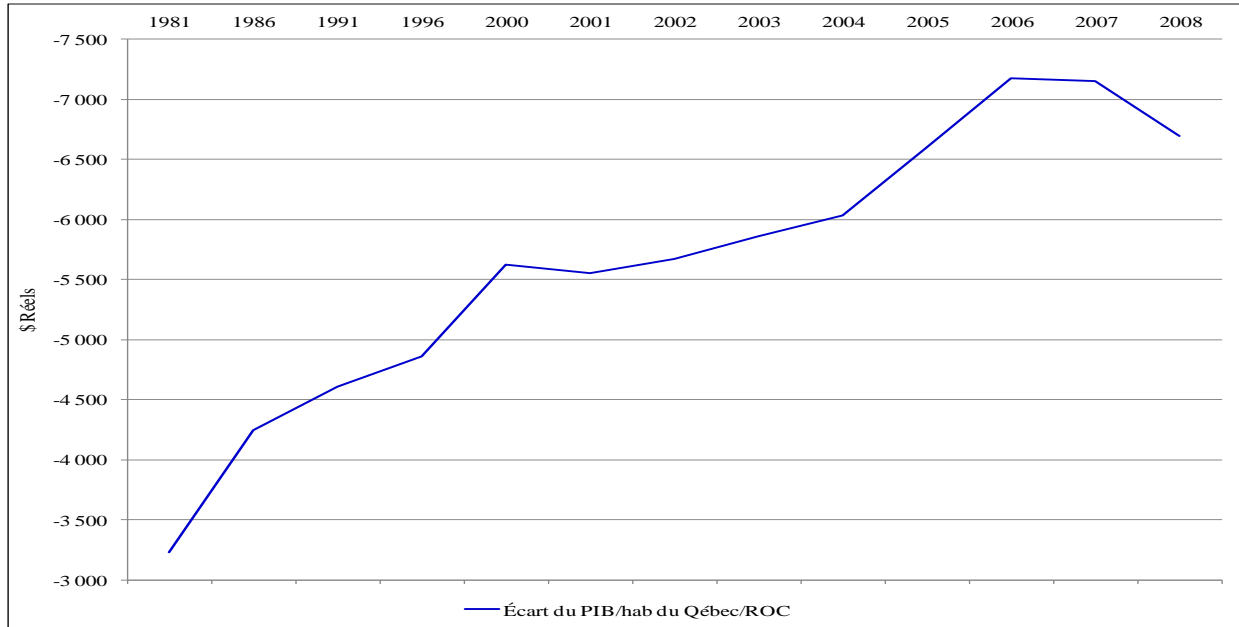
composante est constituée des dépenses courantes des administrations publiques en biens et services. Les dépenses d'investissement des entreprises et des administrations publiques forment la troisième composante. La somme de ces trois composantes constitue ce qu'on appelle la demande intérieure finale. Pour passer de cette dernière au PIB, il faut ajouter la valeur de la variation matérielle des stocks et les exportations de biens et de services et soustraire les importations de biens et de services et la moitié de la divergence statistique. Pour que les biens et les services ne soient pas comptés en double, le PIB n'englobe que les biens et services finaux – et n'englobe donc pas ceux qui servent à fabriquer un autre produit. Par exemple, le PIB ne tiendrait pas compte du blé utilisé pour faire du pain, mais du pain seulement.

Évolution du PIB par habitant

2. L'évolution du PIB par habitant suit une tendance très différente (Tableau 1B). En effet, si le PIB réel du Québec croît plus lentement que celui du ROC et des États-Unis, il en est de même pour la population. Le PIB par habitant est le ratio du PIB réel sur la population. Le fait que la population du Québec augmente plus lentement fait en sorte que le PIB réel par habitant au Québec suit une tendance plus proche, mais néanmoins plus faible de celle du ROC : une augmentation de 46,2% au Québec comparativement à 53,6% au ROC entre 1981 et 2008. Depuis 2000, le PIB réel par habitant a augmenté de 8,7% au Québec et de 11,1% au ROC.

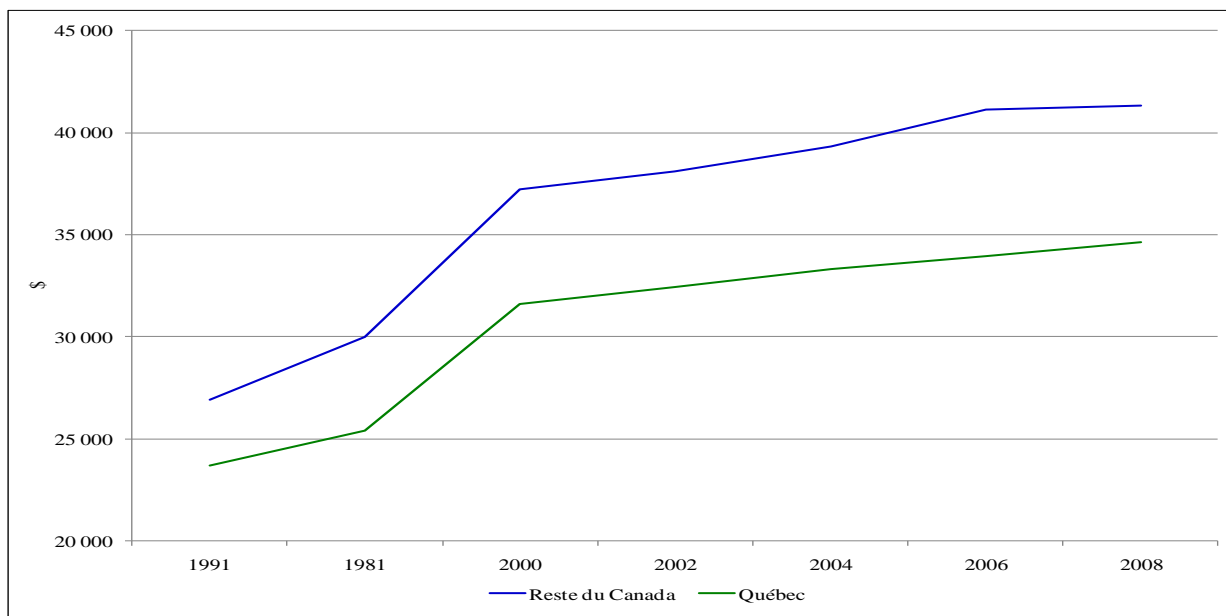
3. Le PIB réel par habitant du Québec était de 23 706\$ en 1981 (en dollars enchaînés de 2002), soit 90,9% du PIB réel par habitant du Canada dans son ensemble et 88,0% de celui du ROC. Ces pourcentages ont diminué depuis 87,1% et 83,8% en 2008. En d'autres termes, le PIB par habitant au Québec a augmenté au taux annuel de 1,42% entre 1981 et 2008, tandis qu'il augmentait dans le ROC au taux annuel de 1,60%. Le fait que le Québec n'arrive pas à faire converger son PIB réel par habitant vers celui du ROC implique que le fossé en termes réels s'accroît de plus en plus. Ainsi, la différence entre le PIB réel par habitant au Québec et celui du ROC a augmenté (en dollars enchaînés de 2002) de 3 226\$ en 1981 à 5 627\$ en 2000 et à 6 700\$ en 2008, une augmentation de 107,7% pour l'ensemble de la période 1981-2008. Pour une famille de 4 personnes, la différence est passée de 12 902\$ en 1981 à 26 798\$ en 2008, toujours en termes réels (dollars enchaînés de 2002).

Graphique 2A : Écart en \$ réels du PIB par habitant du Québec par rapport au ROC (1981-2008)



Source : Statistique Canada : CANSIM, Tableau 384-0002 (PIB en termes de dépenses), Tableau 051-0001.

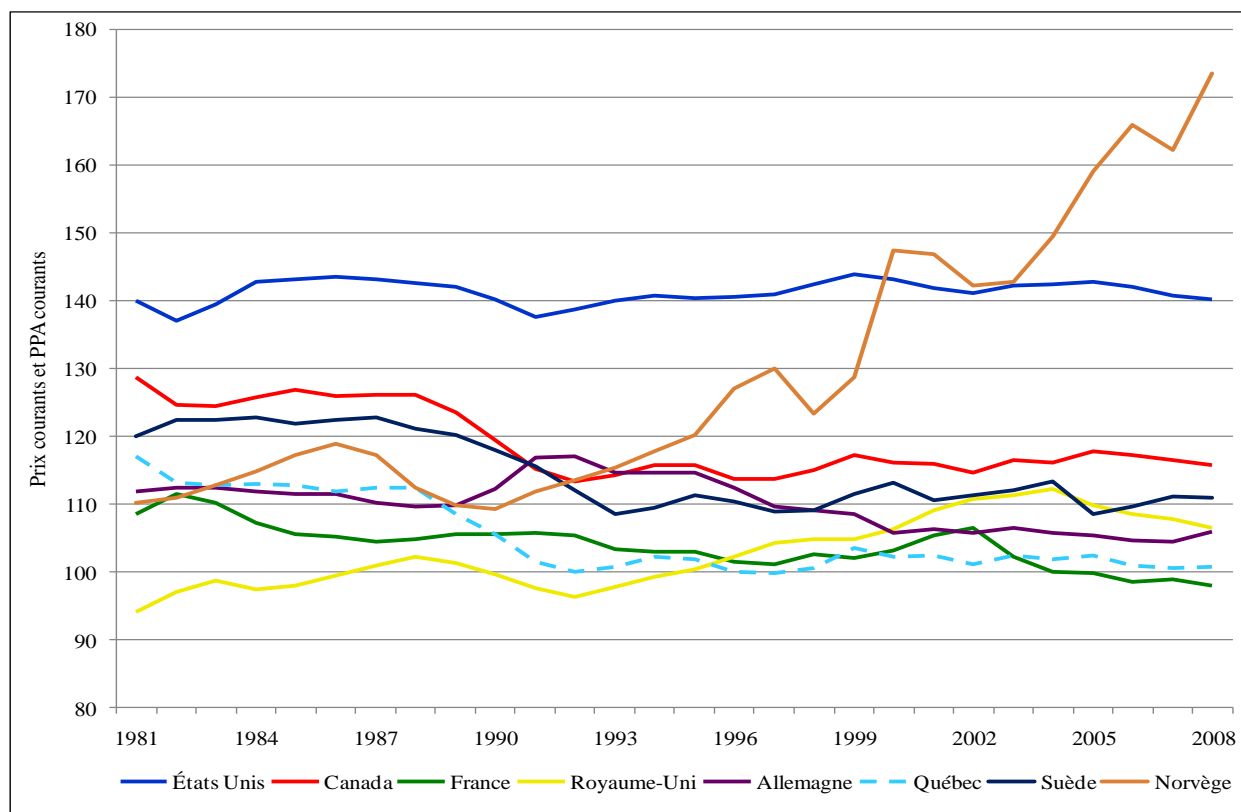
Graphique 2B : Évolution du PIB par habitant: Québec, ROC. (1981-2008)



Source : Statistique Canada : CANSIM, Tableau 384-0002 (PIB en termes de dépenses), Tableau 051-0001.

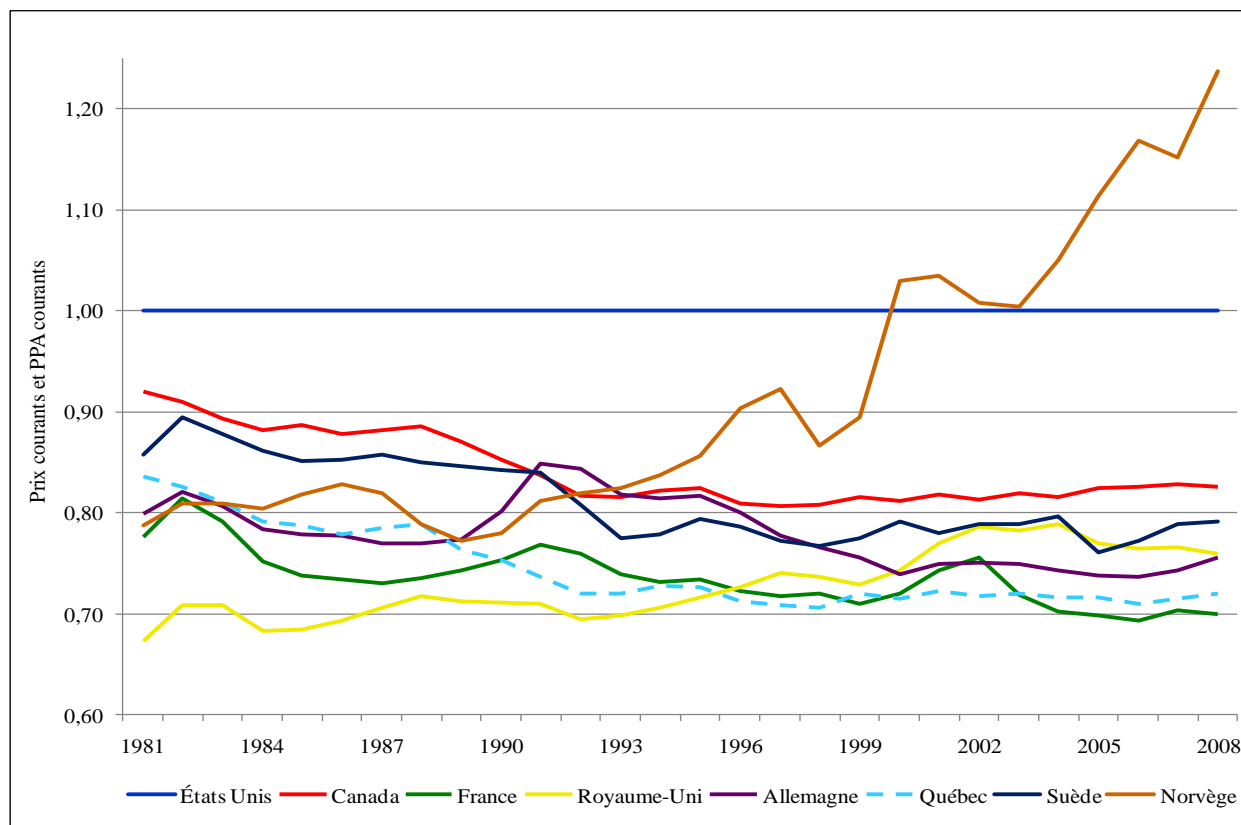
4. Par ailleurs les graphiques 2C et 2D montrent que la position du Québec, en termes de PIB par habitant (en prix et parité de pouvoir d'achat courants) par rapport à la moyenne des pays de l'OCDE et par rapport aux États-Unis s'est dégradée entre 1981 et 2008.

Graphique 2C : Comparaison internationale du PIB par habitant en prix et parité de pouvoir d'achat courants par rapport à la moyenne de l'OCDE = 100



Source : Principaux indicateurs de la science et de la technologie, OCDE, Paris (2008).

Graphique 2D: Comparaison internationale du PIB par habitant en prix et parité de pouvoir d'achat courants par rapport aux États-Unis = 100



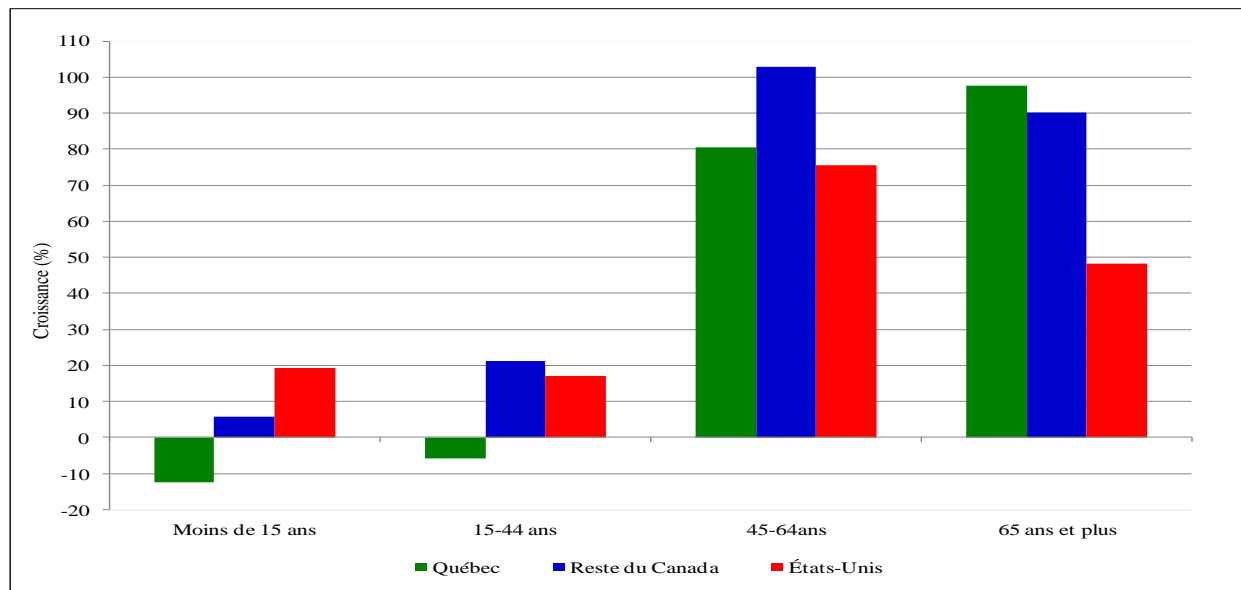
Source : Principaux indicateurs de la science et de la technologie, OCDE, Paris (2008).

5. Pour bien interpréter l'évolution du PIB par habitant, il faut faire preuve d'une bonne dose de prudence. Le niveau de PIB réel par habitant dépend de plusieurs facteurs, tels la portion de la population en âge de travailler, le pourcentage de personnes qui occupent un emploi, le nombre d'heures travaillées et la productivité du travail, ce qui rend son interprétation un peu délicate. Nous avons vu que le PIB réel par habitant suit une trajectoire inférieure, mais similaire à celle du ROC. Par ailleurs, le PIB réel par habitant du Québec ne converge pas vers celui du ROC, mais a plutôt tendance à s'en éloigner et ce, depuis le début des années quatre-vingt.

Évolution de la population

6. Les tableaux 2A, 2B et 2C révèlent des faits troublants. L'importance de la population québécoise de 15 ans et moins est en chute depuis plusieurs années, passant de 1 408 000 en 1981 (21,5% de la population totale) à 1 232 000 en 2008 (15,9% de la population totale), une baisse absolue de 12,5% (Tableau 2C). Les mêmes données pour le ROC montrent une augmentation de 5,8% pour cette même catégorie (Tableau 2B). La perte de 175 000 jeunes de 1981 à 2008 bien que fort significative s'est ajoutée à une perte de près de 392 000 jeunes entre 1971 et 1981, pour un total de 567 000 de 1971 à 2008, une diminution de 31,5%. Le ROC a perdu sur la même période 268 000 jeunes, soit 5,8% de sa population de 15 ans et moins de 1971.
7. La population québécoise en âge de travailler, les 15 à 64 ans, est passée de 4 567 000 en 1981 à 5 386 000 en 2008, soit un accroissement de 17,9%. L'accroissement des 15-64 ans au ROC a été quant à elle de 43,9% sur cette même période.
8. Au sein de ce groupe d'âge des 15-64 ans, on observe au Québec une *baisse* de 5,7% des 15-44 ans et une hausse de 80,5% des 45-64 ans entre 1981 et 2008. Les pourcentages correspondants pour le ROC sont une *hausse* de 21,2% et une hausse de 102,8%. Ainsi, les données sur le PIB par habitant (Tableau 1B) cachent une réalité complexe et fort troublante: **en termes relatifs, le Québec perd sa population.** Cette évolution, si elle devait se maintenir, aura des conséquences négatives importantes sur la croissance économique relative du Québec.

Graphique 3 : Croissance de la population par tranche d'âge: Québec, ROC, États-Unis. (1981-2008)



Source : Statistique Canada : CANSIM, Tableau 051-0001. National Abstract of the United States 1982-83, U.S. Census Bureau. National Abstract of the United States 2009 (www.census.gov)

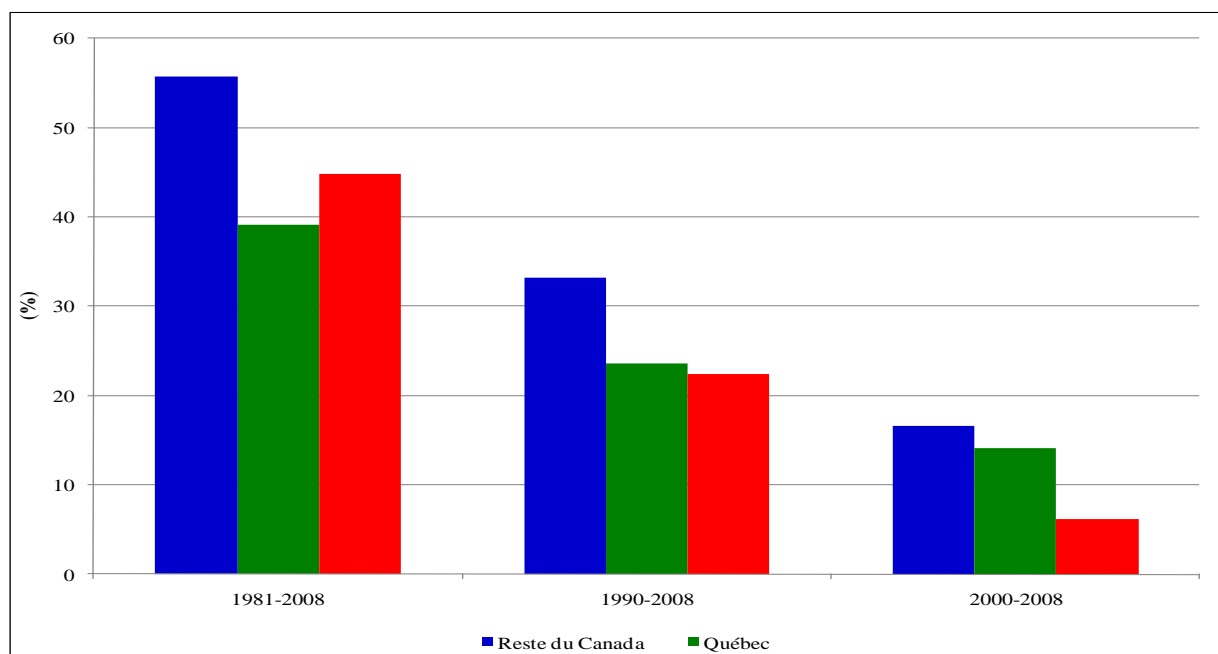
PIB, PIB par habitant et population

9. Des divers tableaux 1 et 2, il faut retenir que le Québec a connu une performance globale relativement décevante depuis 1981 mais qu'il a pu, à cause de la faible croissance de sa population, contenir dans une certaine mesure l'évolution défavorable de son PIB par habitant par rapport à celui du ROC : 88,0% en 1981 et 83,8% en 2008.
10. Cela implique que la différence en termes réels entre la valeur de la production totale de biens et services (PIB) par ménage de quatre personnes entre le ROC et le Québec a augmenté d'un montant de 13 896\$ (en dollars réels enchaînés de 2002), une augmentation donc de 107,7% entre 1981 et 2008. Dans la mesure où le coût total des biens et services publics et sociaux comprend à qualité donnée une part fixe non négligeable, on peut s'attendre à ce que le Québec rencontre des difficultés croissantes à maintenir la même qualité de biens et services publics et sociaux que celle que le ROC pourra s'offrir.

Évolution de la création d'emplois

11. En termes de création d'emplois (Tableaux 3), on observe que le nombre total d'emplois a augmenté au Québec de 1 092 000 de 1981 à 2008, une croissance de 39,1%. Au cours de cette même période, le nombre d'emplois au ROC a augmenté de 4 737 000, une croissance de 55,7%, et le nombre d'emplois aux États-Unis a augmenté de 44 969 000, soit une croissance de 44,8%. Au cours des années deux mille, ils ont augmenté de 16,6% au Québec, de 19,5% dans le ROC et de 8,9% chez nos voisins du sud.
12. En d'autres termes, l'économie du Québec (Tableaux 3) crée systématiquement moins d'emplois que celle du ROC. Alors que le Québec représentait 25,7% de la population du Canada en 1986, il n'a créé que 19,6% des emplois canadiens entre 1981 et 1990. Pour la période de 1990 à 1999, ce pourcentage a chuté à 14,2%, alors que le Québec représentait 24,5% de la population canadienne en 1996. Pour ce qui est de la période de 2000-2008, la performance du Québec s'est légèrement améliorée car on y a créé 20,3% des emplois créés au Canada, alors qu'il représentait 23,3% de la population canadienne en 2008.
13. Pour l'ensemble de la période 1981-2008, le Québec n'a créé que 18,7% des emplois créés au Canada.

Graphique 4 : Évolution de la création d'emplois: Québec, ROC, États-Unis. (1990-2008)



Source: Statistique Canada : CANSIM, Tableau 282-0004. US Department of Labor, Census Bureau. Site internet: www.bls.gov/data.

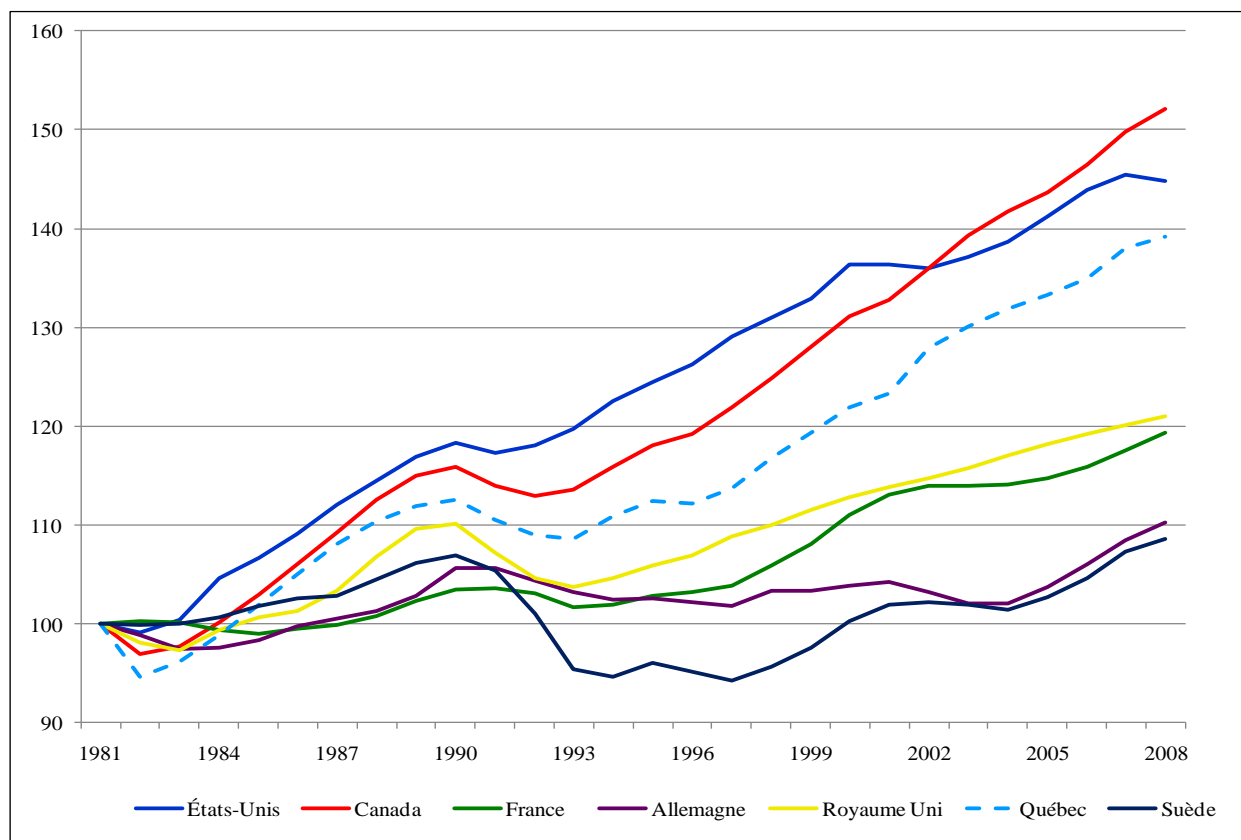
14. Si le Québec avait créé des emplois au même rythme que le ROC et les États-Unis entre 1981 et 2008, soit une augmentation de 45,8% des emplois (moyenne pondérée ROC et États-Unis, avec des poids respectifs de 0,095 et 0,905) plutôt que celle observée de 39,1%, le Québec aurait créé 1 278 500 emplois, soit 186 800 ou 17,1% de plus que les 1 092 000 emplois effectivement créés.
15. La situation au chapitre des emplois à temps plein est la suivante. Pour la période allant de 1981 à 2008, le nombre d'emplois à temps plein a augmenté de 30,0% au Québec et de 50,7% au ROC. Le Québec créait sur l'ensemble de la période 16,7% des emplois à temps plein au Canada. De 1990 à 2008, le nombre d'emplois à temps plein a augmenté de 18,9% au Québec (502 000 emplois) et de 31,7% dans le ROC (2 607 000 emplois). Pour cette même période, la part du Québec dans la création d'emplois à temps plein au Canada s'est établie à 16,2%.
16. Pour la période plus récente de 2000 à 2008, l'augmentation des emplois a été de 14,1% au Québec (hausse de 11,6% des emplois à temps plein et hausse de 26,5% des emplois à temps partiel) comparativement à 16,6% au ROC (hausse de 16,8% des emplois à temps plein et hausse de 15,6% des emplois à temps partiel). On peut donc conclure que la performance relativement favorable du Québec au cours de la période plus récente 2000-2008 est due en bonne partie à la création d'emplois à temps partiel.

Population et création d'emplois

17. La performance décevante du Québec au chapitre de la création d'emplois par rapport au ROC et aux États-Unis n'est pas sans lien avec sa croissance démographique relativement faible. Une croissance plus faible des emplois implique une croissance plus faible de la population dans la mesure où cette population est suffisamment mobile pour réagir rapidement aux différences dans la disponibilité et la qualité des emplois offerts au Québec et ailleurs. Par contre, une faible croissance démographique peut impliquer une faible création d'emplois. Dans une économie ouverte comme celle du Québec, on peut s'attendre à ce que le premier lien de causalité soit le plus important : la faible croissance des emplois au Québec explique sa faible croissance démographique, tant pour sa composante « reproduction » que pour sa composante « immigration ».

18. Comme le montre le graphique 5, la croissance des emplois a été plus forte au Québec qu'au Royaume-Uni, en France et en Allemagne entre 1981 et 2008.

Graphique 5: Évolution du nombre d'emplois en milliers dans certains pays de l'OCDE. (1981-2008)



Source : Principaux indicateurs de la science et de la technologie, OCDE, Paris (2008), et Statistique Canada. Tableau 202-0103.

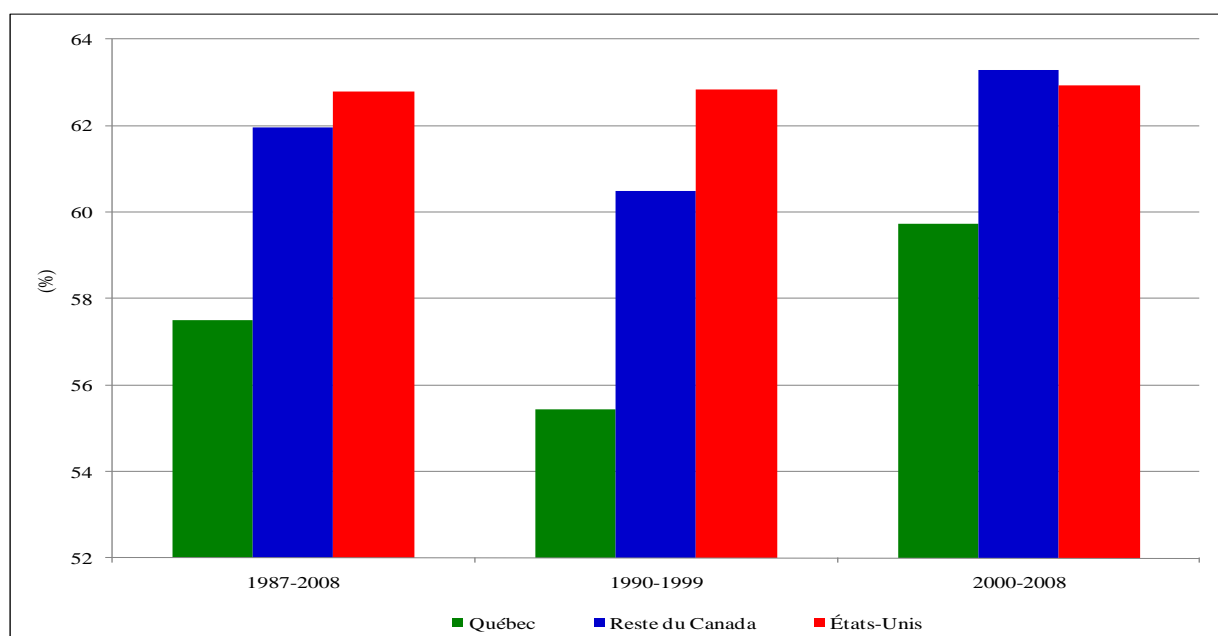
Évolution du taux d'emploi

19. Le taux d'emploi (Tableau 4A), mesuré par le pourcentage de la population de 15 ans et plus détenant un emploi, est un indicateur crédible et révélateur de la santé économique d'une société. Or, ce taux d'emploi au cours de la période 1987 à 2008 s'est établi en moyenne à 57,5% au Québec, à 62,0% au ROC et à 62,8% aux États-Unis. Pour la période 1996-99 (4 ans) le taux d'emploi de 55,7% au Québec est sensiblement inférieur au taux de 60,6% au ROC et au taux de 63,8% aux États-Unis. Les taux d'emploi ont significativement augmenté en 2000-2008 par rapport à 1996-99. Ce taux s'est élevé à 59,7% au Québec (un gain de 4,0 points de pourcentage) pour la période de 2000 à 2008 (9 ans). Ce taux reste toutefois

inférieur au taux de 63,3% observé dans le ROC (un gain de 2,7 points de pourcentage) et aux États-Unis.

20. Pour que le taux d'emploi au Québec soit égal au taux moyen du ROC et des États-Unis (62,9%, soit une moyenne pondérée des taux du ROC et des États-Unis avec des poids respectifs de 0.095 et 0.905) pour 2000-2008, il faudrait 210 530 emplois supplémentaires ou 5,4% plus d'emplois que les 3 882 000 emplois de 2008. De même pour que le taux d'emploi au Québec soit égal au taux du ROC (63,3%) pour 2000-2008, il faudrait 234 070 emplois supplémentaires ou 6,0% plus d'emplois que les 3 882 000 emplois de 2008.

Graphique 6 : Taux d'emploi moyen: Québec, ROC, États-Unis. (1990-2008)



Source : Statistique Canada : CANSIM, Tableau 282-0055. US Department of Labor, Census Bureau. Site internet: www.bls.gov/data.

Taux d'emploi, taux d'activité et taux de chômage

21. Ces résultats impliquent que le taux de chômage du Québec (7,2% en 2008) se compare désavantageusement aux taux du ROC (5,8%) et des États-Unis (5,8%): les écarts «véritables» entre les taux de chômage sont en réalité plus importants. En effet, une création d'emploi trop faible peut amener plusieurs individus à cesser leur recherche d'emploi, prendre leur retraite ou simplement quitter la population active, auquel cas ils ne sont plus chômeurs sans pour autant être au travail. Ce phénomène fait en sorte que le véritable taux de chômage au Québec en 2008 par rapport au ROC est probablement plus près de 10,9% que

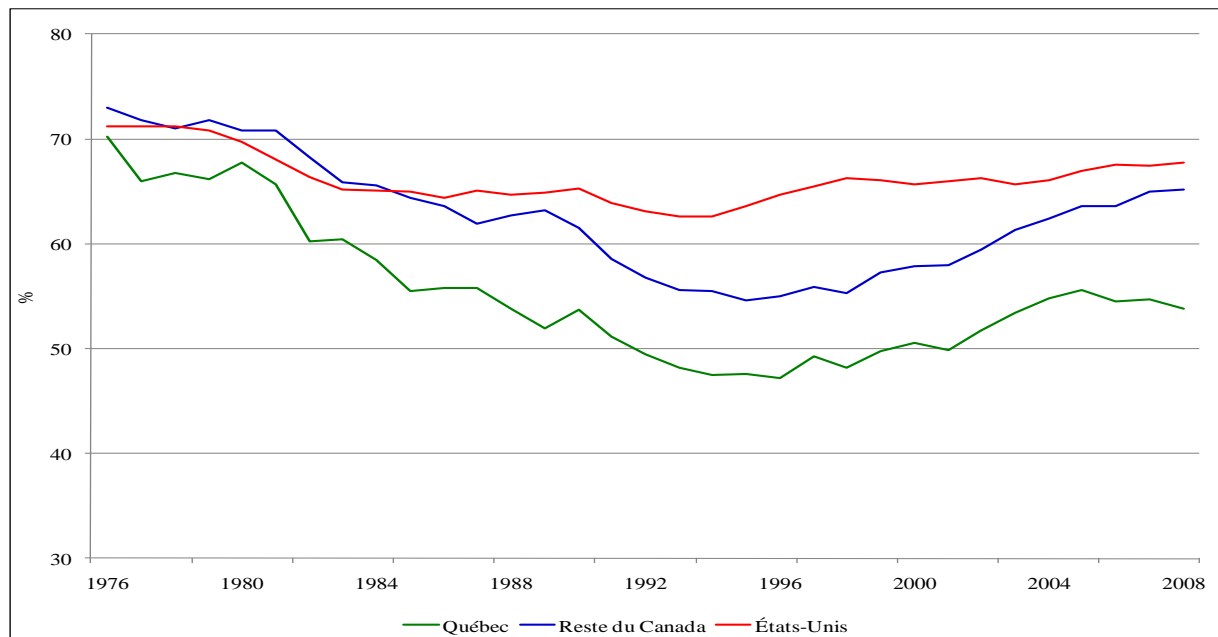
du taux officiel de 7,2%². D'une certaine manière, le taux de chômage au Québec est artificiellement diminué du fait que relativement moins de gens veulent travailler.

Taux d'emploi des hommes de 55-64 ans

22. L'écart entre les taux d'emploi du Québec, du ROC et des États-Unis est particulièrement troublant pour les hommes de 55-64 ans (Tableau 5). Ce taux a baissé de manière significative au Québec au cours des trois dernières décennies. Alors que 70,3% des hommes de 55-64 ans détenaient en emploi au Québec en 1976, ce pourcentage est passé à 48,6% en 1996-99, soit une baisse de 21,7 points, pour remonter à 53,2% en 2000-08. Le taux d'emploi au ROC passait pour le même groupe et les mêmes périodes de 73,0% à 55,9%, soit une baisse de 17,1 points, pour remonter ensuite à 61,8%. Aux États-Unis, il passait de 71,2% à 65,6%, soit une baisse de 5,6 points, avant de remonter à 66,6%.
23. Ainsi, pour la période récente 2000-08, le Québec accuse un retard, en termes du taux d'emploi des hommes de 55-64 ans, de 8,6 points de pourcentage par rapport au ROC (53,2% versus 61,8 %) et de 13,3 points par rapport aux États-Unis (53,2% versus 66,6%). Ces statistiques sont troublantes dans la mesure où cette classe de travailleurs représente un capital humain important qui reste particulièrement sous-utilisé dans notre société et ce, à un coût potentiellement très important en termes de perte de bien-être.

² En 2008, il y avait au Québec une moyenne de 303 300 chômeurs pour un nombre d'actifs de 4 184 900. Le taux d'activité moyen pour la période 2000-2008 était de 65,1% au Québec comparativement à 67,6% dans le reste du Canada. Si le Québec avait le même taux d'activité que le ROC, sa population active serait de 4 345 610 au lieu de 4 184 900 soit 160 710 de plus. De toute évidence, ces personnes seraient des chômeurs. Le taux de chômage serait donc: $(303\ 300 + 160\ 710)/4\ 345\ 610 = 10,9\%$. Pour 2007, le Québec avait en moyenne 298 400 chômeurs pour une population active de 4 150 100 personnes. Entre 2000 et 2007, le taux d'activité moyen était de 65,1% au Québec comparativement à 67,5% dans le ROC. Avec le même taux d'activité que le ROC, la population active du Québec serait de 4 303 099 au lieu de 4 150 100, soit 152 999 de plus. En considérant ces personnes comme chômeurs, le taux de chômage au Québec serait plutôt de 10,5% soit $(298\ 400 + 152\ 999)/4\ 303\ 099$.

Graphique 7 : Taux d'emploi des hommes âgés de 55 à 64 ans: Québec, ROC, États-Unis. (1981-2008)



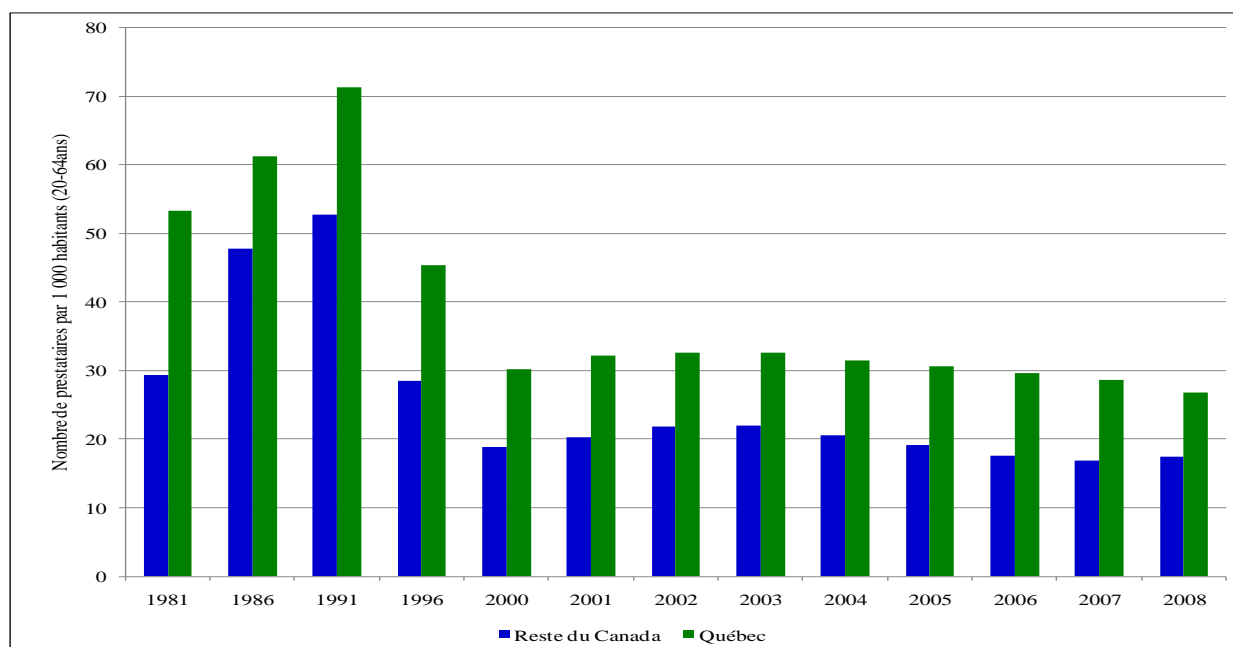
Source: Statistique Canada : CANSIM, Tableau 282-0002. US Department of Labor, Census Bureau. Site internet: www.bls.gov/data.

Prestataires d'assurance-emploi

24. Au niveau des prestataires d'assurance-chômage/emploi (Tableau 6), la situation peu enviable du Québec au sein du Canada n'a pas évolué pour le mieux au cours des vingt-sept dernières années. Ainsi, bon an mal an, environ le tiers des prestataires d'assurance-chômage/emploi au Canada proviennent du Québec, ce qui se traduit par un taux de prestataires nettement supérieur au Québec par rapport au ROC : 61,3 prestataires par 1 000 habitants (de 20 à 64 ans) au Québec versus 47,8 au ROC en 1986; 45,4 au Québec et 28,5 au ROC en 1996; 26,7 au Québec et 17,4 au ROC en 2008.

25. Ainsi, les taux de prestataires par 1000 habitants de 20 à 64 ans étaient supérieurs au Québec par rapport au ROC de 28,3% (61,3 par rapport à 47,8) en 1986, de 59,2% (45,4 par rapport à 28,5) en 1996 et de 53,5% (26,7 par rapport à 17,4) en 2008.

Graphique 8 : Taux de prestataires d'assurance-emploi : Québec, ROC. (1981-2008)

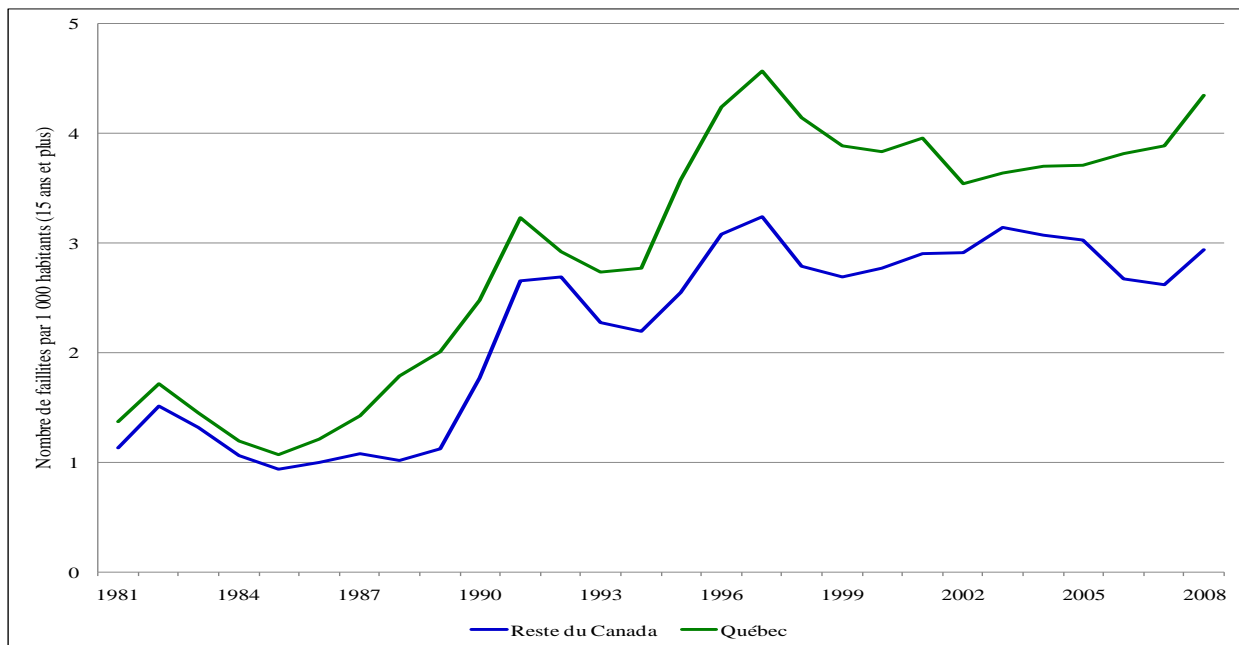


Source: Statistique Canada : CANSIM, Tableau 276-0002.

Nombre de faillites

26. Quant au nombre de faillites (Tableaux 7A, 7B et 7C), nous observons que dans les années quatre-vingt et les années quatre-vingt-dix, environ 37% des faillites commerciales et 31% des faillites de ménages au Canada étaient québécoises. Le taux de faillites de ménages (nombre de faillites par 1 000 de population de 15 ans et plus) a été de 4,2 au Québec en 1996, un taux de 37,6% supérieur au taux de 3,1 observé au ROC. En 2000, ce taux était de 3,8 au Québec, soit 38,5% supérieur au taux de 2,8 observé au ROC. En 2008, le taux au Québec était monté à 4,3 comparativement à un taux de 2,9 au ROC : le taux au Québec en 2008 était ainsi 47,8% supérieur au taux du ROC.

Graphique 9 : Taux de faillites des ménages: Québec, ROC. (1981-2008)



Source : Statistique Canada : CANSIM, Tableaux 177-0001, 177-0002, 177-0006.

27. Au niveau des faillites commerciales, la situation a beaucoup évolué dans le temps : entre 1981 et 1997, les faillites commerciales au Québec représentaient bon an mal an près de 38% des faillites au Canada, avec une certaine embellie au milieu des années quatre-vingts. Depuis 1996, la situation s'est améliorée et les faillites commerciales au Québec en 2007 ne représentaient plus que 32,3% du total canadien. Pour obtenir une image plus fidèle de la réalité, il peut être utile de définir un taux de faillites commerciales par rapport au PIB : le nombre de faillites commerciales par milliard de PIB était de 29,3 au Québec en 1996 comparativement à 11,8 au ROC. Les taux correspondants étaient de 13,0 et 8,1 en 2000 et de 8,0 et 3,8 en 2007. Ainsi, le nombre de faillites commerciales au Québec était supérieur de 148,2% à celui du ROC en 1996, de 59,7% en 2000 et de 111,9% en 2007.

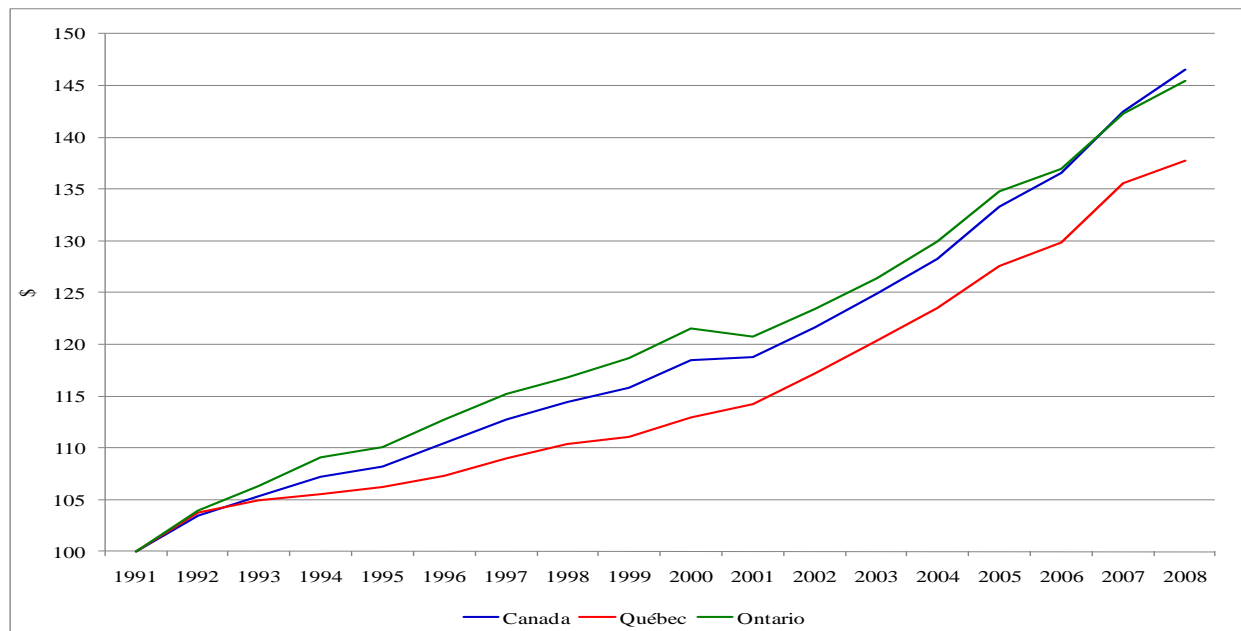
La rémunération relative au Québec, au Canada et en Ontario

28. En 2005, le revenu médian pour toutes les familles de recensement³ était de 69 156\$ en Ontario comparativement à 58 678\$ au Québec (Tableau 8A), une différence de 18%. Pour le revenu médian des ménages privés⁴ en 2005, l'écart était de 30% : soit 60 455\$ en Ontario et 46 419\$ au Québec. De plus en 2005, la proportion de faibles revenus avant impôt s'établissait à 17,2% au Québec comparativement à 14,7% en Ontario.
29. En 2005, le revenu médian pour toutes les familles de recensement était de 69 321\$ à Toronto comparativement à 61 361\$ à Montréal (Tableau 8A), un écart de 13%. Pour les ménages privés, le revenu médian en 2005 était de 64 128\$ à Toronto relativement à 47 979\$ à Montréal, une différence de 34%. De plus en 2005, la proportion de faibles revenus avant impôt s'établissait à 21,1% à Montréal comparativement à 18,4% à Toronto.
30. En termes de rémunération hebdomadaire moyenne incluant le temps supplémentaire (Tableau 8B), la position du Québec par rapport au reste du Canada s'est dégradée depuis 17 ans (période de disponibilité de données comparables). Alors que le niveau relatif de la rémunération hebdomadaire moyenne au Québec par rapport au niveau observé au Canada était près de 98% durant la période des années 1991-1995, ce niveau relatif n'atteint plus que 95,4% durant la période 1996-2000, pour finalement atteindre 94,5% entre 2000 et 2008.
31. De même, le niveau relatif de la rémunération hebdomadaire moyenne incluant le temps supplémentaire au Québec par rapport au niveau observé en Ontario a diminué dans le temps. (Tableau 8B). Alors qu'il s'établissait à 93,2% durant la période des années 1991-1995, ce niveau a diminué pour atteindre 89,2% durant la période 1996-2000, avant de légèrement augmenter à 89,7% entre 2000 et 2008.

³ Une famille de recensement est définie par Statistique Canada comme étant un couple marié (avec ou sans enfants des deux conjoints ou de l'un d'eux), couple vivant en union libre (avec ou sans enfants des deux partenaires ou de l'un d'eux) ou parent seul (peu importe son état matrimonial) demeurant avec au moins un enfant dans le même logement.

⁴ Un ménage privé est défini par Statistique Canada est défini comme une personne ou groupe de personnes (autres que des résidents étrangers) occupant un logement privé et n'ayant pas de domicile habituel ailleurs au Canada. Un ménage privé peut être composé de groupes de familles (familles de recensement) avec ou sans autres personnes, de deux familles ou plus partageant le logement, d'un groupe de personnes non apparentées, ou d'une personne vivant seule.

Graphique 10 : Rémunération hebdomadaire moyenne incluant temps supplémentaire, 1991-2009



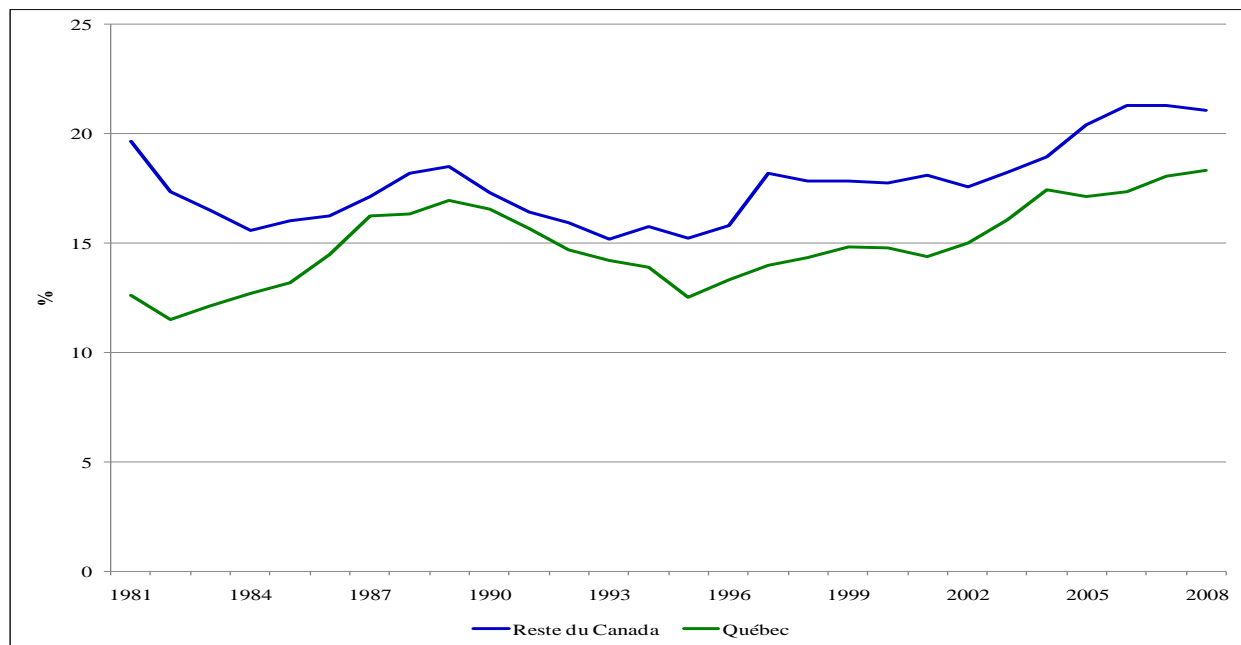
Source : Statistique Canada: CANSIM, Tableau 281-0026

Dépenses privées et publiques d'investissement

32. Les données sur les dépenses privées d'investissement (Tableaux 9A à 9C) nous permettent d'observer divers éléments importants de la situation économique relative du Québec par rapport au ROC. La part des dépenses privées d'investissement dans le PIB réel est plus faible au Québec durant toute la période 1981-2008. Même si les investissements publics en pourcentage du PIB ont été plus importants au Québec qu'au ROC depuis 1992, les dépenses totales d'investissement dans le PIB réel restent plus faibles au Québec durant toute la période 1981-2008, allant d'un écart de plus de 4,9 points de pourcentage au début des années quatre-vingts (1981-1985), à 2,9 points en 1995-1999, et à 2,2 points en 2003-2008.
33. Il en est de même pour la période plus récente 2000-2008. La part des dépenses privées d'investissement dans le PIB réel est plus faible au Québec et, même si les investissements publics en pourcentage du PIB ont été plus importants au Québec, les dépenses totales d'investissement dans le PIB réel restent plus faibles au Québec durant toute la période 2000-2008, les écarts allant de 0,94 à 3,47 points de pourcentage.
34. Par rapport au RDC, la différence dans le ratio des investissements privés sur le PIB est de 2,96 points de pourcentage en moyenne sur la période 2000-2008 (9 ans), ce qui correspond à

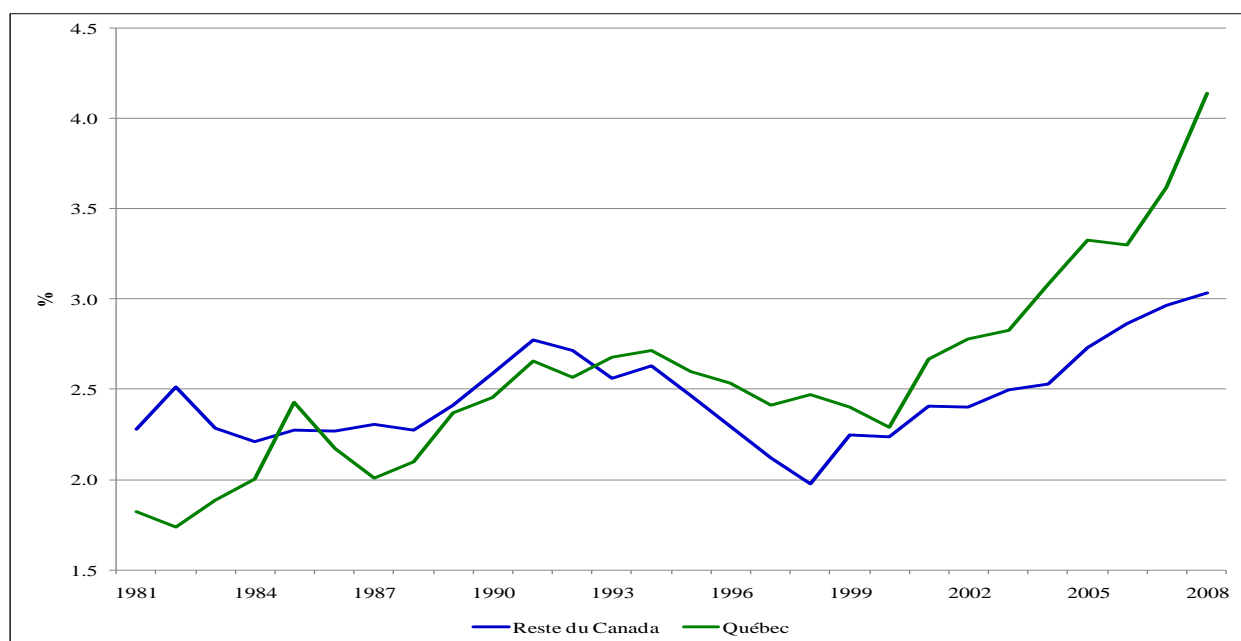
un déficit d'investissements privés au Québec de 7,9 milliards en 2008 sur des investissements privés totaux de 49,3 milliards et de 66,6 milliards pour l'ensemble de la période 2000-2008 sur des investissements privés totaux de 373,4 milliards.

Graphique 11 : Investissements privés en pourcentage du PIB réel: Québec, ROC (1981-2008)



Source : Statistique Canada : CANSIM, Tableau 384-0002.

Graphique 12 : Investissements publics en pourcentage du PIB réel: Québec, ROC. (1981-2008)



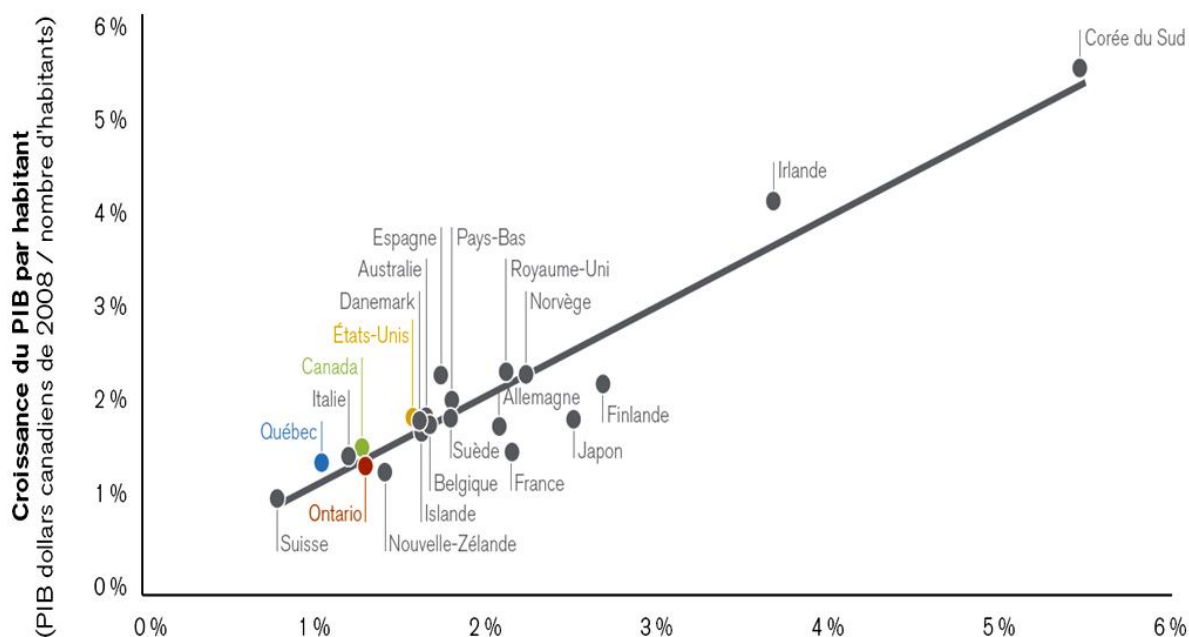
Source : Statistique Canada : CANSIM, Tableau 384-0002.

35. Ces différences sont importantes car elles témoignent d'une dégradation continue de la capacité de production et d'innovation, et donc éventuellement de la position concurrentielle du Québec : les investissements sont relativement moins rentables et la faiblesse relative des investissements conditionne la productivité future de l'économie. Cette situation est préoccupante car le Québec exportait en moyenne sur la période 2000-2008 plus de 57% de sa production, vers le ROC pour 37% et vers l'international pour 63%.

Productivité

36. L'évolution comparée de la productivité du travail est un facteur explicatif important des variations du niveau de vie pour les pays membres de l'OCDE entre 1981 et 2008. Le graphique ci-dessous révèle que la Corée du Sud et l'Irlande ont connu une forte croissance dans la productivité du travail (au delà de 3%) et ont donc pu profiter de gains appréciables en termes de niveau de vie. Le Québec apparaît avant dernier au niveau des gains de productivité parmi les 24 pays ou régions de l'OCDE retenus. Les données du tableau 1B montrent que le taux de croissance annuel moyen du PIB par habitant a été de 1,42% au Québec entre 1981 et 2008 comparativement à 1,60% pour le ROC et 1,58% pour le Canada tout entier.

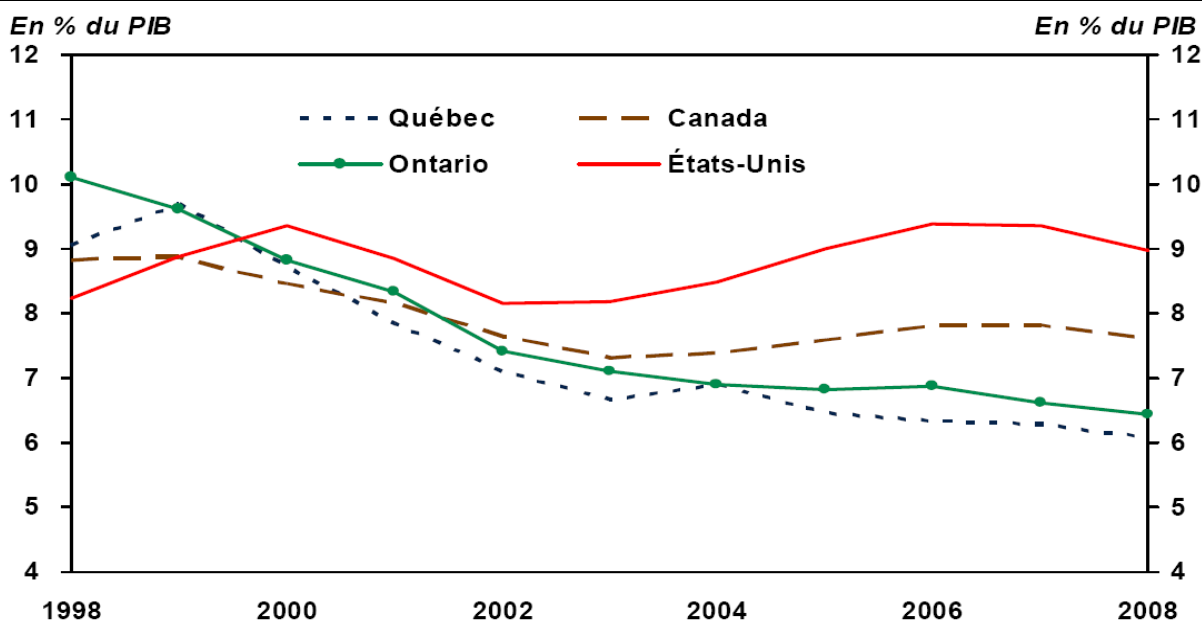
Graphique 13 : Croissance de la productivité du travail et du PIB par habitant. (1981-2008)



Source : Bilan 1981-2008, Centre de la Productivité et de la Prospérité. HEC Montréal, Septembre 2009.

37. En plus de la relation positive entre les gains de productivité et les gains de niveau de vie (PIB par habitant), il existe aussi un lien étroit entre le niveau des investissements en machines et équipements et la productivité globale dans une économie. En effet, ces investissements améliorent l'efficacité du processus de production et la productivité et en conséquence augmentent la compétitivité des entreprises. On remarque dans les graphiques⁵ XX et XX une diminution importante dans les investissements en machines et équipements au Québec et une diminution tout aussi importante dans la productivité relative de son économie. Cette situation désavantageuse va de pair avec un retard persistant de l'investissement au Québec depuis dix ans, en particulier au niveau des investissements privés (paragraphe 30 à 33 ci-dessus). Par ailleurs, la productivité relative du Québec s'est dégradée entre 1981 et 2008, en particulier depuis 2000.

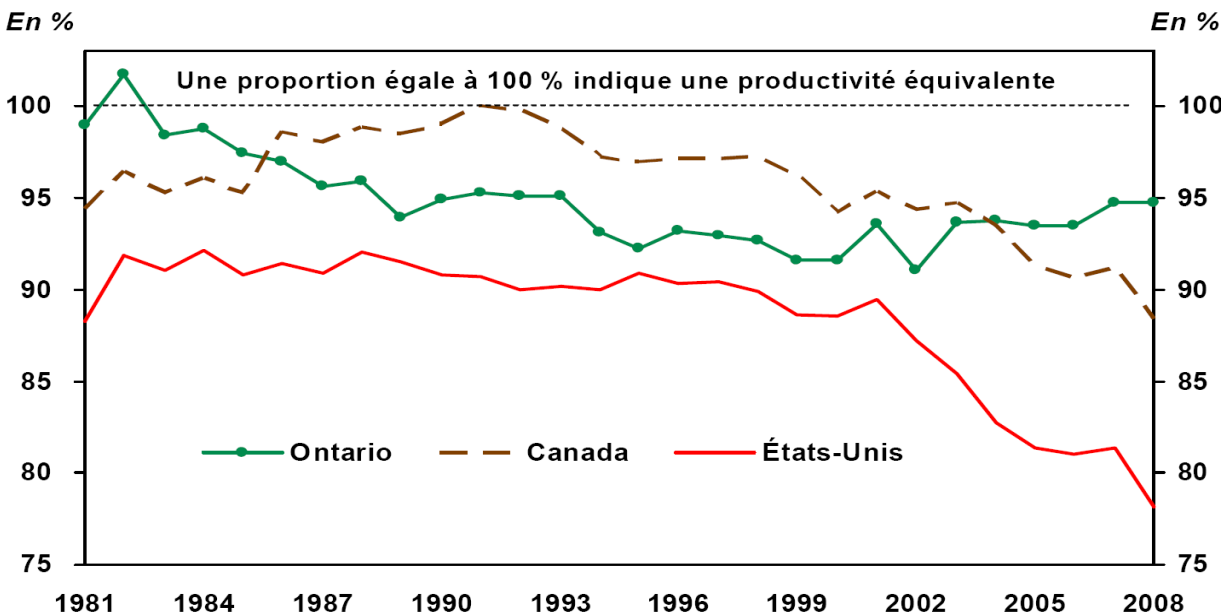
Graphique 14 : Évolution de l'investissement en machines et équipements au Canada, Québec, Ontario et États-Unis. (1998-2008)



Source : Études Économiques, Desjardins. Septembre 2009

⁵ Ces graphiques sont tirés de Desjardins Études économiques, « Point de vue économique », 22 septembre 2009.

Graphique 15 : Niveau de productivité du Québec par rapport à ses voisins. (1981-2008)

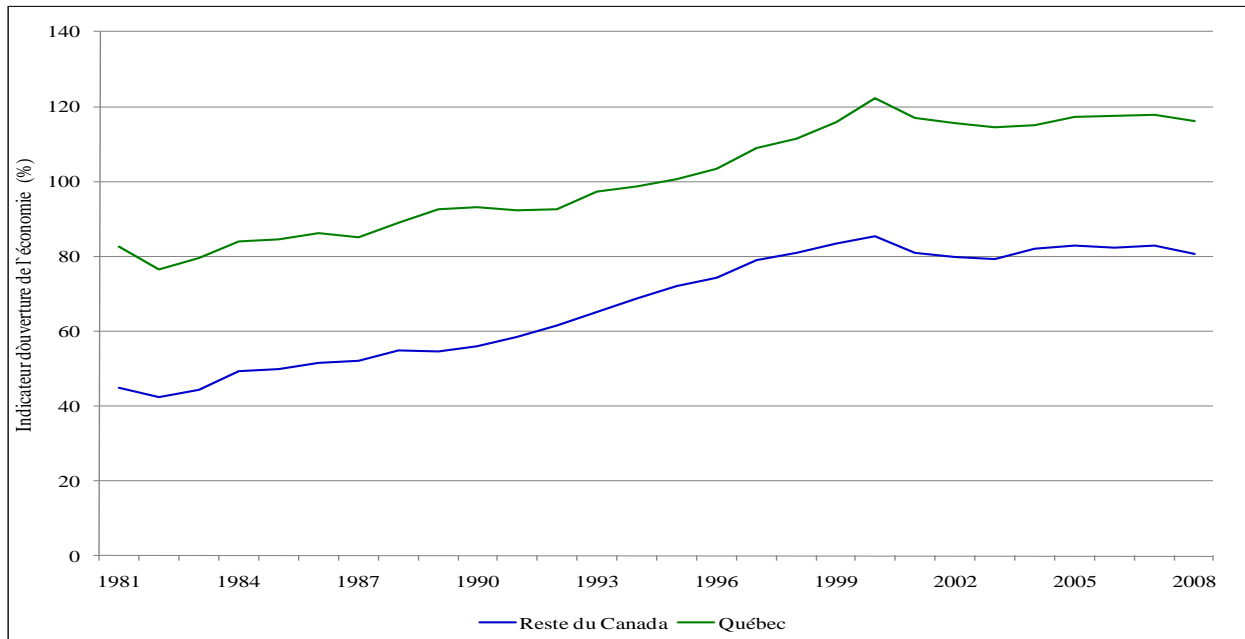


Source : Études Économiques, Desjardins. Septembre 2009

Commerce extérieur

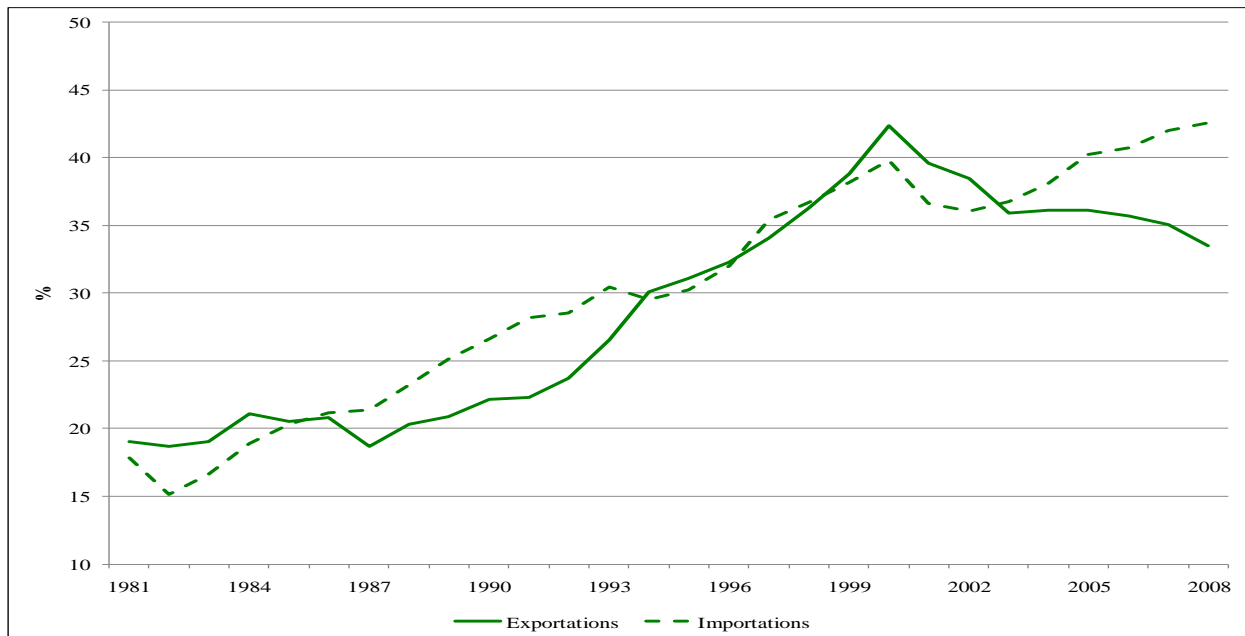
38. Au niveau du commerce interprovincial et international (Tableaux 9D à 9F), le Québec et le ROC ont des économies de plus en plus ouvertes sur l'extérieur. Les exportations totales du Québec ont augmenté de 114,0% de 1981 à 2008 et de 9,9 % de 1999 à 2008. Sur la période 2004-2008, les exportations internationales du Québec représentaient plus de 35% de son PIB et les exportations vers le ROC près de 20% de son PIB comparativement à 19,2% et 23,6% dans la période 1981-1983. Au total, le Québec contribuait en 2008 pour 20,3% du PIB du Canada et pour 18,6% des exportations internationales du Canada.

Graphique 16A : Indicateur d'ouverture des économies du Québec et du ROC



Source: Statistique Canada : CANSIM, Tableau 384-0002.

Graphique 16B : Exportations et importations totales en pourcentage du PIB réel au Québec. (1981-2008)



Source : Statistique Canada : CANSIM, Tableau 384-0002.

39. On cite de plus en plus les données des secteurs de la haute technologie (produits aéronautiques, pharmaceutiques, électroniques et de communication, machines de bureau et

ordinateurs) pour comparer le Québec aux autres économies régionales en Amérique du Nord. On cite en particulier les données sur les exportations. Les données disponibles publiées par l'Institut de la statistique du Québec classent les exportations technologiques selon quatre niveaux: haute technologie, moyenne-haute, moyenne-faible et faible technologie (Tableaux 10A à 10D).

40. Au niveau des exportations, on mentionne à juste titre que sur la période 2000-2007 près de 43% des exportations canadiennes des secteurs de haute technologie proviennent du Québec. Mais on oublie trop souvent de mentionner que si les secteurs de haute technologie ont eu le vent dans les voiles entre 1993 et 2000, la situation a été plus difficile depuis cette période. En effet, les exportations du Québec pour ces secteurs de haute technologie sont revenues en 2007 à leur niveau de 1999 avec une baisse de 33,11% depuis 2000.
41. Par ailleurs, dans le secteur de la moyenne-haute technologie, dont le poids économique est beaucoup plus important (les exportations canadiennes de haute technologie ont atteint 43,7 milliards en 2007 par rapport à 130,6 milliards pour les exportations de moyenne-haute technologie), la position du Québec est moins enviable. En effet, si on combine les secteurs de la haute technologie et de la moyenne-haute technologie, le Québec ne représente que 15,4% des exportations canadiennes.
42. De 2000 à 2007, les exportations québécoises et canadiennes de haute technologie ont diminué respectivement de 33,1% et 16,0%. Toutefois, malgré cette diminution, les exportations de haute technologie au Québec ont connu une croissance de 185,6% depuis 1990 et comptaient en 2007 encore pour 35,7% des exportations manufacturières canadiennes de haute technologie.

La dette

43. Caractériser l'évolution comparée de la dette du Québec est une opération délicate dans la mesure où il existe plusieurs mesures des niveaux de dette provinciale. En fait, chaque gouvernement provincial utilise un cadre financier ou périmètre comptable qui lui est propre pour calculer sa dette « officielle ». La diversité des cadres financiers donne lieu à des manipulations comptables plus ou moins douteuses de la part des gouvernements, rendant difficile tout effort d'analyse rigoureuse et transparente.

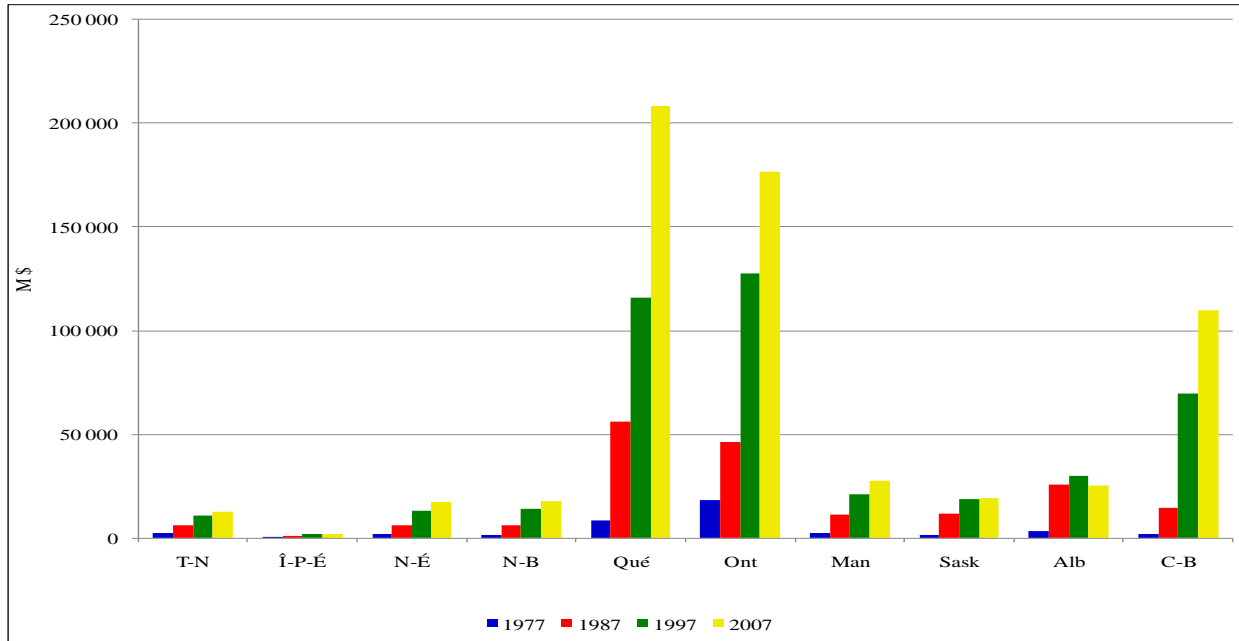
44. La « dette totale du gouvernement » du Québec, telle que calculée par le Ministère des finances⁶ (Tableau 11A), comprend les dettes directes et le passif net au titre des régimes de retraite des employés de l'État. Elle s'élevait à 148,0 milliards (49,9% du PIB) au 31 mars 2008, une augmentation de 46,4% de 1999 à 2008 (10 ans); elle atteint 151,4 milliards (préliminaire) au 31 mars 2009.
45. Pour obtenir la « dette à long terme du secteur public » du Québec (Tableau 11B), il faut ajouter à la dette totale du gouvernement (148 milliards en 2008) la dette des réseaux de l'éducation et de la santé et des services sociaux (1,6 milliards), d'Hydro-Québec (32,4 milliards), des municipalités et organismes municipaux (17,3 milliards) et des autres entreprises du gouvernement (0,025 milliard). Cette mesure de la dette atteint 182,7 milliards au 31 mars 2005, 185,6 milliards au 31 mars 2006, 194,5 milliards au 31 mars 2007, 199,3 milliards au 31 mars 2008 et 208,4 milliards (préliminaires) au 31 mars 2009.
46. Pour comparer l'évolution de la dette du Québec avec celle des autres provinces, il faut utiliser la mesure de la dette utilisée par Statistique Canada (Système de gestion financière – SGF⁷ ; Tableaux 11C à 11F). La mesure du SGF est plus inclusive que la « dette totale du gouvernement » mais diffère de la « dette à long terme du secteur public ». Son avantage est de permettre une certaine comparaison entre les provinces. Mais cette mesure reste bien imparfaite car elle n'inclut pas, entre autres éléments, les déficits actuariels (passif net) de programmes de dépenses, y compris le Canada Pension Plan ou le Régime des rentes du Québec, ayant une certaine pérennité et représentant donc des engagements de l'État. Ainsi, la dette du Québec au sens du SGF, de même que la « dette à long terme du secteur public » représentent des évaluations conservatrices de la dette publique du Québec.
47. Selon le SGF, la dette du Québec atteint 208,2 milliards en 2007, une augmentation de 70,2% depuis 1998 (10 ans) et de 216,8% depuis 1990. La dette de l'Ontario atteignait 176,4 milliards en 2007, une augmentation de 34,1% depuis 1998 et de 200,6% depuis 1990. Quant

⁶ Finances Québec, *Budget – Plans budgétaires 2007-2008 et 2009-10*. <http://www.budget.finances.gouv.qc.ca/budget/2007-2008/index.asp>

⁷ Le Système de Gestion Financière (SGF) de Statistique Canada permet d'harmoniser, mais de manière limitée et incomplète, la comptabilité des administrations provinciales. Le SGF inclut dans la dette provinciale, la dette des ministères et organismes qui rendent des services pour le compte du gouvernement (conseils, commissions et fonds autonomes, régimes de pensions non provisionnés, collèges et écoles de formation professionnelle et de métiers, universités, établissements de services de santé et de services sociaux, conseils de santé, organismes de services sociaux et conseils communautaires).

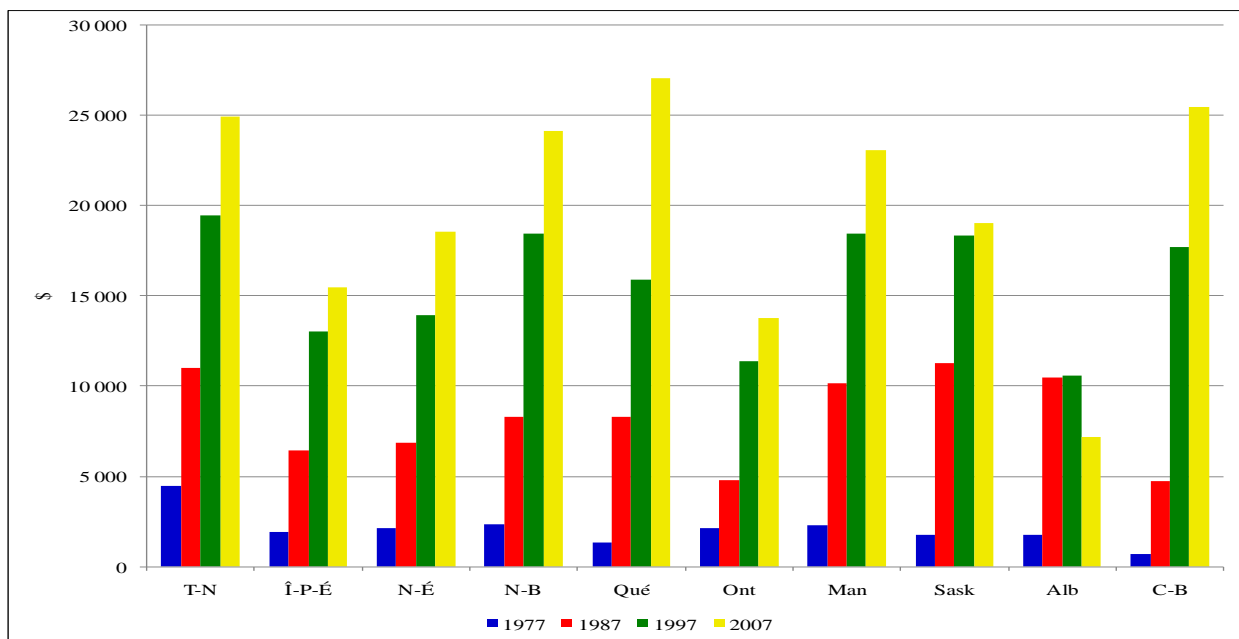
à la dette par habitant, elle atteignait 27 093\$ au Québec en 2007 par rapport à 13 791\$ en Ontario, 24 960\$ à Terre-Neuve et 7 207\$ en Alberta.

Graphique 17 : Dette totale des provinces canadiennes (SGF). (1977-1987-1997-2007)



Source: Statistique Canada : CANSIM, Tableau 385-0014. Système de Gestion Financière (SGF).

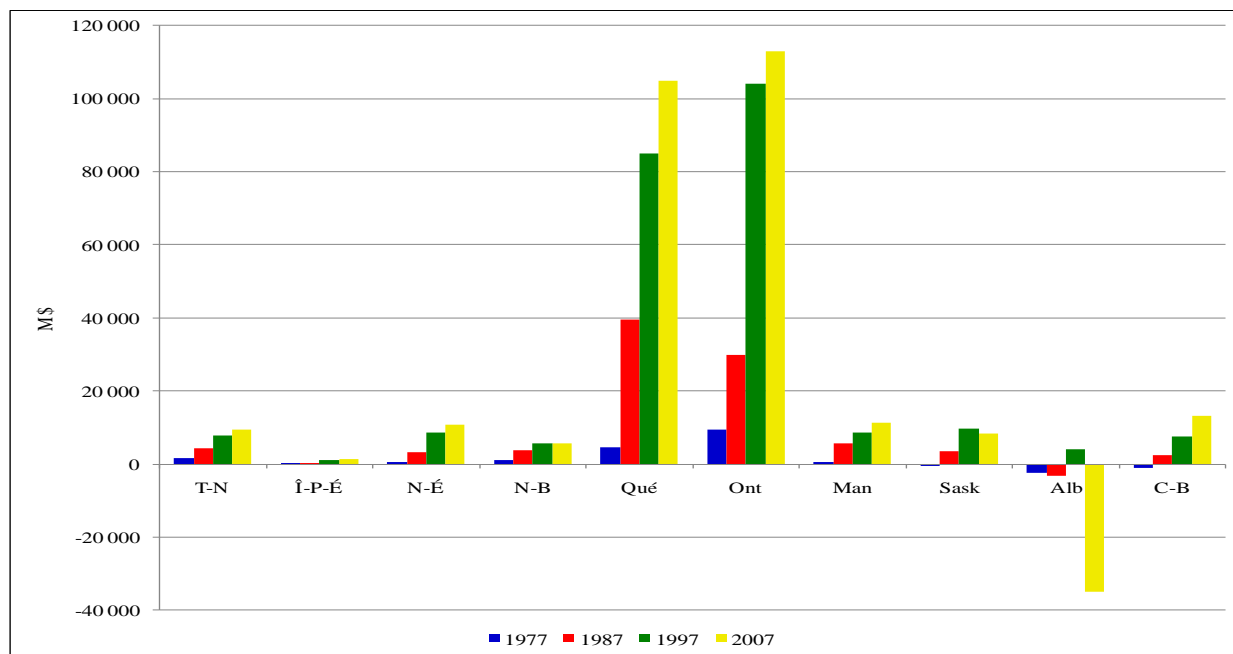
Graphique 18 : Dette totale par habitant des provinces canadiennes (SGF). (1977-1987-1997-2007)



Source : Statistique Canada : CANSIM, Tableau 385-0014 et 051-0001. Système de Gestion Financière (SGF).

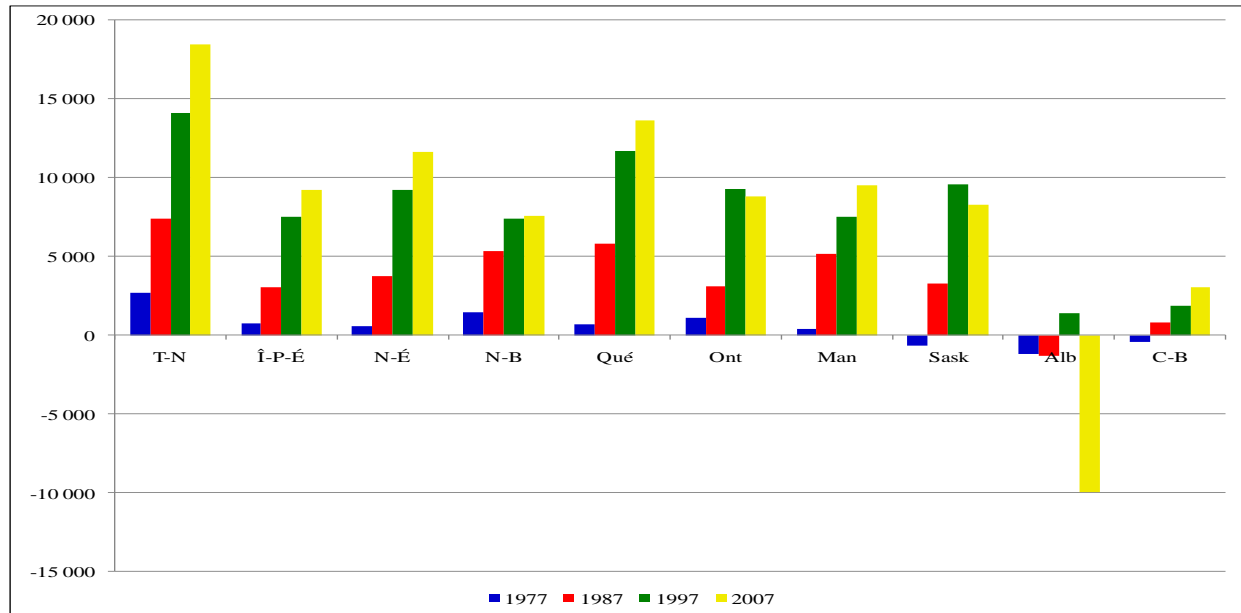
48. Mais la dette n'est qu'un des côtés de la médaille. Pour mieux évaluer le fardeau que peut représenter cette dette, il faut aussi considérer les actifs sous contrôle du gouvernement en question. Les actifs sont de deux grands types, les actifs financiers et les actifs immobiliers ou corporels. Les premiers peuvent être évalués à leur valeur marchande mais les seconds (routes, hôpitaux, écoles, etc.) peuvent difficilement l'être. Le SGF permet de calculer la dette (partielle car incomplète) provinciale nette des actifs financiers des gouvernements (y compris ceux des divers organismes considérés). Ainsi, toujours selon le SGF, la dette nette (nette des actifs financiers seulement) du Québec atteint 104,9 milliards en 2007, une augmentation de 19,8% depuis 1998 (10 ans) et de 134,6% depuis 1990. La dette de l'Ontario atteignait 112,9 milliards en 2007, une augmentation de 4,4% depuis 1998 et de 199,6% depuis 1990. En 2007, la dette nette par habitant au sens du SGF atteignait 13 647\$ au Québec versus 8 823\$ en Ontario, 18 473\$ à Terre-Neuve et -9 944\$ en Alberta.

Graphique19 : Dette nette des provinces canadiennes (SGF). (1977-1987-1997-2007)



Source : Statistique Canada : CANSIM, Tableau 385-0014. Système de Gestion Financière (SGF).

Graphique 20 : Dette nette par habitant des provinces canadiennes (SGF). (1977-1987-1997-2007)



Source : Statistique Canada : CANSIM, Tableau 385-0014 et 051-0001. Système de Gestion Financière (SGF).

49. Pour obtenir un meilleur portrait de l'acuité du problème de la dette, il faudrait ajouter à la dette nette les éléments du passif du gouvernement qui ne sont pas comptabilisés dans les mesures actuelles de la dette⁸ et soustraire non seulement la valeur des actifs financiers mais aussi la valeur des actifs immobiliers. La valeur des actifs immobiliers est de toute évidence considérable si on pense à l'ensemble des infrastructures et équipements publics qui supportent dans un certain sens la dette gouvernementale, publique ou sociale. La valeur des immobilisations publiques correspond à l'accroissement de valeur socio-économique (valeur incrémentale) qu'elles permettent de générer. À défaut de pouvoir compter sur une valeur marchande (impossible ou très difficile à obtenir dans bien des cas vu l'absence quasi-générale de marchés pour plusieurs de ces équipements et infrastructures), on pourrait utiliser la valeur aux livres (valeur non encore amortie, selon les règles comptables généralement reconnues). Pour ne prendre qu'un exemple, les immobilisations (actifs corporels) au bilan d'Hydro-Québec présentaient une valeur de 51,8 milliards en 2006, 53,2 milliards en 2007 et

⁸ Possiblement de manière modulaire, tel que le suggère Jean-Pierre Aubry dans « Bien mesurer l'endettement du Gouvernement du Québec », ASDEQ, mai 2007. Cette formulation donnerait l'heure juste et éviterait bien des conflits.

55,0 milliards en 2008.⁹ Ces actifs devraient être soustraits de la dette brute pour obtenir une estimation de la dette nette du secteur public ou encore de la dette nette au sens du SGF.

50. Par ailleurs, la valeur marchande des immobilisations ou actifs corporels d'Hydro-Québec est très largement supérieure à leur valeur aux livres et plusieurs autres actifs immobiliers du gouvernement et de ses organismes devraient être comptabilisés. Mais n'oublions pas non plus les éléments du passif qui n'ont pas été comptabilisés dans les mesures de la dette.

51. Malheureusement, on ne dispose pas encore d'un cadre suffisamment détaillé et crédible des divers éléments des dettes et actifs « gouvernementaux » ou « publics » pour procéder à une analyse comparative raisonnablement rigoureuse de la situation relative des gouvernements provinciaux (et de leurs organismes affiliés) au niveau de la dette brute et nette. Il faut espérer que les divers gouvernements au Canada et ailleurs en viendront à définir un tel cadre et ce, pour favoriser la transparence et mettre fin aux manipulations comptables aussi habituelles qu'affligeantes.

52. En guise de conclusion sur la dette du Québec, on ne peut affirmer que le Québec a, en termes absolus, un sérieux problème de dette publique, mais on peut affirmer qu'il a, en termes relatifs, un très difficile problème de dette publique. On pourrait certes préférer que la dette soit encore plus faible, mais le niveau actuel de cette dette reste acceptable par rapport à la valeur des actifs financiers et immobiliers qui la supportent : la valeur de la maison québécoise est fort probablement largement supérieure au montant de l'hypothèque! En fait, c'est au niveau des mécanismes de choix de politiques d'immobilisations ou d'investissements, qui conditionnent l'évolution de la dette, que le bât blesse davantage.¹⁰

Les dépenses intérieures en recherche et développement (DIRD)

53. Les dépenses intérieures brutes au titre de recherche et développement (DIRD) sont définies par l'OCDE comme étant « les dépenses totales intra-muros afférentes aux travaux de recherche et développement exécutés sur le territoire national pendant une période donnée »¹¹

⁹ Hydro-Québec, Rapports Annuels 2006-2007. http://www.hydroquebec.com/publications/fr/rapport_annuel/index.html

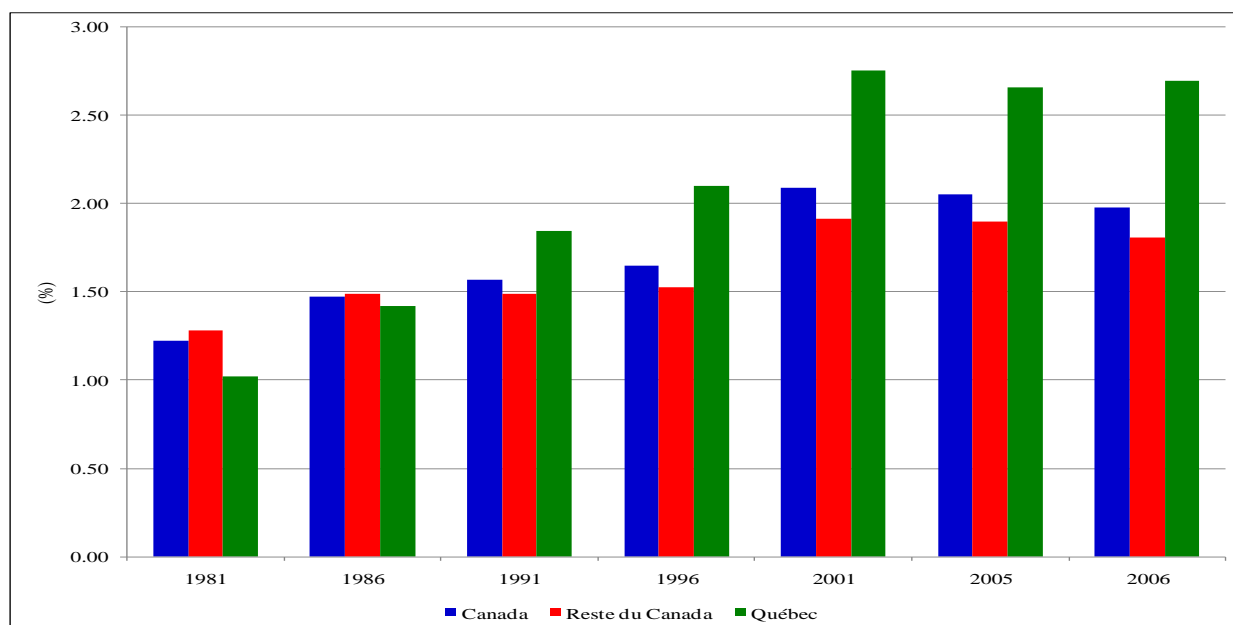
¹⁰ Voir M. Boyer, J. Castonguay et M. Laberge (2007), « La gestion stratégique des immobilisations publiques », rapport CIRANO, avril 2007, 110 pages. Voir aussi M. Boyer (2009), *Manifeste pour une social-démocratie concurrentielle*, CIRANO, avril 2009, 173 pages. www.cirano.qc.ca/manifeste

¹¹ OCDE, *la mesure des activités scientifiques et technologiques : méthode type pour les enquêtes sur la recherche et développement expérimentale*, Paris, 1993 (5^e édition)

». Les dépenses intra-muros comprennent l'ensemble des dépenses attribuables aux activités de recherche et développement (R&D) exécutées au sein d'une région ou d'un secteur donnés, quelque soit l'origine des fonds. La R&D se distingue des autres activités scientifiques et technologiques par le fait qu'il existe au sein des R&D un élément de nouveauté non négligeable et la dissipation d'une incertitude scientifique et/ou technologique¹².

54. Durant la période 1981-2006, les DIRD du Québec ont connu une augmentation importante, passant de 1,02% du PIB à 2,70% (tableaux 12A à 12F); pour la même période, les DIRD du ROC sont passées 1,28% du PIB à 1,81%. Il est donc clair que le Québec est devenu un leader au Canada en matière de dépenses internes de R&D.

Graphique 21 : DIRD selon le secteur d'exécution en pourcentage du PIB : Canada, ROC, QC. (1981-2005)



Source : Statistique Canada : CANSIM, Tableau 358-0001 et 358-0017.

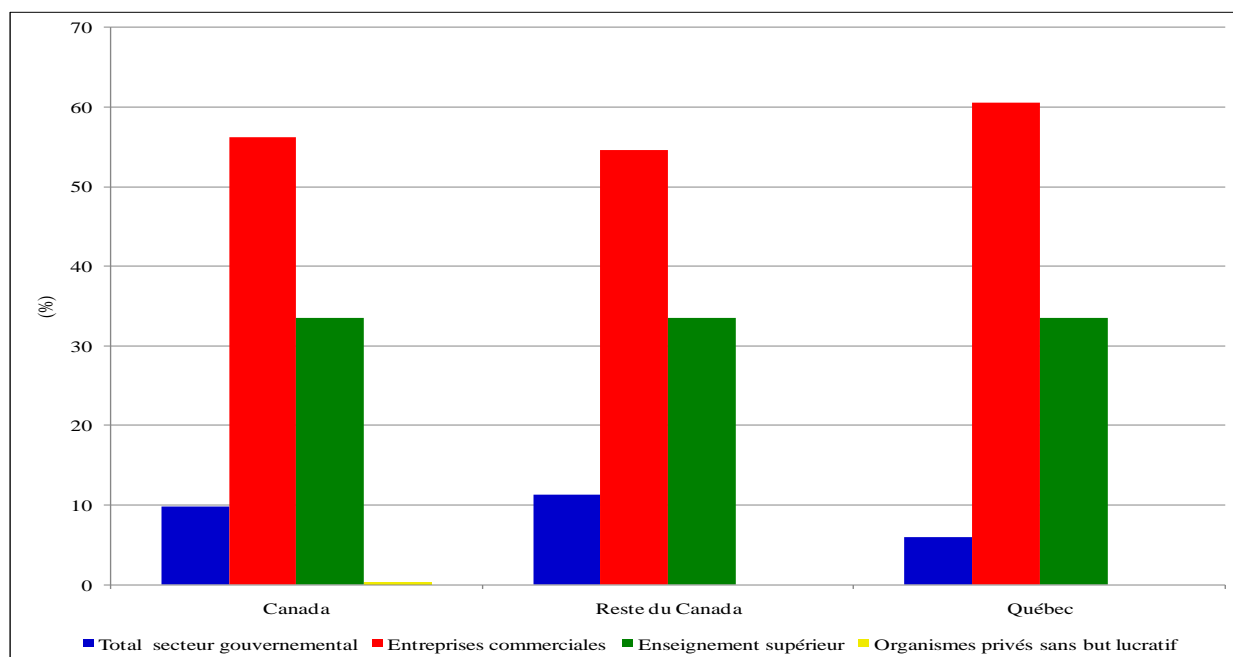
55. En 2006¹³, les dépenses intérieures en recherche et développement au Québec selon le secteur d'exécution s'établissaient à 7,6 milliards dont 4,6 milliards pour le secteur des entreprises commerciales (60,5%), 2,5 milliards pour le secteur de l'enseignement supérieur

¹² Institut de la statistique Québec : http://www.stat.gouv.qc.ca/savoir/sources_def/rd/definitions/index.htm

¹³ Les plus récentes données par provinces en matière de DIRD sont celles de 2006.

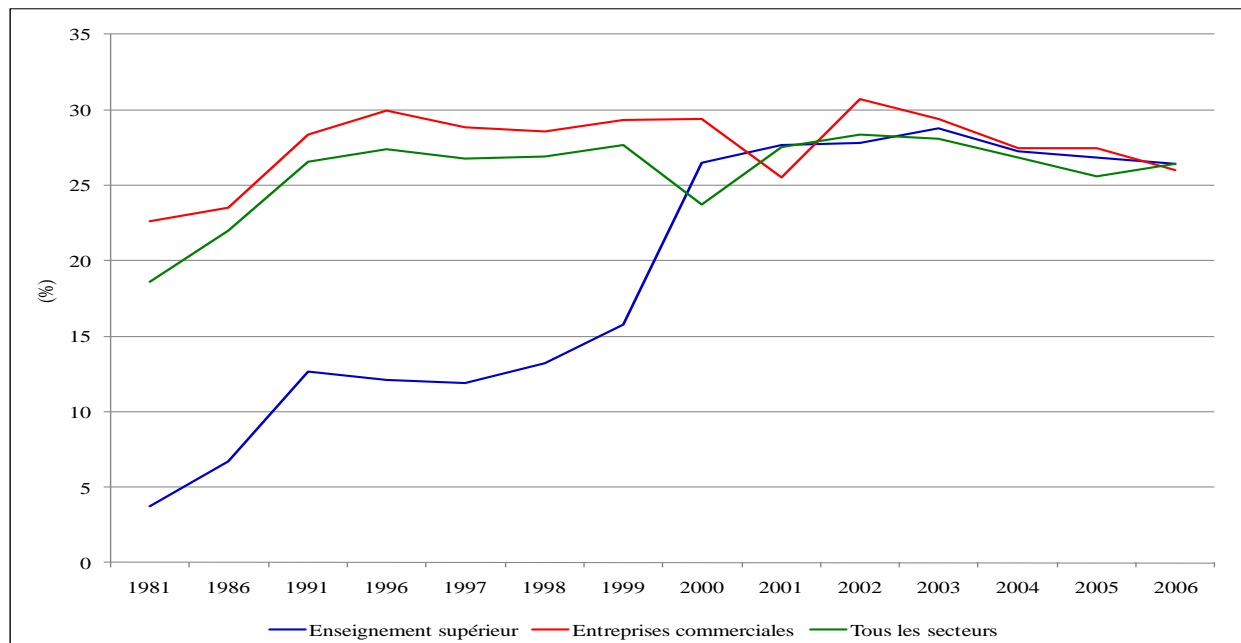
(33,5%) et 0,5 milliards pour le secteur gouvernemental (6,0%). Par rapport au ROC (DIRD de 21,1 milliards en 2006), les données sur les DIRD selon le secteur d'exécution montrent que la part des entreprises commerciales est plus forte au Québec (60,5% versus 54,6%), celle de l'enseignement supérieur presque la même à 33,5%, le complément étant celle du secteur gouvernemental (6,0% versus 11,2%). Les données sur les DIRD selon le secteur de financement (tableaux 12H à 12M) montrent quant à elles que la part des entreprises commerciales est plus forte au Québec (55,3% versus 47,5%), celle de l'enseignement supérieur est également légèrement plus forte (15,8% versus 15,3%), celle du secteur gouvernemental est plus faible (20,1% versus 24,2%), celle des organismes privés sans but lucratif est plus faible (2,4% versus 3,1%) et celle de l'étranger plus faible également (6,5% versus 9,9%).

Graphique 22 : DIRD selon le secteur d'exécution : Canada, ROC, Québec. (2005)



Source : Statistique Canada : CANSIM, Tableau 358-0001.

Graphique 23 : % de la DIRD selon le secteur d'exécution du Québec par rapport au Canada (1981-2006)



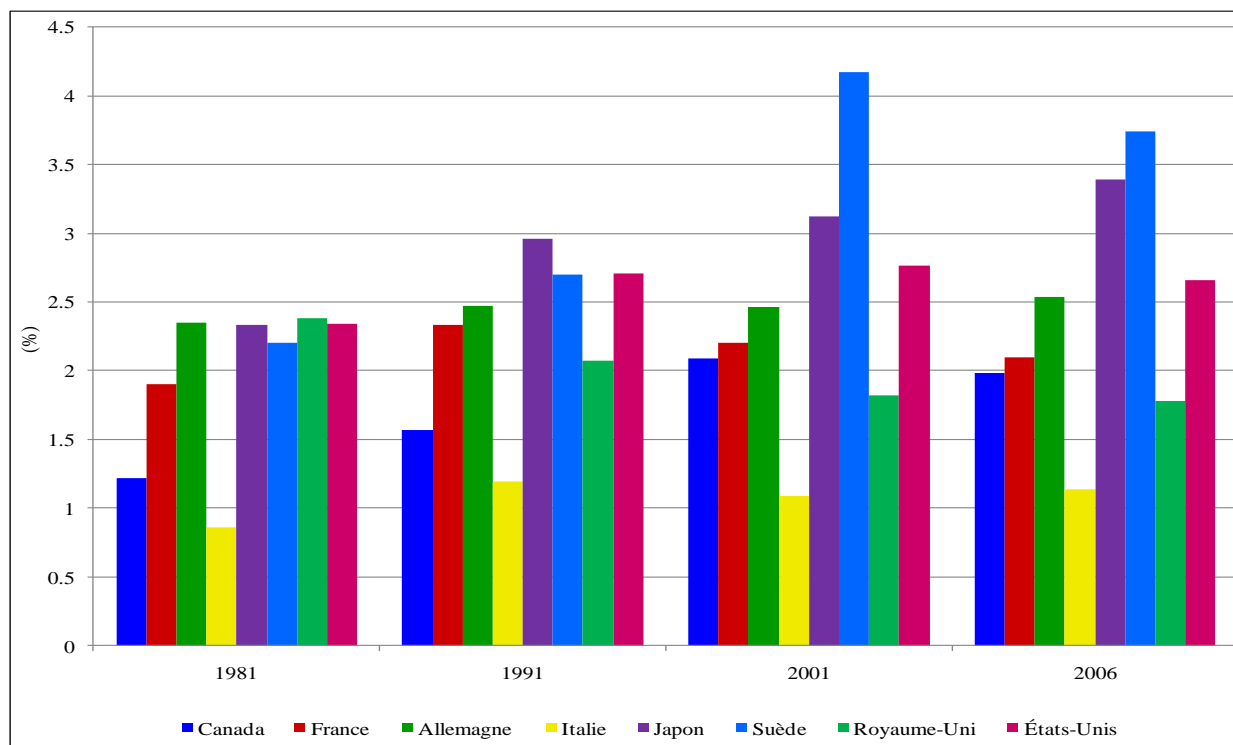
Source : Statistique Canada : CANSIM, Tableau 358-0001 et 358-0002.

56. Sur une base internationale (tableau 12K), le Canada se classait en 2006 au 10^e rang parmi les 35 pays de l'OCDE en termes d'intensité de R&D (ratio DIRD/PIB)¹⁴. Si le Québec était classé parmi ces pays, il arriverait au 6^e rang juste avant les États-Unis¹⁵. Cela confirme l'importance relative du Québec en matière de R&D non seulement au Canada, mais également au niveau mondial.

¹⁴ Statistique Canada : *Bulletin de service Statistique des sciences*, no 88-001-XIF au catalogue. L'interprétation de ces ratios est délicate dans la mesure où certains pays consacrent des ressources importantes à la R&D dans le domaine de la défense.

¹⁵ Institut de la Statistique du Québec, http://www.stat.gouv.qc.ca/savoir/indicateurs/rd/dird/dird_ocde_pib.htm

Graphique 24 : Comparaison internationale du DIRD en pourcentage du PIB



Source : Principaux indicateurs de la science et de la technologie, OCDE, Paris (2008).

SECTION 2 : LA PERFORMANCE ÉCONOMIQUE RELATIVE DE MONTRÉAL

57. Les villes métropoles sont devenues les moteurs principaux du développement économique des pays et des régions grâce à leur capacité d'attirer et de mobiliser les compétences et talents, les capitaux, les technologies et les infrastructures propices à l'éclosion des idées et de l'innovation et à la création de richesse. L'efficacité et l'efficience avec lesquelles elles s'acquittent de leurs responsabilités sont donc essentielles au développement et à la compétitivité des économies régionales et nationales. L'importance grandissante de « l'économie du savoir » donne aux métropoles un rôle encore plus important et prépondérant à l'échelle mondiale.
58. Montréal rencontre d'énormes difficultés à jouer au Québec ce rôle de métropole : une performance économique décevante, des taux de diplomation secondaire et universitaire en rattrapage et toujours insuffisants, une inefficacité rampante des services municipaux et un immobilisme critique dans la mise en œuvre de grands projets nous imposent le constat que Montréal est en voie de devenir une métropole marginale, voire une simple grande ville.
59. Au cours des dernières années, plusieurs observateurs ont dénoncé la faible performance économique de Montréal¹⁶ qui, comparativement aux autres métropoles nord-américaines, est en sérieuse perte de vitesse.
60. Le calcul du PIB par habitant de 2004 exprimé en parité du pouvoir d'achat (PPA)¹⁷ et calculé par l'OCDE pour différentes grandes villes nord-américaines, le tout en \$ américains (Tableau 11A). On observe que le PIB par habitant en 2004 était de :

- 29 100\$ à Montréal
- 34 900\$ à Toronto (+20%),
- 32 000\$ à Vancouver (+10%),

¹⁶ Voir entre autres Paul Daniel Muller, Marcel Boyer, Mathieu Laberge et Yanick Labrie, « 11 idées pour changer le Québec », IEDM, *Journal de Montréal*, 12 janvier 2008 ; Marcel Boyer Mathieu Laberge et Dominique Vachon, « Dix chantiers pour Montréal », IEDM, *Journal de Montréal*, 1 novembre 2008; Marcel Côté et Claude Séguin, « Dix chantiers pour Montréal », Chambre de Commerce du Montréal Métropolitain, 9 juin 2009.

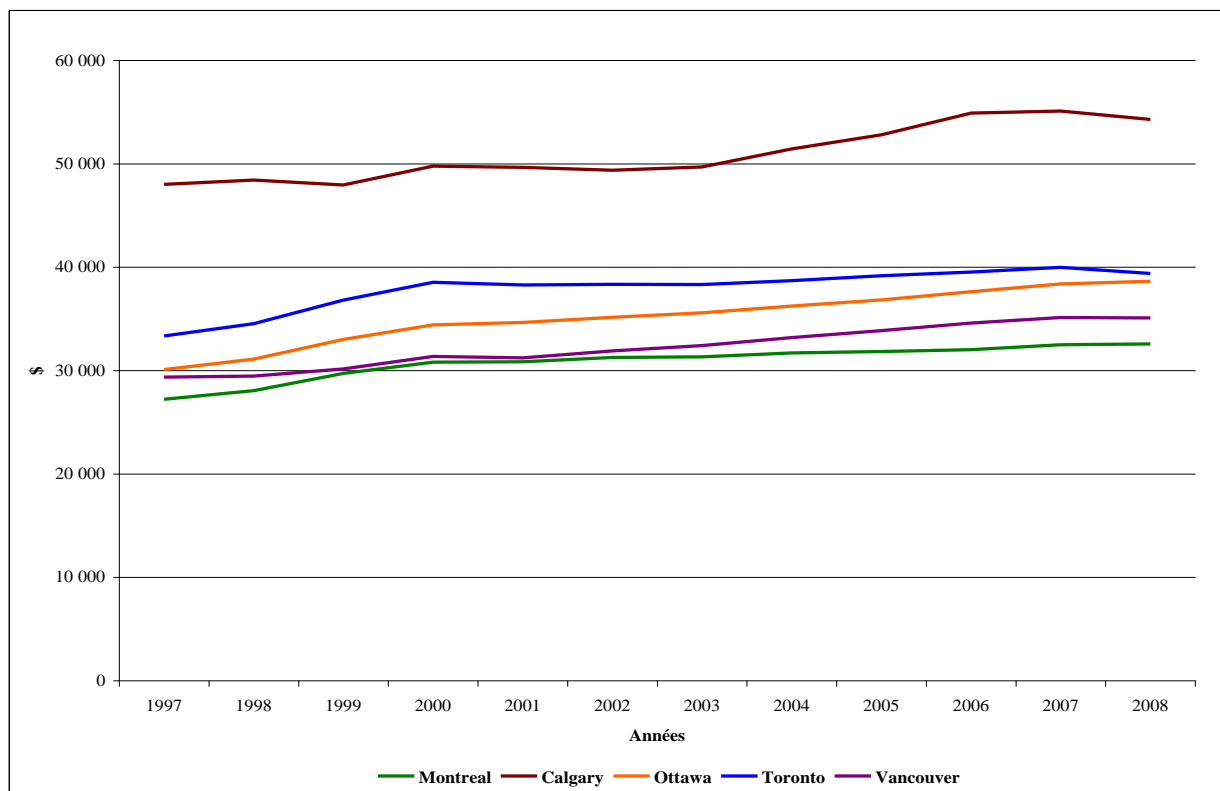
¹⁷ La parité de pouvoir d'achat (PPA) est un taux de conversion monétaire qui permet d'éliminer les différences de prix entre les pays. Ainsi, la PPA reflète le ratio entre la quantité d'unités monétaires nécessaire dans des pays différents pour se procurer le même panier représentatif de biens et services. Les PPA des pays sont exprimées en unités nationales par dollar américain.

- 45 600\$ à Chicago (+57%),
- 52 800\$ à New York (+81%),
- 58 000\$ à Boston (+99%).

Ainsi, bien que le coût de la vie soit possiblement inférieur à Montréal, la différence dans la valeur réelle (corrigée pour le coût de la vie) de la production de biens et services (PIB) entre Montréal et d'autres villes concurrentes est considérable.

61. Entre 2000 et 2006, le PIB par habitant a augmenté de 3,9% à Montréal et de 2,5% à Toronto. De 2000 à 2007, le PIB par habitant a connu une croissance de 5,7% et de 3,7% pour Montréal et Toronto, respectivement. Enfin, sur la période allant de 2000 à 2008, le PIB par habitant de Montréal a augmenté plus rapidement que celui de Toronto, soit une croissance de 5,7% comparativement à 2,2%. Cette croissance plus rapide du PIB par habitant à Montréal a permis de réduire l'écart avec celui de Toronto passant de 7 732\$ (25,1%) en 2000, à 7 498\$ (23,4%) en 2006, 7 480\$ (23,0%) en 2007 et 6 818\$ (20,9%) en 2008 (Tableau 11B).

Graphique 25 : Produit intérieur brut par habitant dans les grandes villes canadiennes, 1997-2008

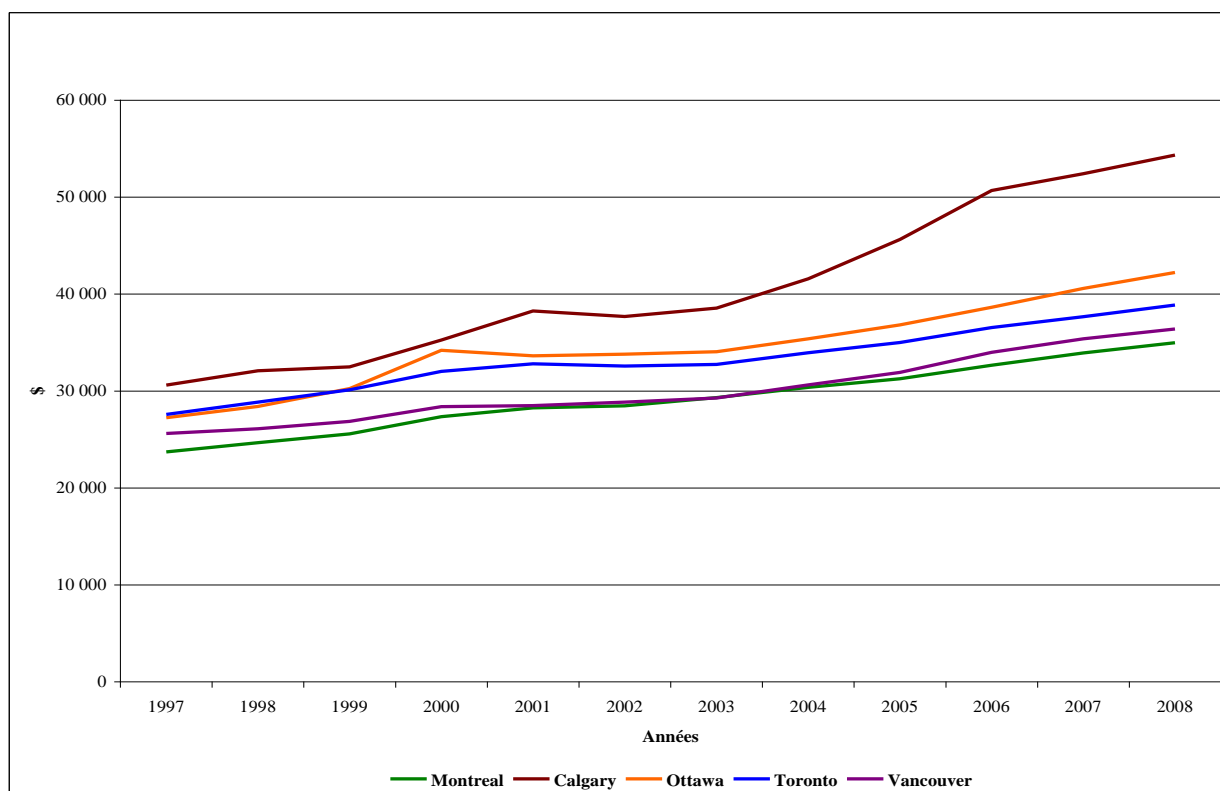


Source: Conference Board of Canada. Chambre de commerce du Montréal métropolitain. Dernière mise à jour : 30 Mars 2009.

62. Le revenu personnel¹⁸ par habitant à Montréal a augmenté de 19,4% entre 2000 et 2006 comparativement à 14,1% à Toronto (Tableau 11C). Pour la période 2000-2007, l'augmentation a été de 24,1% à Montréal et de 17,6% à Toronto. Entre 2000 et 2008, le revenu personnel par habitant a connu une croissance de 28,0% à Montréal et 21,4% à Toronto. L'écart entre Montréal et Toronto en termes de revenu personnel par habitant est ainsi passé de 17,1% en 2000, à 11,9% en 2006, 11,0% en 2007 avant de légèrement remonter en 2008 à 11,1%.

¹⁸ Le revenu personnel est le total de l'ensemble des revenus perçus par un individu incluant les régimes de pension, l'assurance-chômage, les allocations familiales ou encore les dividendes et autres intérêts.

Graphique 26 : Revenu personnel par habitant dans les grandes villes canadiennes, 1997-2008

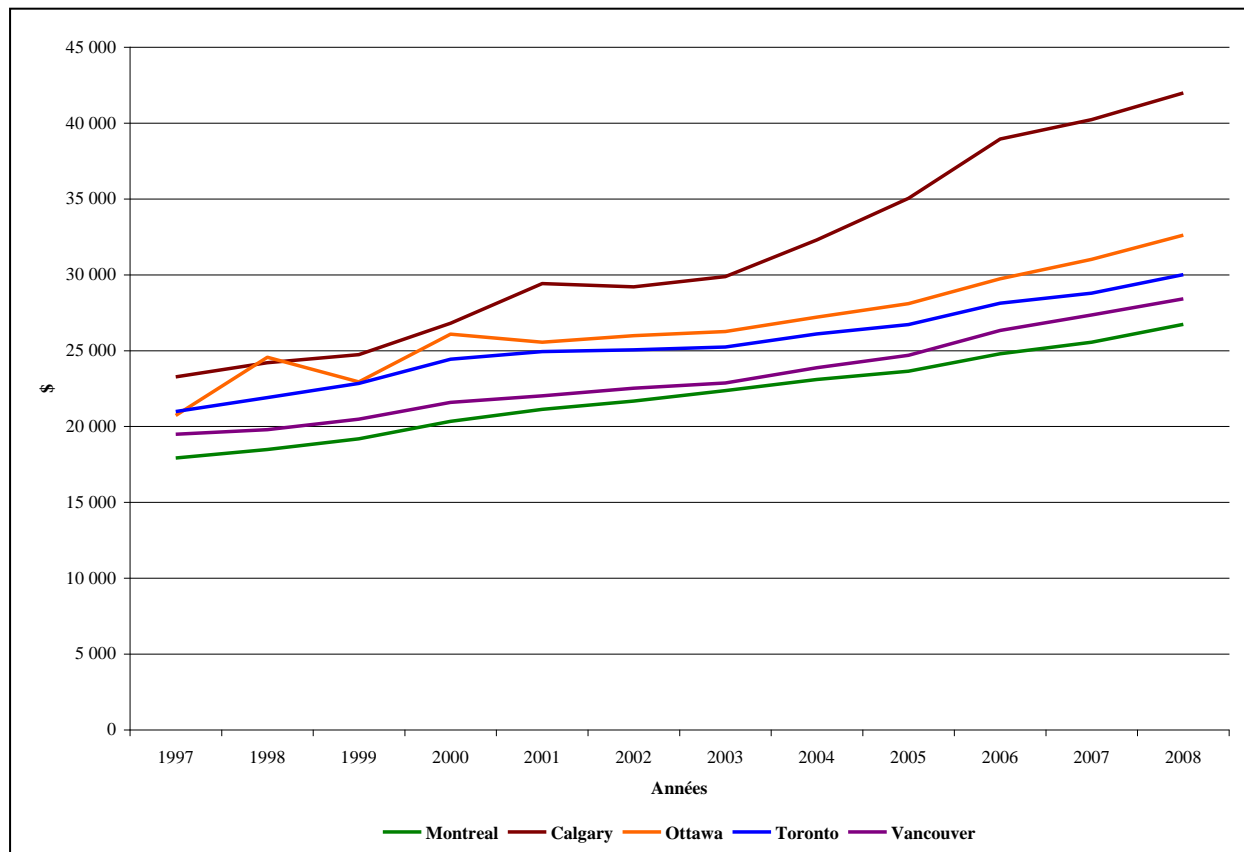


Source : Conference Board of Canada. Chambre de commerce du Montréal métropolitain. Dernière mise à jour : 30 Mars 2009.

63. Entre 2000 et 2006, le revenu personnel disponible¹⁹ par habitant a augmenté de 21,9% à Montréal tandis que celui de Toronto augmentait de 15,2% (Tableau 11D). Durant la période 2000-2007, la croissance s'est établie à 25,6% pour Montréal et 17,8% pour Toronto. De 2000 à 2008, le revenu personnel disponible a connu une croissance de 31,5% et de 22,9% à Montréal et Toronto respectivement. Aussi, l'écart du revenu personnel disponible par habitant entre Montréal et Toronto s'est progressivement réduit allant de 20,1% en 2000, à 13,5% en 2006, 12,7% en 2007 et 12,3% en 2008.

¹⁹ Le revenu personnel disponible est calculé en enlevant les impôts directs sur le revenu et autres contributions payés (assurance-emploi, fonds de pension du Québec et du Canada, etc.) du revenu personnel.

Graphique 27 : Revenu personnel disponible par habitant dans les grandes villes canadiennes, 1997-2008



Source : Conference Board of Canada. Chambre de commerce du Montréal métropolitain. Dernière mise à jour : 30 Mars 2009.

64. Le PIB par habitant de Montréal en 2008 a été de 20 % inférieur à celui de Toronto (une différence de 7 000\$ par habitant) et de 68% inférieur à celui des 23 plus grandes métropoles américaines²⁰. Le taux de croissance annuel moyen du PIB a été pour 2000-2007 de 3,5% (nominal) dans la région administrative de Montréal, de 5,4% dans les régions avoisinantes (Laval, Laurentides, Lanaudière et Montérégie) et de 4,2% pour l'ensemble du Québec²¹.

65. Les données du recensement de 2006 montrent que le revenu médian (tous les ménages privés) était de 64128 \$ à Toronto (RMR), soit 34% de plus qu'à Montréal (RMR), et que le

²⁰ Côté, M. et Séguin, C., op. cit.

²¹ Institut de la statistique du Québec, Principaux indicateurs économiques, 24 juillet 2009. Il faut faire preuve de grande prudence dans l'interprétation des données sur le PIB au niveau de régions administratives du Québec (qui sont de régions « administratives » et non des régions « économiques »), étant donné l'importance des flux de travailleurs d'une région à l'autre : une partie importante du PIB de la région administrative de Montréal est produite par des résidents des régions avoisinantes. Cette prudence est surtout de mise quand on veut comparer les données exprimées en termes de niveaux, comme par exemple le PIB par habitant ; les comparaisons de taux de croissance sont par ailleurs moins problématiques. Par ailleurs, l'utilisation de données sur le PIB par habitant pour les régions métropolitaines de recensement ne pose pas problème car les RMR sont définies de manière telle que les flux de travailleurs sont relativement faibles.

pourcentage des faibles revenus après impôts (toutes les personnes) était de 16,1% à Montréal (RMR) par rapport à 14,4% à Toronto (RMR).

66. Les données de l'ISQ montrent qu'entre 2002 et 2006 (période de données disponibles), les familles à faible revenu représentaient en moyenne 16,7% des familles dans la région administrative de Montréal, mais seulement 7,6% des familles dans les régions avoisinantes et 9,8% pour l'ensemble du Québec.
67. La croissance des investissements a été anémique dans la région administrative de Montréal depuis 10 ans. Le taux de croissance annuel moyen (TCAM) des investissements totaux y a été de 0,1%, comparativement à 11,3% dans la région de la Capitale nationale : un TCAM de -0,2% versus 10,6% pour les investissements privés (70% des investissements) et de 5,4% versus 12,7% pour les investissements publics. La part de Montréal dans les investissements totaux au Québec est passée en 10 ans de 35% à 20%.²²
68. La dette à long terme par ménage atteignait 8 652\$ en 2007 pour la Ville de Montréal, 2 651\$ à Toronto, 1 879\$ à Vancouver.²³ L'endettement total net per capita a augmenté de 36,4 % à Montréal entre 2003 et 2006 par rapport à 23,5 % pour l'ensemble des municipalités du Québec.
69. Le taux de sorties sans qualification ni diplôme (décrochage) du secondaire est de 32 % dans la région administrative de Montréal comparativement à 25 % pour l'ensemble du Québec.²⁴
70. Comparativement aux autres grandes villes nord-américaines, le taux de diplômés universitaires dans la population de 25 à 64 ans est inquiétant : 26% à Montréal, 31 % à Vancouver et 33 % à Toronto.²⁵ Le taux de diplômés universitaires à Boston, Washington et San Francisco est de l'ordre du double de celui de Montréal.²⁶

²² Institut de la statistique du Québec, « Dépenses en immobilisation et en réparation, par région administrative », 19 juin 2009.

²³ Frontier Center for Public Policy, *Local Government performance Index*, December 2008.

²⁴ Institut de la statistique du Québec, *Taux de décrochage 2002-03 à 2006-07*. Malgré les nombreuses études sur le sujet et les engagements répétés à changer cet état de fait, peu de résultats tangibles peuvent être observés. Peut-être parce qu'on s'y attaque avec les mauvais outils. Voir à ce sujet M. Boyer, « Formation professionnelle : à la recherche du temps perdu », Institut économique de Montréal, septembre 2008. http://www.iedm.org/uploaded/pdf/sept08_fr.pdf

²⁵ Selon l'Association canadienne des professeurs d'université (ACPU), le pourcentage de diplômés universitaires dans la population de 25 ans et plus était en 2008 de 19,9% au Québec versus 22,5% en Alberta, 23,3% en Colombie-Britannique, 24,7% en Ontario et de 22% pour l'ensemble du Canada.

²⁶ Côté, M. et Séguin, C., op. cit.

SECTION 3 : COMMENTAIRES GÉNÉRAUX

Malgré la présence de secteurs en plein développement (entre autres, comme on l'a vu ci-haut, en termes de dépenses de R&D), la performance économique du Québec traîne dangereusement derrière celle du ROC et des États-Unis et ce, depuis 25 ans. Les indicateurs retenus ici sont les principaux indicateurs de la santé et de la performance économique d'une société. Ils montrent que, *relativement* à ses principaux partenaires socio-économiques, le Québec perd du terrain de manière continue. L'évolution relativement favorable du PIB par habitant (maintien de la position relative dans un processus d'appauvrissement relatif continu) masque une réalité complexe qui doit nous interpeller.

Le Québec *perd* sa population, en particulier ses jeunes (15 ans et moins) et ses jeunes travailleurs (moins de 44 ans) qui ne semblent pas trouver ici les défis et opportunités qui seraient susceptibles de les emballer, les entreprises d'ici ne trouvant pas suffisamment rentable d'investir ici et préférant investir chez nos principaux partenaires économiques que sont le ROC et les États-Unis. Malgré la hausse récente des naissances, les Québécois se reproduisent trop peu, peut-être par crainte d'un avenir trop difficile, trop incertain et trop exigeant, et le Québec n'est pas, relativement à ses principaux concurrents, une terre d'immigration suffisamment accueillante aux plans social, économique et/ou administratif pour compenser le faible taux de renouvellement interne de la population.

La situation de sous-performance relative du Québec par rapport à ses principaux partenaires économiques que sont le ROC et les États-Unis ne s'améliore pas ou ne s'améliore que marginalement et a plutôt tendance à se perpétuer : la création d'emplois à temps plein est *relativement* anémique depuis plus de 25 ans et davantage encore depuis le début des années quatre-vingt-dix, le taux d'activité reste *relativement* faible, et le taux de chômage est *relativement* élevé et sérieusement sous-évalué.

La performance économique relative du Québec, si elle devait continuer sur le même gradient que celui observé depuis près de 25 ans, laisse entrevoir des problèmes de plus en plus sérieux dans tous les secteurs, dans tous les domaines et dans toutes les régions, entre autres : la dégradation relative des services de santé et des services sociaux; la baisse de la qualité relative de l'éducation à tous les niveaux, tant ceux de la formation scientifique et professionnelle que celui de la formation continue; le dépérissement relatif ou le développement plus lent des

infrastructures (routes, eau potable et eaux usées, télécommunications, aéroports, inforoute) avec des effets néfastes pour le développement régional entre autres; la dégradation de l'environnement; le dépérissement relatif des industries culturelles (musique, danse, théâtre, musées, festivals); la baisse de la qualité relative des activités récréatives de toutes sortes.

On parle bien ici de dégradation relative et non absolue. La croissance économique québécoise de près de 2,1% par an en moyenne (composée) de 1981 à 2008 a permis au Québec de réaliser des gains de niveau de vie appréciables. Mais la concurrence de sociétés régionales (villes, provinces et états) plus performantes dans la génération de richesse privée et collective, entraînera peu à peu la dégradation *relative* des services et des institutions du Québec.

Un des indicateurs favorables au Québec, celui de l'intensité des dépenses en R&D, ne semble pas avoir encore porté fruit en termes de gains au chapitre de la productivité, de l'emploi et de la commercialisation de nouveaux produits et services, y compris de nouvelles technologies de production et d'organisation. Ou bien on investit mal ou bien on ne peut tirer le meilleur de ces investissements : une réflexion en profondeur s'impose. On peut espérer que le meilleur reste peut-être à venir.

Il n'y a par ailleurs aucune raison objective au fait que Montréal ait d'énormes difficultés à assumer son rôle de métropole québécoise. Montréal a un potentiel socio-économique exceptionnel avec sa main d'œuvre hautement qualifiée, sa capacité importante de formation supérieure (quatre universités et plusieurs écoles supérieures spécialisées), sa proximité du plus important marché économique au monde, son vibrant esprit d'entreprise et de création, son environnement social ouvert et relativement sécuritaire, son environnement physique et géographique exceptionnel et, faut-il le répéter, son contexte multiculturel favorable avec un haut niveau de bilinguisme et de trilinguisme. Bref, un potentiel socio-économique « pas parfait, mais pas loin ».

Malgré tout, Montréal s'appauvrit en termes relatifs, ce qui mine à moyen terme la qualité de vie qu'on y trouve encore aujourd'hui. Un sérieux coup de barre intelligent et courageux s'impose : intelligent dans l'identification des moyens de sortir du dalot de la marginalisation et courageux dans leur mise en œuvre.

Pourquoi alors assistons-nous une situation de sous-performance chronique au niveau du Québec et de sa métropole Montréal? Comment remédier à cette sous-performance? Comment renverser

la tendance actuelle? Comment combler les écarts de sous-performance relative et pousser le Québec et Montréal du peloton de queue vers et dans le peloton de tête des économies régionales et des grandes métropoles en Amérique du Nord et ailleurs?

Il faut réaffirmer d'abord et avant tout qu'il n'y a aucune raison de croire que les Québécois diffèrent des Américains ou des autres Canadiens dans leur désir individuel et collectif de bonifier leur niveau de vie et celui de leurs enfants et dans leur capacité d'y arriver. Mais plusieurs défis devront être relevés. Il revient en bonne partie aux citoyens du Québec de décider de relever ces défis et d'entreprendre les réformes nécessaires à leur épanouissement collectif au sein de la société nord-américaine.

Nous sommes d'une certaine manière condamnés à être plus efficaces et plus innovateurs que nos principaux concurrents, en particulier dans les prochains 20 ans durant lesquels il faut renverser la tendance actuelle vers la marginalisation en faveur d'une véritable convergence du PIB par habitant, non seulement en termes de taux de croissance – la situation actuelle – mais aussi et surtout en termes de niveau : le PIB réel par habitant du ROC des cinq dernières années (2004-2008) a été de 20% supérieur à celui du Québec.²⁷

La sous-performance économique du Québec me semble résulter essentiellement de trois causes principales, plus flagrantes en termes relatifs qu'en termes absolus : un manque généralisé d'incitations à l'adaptation, à la performance et à l'innovation ; le vieillissement des mécanismes publics de coordination et d'affectation des ressources ; la manipulation opaque et pernicieuse des prix comme mécanismes privilégiés de soutien et de subventions aux groupes d'intérêt organisés.

Bref, elle résulte de la sous-performance de ses institutions, organisations et entreprises privées et publiques à assurer l'affectation, l'utilisation et le développement efficaces des ressources : les bonnes ressources aux bons endroits aux bons moments pour la production des bons produits et services ; à motiver les individus à se prendre en charge, à intensifier leurs contributions à l'économie et au mieux-être de la société, à accroître, adapter et maintenir en continu leur portefeuille de compétences et leur productivité.

²⁷ Certains s'objectent à une comparaison avec le ROC et préféreraient une comparaison avec chacune des provinces, en particulier avec l'Ontario. Mais en réalité, chaque province est économiquement différente et la comparaison avec le ROC minimise les erreurs de comparabilité : le Québec ressemble davantage au ROC qu'à toute province prise individuellement.

Ainsi, le taux d'emploi (et le taux d'activité) relativement faible dans tous les groupes d'âge, au Québec par rapport au ROC et aux États-Unis, et les pertes de croissance et de richesse qui en découlent, sont en bonne partie tributaire des facteurs suivants.

D'abord, le discours sociopolitique ambiant qui, pendant trop d'années et encore aujourd'hui, prônait la prise de retraite à 55-60 ans peut finir par donner aux citoyens l'impression que la meilleure façon de contribuer au bien-être de ses concitoyens est de cesser de travailler. De toute évidence, c'est là une énorme fausseté que trop de nos dirigeants sociaux, économiques et politiques se sont évertués et continuent parfois à répéter et à véhiculer en s'imaginant régler un problème global de sous-emploi chronique en empêchant les gens de travailler! Ce discours change maintenant devant le manque appréhendé de main d'œuvre, mais les dégâts sont encore omniprésents.

Le syndrome de la retraite hâtive est un symptôme important parmi d'autres de l'appauvrissement relatif du Québec. Le fait que le taux d'emploi des hommes de 55-64 ans ait chuté de 22 points de pourcentage entre 1976 et 1996-99 pour atteindre en 2007 un niveau de 54,8% (par rapport à 65,4% au ROC et 67,4% aux États-Unis) représente une perte considérable de main d'œuvre expérimentée et de compétences dont on ne se préoccupe pas suffisamment. Le cliché, particulièrement populaire auprès d'une certaine classe politique, qui veut que les retraites hâtives et prématurées créent des ouvertures pour les jeunes, n'a aucun fondement analytique. Les retraites hâtives et prématurées, en privant l'économie d'une main d'œuvre importante, compétente et expérimentée, nuisent à la capacité concurrentielle du Québec et ont par conséquent un effet dévastateur sur sa capacité de créer des emplois de qualité supérieure, en particulier pour les jeunes. Encore faut-il offrir aux travailleurs déplacés des moyens efficaces et incitatifs susceptibles de leur permettre de maintenir et améliorer leur capital de connaissances et de compétences et se repositionner rapidement lorsque des chocs surviennent dans leur environnement.

Ensuite, il apparaît clairement que nos entreprises privées et publiques sont incapables de créer des emplois au rythme nécessaire. Cela peut être dû entre autres facteurs aux freins à l'innovation technologique mais surtout organisationnelle et à la difficulté de pouvoir contester les réseaux établis de fournisseurs de biens et services, en particulier dans le secteur public.

Enfin, ce faible taux d'emploi résulte d'un calcul avantages-coûts rationnel qui amène trop de Québécois à conclure qu'il est préférable et plus payant de ne pas travailler.

Il faut redonner aux individus des incitations au travail et redonner aux entreprises la volonté et le pouvoir de créer des emplois, en augmentant la rentabilité personnelle, entrepreneuriale et sociale de ces emplois. Le but est ici d'éviter les pertes de croissance et de richesse qu'entraîne inéluctablement un taux d'emploi trop faible résultant d'un calcul avantages coûts amenant trop d'individus à conclure qu'il est préférable et plus payant de ne pas travailler et trop d'entreprises à sous-investir en création d'emplois de qualité et bien adaptés à l'énorme potentiel socio-économique du Québec.

Un des grands débats sociaux, économiques et politiques contemporains porte sur la capacité relative des sociétés nationales à relever les défis économiques et sociaux que posent la globalisation des marchés, le développement accéléré des technologies d'information et de communication et l'internationalisation des cultures. C'est dans ce contexte qu'il faut remettre résolument en question les acquis, les politiques et plus précisément les *pratiques* issues du développement des grands programmes de l'État-providence ou de la social-démocratie du dernier demi-siècle.

Les régions où la social-démocratie *traditionnelle* est particulièrement bien ancrée connaissent des problèmes non négligeables de performance et de croissance qui amènent certains à remettre en question le modèle même de l'État-providence. Dans bien des cas, l'investissement privé a stagné, les infrastructures publiques ont été sérieusement négligées, le chômage s'est maintenu à des niveaux anormalement élevés, les gains de productivité ont été faibles, et la création d'emplois a été plus souvent qu'autrement pour le moins anémique et parfois lamentable.

Le constat de faible performance économique relative du Québec depuis plus de vingt-cinq ans est le même que plusieurs observateurs font de l'état actuel de l'ensemble des social-démocraties *traditionnelles* qui tardent dangereusement à se transformer et à s'adapter aux nouvelles données de l'environnement économique et social façonné, tel que mentionné plus haut, par la globalisation des marchés, le développement des technologies d'information et de communication, et l'internationalisation des cultures.

Deux exemples particulièrement intéressants viennent à l'esprit. Les réformes envisagées en Angleterre sous le leadership de Tony Blair visent entre autres à mettre en place des mécanismes

d'incitations à la performance dans les services publics sur la base des processus concurrentiels réels ou virtuels dans la production et la distribution des services publics : processus d'étalonnage *Best Value* succédant en 2000 aux mécanismes de *Compulsory Competitive Tendering* instaurés par Margaret Thatcher. En Australie, la *National Competition Policy* est devenue, avec l'accord plus ou moins volontaire de tous les paliers de gouvernement, l'élément central de la réforme des bureaucraties gouvernementales et des monopoles publics. Une concurrence saine et bien conçue dans le secteur public même est susceptible d'en accroître significativement la performance. Plusieurs autres exemples pourraient être mentionnés en Suède, au Danemark, en France. Face à ces social-démocraties, le Québec manque sérieusement d'audace.

Il faut au Québec comme ailleurs repenser la social-démocratie ou l'État-providence. J'ai proposé dans *Manifeste pour une social-démocratie concurrentielle*²⁸ une nouvelle approche à la social-démocratie basée sur une utilisation maximale des mécanismes concurrentiels pour réaliser les principes ou idéaux sociaux-démocrates qui jusqu'à présent ont trop souvent été associés à une bureaucratie publique léviathanesque (administrations publiques, monopoles d'état, réglementations directes et contrôles omniprésents des droits individuels et des entreprises, etc.).

Il apparaît important dès le départ de bien définir ce que j'entendrai ici par la social-démocratie dite concurrentielle. Souvent, la social-démocratie se limite à un certain nombre de grands principes (justice, liberté, égalité, fraternité, solidarité, redistribution, cohésion, etc.) et parfois, ces principes sont ancrés au départ et sans analyses plus poussées dans des structures de pouvoir particulières. Je prendrai ici une route différente en définissant la social-démocratie dite concurrentielle comme d'abord et avant tout une vision de l'Humain comme être social, vision selon laquelle la poursuite de l'amélioration du bien-être des individus, l'objectif premier et central, passe par la reconnaissance explicite de trois principes fondamentaux : la capacité des individus de faire des choix rationnels, le partenariat social qui définit et façonne l'individu, et le besoin crucial de mécanismes explicites et efficaces de coordination et d'incitation permettant un usage optimal des ressources disponibles.

²⁸ Le *Manifeste* (173 pages) peut être téléchargé et distribué gratuitement : <http://www.cirano.qc.ca/manifeste>

Cette définition me permettra de caractériser la **social-démocratie** dite **traditionnelle** et la **social-démocratie** dite **concurrentielle**. Les deux procèdent d'un même point de départ mais la première a non seulement perdu en cours de route sa véritable finalité mais elle a de plus en plus sombré dans la pensée magique : la simple affirmation d'un objectif est vue comme suffisante pour atteindre l'objectif sans que l'on doive se soucier de mettre en place des mécanismes appropriés et réalistes d'évaluation, de coordination et de motivation, ne serait-ce que pour éviter les effets pervers toujours possibles des politiques mises en place.

Précisons davantage ce concept de social-démocratie concurrentielle afin de bien montrer la différence entre ce concept et les concepts de social-démocratie utilisés par d'autres auteurs et commentateurs.

La finalité ultime de la social-démocratie concurrentielle est l'amélioration optimisée du bien-être des individus et toute action sociale et politique doit se justifier par son impact sur le bien-être des individus. La social-démocratie concurrentielle exige donc la définition d'outils de mesure explicites, crédibles et transparents de ce bien-être afin de permettre aux citoyens d'abord de jeter un regard critique sur les politiques et performances passées (jusqu'où ont-elles permis une amélioration optimisée du bien-être?) et ensuite d'imposer aux autorités publiques et politiques une discipline rigoureuse dans la conception des nouvelles politiques et des nouveaux programmes auxquels devront être rattachés des objectifs précis et des procédures rigoureuses, transparentes et indépendantes d'évaluation.

La contribution des politiques et programmes à l'amélioration du bien-être des citoyens doit être non seulement continuellement mesurée et validée mais également optimisée dans le temps et dans l'espace. Cela signifie que les politiques et programmes sociaux-démocrates doivent satisfaire des critères clairs et bien justifiés d'évaluation permettant de mesurer, de comparer et d'actualiser l'évolution temporelle des impacts, à la manière d'une procédure d'évaluation des investissements publics et privés. De façon similaire, les impacts régionaux devront être mesurés et comparés à leurs coûts. Ces procédures doivent permettre d'éclairer les choix et forcer les autorités politiques à élaguer les programmes sous-performants.

L'individu est défini et façonné par son environnement social et à ce titre, la social-démocratie concurrentielle attache au contexte social dans lequel s'expriment les choix individuels une importance primordiale. Non seulement doit-elle définir et faire en sorte que soient produits en

qualité et quantité suffisantes les biens et services dits publics ou sociaux, au sens rigoureux de l'analyse économique (ne pas confondre avec les biens et services produits et distribués par les administrations publiques), mais elle doit également faire en sorte que ces biens et services soient produits et distribués efficacement. Je dis bien «faire en sorte» car, nous le verrons plus loin, la social-démocratie concurrentielle, en remettant le citoyen au cœur du projet socio-économique de développement humain, est incompatible avec une bureaucratie omniprésente et un secteur public imposant, deux caractéristiques propres à la social-démocratie traditionnelle.

Enfin, la social-démocratie doit reposer sur des mécanismes d'évaluation, de coordination et d'incitation qui s'appuient sur l'analyse socio-économique des modes d'organisation efficaces. C'est à ce chapitre que la social-démocratie traditionnelle et la social-démocratie concurrentielle diffèrent le plus. Alors que la première procède la plupart du temps du postulat d'un État et d'un appareil bureaucratique public bienveillants et omniscients, la seconde au contraire reconnaît et prend explicitement en considération les limites de l'action de l'État, foncièrement non-informé, intéressé et manipulé par les groupes de pression capables d'exploiter de manière stratégique leurs informations privées pour promouvoir leurs propres intérêts dans un marché politique plus ou moins opaque.

C'est à partir de cette conception plus réaliste de l'État que se justifieront dans la social-démocratie concurrentielle les limites sévères imposées aux pouvoirs politiques, en particulier dans la production et la distribution de biens et services publics et sociaux, au profit d'un recours systématique aux processus plus transparents que constituent les processus concurrentiels, les processus de marché ou autres. Ce recours systématique aux mécanismes concurrentiels de coordination et de motivation est susceptible de rendre la social-démocratie concurrentielle capable d'expérimenter continuellement et de manière créative de nouvelles façons de produire et de distribuer les biens et services publics et sociaux et d'éviter le double piège d'un mauvais équilibre, dans lequel la sous-performance des uns s'explique et se justifie par la sous-performance des autres, et d'une croissance anémique car insuffisamment destructrice des vieilles technologies et des organisations dépassées.

La **social-démocratie traditionnelle** s'appuie sur une pensée et un discours politiques et un modèle social usés, vieillissants et dépassés. C'est une social-démocratie dénaturée et orientée vers les moyens, la préservation des droits acquis, la protection des rentes et intérêts corporatistes, et la sauvegarde des vaches sacrées, bref une social-démocratie peu motivante, peu innovante,

tolérante de la médiocrité, figée et enfermée dans son passé, et endormie dans une langue de bois où la forme et le contenant dominant le réel et le contenu.

La **social-démocratie concurrentielle** est une social-démocratie moderne, innovante, responsable, basée sur un nouveau modèle social issu de l'analyse socio-économique des organisations et des institutions efficaces. C'est une social-démocratie résolument orientée vers les fins et objectifs (à atteindre par les moyens les plus efficaces et économiques possibles), largement ouverte aux changements technologiques et organisationnels, et favorable à l'émergence d'un pouvoir de compétence dans tous les milieux et dans toutes les sphères d'activité. C'est une social-démocratie qui réaffirme continuellement et de manière crédible sa volonté de reconnaître les contributions réelles et tangibles au mieux-être de la société, bref une social-démocratie flexible, motivante, entreprenante, hostile à la médiocrité, et allergique à la mainmise des groupes d'intérêt et groupes de pression de toute nature sur le pouvoir public, ses prérogatives et ses programmes.

SECTION 4 : DÉFIS ET ENJEUX

La poursuite d'une politique de développement économique agressive est une condition *sine qua non* de la sortie du Québec de son enlisement dans le dalot de la marginalisation. Cette politique passe par la reconnaissance des défis et des enjeux qui apparaissent comme autant d'objectifs spécifiques et par une remise en question courageuse de ses institutions. Les défis, enjeux et objectifs suivants sont certes ambitieux, mais ils ont l'avantage d'être non seulement mesurables et réalisables mais aussi capables de représenter pour la majorité des québécois un consensus exigeant, mais emballant.

Mais ces défis, enjeux et objectifs ne sont pas des politiques de développement ou de croissance économiques qui, elles, réfèrent aux moyens à mettre en œuvre pour espérer atteindre ou réaliser les objectifs. De plus, il ne s'agit pas d'identifier des politiques qui serviraient à rencontrer un des objectifs au détriment des autres. Je traiterai de ces politiques (les 12 travaux) dans la prochaine section.

❖ Atteindre d'ici 15 ans le niveau moyen du PIB par habitant au Canada

La différence entre le PIB par habitant au Québec et dans le reste du Canada a augmenté de près de 70% depuis 1981 (une fois retranché l'effet de l'inflation), une évolution pour le moins déplorable qu'il nous faut endiguer rapidement. En supposant que le PIB par habitant du ROC croîtra au cours des 15 prochaines années au taux observé en 2007 (1,5%), il faudra que le PIB par habitant augmente au Québec à un taux de 2,9% par an pendant quinze ans. Un énorme défi !

❖ Sortir d'ici 7 ans du groupe des provinces récipiendaires de la péréquation

Comme le Québec doit recevoir quelque 8,4 milliards de \$ en 2009, on parle d'une réduction visée de 1,2 milliards de \$ par an pendant 7 ans. Pour y arriver, il faut imaginer des programmes, politiques et mécanismes plus efficaces pour harnacher le potentiel économique du Québec et quitter le groupe des provinces pauvres

❖ Atteindre d'ici 5 ans le taux d'emploi moyen au Canada

Pour que le taux d'emploi au Québec soit égal au taux du ROC (63,3% pour 2000-2008), il faudrait 234 070 emplois supplémentaires ou 6,0% plus d'emplois que les 3 882 000 emplois de 2008. Le Québec devra donc au minimum créer 235 000 emplois supplémentaires (47 000 emplois par an pendant cinq ans), en plus de ceux qui seraient créés selon la tendance actuelle

(61 500 emplois nets créés par année dans la période 2000-2008). On devra donc créer quelque 110 000 emplois par an au cours des cinq prochaines années. Nous l'avons vu, le taux de chômage du Québec (7,2% en 2008) se compare désavantageusement au taux du ROC (5,8%) et les écarts « véritables » entre les taux de chômage sont en réalité plus importants quand on tient compte des taux de participation au marché du travail. En d'autres termes, si le taux de chômage est de 5,8% dans le ROC, alors il serait, sur une base comparable en termes de taux de participation au marché du travail, de 10,9% au Québec.

❖ **Atteindre d'ici 5 ans le taux moyen de prestataires d'assurance-emploi au Canada**

Rappelons que ce taux est mesuré par le nombre de prestataires par 1 000 habitants de 20 à 64 ans. En 2007, le taux était de 28,5 au Québec et de 19,5 au Canada (16,7 au ROC). Il faut donc que ce taux rejoigne le taux du ROC et baisse donc de 41%, ce qui signifierait en 2008 quelque 53 500 prestataires de moins que les 130 600 observés. Ces prestataires devront trouver des emplois à la hauteur de leurs compétences qui, elles, devront être modifiées, donc acquises, pour être mieux arrimées aux besoins des citoyens.

❖ **Comblé d'ici 3 ans notre déficit d'investissements privés.**

Les données sur les dépenses privées d'investissement nous permettent d'affirmer que le Québec a été ces dernières années en déficit d'investissements privés. S'il est illusoire de vouloir récupérer les déficits passés (plus de 70 milliards de \$ au cours des dix dernières années et 8 milliards de \$ en 2008), on peut chercher au moins à combler d'ici trois ans le déficit courant qui est actuellement de l'ordre de 8 milliards de \$ par an. Il faut pour rencontrer ce défi imaginer des politiques qui amèneront les entreprises d'ici et d'ailleurs à augmenter leurs investissements au Québec de quelque 16% par rapport au niveau annuel actuel et prévisible.

❖ **Atteindre d'ici 25 ans le niveau de dette par habitant de l'Ontario.**

Pour comparer les niveaux de dette des provinces dont les périmètres comptables varient grandement, il faut s'en remettre au Système de Gestion Financière (SGF) développé par Statistique Canada. Le SGF permet de calculer la dette provinciale (partielle, car incomplète), nette des actifs financiers des gouvernements provinciaux. Ainsi, selon le SGF, la dette provinciale atteint 208,2 milliards au Québec et 176,4 milliards en Ontario en 2007 (dernière année de données disponibles), soit une dette par habitant de 27 093\$ au Québec et 13 791\$ en Ontario. Les niveaux de dette nette (nette des actifs financiers) du Québec et de l'Ontario

atteignent 104,9 milliards et 112,9 milliards respectivement, soit une dette nette par habitant de 13 647\$ au Québec et de 8 823\$ en Ontario, toujours en 2007. En supposant que la dette par habitant de l'Ontario ne change pas d'ici 25 ans (une hypothèse extrême?) en \$ de 2007, il faudrait que la dette brute par habitant du Québec diminue de 49,1% et la dette nette de 35,3% (en \$ de 2007) ou encore de 2,7% et 1,7% par an pendant 25 ans. Pourrait-on faire mieux? Difficilement, car cela représente déjà une diminution (remboursement) de la dette de l'ordre de 5,6 milliards \$ dès 2008! Ainsi, il faudra sérieusement se mettre à créer davantage de richesse pour y arriver.

❖ **Caractériser et combler le déficit de commercialisation de la R&D.**

Étant donné les efforts importants consacrés à la R&D au Québec par les gouvernements et les entreprises, la commercialisation de cette R&D (développements de nouveaux produits et services ; création d'emplois) fait défaut à bien des égards. Il est difficile de chiffrer ce déficit de commercialisation en termes monétaires ou d'emplois, mais ce déficit existe.

Il semble assez raisonnable de penser que si la commercialisation est inférieure au niveau qu'elle devrait atteindre, la raison peut être due en partie à un manque de financement sous forme de capital de risque et en partie à un manque d'opportunités de marché pour les entreprises concernées.

Pourquoi ce manque d'opportunités? Peut-être parce qu'une trop grande part de notre économie est sous le contrôle du secteur public qui non seulement est peu enclin typiquement à développer la commercialisation des fruits de la R&D, mais crée également un effet d'éviction (*crowding out*) des entreprises ou partenaires privés qui eux pourraient mettre davantage l'accent sur cette commercialisation. Le déficit de commercialisation des fruits de la R&D et la faiblesse de la valorisation des compétences me semblent être deux impacts négatifs d'une trop faible présence du secteur privé dans la production et la distribution des biens et services publics et sociaux au Québec. Avec comme conséquence, un déficit de création d'emplois de qualité supérieure.

❖ **Comblent le déficit de population de jeunes (0-15) et de jeunes travailleurs (15-44)**

Nous avons vu que le Québec a de sérieux problèmes de population. Le nombre de jeunes est en chute prononcée depuis plus de trois décennies. Ainsi, répétons-le, le Québec *perd*, en termes relatifs, ses populations de jeunes (15 ans et moins) et de jeunes travailleurs (15-44 ans). Comment faire pour renverser cet état de fait ?

Réaffirmons au départ que ce déficit de population est endogène et résulte en bonne partie des politiques publiques mises en place depuis 30 ou 40 ans qui, après avoir généré des bénéfices importants, en sont venues à contribuer à la perte *relative* de compétitivité du Québec, résultant des décisions des entreprises de sous-investir au Québec. D'où la nécessité de repenser cet ensemble de politiques.

Renverser la tendance actuelle pose le défi de créer des emplois que les jeunes, d'ici et d'ailleurs, pourront espérer occuper et que les jeunes travailleurs, d'ici et d'ailleurs, voudront et pourront occuper. La création d'emplois attirent et fidélisent les jeunes et les jeunes travailleurs.

Conclusion sur les enjeux et défis

Ces défis et enjeux sont exigeants, mais réalisables et surtout emballants. Pour les rencontrer, il faudra compter sur l'esprit de créativité, d'innovation et d'entrepreneuriat, qu'on se plait à nous reconnaître, tant des individus que des groupes sociaux et des entreprises corporatives et autres. Il faudra faire confiance à la capacité d'adaptation des Québécois et convaincre nos politiciens de cesser de jouer aux apprentis-sorciers en voulant régler d'en haut tous les problèmes. C'est là une forme pernicieuse d'infantilisation de la population susceptible de tuer dans l'œuf l'esprit de créativité, d'innovation et d'entrepreneuriat. Cet esprit s'exprime et se dévoile dans l'adversité, la responsabilisation et la liberté.

Encore une fois, il faut au premier chef avoir l'intellection et le courage de nos ambitions, l'**intellection** des objectifs et des moyens pour identifier les programmes, politiques, modalités et mécanismes, donc les moyens, nécessaires à la réalisation de nos ambitions et à l'atteinte des objectifs et idéaux sociaux-démocrates et le **courage** de les mettre résolument en œuvre sans craindre de mettre au rancart les institutions et les politiques qui ont pu être efficaces et utiles dans le passé, mais qui sont mal adaptées au monde actuel et freine aujourd'hui notre développement. Il nous faut un Hercule (collectif) québécois à qui on pourra confier les 12 travaux identifiés dans la prochaine section.

SECTION 5 : LES DOUZE TRAVAUX D'HERCULE

Dans la mythologie grecque, Héraclès (Hercule)²⁹ est la personnification du courage et de la force physique. Il est le protecteur du peuple et le gardien des cités. Ses succès sont dus à sa vigueur physique, sa soif de justice et son goût pour les aventures sans oublier sa grande capacité copulative³⁰. Les douze travaux ont été considérés comme symbole du mépris envers la médiocrité, de l'éternité de la vertu, de la force de l'éloquence, de la libération individuelle et de la quête de l'immortalité à travers l'expiation de ses péchés. C'est dans la douleur et grâce à son "effort héroïque" qu'Héraclès parvient à vaincre, à exterminer ou à dominer tous les monstres (symboles de fléaux, de vices ou de forces du mal – physiques ou économiques!) qui croisent son chemin ou terrorisent ses lieux, régions et pays.

Bien que les Grecs lui aient voué de nombreux cultes, Héraclès dévoile pourtant bon nombre de ses faiblesses tout au long de sa vie qui, à l'exception des douze travaux où il apparaît véritablement invincible, se résume à une errance perpétuelle dénuée de valeur pédagogique, le héros n'apprenant que très peu de ses très nombreuses erreurs. Son tempérament lui a par ailleurs valu d'être perçu par certains comme une brute épaisse dénuée d'intelligence, à la fois irascible, ivrogne et glouton. Malgré ses défauts, Héraclès prêche le courage, l'effort, la générosité, le repentir et d'une certaine façon l'humilité.

L'analogie entre d'une part l'histoire d'Héraclès/Hercule et de ses 12 travaux et d'autre part les défis et enjeux auxquels le Québec fait face ainsi que les programmes et politiques à mettre en œuvre pour surmonter les multiples monstres et embûches sur la route du développement optimisé du Québec du XXI^e siècle est assez évidente.³¹

Les 12 travaux ci-dessous sont des politiques susceptibles d'accroître la capacité de la société québécoise à générer de la richesse en faisant un meilleur usage de son potentiel considérable, tant actuel que futur. À ce titre, la réalisation de ces travaux, donc la mise en place de ces

²⁹ Mes références et commentaires sur Héraclès/Hercule sont fortement inspirés par l'intéressant site suivant <http://hercule.travaux.free.fr/>

³⁰ La première véritable épreuve d'Héraclès, bien avant les 12 travaux, a lieu à ses 18 ans lorsqu'il chasse et tue un terrible lion qui ravageait les troupeaux du roi de Thespias. Ce dernier hébergea 50 jours le jeune colosse, le temps que dura la traque du fauve. Il avait par ailleurs 50 filles et se résolut à toutes les unir à ce demi-dieu à l'allure royale. Ainsi, chaque soir, il mettait l'une de ses filles dans le lit d'Héraclès. De ces cinquante nuits d'amour naquirent les cinquante Thespiades, réputés colonisateurs de la Sicile.

³¹ Par contre, toute analogie ou ressemblance entre Héraclès/Hercule et l'Auteur du présent document ne pourrait ne pas être, probablement mais pas nécessairement, que fortuite !

politiques, viendra changer radicalement le visage économique du Québec et lui permettra de quitter le peloton de queue des économies régionales en Amérique du Nord et de se rapprocher d'ici 15 à 25 ans du peloton de tête. La tâche est considérable, mais il faut s'y attaquer consciemment, résolument et courageusement.

I. Redéfinir le rôle du secteur public ou gouvernemental.

Le tout premier travail à confier à Hercule est de redéfinir le rôle du secteur public ou gouvernemental et de favoriser le développement et le maintien de compétences-clés bien définies dans le secteur public et dans le secteur concurrentiel.

Ainsi, il faut revoir avec un regard critique le rôle des gouvernements et des administrations publiques à tous les niveaux. Ce rôle est triple : identifier les besoins des citoyens en biens et services publics et sociaux tant en qualité qu'en quantité, faire les arbitrages nécessaires, et gérer les contrats et partenariats avec les entreprises et organisations du secteur concurrentiel pour la production et la distribution de ces biens et services publics et sociaux au meilleur coût possible et ce, dans le meilleur intérêt des citoyens.

C'est en assumant efficacement ces compétences-clés que les administrations publiques, motivées par le processus (contrainte) électoral, contribueront au maximum au mieux-être des citoyens. Ces administrations ne doivent pas se substituer au secteur concurrentiel (entreprises privées, entreprises coopératives, organisations communautaires, organisations de la société civile, organismes sans but lucratif, etc.) dont les compétences-clés sont, devraient et doivent être au premier chef de produire efficacement les biens et services privés, publics et sociaux, en utilisant les meilleures ressources humaines et matérielles possibles, motivé comme il se doit par la recherche d'une efficacité concurrentielle maximale, à but lucratif ou sans but lucratif.

La réalisation de ce programme exigera dans plusieurs cas une réduction de l'envergure actuelle de plusieurs institutions publiques en particulier dans la production et la distribution des biens et services publics et sociaux et dans certains cas un véritable démantèlement de l'appareil fonctionnarisé (véritable analogue du Lion de Némée³²). Cela doit se faire. Et peut se faire dans

³² Le lion de Némée terrorisait la région d'Argolide en dévorant ses habitants à des dizaines de kilomètres à la ronde. En habile chasseur, Hercule tira une volée de flèches vers le monstre et lui asséna plusieurs coups d'épée et de massue, mais en vain. Il en vint finalement à bout dans un corps à corps titanesque en saisissant l'animal à la gorge et l'étouffant de ses mains nues.

le respect des personnes en favorisant de manière incitative l'adaptation et le redéploiement des ressources humaines et matérielles concernées.

Plusieurs pourraient craindre ici que cette réduction de la taille de l'État aille à l'encontre du rôle historique de l'État comme levier de l'émancipation économique des Québécois. Bien au contraire, le démantèlement partiel, mais important de plusieurs aspects de l'appareil fonctionnarisé permettra à l'État de retrouver son rôle véritable qui est de promouvoir le mieux-être des citoyens. L'État y arrivera en identifiant les besoins des citoyens en biens et services publics et sociaux, tant en qualité qu'en quantité, en faisant les arbitrages nécessaires entre ces besoins, et en gérant les contrats, ententes et partenariats avec le secteur concurrentiel pour la production et la distribution de ces biens et services publics et sociaux au meilleur coût possible. Le rôle de l'État reste primordial mais plutôt que d'en faire un producteur et un distributeur de biens et services, la réforme proposée en fait un concepteur de biens et services, un arbitre entre divers besoins, et un gestionnaire de contrats pour la fourniture efficace des biens et services publics et sociaux aux citoyens. Ainsi, ses nouveaux rôles correspondent mieux à la répartition des compétences-clés des différents partenaires et ce, pour le mieux-être de tous.

L'entrepreneuriat public et privé ou concurrentiel est une ressource trop importante pour l'avenir de la social-démocratie pour que l'on se mette à le gaspiller en confondant les rôles. On peut à titre d'exemples mentionner les entreprises publiques dans les domaines de la santé et de la finance, entre autres.

S'il est du ressort des autorités politiques de définir des paniers de biens et de services de santé et de les proposer à la population par l'intermédiaire de la concurrence démocratique (électorale), il ne s'ensuit pas qu'il soit du ressort de ces autorités politiques de produire et distribuer ces biens et services directement par l'intermédiaire d'organisations fonctionnarisées du secteur public. Il sera souvent et de manière générale beaucoup plus efficace de faire produire ces paniers de biens et services par le secteur concurrentiel grâce à des mécanismes eux-mêmes concurrentiels, ouverts, transparents et plus incitatifs à la performance et à l'expérimentation créatrice.

De même, s'il est du ressort des autorités politiques de définir des paniers de biens et de services financiers (capital de risque et fonds de retraite transférables, par exemple) et de les offrir à la population par l'intermédiaire de la concurrence démocratique, il sera souvent beaucoup plus efficace d'implanter et de réaliser ces programmes par l'intermédiaire du secteur concurrentiel,

grâce encore une fois à des mécanismes eux-mêmes concurrentiels, ouverts, transparents et plus incitatifs à la performance, que par l'intermédiaire d'institutions financières publiques ou parapubliques agissant en quasi-monopoles et donnant lieu à des possibilités de manipulation opaque et parfois occulte des fonds publics.

La mise en œuvre de ce premier travail se traduira par une réduction significative de la taille de la bureaucratie gouvernementale au profit d'un ajout important de ressources « sur le terrain ».

II. S'abstenir de manipuler indûment les signaux de rareté et valeur relatives que sont les prix concurrentiels.

Le deuxième travail à demander à Hercule est de mettre fin au contrôle et à la manipulation des prix, première cause omniprésente d'inefficacité économique (véritable analogue de l'Hydre de Lerne³³). Il faut donc

- ❖ s'abstenir de manipuler indûment, au nom trop souvent d'un paternalisme primaire non avoué, les signaux de rareté et valeur relatives que sont les prix concurrentiels des biens et services tant publics (éducation, santé et autres) que privés (électricité, produits agricoles, eau, et autres), afin d'éviter les gaspillages de ressources – trop de ressources dans certains secteurs et pas suffisamment dans d'autres – et de favoriser l'émergence de solutions innovantes aux problèmes et défis qui se posent continuellement dans tous les secteurs;
- ❖ favoriser la formation, la libéralisation, la dissémination et la compréhension des informations, développements et rouages économiques.

Parmi les secteurs dans lesquels il faudrait appliquer la vérité des prix, on pense immédiatement, entre autres, aux secteurs de l'électricité et de l'agriculture, des transports ainsi qu'aux pratiques de tarification des secteurs de l'éducation et de la santé. Dans ces domaines comme dans bien d'autres, le manque flagrant d'imagination et d'innovation a trop longtemps fait office de politique économique et ce, aux dépens des citoyens.

³³ Le second travail d'hercule fut de tuer l'hydre qui terrorisait la contrée fertile et sacrée de Lerne et sa population en répandant par ses dizaines de têtes un venin si toxique que son haleine et son odeur suffisaient à empoisonner les mortels.

Il faut de manière plus générale abandonner dès maintenant les politiques et programmes de manipulation opaque des prix pour les remplacer le cas échéant par des subventions monétaires directes, plus transparentes et moins nocives pour le bien-être des citoyens.

Rappelons ici qu'il ne s'agit pas d'augmenter les entrées fiscales du gouvernement, bien au contraire. Il s'agit plutôt de rendre notre économie plus efficace en favorisant une meilleure motivation et une meilleure coordination des décisions qui, elles, passent par une meilleure information sur la rareté relative des ressources, des biens et des services, une information que transmettent les prix concurrentiels.

Le secteur de l'électricité est un bel exemple de manipulation de prix où une tarification inadéquate s'avère destructrice de bien-être au profit de groupes bien organisés, avec l'appui de groupes mal informés de défense des citoyens. D'un point de vue social, le maintien du prix de l'électricité à un prix inférieur à son coût d'opportunité ou coût de renonciation – son véritable coût économique – appauvrit le Québec. Le pacte social sous-jacent sur l'électricité patrimoniale devrait aussi être revu, voire abandonné.

Le potentiel énergétique du Québec est phénoménal, non seulement en termes de ressources naturelles mais également en termes de compétences et surtout de marchés potentiels, le Québec étant limitrophe du plus important marché au monde à savoir le Nord Est de l'Amérique. Mais sa population subit littéralement la mainmise intéressée d'une coalition d'élus, de gens d'affaire et de syndicalistes sur ses ressources énergétiques (véritable incarnation de l'Hydre de Lerne).

Il s'ensuit un développement des ressources mal orienté car reposant sur une manipulation des prix qui en bout de ligne dilapide les bénéfices potentiels que pourrait générer une exploitation socialement optimale des ressources énergétiques. La présente politique de bas prix se solde par un transfert régressif des plus pauvres vers les plus riches, par un surdéveloppement des secteurs économiques à forte consommation d'énergie et un sous développement (destruction d'emplois) des autres secteurs, et par l'envoi de signaux défavorables au développement durable.

Si par ailleurs la bonne tarification de l'électricité affecte trop négativement les ménages à faibles revenus, alors le gouvernement doit utiliser les mécanismes appropriés dont il dispose déjà pour les protéger de manière incitative de cet impact.

Quatre changements importants s'imposent: d'abord, délaisser l'omniprésente langue de bois et exiger des analyses transparentes et indépendantes des véritables coûts et bénéfices de la

politique énergétique du Québec; ensuite, laisser le prix de l'électricité augmenter et refléter son vrai coût d'opportunité ou de renonciation; puis, réaffirmer la propriété collective de l'hydroélectricité et distribuer les « profits » directement à la population (par exemple, sous la forme d'un dividende social de propriété collective) de manière à contrecarrer l'intérêt propre des politiciens de puiser continuellement dans la caisse commune des citoyens pour couvrir leur manque d'intellection et de courage à véritablement assainir les finances publiques³⁴; enfin, permettre un développement énergétique (électricité, gaz naturel, pétrole) créateur de richesse collective dans le respect des règles normales de sécurité, de protection environnementale et de rentabilité.

Le secteur agricole est un autre bel exemple d'exploitation de la puissance publique et de ses prérogatives au profit de groupes de pression anormalement puissants (autre véritable incarnation de l'Hydre de Lerne). La mainmise des producteurs agricoles et des politiciens sur la « gestion de l'offre », en particulier dans le domaine des produits laitiers, des œufs et de la volaille au Québec, est une véritable arnaque du droit des clients/citoyens à des produits de qualité aux meilleurs coûts.

Le puissant lobby des exploitants agricoles (dans les secteurs du lait, de la volaille et des œufs en particulier) a réussi à capturer une part importante de la classe politique pour soutirer des avantages monétaires très importants en bloquant, grâce à une protection douanière exorbitante, l'entrée au pays de produits en provenance de pays en développement et autres et ce, au détriment du mieux-être de l'ensemble de la population québécoise et canadienne et au détriment des possibilités de développement de ces pays plus pauvres.³⁵

Si les agriculteurs et éleveurs doivent être subventionnés, mieux vaut le faire par des transferts directs, préférablement offerts par l'intermédiaire de mécanismes concurrentiels incitatifs, sans

³⁴ L'actuel débat sur la hausse des tarifs d'électricité pour assainir les finances publiques en renflouant les coffres et comblant le déficit du Gouvernement du Québec est l'exemple parfait d'une bonne politique, mais utilisée à mauvais escient pour le mauvais objectif. La hausse des prix de l'électricité doit être poursuivie à des fins d'enrichir le Québec et non pas à couvrir les inefficacités et les inefficiences du Gouvernement. La politique *courageuse* serait de s'attaquer à ces inefficacités et inefficiences ; la politique *facile* serait d'augmenter les tarifs d'électricité pour continuer à dilapider la richesse collective des Québécois tout en donnant l'impression d'être responsable. D'où l'idée défendue ci-dessus de réaffirmer la propriété collective (des Québécois, pas des politiciens) de l'hydroélectricité et de distribuer les « profits » d'une hausse des tarifs directement à la population. Cette politique de distribution directe à la population des profits provenant de la hausse des tarifs permettraient également d'éviter que la moitié des gains financiers soient annulés par l'application des règles de péréquation aux nouvelles ressources financières du gouvernement.

³⁵ Ce lobby pourrait aujourd'hui faire dérailler le projet de libre échange entre le Canada et l'Europe.

manipuler les prix et ce, pour des raisons non seulement de transparence mais aussi de responsabilisation et d'imputabilité économiques et politiques.

Deux autres secteurs méritent une attention particulière, la santé et l'éducation, deux des services publics les plus importants. Bien que nous y consacrons des travaux séparés, le sixième et le dixième ci-dessous, il est utile de mentionner ici le besoin d'un changement important dans l'utilisation des prix dans ces domaines. La vérité des prix et le rôle crucial qu'elle peut jouer dans l'allocation des ressources en incitant fournisseurs ou producteurs et usagers ou consommateurs à mieux les utiliser, doivent être présents dans ces domaines comme dans les autres. Le sujet est complexe et surtout « politiquement incorrect ». Mais se cacher la tête dans le sable en espérant une disparition magique du problème n'est pas une solution. Le principe est simple.

Il faut imposer des prix, ou frais de scolarité, dans les écoles publiques, couplés à un remboursement intégral – et même possiblement des subventions additionnelles – pour les ménages moins bien nantis, avec une baisse équivalente des impôts. Il faut similairement imposer une forme de ticket modérateur dans le système de santé public, couplé à une assurance complémentaire intégrale (ticket modérateur nul) pour les ménages moins bien nantis et une assurance complète pour une utilisation dépassant un certain plafond à déterminer en fonction du revenu (selon un processus fiscal facile et simple), encore une fois avec une baisse équivalente des impôts. Cette forme de rationalisation par les prix plutôt que par la bureaucratie permettrait, si elle est bien conçue et appliquée, d'atteindre de manière plus efficace et plus efficiente les objectifs d'un véritable système public de santé à la fois universel et accessible et ce, dans le meilleur esprit social-démocrate.

III. Favoriser le recours systématique aux mécanismes concurrentiels dans la production et la distribution des biens et services publics et sociaux et affirmer le droit pour tous les citoyens de contester et de remplacer le cas échéant les producteurs et distributeurs actuels des biens et services publics et sociaux.

Si le Québec souhaite vraiment offrir à ses citoyens des biens et services publics et sociaux les meilleurs possibles au meilleur coût possible, il doit systématiquement chercher à augmenter sa productivité dans la fourniture de ces biens et services. Pour ce faire, il faut briser le monopole

public actuel (véritable sanglier d'Érymanthe³⁶) dans la fourniture de biens et services publics et sociaux et ouvrir ces secteurs à la concurrence. Il faut offrir des contrats de performance aux entreprises des secteurs public et privé par l'intermédiaire d'un processus concurrentiel similaire à des enchères ouvertes et favoriser l'octroi d'un droit « inaliénable » à la contestation économique. Ainsi, il faut

- ❖ favoriser le recours systématique aux mécanismes concurrentiels non seulement dans les sphères traditionnelles des secteurs non gouvernementaux, mais aussi dans toutes les sphères possibles des secteurs public et parapublic;
- ❖ favoriser le développement et la mise en œuvre d'un droit à la contestation économique qui donnerait à tous les citoyens la possibilité de contester et donc de remplacer le cas échéant les producteurs et distributeurs actuels des biens et services publics et sociaux.

Seuls des mécanismes concurrentiels, ouverts et transparents (faisant un usage optimisé des nouvelles technologies de communications) peuvent garantir l'émergence d'une société où les intérêts des citoyens prédominent, où les choix de production, de consommation et d'investissements tant publics que privés sont faits de manière efficace sur la base des meilleures informations disponibles, des meilleures compétences disponibles, et des meilleures perspectives de développement. Bref, l'émergence d'une société où le réel et le contenu dominant les clichés, la langue de bois et le contenant.

Des mécanismes complémentaires aux marchés concurrentiels doivent être mis en place là où ces marchés concurrentiels pourraient s'avérer inefficaces ou difficiles (trop coûteux) à mettre en place. On pense en particulier (i) aux mécanismes d'étalonnage (*benchmarking* ou *Best Value*) permettant la concurrence entre unités du secteur public, (ii) aux mécanismes de d'enchère concurrentielle (*competitive tendering*) favorisant la mise en concurrence des pourvoyeurs/fournisseurs du secteur public et du secteur concurrentiel pour la fourniture de biens et services publics et sociaux au grand bénéfice des clients/citoyens, et (iii) aux mécanismes d'enchère de contrats de fourniture de biens et services publics et sociaux pour garantir aux clients/citoyens qu'ils pourront voir leurs besoins satisfaits efficacement au meilleur rapport qualité/coût.

³⁶ Le sanglier d'Érymanthe ne descendait de sa montagne que pour ravager la région avoisinante. Pour le capturer, Hercule dut abattre forêts et landes et lui tendre un piège dans lequel le monstre se retrouva immobilisé, le héros se jetant alors sur son dos pour le maîtriser de ses mains nues et l'enchaîner solidement sans le tuer.

Tous les services publics doivent être évalués à intervalles réguliers (trois, quatre ou cinq ans) : d'abord, pour consulter tant le public que des spécialistes sur la façon d'améliorer le système ; ensuite, pour vérifier si les services en question sont compétitifs et comparables en qualité aux meilleurs dans des contextes et juridictions comparables ; enfin, pour revoir et contester systématiquement les méthodes actuelles de fourniture, permettre à des organisations (entreprises ou autres) concurrentes de pouvoir faire valoir leurs compétences dans la fourniture des biens et services publics et sociaux et, le cas échéant, pouvoir remplacer les actuels fournisseurs de biens et services.

Un système de Valeur Optimale pour le Québec devrait être fondé sur les grands principes suivants :

1. Le principe d'obligation pour les fournisseurs de services de rendre compte directement aux citoyens plutôt que simplement aux autorités provinciales ou locales.
2. Le principe d'évaluation systématique de la performance des services dans l'atteinte d'objectifs déterminés (efficacité) au meilleur coût possible (efficience).

Le principe d'indépendance des évaluations selon lequel l'évaluation systématique des services serait confiée à un ou des organismes externes – eux-mêmes choisis par appel d'offres sur la base de leurs compétences et de leur réputation d'intégrité – chargés de produire un rapport couvrant la performance et l'étalonnage d'un bien ou service donné.

3. Le principe de pertinence des évaluations selon lequel l'organisme externe retenu pour procéder aux consultations publiques et à l'évaluation d'un service donné devrait être appelé à étudier la performance du service dans une perspective de qualité totale. À ce titre, l'évaluation devrait systématiquement questionner la pertinence du service en fonction des besoins des citoyens; consulter les citoyens et les partenaires – fournisseurs et clients directs – externes du service sur la qualité de la prestation du service; comparer la performance (étalonnage) avec les meilleures pratiques dans des environnements comparables, tant privés que publics; « concurrencer » la prestation du service en étudiant systématiquement les gains d'efficacité et d'efficience que permettrait le recours à la concurrence pour la prestation du service.

4. Le principe de transparence des évaluations selon lequel le rapport des évaluateurs serait rendu public au plus tard une semaine après sa remise aux autorités pertinentes.
5. Le principe de responsabilité politique selon lequel les autorités provinciales ou municipales devraient répondre publiquement au contenu du rapport, entre autres sur l'à-propos et le processus de la mise en œuvre des recommandations, le cas échéant.

En résumé, un système Valeur Optimale est un moyen de contrôle de gestion incitatif et ouvert. Il n'y a pas d'obligation formelle de mise en concurrence effective des services, mais les rapports d'évaluation doivent être orientés vers l'amélioration continue des services, par la mise en concurrence si nécessaire.

IV. Mettre sur pied des méthodes et processus d'évaluation rigoureuse, transparente, indépendante et crédible des politiques et programmes publics.

Il est de connaissance commune que les gouvernements de toutes tendances, mais en particulier de tendance social-démocrate tel le gouvernement du Québec, ont la mauvaise habitude de créer à répétition de nouveaux programmes qui seront très rarement soumis dans le temps à des évaluations rigoureuses. Il faut donc mettre sur pied des processus et méthodes d'évaluation rigoureuse, transparente, indépendante et crédible des programmes et politiques publics.

Ces évaluations rigoureuses et indépendantes devraient permettre de comparer les impacts et les coûts des programmes aux objectifs qui au départ ont pu les justifier. La reconnaissance de la rationalité individuelle exige des autorités politiques qu'elles prennent en considération dans le design de politiques et de programmes les changements anticipés ou prédits (y compris les effets pervers) dans les comportements individuels suite à l'implantation de ces politiques et programmes. Un Québec moderne n'a que faire des souhaits et des vœux pieux. Au contraire, l'évaluation rigoureuse des politiques et programmes doit s'appuyer sur la reconnaissance de la capacité des individus de faire des choix par lesquels ils expriment leur rationalité.

La difficulté de l'évaluation de programmes et politiques ne doit pas être sous-estimée (véritable biche de Cérynie³⁷). Il peut s'avérer nécessaire de créer à cet effet un organisme indépendant

³⁷ La biche de Cérynie, dotée de cornes d'or et de sabots d'airain la rendant étonnamment rapide, devait être ramenée vivante car elle appartenait à la déesse Artémis. La poursuite dura une année entière, mais Hercule finit par l'épuiser et la ramener au roi de Mycènes.

responsable de veiller au développement de méthodes d'évaluation des programmes et des politiques publiques.

On doit malheureusement constater que dans la très grande majorité des cas, les évaluations courantes des divers programmes et politiques sont superficielles et sans fondements analytiques sérieux et ne résisteraient pas à une analyse économique un peu rigoureuse. Ces évaluations courantes ont souvent pour but d'apporter une caution « morale » à des interventions mal conçues et mal orientées des pouvoirs publics.

Citons par exemple quatre cas particulièrement importants : les programmes de création d'emplois, les programmes de soutien à la R&D, les programmes palliatifs de formation offerts aux bénéficiaires de l'aide sociale ou de l'assurance-chômage/emploi et la stratégie de développement économique des régions ressources (SDERR). Plus souvent qu'autrement, les évaluations de ces programmes sont truffées de double sinon de triple comptage des résultats. Elles souffrent presque toujours d'une ignorance plus ou moins consciente de leurs coûts réels en termes de pertes d'emplois alternatifs et en termes de déplacement (*crowding out*) d'alternatives qui auraient pu voir le jour n'eût été la mise en place d'un programme subventionnaire (coûts d'opportunité et effets pervers). On oublie aussi souvent de prendre en compte les coûts en termes d'incitations, dus entre autres aux formes de financement des programmes, à leurs orientations ou conditions d'éligibilité, et aux signaux trop souvent pervers qu'ils envoient aux éventuels bénéficiaires actuels et potentiels. S'ensuivent trop souvent une difficulté d'y mettre fin parce que la clientèle qui en profite fera des pieds et des mains pour conserver ses privilèges, le développement d'une culture de dépendance envers le gouvernement et le report indéfini des adaptations et changements souhaitables au sein des groupes, secteurs ou régions favorisées par ces politiques.

Les subventions aux entreprises sont une source majeure et quasi inépuisables de distorsions coûteuses dans l'économie. De manière générale, la complexité de ces programmes d'aide aux entreprises nuit à la transparence, masque les magouilles potentielles et donc les favorise. Faute d'une quantification rigoureuse, les mesures d'aide sont souvent formulées, justifiées ou critiquées à l'aide d'arguments subjectifs et contestables, un obstacle majeur dans la quête de l'efficacité.

Il y a différents types de mesures d'aide aux entreprises dont deux particulièrement importants. Dans un premier type, le gouvernement subventionne l'utilisation d'un certain intrant :

l'électricité vendue à un prix subventionné, les garanties financières et les prêts à taux d'intérêt subventionnés, voire nuls, ne sont que trois exemples de ce type de mesure. La valeur et le coût de telles subventions peuvent être calculés assez facilement. Mais leur caractère indirect fait en sorte qu'elles sont souvent camouflées dans un ensemble de conditions plus ou moins vérifiables. Il serait préférable, pour des raisons de transparence et d'incitations (vérité des prix), que toutes les subventions de ce type soient remplacées par des transferts monétaires directs.

Dans un deuxième type, les déboursés du gouvernement sont conditionnels à certains facteurs contingents qui peuvent ou non survenir dans l'avenir. Plusieurs exemples viennent à l'esprit. Dans plusieurs cas, le gouvernement fournit par exemple à l'entreprise responsable du développement, du financement, et/ou de la gérance d'un projet, un produit de gestion de risques similaire à un portefeuille d'options contingentes à l'occurrence d'un certain ou de certains événements affectant la rentabilité ou la viabilité du projet. Il est alors difficile d'évaluer la valeur ou le coût *ex ante* de l'aide vu qu'elle est conditionnelle à un événement aléatoire. La méthodologie d'évaluation des titres contingents est spécifiquement conçue pour être appliquée à des situations où l'incertitude est importante et omniprésente et où la valeur aujourd'hui dépend d'événements futurs aléatoires et de réactions optimales à ces événements.

Mais cette option n'est pas simplement une option financière mais plutôt une option réelle dont l'évaluation exige une bonne dose tant d'analyse industrielle que d'analyse financière. Son coût pour le gouvernement et donc pour la société pourrait être estimée. Mais, étant donné le danger bien réel de manipulation des données, mieux vaut que le gouvernement s'en remette à une enchère (inversée), un mécanisme concurrentiel particulièrement approprié pour ce genre de transaction, pour transférer à un tiers (un consortium financier national ou international par exemple) la responsabilité de donner suite aux garanties offertes en échange d'une prime à payer par le gouvernement au consortium ayant fait la meilleure offre. Ainsi, le gouvernement peut inscrire à son budget le coût actuel de l'aide et ce, en toute transparence.

Il faudrait aussi abandonner dans le plus long terme l'ensemble des subventions aux entreprises et organisations pour les remplacer par des mécanismes plus transparents d'aide à l'adaptation continue des intéressés aux soubresauts de l'environnement économique et social. Ces mécanismes doivent dans certains cas être créés et développés.

V. Réformer la taxation pour la rendre incitative, cohésive, inclusive et simple.

Pour concilier les besoins d'incitations à la performance, de flexibilité sur les marchés du travail, d'efficacité dans l'utilisation de nos ressources et donc de vérité dans les prix (concurrentiels) tout en assurant à chaque individu et à chaque ménage un niveau de vie décent, Le Québec doit revoir et simplifier sa taxation tout en la rendant plus incitative, cohésive et inclusive.

Il faut dans le même esprit réduire le coût des embauches, et donc des congédiements, augmenter la rentabilité relative du travail et favoriser une véritable réinsertion sociale à tous les niveaux, dynamiser et rendre plus fluides les marchés du travail en réduisant le coût des transitions par des mesures et instruments concurrentiels d'adaptation aux changements. Ces mesures et instruments restent à créer dans bien des cas mais c'est un élément crucial d'une véritable politique de taxation et d'adaptation optimale (flexibilité et sécurité). Il faut dans cet esprit faire du système de taxation un facteur créateur de richesse et créateur d'inclusion et cohésion sociales.

Pour ce faire, il faut (i) favoriser une taxation au niveau de la consommation plutôt que du revenu afin de créer le moins de distorsions possible dans les décisions des contribuables (efficacité de la taxation), (ii) diminuer les taux marginaux implicites de taxation des chômeurs ou des assistés sociaux lorsqu'ils réussissent à dénicher des emplois à temps plein ou à temps partiel; (iii) diminuer les taux marginaux de taxation applicables lors de hausses significatives de gains et rémunération d'une année sur l'autre, disons de 20%, pour rentabiliser davantage l'emploi et l'acquisition de compétences – on pourrait penser ne pas imposer pour l'année en question les augmentations de gains et rémunération lorsqu'elles dépassent 20%, le contribuable sauvant ainsi l'impôt pour une année sur cette augmentation; (iv) réduire les taux d'imposition sur le revenu et leur complexité (nombre de paliers), mais englober tous les revenus dans la base d'imposition et imposer un taux minimum applicable sur le revenu global afin de favoriser l'inclusion sociale et remplacer graduellement si nécessaire le manque à gagner par des taxes à la consommation (obligatoirement incluses dans les prix affichés pour favoriser la vérité des prix); (v) combattre le maintien des personnes à faible revenu dans un état quasi-permanent de dépendance en substituant aux manipulations plus ou moins paternalistes des prix un programme de redistribution directe des revenus fortement incitatif à l'autonomie des personnes; (v) abolir la taxe sur le capital pour favoriser l'investissement des entreprises.

Dans un effort de rendre les citoyens plus responsables et moins récalcitrants face aux paiements des impôts, il serait intéressant de permettre à tout citoyen de répartir directement 3% de ses impôts entre une fondation/maison d'enseignement, une fondation/institution de santé et un organisme de charité de son choix (véritable ceinture d'or d'Hippolyté³⁸).

VI. Redynamiser le développement et l'adaptation de notre capital humain en responsabilisant davantage nos écoles, collèges et universités et en poursuivant une politique d'immigration plus agressive

Dans un contexte de globalisation des marchés, la croissance économique et l'avantage concurrentiel relatifs des sociétés reposeront de plus en plus sur deux facteurs reliés que sont d'abord la réduction des distorsions implicites (effets pervers) qu'entraînent les interventions sociales et économiques de leurs gouvernements et ensuite la qualité de leurs ressources humaines, plutôt que sur leurs technologies spécifiques ou leurs dotations en ressources matérielles et naturelles. La globalisation des marchés permet et permettra d'accéder à de grands marchés dans lesquels la compétence dominera. Il est crucial pour le Québec de pouvoir compter sur des entreprises capables d'affronter cette concurrence basée sur la qualité et la compétence de leurs ressources humaines. D'où l'importance des mécanismes incitatifs à la performance dans le développement et la mise à jour continuelle des compétences. La tâche est colossale car les embûches seront nombreuses. La mise sur pied d'un système de développement du capital humain de haute performance soulèvera l'opposition musclée des milieux s'opposant à une véritable reddition de compte et se complaisant dans un système moins efficace et efficient que souhaitable (véritables juments de Diomède³⁹).

Il faut ainsi (i) favoriser la prise en charge par chaque individu du développement et du maintien de son capital humain et de son portefeuille de compétences; (ii) développer les outils et

³⁸ Le roi de Mycènes demanda à Hercule de se rendre chez les Amazones, connues comme un peuple guerrier uniquement composé de femmes, ne connaissant ni la pudeur ni la pitié et célèbres pour leurs coutumes sauvages et cruelles, et de lui rapporter la ceinture d'or d'Hippolyté, la reine des amazones, une femme d'une grande beauté, à la peau brunie par le soleil, aux bras musclés par les combats à l'épée et aux longues jambes sculptées. Hercule, victime d'une ruse de la déesse Héra, finit par massacrer la reine et plusieurs centaines de ses guerrières avant de s'enfuir avec la ceinture d'or qu'il ramena, après de multiples péripéties, à Mycènes. On raconte que la fille du roi à qui la ceinture était destinée ne fut pas impressionnée !

³⁹ Les juments de Diomède, roi de la Thrace, avaient la fâcheuse habitude de dévorer les humains. Pour les capturer, Hercule dut massacrer l'armée de ce dernier, les cruels et barbares Bistones, ce qu'il fit naturellement avec sa massue et ses mains nues. Après avoir jeté le tyran Diomède dans l'auge des juments, Hercule les ramena enchaînées à Mycènes. On raconte que les juments furent plus tard sacrifiées à la déesse Héra sur le mont Olympe.

instruments de gestion de risque face aux changements inéluctables dans l'environnement économique des individus (fermeture d'usine, déplacement des emplois, création de nouveaux emplois et de nouvelles opportunités, délocalisation, etc.); (iii) impliquer de manière crédible les entreprises et organisations privées et publiques dans les programmes de formation des compétences aux niveaux collégial et universitaire en favorisant la formation en entreprise des compétences techniques, en exigeant d'elles des analyses rigoureuses et crédibles de leurs besoins futurs, en favorisant le travail supervisé (stages) durant les études; (iv) revoir de fond en comble les mécanismes actuels de financement des institutions d'enseignement (écoles, collèges et universités) pour les soumettre à des mécanismes incitatifs puissants et crédibles, en mettant l'accent sur l'efficacité et la compétence avec lesquelles elles s'acquittent de leur mission de produire et de former une relève scientifique et professionnelle compétente dont l'économie et la société ont et auront grandement besoin et d'assurer la formation continue, la mise à niveau et le renouvellement du portefeuille de compétences des citoyens; (v) revoir notre approche à l'immigration et à l'insertion des immigrants aux niveaux social et économique en favorisant une hausse significative du nombre d'immigrants et leur insertion plus rapide et plus accueillante non seulement dans le tissu social québécois mais aussi dans leurs domaines respectifs de compétence.

Les régions du monde les plus dynamiques ont en commun un haut niveau de scolarisation de leur population. Ceci implique nécessairement la mobilisation et la participation de tous les acteurs sociaux, qu'ils soient issues du milieu éducatif, social, politique ou du monde des affaires. Pour contribuer au positionnement du Québec comme société du savoir et société culturelle, il est impératif de favoriser une réelle valorisation de l'éducation et de la formation à tous les niveaux et aller bien au-delà de la langue de bois et de la pensée magique, tout aussi affligeantes qu'omniprésentes dans ce secteur.

Il faut au premier chef responsabiliser davantage les intervenants par la mise en concurrence des écoles, et donc de leur financement, et ce, pour véritablement valoriser l'énorme potentiel sous utilisé et sous exploité que représentent les compétences déjà présentes au sein du réseau des écoles tant publiques que privées. Il faut aussi considérer la possibilité d'une restructuration de la formation professionnelle afin de permettre aux élèves qui souhaiteraient s'y orienter de pouvoir le faire dès leur année de secondaire IV et ce, afin de mieux répondre aux besoins et vellétés de

ce groupe d'élèves tout en assurant le marché du travail d'une main-d'œuvre technique et professionnelle de haute qualité⁴⁰.

Nous avons déjà dénoncé le caractère catastrophique du décrochage scolaire au secondaire, en particulier à Montréal. Il faudra plus que des projets pilote pour secouer le Québec à ce niveau : il faut penser en termes de responsabilisation des élèves et de leurs parents, d'offre de programmes, de demande de compétences et surtout de responsabilisation et d'autorité des intervenants au sein des écoles. Nous y reviendrons ci-dessous.

Parallèlement, il faut assurer une plus grande autonomie et une plus grande responsabilisation de nos universités afin de promouvoir leur qualité, améliorer leur financement et accroître le taux de fréquentation universitaire. Il faut de toute urgence repenser le système des frais de scolarité qui sont maintenus à des niveaux anormalement bas, voire désastreux pour la qualité de nos universités. Il faut mettre fin au paternalisme réducteur et destructeur dont souffrent les universités québécoises : le gouvernement du Québec devrait annoncer ses subventions aux universités et les laisser ensuite fixer librement, à l'intérieur de balises générales, leurs frais de scolarité selon le domaine et le niveau de formation en fonction de leurs domaines de compétence respectifs et de la concurrence à laquelle elles font face au Québec et à l'international.

Il est important en contrepartie que le gouvernement et les universités mettent sur pied un système efficace et incitatif de financement des étudiants universitaires, entre autres grâce à (i) des bourses adéquates à l'intention des étudiants de milieux moins bien nantis et des étudiants exceptionnels et (ii) des programmes de prêts remboursables en proportion du revenu futur (RPR) afin de partager les risques inévitables dans l'acquisition de compétences supérieures.

Contre le décrochage scolaire

Le décrochage scolaire est un fléau au Québec, en particulier chez les garçons. Près de 25 % des élèves qui ont commencé leurs études secondaires quittent l'école avant d'avoir terminé leurs cinq ans d'études et donc avant d'obtenir leur diplôme d'études secondaires. Douze points de pourcentage séparent garçons et filles, à l'avantage de ces dernières. Les coûts de ce décrochage,

⁴⁰ Voir à ce sujet les publications suivantes de l'Institut économique de Montréal : N. Larocque et M. Boyer, « Décentraliser la gestion des écoles : des idées venues d'ailleurs », avril 2007 http://www.iedm.org/uploaded/pdf/fevrier07b_fr.pdf ; M. Boyer, « Formation professionnelle : à la recherche du temps perdu », septembre 2008 http://www.iedm.org/uploaded/pdf/sept08_fr.pdf ; M. Boyer, « Pour une réforme des écoles publiques », *Le Soleil*, 31 octobre 2009 http://www.iedm.org/main/show_editorials_fr.php?editorials_id=765

tant sur le plan des pertes de compétences potentielles que sur le plan de la délinquance et du chômage chronique, sont très élevés. Augmenter le taux de véritable diplomation au secondaire devrait être une priorité pour le secteur de l'éducation et toute la société.

Le gouvernement devrait modifier la nature des écoles en milieux défavorisés les plus à risque en transformant un ensemble d'écoles actuelles (ou en en créant d'autres) en écoles dites « écoles de performance », où les règles et contraintes de recrutement, d'encadrement et de rémunération du personnel enseignant seraient assouplies en faveur de contrats incitatifs en fonction des résultats obtenus.

À cette fin, il serait opportun de créer un corps d'élite de 1000 super-enseignants et d'un nombre équivalent de membres du personnel de soutien dont la mission sera de s'attaquer au décrochage et d'améliorer significativement les résultats des élèves dans ces 25 « écoles de performance ». L'objectif explicite et mesurable serait de véritablement diplômer 2500 jeunes de plus par cohorte dans ce « réseau d'écoles de performance » avec un rendement scolaire (mesurés par les résultats aux examens du ministère) égal au rendement moyen de l'ensemble des écoles du Québec.

Le gouvernement doit soustraire les directions de ces écoles de l'application des règles administratives et syndicales habituelles afin de leur donner la flexibilité et les outils nécessaires à l'amélioration de leur performance. Ces écoles n'auraient pas le droit de sélectionner les élèves à l'entrée mais elles auraient le droit et le pouvoir de choisir et d'embaucher directement les enseignants et le personnel de soutien jugés à la fois les plus efficaces pour contrer le décrochage et les plus compétents pour améliorer les résultats scolaires objectifs des élèves de ces milieux. Les directions auraient également le pouvoir de congédier et de remplacer rapidement tout enseignant ou membre du personnel de soutien dont le rendement observé ou anticipé serait considéré comme insuffisant. Les enseignants recrutés seraient soumis à une évaluation de leur rendement (sur le plan du décrochage et des résultats scolaires vérifiables au sein de leur école) et recevraient, en plus de leur rémunération normale dans le réseau, des primes au rendement pouvant aller en moyenne jusqu'à 20 000 \$ par an par enseignant et par membre du personnel de soutien.

Plusieurs écoles font face à des défis démesurés dans la mesure où, ne pouvant pas garder leurs meilleurs éléments, elles se retrouvent avec un nombre disproportionné d'élèves en difficulté. De

plus, elles n'arrivent pas à relever les défis que cette situation pose, car elles ne peuvent choisir un personnel enseignant et d'encadrement suffisamment motivé, expérimenté et talentueux, eu égard aux difficultés éprouvées dans ces écoles. Les règles et contraintes bureaucratiques, syndicales et autres sont autant d'obstacles sur la voie d'une plus grande flexibilité et d'une plus grande imputabilité pour les écoles à problème.

VII. Abolir le salaire minimum en faveur d'un programme de redistribution directe et incitative des revenus et de la richesse.

Nous devons procéder à une réorganisation profonde des mécanismes de support aux faibles revenus. Ces mécanismes devront être incitatifs pour les individus et les ménages et incitatifs également pour les entreprises privées et les administrations publiques.

La maxime traditionnelle affirmant qu'il vaut mieux aider quelqu'un à apprendre à pêcher que de lui donner un poisson doit s'appliquer directement aux programmes visant le soutien aux individus. Il est certes toujours plus facile de donner de l'argent à un chômeur que de lui fournir un programme incitatif pour le maintien ou l'amélioration de son capital de compétences. De manière similaire, aider les pauvres ou les mendiants en leur donnant simplement de l'argent est la meilleure voie pour encourager le développement de la pauvreté.

Ce qu'il nous faut, c'est un programme incitatif pour persuader les individus dans le besoin de sortir de la pauvreté par la recherche efficace d'un emploi ou par l'acquisition d'habiletés et de compétences qui sont valorisées et donc demandées par leurs concitoyens. Un tel programme incitatif efficace devrait inclure, en plus de l'aide émotionnelle et psychologique de court et moyen termes, un programme de financement pour l'acquisition des compétences aussi bien que le versement d'une prime importante en cas de succès. Un moyen d'atteindre ces objectifs est de concevoir un programme incitatif de soutien au revenu basé sur un système de primes à l'autonomie et un système incitatif d'impôt sur le revenu.

Chercher à contrecarrer le développement de la dépendance et parler d'incitatifs à l'autonomie soulèvera l'ire de ceux et celles qui, sous le couvert d'intentions humanitaires et « politiquement

correctes » mais inefficaces, en arrivent indirectement à profiter de la pauvreté et des populations démunies (véritables émules du monstrueux géant Géryon⁴¹).

Il n'y a pas de politiques sectorielles ou de programmes plus proches des valeurs sociales-démocrates québécoises que le soutien aux nécessiteux, aux économiquement faibles, aux inadaptés et aux handicapés. La cohésion sociale, la croissance optimale et la liberté économique requièrent un ensemble de programmes spécialement conçus pour ces citoyens désavantagés.

Il faut définir des objectifs clairs et des incitations fortes au rendement pour les responsables des programmes destinés aux nécessiteux et pour les nécessiteux eux-mêmes. Si les objectifs particuliers de cohésion sociale, de croissance maximale et de liberté économique sont fermement poursuivis, alors des ressources significatives pourront être dégagées pour l'aide aux nécessiteux. Ces programmes sont potentiellement très rentables pour la société : non seulement ils feront en sorte que les ressources humaines soient pleinement développées, mais également qu'elles soient pleinement utilisées.

Les lois sur le salaire minimum devraient être abolies en faveur de suppléments de revenu directs provenant de programmes fiscaux incitatifs à partir d'une part d'un impôt négatif sur le revenu pour les faibles salariés, cet impôt négatif diminuant progressivement jusqu'à ce que les impôts redeviennent positifs, et d'autre part de primes forfaitaires pour les changements importants de revenu imposable, etc. Cette politique permettra de réduire voire d'éliminer le chômage involontaire et contribuera à rendre le travail plus valorisant et mieux reconnu socialement, même en ce qui concerne les travailleurs à faible revenu. L'importance sociale de l'assurance-chômage et des programmes d'aide sociale diminuera, permettant aux individus moins qualifiés ou sans qualification et à leurs familles de mieux s'intégrer dans le tissu social et de contribuer ainsi positivement et à la hauteur de leurs moyens à la création de richesse.

⁴¹ Hercule dut se rendre sur les mystérieuses terres de l'ouest pour capturer un troupeau de superbes bœufs au pelage écarlate, gardés par Géryon, le monstre aux trois têtes, six bras et trois corps unis à la taille. Confronté au monstrueux géant, Hercule décoche trois flèches qui viennent se planter au milieu des trois fronts répandant instantanément leur venin mortel. Géryon s'écroule dans un triple dernier soupir laissant Hercule s'éloigner avec le superbe troupeau.

VIII. Mettre à un niveau concurrentiel notre régime de relations de travail par l'instauration d'un vote secret obligatoire en matière d'accréditation syndicale et de pratiques plus démocratiques au sein du monde syndical

Lorsqu'un citoyen exerce son droit de vote à différentes occasions, comme pour élire des députés ou se prononcer dans le cadre d'un référendum, le scrutin secret est vu comme une façon de garantir qu'il soit protégé de toute pression ou intimidation et de s'assurer qu'il exprime sa véritable opinion. Toutefois, ce n'est pas l'approche adoptée en matière de relations de travail au Québec⁴² : le résultat d'une tentative d'accréditation syndicale ou d'un scrutin de grève peut être déterminé par un processus moins rigoureux qui implique de faire du démarchage auprès de travailleurs pour les convaincre de signer une carte d'adhésion. Il en est de même pour les votes grève dont le processus « démocratique » laisse beaucoup à désirer. Ces procédures peuvent nuire à l'expression de la volonté réelle des travailleurs et favoriser ainsi des conflits de travail, mettant à risque la croissance économique et l'investissement (véritables écuries d'Augias⁴³).

Les résultats économiques décevants⁴⁴ que j'ai abondamment documentés plus haut s'expliquent en bonne partie par les contraintes institutionnelles que nous nous imposons et qui réduisent tant la rentabilité des investissements que la flexibilité propice à l'adaptation des citoyens et des entreprises aux changements dans notre environnement socio-économique.

⁴² Dans mon cahier IEDM sur l'accréditation syndicale (http://www.iedm.org/uploaded/pdf/septembre09_fr.pdf), j'examine les options de réforme du processus d'accréditation syndicale au Québec. À cette fin, j'y présente un aperçu du statut de la syndicalisation dans les provinces canadiennes et dans d'autres pays développés et j'effectue une comparaison des différents régimes d'accréditation syndicale adoptés en Amérique du Nord ainsi que des arguments à l'appui et à l'encontre de chacun de ces régimes d'accréditation. J'analyse aussi les formes non syndicales de représentation des travailleurs comme solution de rechange au syndicalisme. Pour terminer, je dresse un portrait de la situation économique relative du Québec par rapport au reste du Canada et aux États-Unis, situation qui est bien sûr influencée par le statut particulier du Québec en matière de relations de travail. Je conclus à l'importance de permettre à nos entreprises de concurrencer à armes égales (*on a level playing field*) nos principaux concurrents commerciaux en modifiant notre cadre juridique en matière de relations de travail.

⁴³ Pour nettoyer les écuries d'Augias dont les excréments empêchaient le labourage des terres de l'Élide et dont la senteur nauséabonde asphyxiaient littéralement la population avoisinante, Hercule dut faire preuve d'une grande ingéniosité : il détourna les deux fleuves de la région, l'Alphée et le Pénée, vers les écuries afin que leurs eaux tumultueuses charrient tout le fumier accumulé depuis des années et emportent avec elles l'énorme couche d'excréments qui étouffaient les terres fertiles de la région. Héraclès rendit ensuite aux deux fleuves leur lit d'origine.

⁴⁴ Rappelons certains faits : (i) pour la période 1981-2008, seulement 16,7% des emplois à temps plein créés au Canada l'ont été au Québec; (ii) si le Québec avait, pour la période 1981-2008, créé des emplois au même rythme que le reste du Canada et les États-Unis, il aurait créé 186 800 emplois de plus ou 17,1% de plus que les 1 062 000 emplois effectivement créés; (iii) pour que le taux d'emploi au Québec (59,7% pour 2000-2008) atteigne celui du reste du Canada et des États-Unis (62,9%), il faudrait 210 530 emplois de plus en 2008, soit 5,4% de plus que les 3 882 000 emplois disponibles; (iv) le manque d'investissements privés au Québec se chiffre à 70,7 milliards \$ pour les derniers dix ans, sur des investissements de 444,2 milliards \$ (en dollars de 2002). Ces déficits chroniques au chapitre des investissements privés sont à la fois le témoin et le précurseur d'une dégradation continue de la position concurrentielle du Québec, une situation d'autant plus préoccupante que notre économie est fortement ouverte vers l'extérieur : trois emplois sur cinq dépendent de marchés extérieurs au Québec.

Au premier rang de ces contraintes institutionnelles, il faut mentionner le préjugé *relatif* pro-syndical en matière d'accréditation et de procédures de vote en matière de grèves et d'offres patronales. À ce titre, il est impératif d'implanter, lors des procédures d'accréditation, un vote au scrutin secret de tous les membres d'une unité de négociation visée et de reconnaître, lors des votes en matière de grèves et d'offres patronales, un droit de vote de tous les membres couverts par une convention collective, qu'ils soient membres ou non du syndicat. Ces votes devraient être supervisés par la Commission des relations de travail afin d'en assurer la rigueur et la transparence. Dans la même veine, nos lois et règlements devraient reconnaître à part entière les diverses formes non syndicales de représentation des employés d'une entreprise.

Plusieurs intervenants du monde syndical sont conscients des changements dans l'environnement socio-économique des individus et des entreprises et cherchent une nouvelle voie et de nouveaux moyens pour poursuivre le principal objectif syndical déclaré, à savoir la défense de la justice et de la dignité du travail. Ainsi, ils voient le monde syndical confronté à de sérieux défis, notamment ceux d'aligner en son sein les exigences de solidarité et de démocratie, de confronter la mise en doute de la capacité représentative des organisations syndicales, de répondre aux exigences croissantes de flexibilité sur les lieux de travail, de reconnaître l'accroissement important dans la mobilité du capital et de s'ajuster à la contestation accrue de leurs fiefs privilégiés que sont ou étaient les monopoles publics. Mais les intérêts propres de la hiérarchie syndicale l'amènent à nier ces défis et ainsi à brimer les travailleurs eux-mêmes.

Bien que le monde syndical ait tendance à voir derrière ces défis la présence d'un complot planétaire orchestré par les gouvernements et les organisations patronales, il n'en demeure pas moins que les pressions concurrentielles accrues qu'entraînent la mondialisation des marchés, les nouvelles technologies (d'information, de communication et de production) et l'internationalisation des cultures ont été une source importante d'efficacité et d'efficience. Cela a permis de gains significatifs de bien-être et un recul important de la pauvreté dans tous les pays et régions qui ont adhéré à ces développements en favorisant un meilleur équilibre entre la flexibilité, l'adaptation et la sécurité, la responsabilisation et la bonne gouvernance des institutions privées et publiques.

Le Québec doit lui-même prendre les moyens de renverser la tendance actuelle vers sa marginalisation. Un pas important dans ce changement de direction est la mise à niveau de son cadre juridique en matière de relations de travail. Cette mise à niveau est susceptible de

permettre à nos entreprises actuelles et potentielles de concurrencer à armes égales celles des principales juridictions concurrentes du Québec pour attirer les investissements et favoriser la création d'emplois.

IX. Instaurer un programme de financement plus agressif de la R&D, de sa valorisation et de sa commercialisation en favorisant un niveau adéquat de capital de risque et le développement d'outils efficaces de mise à niveau des compétences pour contrer la résistance aux changements provoqués par la R&D

Nous avons vu plus haut que, durant la période 1981-2006, les dépenses intérieures en recherche et développement (DIRD) au Québec ont connu une augmentation importante, passant de 1,02% du PIB à 2,70%; pour la même période, les DIRD du ROC sont passées 1,28% du PIB à 1,81%. Il est donc clair que le Québec est devenu un leader au Canada en matière de dépenses internes de R&D. Les dépenses intérieures en R&D comprennent l'ensemble des dépenses attribuables aux activités de recherche et développement exécutées au sein d'une région donnée, quelque soit l'origine des fonds.

Sur une base internationale, le Canada se classait en 2006 au 10^e rang parmi les 35 pays de l'OCDE en termes d'intensité de R&D (ratio DIRD/PIB)⁴⁵. Si le Québec était classé parmi ces pays, il arriverait au 6^e rang juste devant les États-Unis⁴⁶. Cela confirme l'importance relative du Québec en matière de R&D non seulement au Canada, mais également au niveau mondial.

Étant donné les efforts importants consacrés au Québec par les gouvernements et les entreprises en matière de R&D, la commercialisation de cette R&D, en termes de développement de nouveaux produits et services et de création d'emplois fait défaut à bien des égards. Les efforts consentis n'ont pas porté tous les fruits qu'on aurait été justifié d'attendre (véritable jardin des Hespérides⁴⁷).

⁴⁵ Statistique Canada : *Bulletin de service Statistique des sciences*, no 88-001-XIF au catalogue. L'interprétation de ces ratios est délicate dans la mesure où certains pays consacrent des ressources importantes à la R&D dans le domaine de la défense.

⁴⁶ [Institut de la Statistique du Québec, http://www.stat.gouv.qc.ca/savoir/indicateurs/rd/dird/dird_ocde_pib.htm](http://www.stat.gouv.qc.ca/savoir/indicateurs/rd/dird/dird_ocde_pib.htm)

⁴⁷ Hercule doit entreprendre un voyage dans l'Au-delà pour découvrir un jardin où poussent de mystérieuses pommes d'or. Hercule apprend que les pommiers sont gardés par un serpent aux cent cris différents, dans un jardin de l'Extrême Occident où vivent les nymphes Hespérides ("Occidentales"). Aidé des titans Prométhée et Atlas, Hercule finit par ramener trois pommes d'or à Mycènes. Il les offrira par la suite à la déesse Athéna qui les rapportera dans l'Au-delà.

Dans la mesure où ce déficit de commercialisation serait dû à un manque de financement d'activités de démarrage et donc à un manque de capital de risque, il faut songer à favoriser l'émergence de ce capital. On pourrait ici repenser les exemptions fiscales particulièrement généreuses accordés aux Fonds de travailleurs et autres Fonds censés consacrer une partie importante de leurs investissements à des opérations de démarrage et de capital de risque de manière à s'assurer que ces exemptions fiscales portent fruit tel que prévu et ainsi socialiser une partie des risques importants de la R&D et de la commercialisation de ses fruits.

Par ailleurs, il est possible que ce déficit de commercialisation soit dû à un manque d'opportunités d'affaires. Si c'est le cas, il faut être capable de déterminer les causes de ce manque d'opportunités. Il est possible que ce manque d'opportunités soit dû à la part trop grande du secteur public dans la production et la distribution des biens et services publics et sociaux. Si tel est le cas, le premier travail ci-dessus est susceptible de créer ces opportunités d'affaires.

Les innovations et la commercialisation de nouvelles technologies, de nouveaux produits ou de nouveaux services sont par ailleurs des causes importantes de déplacements, parfois de délocalisations, d'activités économiques et de dépréciation brusque, parfois d'obsolescence rapide, du capital, des habiletés et des compétences. Une politique fondamentale vis-à-vis de l'innovation et de la commercialisation est d'encourager la création et l'implémentation de moyens et d'outils qui permettront aux individus, aux entreprises et aux différents niveaux de l'administration de gérer efficacement la volatilité de l'environnement économique qu'entraînent l'innovation.

Des solutions sont disponibles pour faciliter le contrôle des risques financiers, grâce à l'introduction d'une grande variété de produits liés à l'assurance ou de produits dérivés qui permettent aux utilisateurs d'échanger ces risques et de mieux les gérer. Mais il y a un besoin de nouveaux services liés à l'assurance et aux produits dérivés pour aider les individus, les entreprises et les différents niveaux de gouvernement à gérer les risques liés aux changements provoqués par la R&D, comme les risques de déplacement et de délocalisation des activités et des emplois et le risque de dépréciation et d'obsolescence soudaine du capital humain.

Une source significative d'opposition aux changements socio-économiques, même lorsque ces changements apparaissent souhaitables du point de vue du bien-être collectif, est l'absence de mécanismes et d'institutions susceptibles d'aider les individus et les entreprises et organisations

à réduire leurs propres coûts directs d'adaptation à ces changements. À ce chapitre, rappelons que la capacité d'une société à maintenir ou augmenter le bien-être de ses citoyens dépend de trois facteurs : d'abord, sa capacité, par son système éducatif, à répondre efficacement aux besoins industriels et sociaux en termes d'aptitudes et de compétences de différents types; ensuite, sa capacité, grâce à l'importance et l'efficacité de son secteur R&D, à générer de nouvelles idées, de nouveaux modèles et de nouveaux produits et services; et finalement, sa flexibilité d'adaptation aux changements et son enthousiasme à relever de nouveaux défis.

Cette flexibilité d'adaptation à la volatilité de l'environnement économique doit être une caractéristique de tous les secteurs produisant et distribuant des biens et des services privés comme publics et sociaux. À moins que l'on donne aux individus des outils pour gérer ce changement, ils lui résisteront dans l'arène économique et politique avec comme conséquence des coûts sociaux importants. La résistance au changement est, dans la plupart sinon dans toutes les circonstances, un très pauvre substitut à l'adaptation au changement.

Une société qui n'est pas suffisamment innovante ni suffisamment forte dans le domaine de la commercialisation de nouvelles idées court le risque d'être négativement affectée par les efforts d'innovation et de commercialisation exercés par les autres sociétés avec lesquelles elle est en concurrence. Pour être performante en matière d'innovation et de commercialisation, une société doit développer une capacité élevée d'analyse des risques (par exemple via une force de travail plus qualifiée dans les domaines de l'économie, des affaires et de la finance, une meilleure exposition aux facteurs structurels, tels que la taille des marchés et les processus concurrentiels étendus, et une faible dépendance vis-à-vis des programmes de protection sociale mal conçus et inefficaces. La mondialisation et le libre-échange peuvent assurer l'existence des deux premiers facteurs, tandis que le troisième repose sur un programme d'action visant à favoriser une meilleure compréhension et un meilleur contrôle des effets défavorables de la protection sociale (resquillage, aléa moral et sélection adverse).

X. Accroître la participation du secteur privé au sein du régime public de soins de santé.

Plusieurs personnalités du domaine de la santé, des médias, du monde politique et autres affirment et réaffirment leur volonté de défendre le régime public de santé, i.e. leur volonté de

s'opposer à la présence actuelle ou accrue du secteur privé dans le système de soins de santé, afin d'assurer la qualité, l'universalité, l'équité et l'accessibilité des soins de santé. Trop souvent ces personnalités (véritables Oiseaux du lac Stymphale⁴⁸) contribuent à semer la confusion entourant la présence du secteur privé en santé. Ils associent système de santé public d'une part et prestation des soins par des « organismes gouvernementaux » d'autre part, semant la confusion, favorisant la survie d'un système de fourniture de soins moins efficace que souhaitable, et nuisant par le fait même aux mieux-être des citoyens.

Notre système de santé est malade, non pas en raison de la qualité des soins qu'on y prodigue, car ils sont très bons lorsque prodigués, mais à cause de l'accessibilité qui laisse à désirer. J'en veux pour preuves le nombre élevé de Québécois incapables de trouver un médecin de famille, les délais anormalement longs pour obtenir un rendez-vous et l'engorgement des urgences, entre autres symptômes d'un mal plus profond. Les délais d'attente contribuent à la sévérité des cas et à la morbidité, voire à des décès évitables.

Pendant ce temps, les Québécois assistent à une querelle byzantine sur la séparation entre le privé et le public alors qu'ils sont de plus en plus mal servis par des organisations inefficaces et dominées par de puissants groupes d'intérêt bureaucrates, syndicaux et corporatistes. Ces groupes, y compris divers regroupements de médecins eux-mêmes, défendent, très souvent par manque d'intellection et de courage, une organisation du travail inefficace et une absence d'imputabilité véritable et ce, aux dépens des citoyens.

La demande des citoyens du Québec pour un système de santé de qualité, universel et accessible est contrée par des groupes de pression qui défendent le statu quo⁴⁹. La qualité d'un système de santé public, universel et accessible n'exige aucunement que la prestation des soins soit contrôlée par un système monopolistique d'organismes publics. La seule façon pour les citoyens de se convaincre que leurs fournisseurs de soins sont efficaces et compétents, c'est de les mettre en concurrence à tous les niveaux. C'est ce qu'on fait dans pratiquement tous les domaines de notre vie privée et publique. Pourquoi pas dans notre système de santé?

⁴⁸ Les féroces volatiles, aux serres, becs et ailes d'airain et aux plumes de bronze, terrorisaient la cité de Stymphale et souillaient les récoltes de leur fiente : les victimes picorées par les carnassiers se comptaient par centaines lors de chaque assaut. Aidé de la resplendissante déesse Athéna, Hercule réussit à faire sortir les volatiles de leur cachette. Il tire alors une centaine de flèches à la seconde pour exterminer tous ces oiseaux de malheur.

⁴⁹ On le voit clairement dans les interventions du complexe MGRP-CSN-FTQ qui semble se complaire à semer la confusion entre la qualité et le mode de prestation des soins en associant subtilement système de santé public et prestation des soins par des organismes publics.

Plusieurs indicateurs révèlent que la pénurie « observée » d’infirmières et de médecins découle d’une organisation du travail inefficace, irrationnelle et figée dans un dédale de règles bureaucratiques servant surtout à maintenir de mesquins pouvoirs de petits monopoles. Nous savons que les salles d’opération des hôpitaux du Québec sont utilisées à peine à 50 % de leur capacité. Nous savons également que de nombreuses infirmières et plusieurs médecins généralistes et spécialistes seraient non seulement capables mais également désireux d’offrir plus d’heures et donc plus de soins aux Québécois si on leur permettait de le faire, par exemple en offrant du temps dans le secteur privé une fois accompli leur service rationné dans le secteur public.⁵⁰

Une bonne dose de concurrence et de responsabilisation permettrait de redonner au système ses repères en matière de soins à la population. C’est en ayant recours à des systèmes mixtes, où le privé et le public collaborent et se concurrencent dans le giron commun d’un régime universel d’assurance maladie, que plusieurs sociétés sociales-démocrates, telles la France, la Suède et bien d’autres, arrivent à être mieux desservies que la nôtre en soins de santé.

Dans une véritable social-démocratie, il devrait revenir au secteur gouvernemental (nos élus et leurs principaux hauts-fonctionnaires et conseillers) de définir la couverture, en quantité et en qualité, du régime public de santé et d’en assurer l’équité et l’accessibilité, et même peut-être le financement, du moins en partie et pour les groupes moins bien nantis. Mais il devrait revenir au secteur concurrentiel, composé d’entreprises d’économie sociale, de coopératives et de sociétés privées à but lucratif ou non, de produire et distribuer ces biens et services de santé, sous contrats avec les autorités gouvernementales et ce, dans le meilleur intérêt des citoyens et des patients. Le financement même du régime public, équitable et accessible, pourrait être plus efficace.

Un système concurrentiel dans la fourniture de services de santé devrait être *l’essence même* d’un système public, universel, accessible, et de meilleure qualité. Et bravo si les organisations incompetentes ou inefficaces qui empoisonnent et emprisonnent notre système de santé public devaient, lorsque mises en concurrence, disparaître et laisser leur place à des organisations plus compétentes et plus efficaces.

⁵⁰ Voir à cet effet les publications suivantes de l’IEDM : M. Boyer et J. Frappier, « Médecins spécialistes au Québec : évaluation de l’offre de réserve », avril 2009 http://www.iedm.org/uploaded/pdf/avril09_fr.pdf; J. Frappier, « La disponibilité des infirmières pour la pratique mixte », juin 2008 http://www.iedm.org/uploaded/pdf/juin2008_fr.pdf; J. Frappier et M. Laberge, « Portrait de l’utilisation des salles d’opération des hôpitaux québécois », décembre 2007 http://www.iedm.org/uploaded/pdf/dec07_fr.pdf.

Pour se convaincre de l'intérêt d'ouvrir notre système de santé aux entreprises privées, considérons le cas de la France. Loin d'être à l'abri de toute critique, le système français obtient de meilleurs résultats que le nôtre sur plusieurs plans, y compris pour les files d'attente, le taux de décès évitables dus à des soins de santé déficients et le taux de satisfaction de la population. Or, la France fait une grande place aux prestataires privés, souvent à but lucratif, au sein de son régime public de soins de santé.

En effet, selon les données du Ministère de la santé de France, quelque 37% des établissements de soins de santé avec capacité d'hospitalisation sont des établissements privés à but lucratif, représentant plus de 20% des lits d'hospitalisation. À titre de comparaison, le secteur privé à but lucratif aux États-Unis représente moins de 15% de l'ensemble des établissements avec capacité d'hospitalisation et 12% des lits! En France, les établissements privés à but lucratif réalisent 50% des chirurgies de l'appareil digestif, 40% des chirurgies cardiaques, 75% des opérations de la cataracte et 30% des accouchements. Fournisseurs publics et privés sont pleinement intégrés au régime public d'assurance maladie, qui couvre les dépenses aux mêmes conditions, que ces dépenses aient été encourues dans un établissement public ou privé, à but lucratif ou non. Depuis 2000, une couverture médicale universelle couvre à 100% les citoyens à faible revenu. Or, 50% d'entre eux choisissent librement d'être soignés dans le privé!

L'expérience de la France montre qu'un système de soins de santé, en particulier de soins hospitaliers, peut être public et universel sans pour autant que ces soins soient quasi exclusivement rendus et assurés par des organismes et établissements du secteur public. Dans un système respectueux des patients et axé sur une recherche continue de performance, une brochette diversifiée d'établissements publics, privés sans but lucratif et privés à but lucratif est susceptible d'assurer des niveaux de flexibilité et de concurrence qui en bout de piste profitent grandement à l'ensemble des citoyens. La concurrence même feutrée amène les établissements à innover pour améliorer la qualité de leurs services et limiter leurs coûts. Il n'est pas surprenant de constater que les Français montrent un des taux de satisfaction les plus élevés au monde à l'égard de leur système de santé.⁵¹

⁵¹ European Commission, *Health and long-term care in the European Union*, Special Eurobarometer 283, december 2007. Voir aussi Organisation mondiale de la santé (OMS), *Rapport sur la santé dans le monde : pour un système plus performant*, 2000. Par ailleurs, dans un classement des systèmes de santé à l'échelle de l'Europe, l'organisation Health Consumer Powerhouse (*Euro-Canada Health Consumer Index 2008*) a placé la France au premier rang en 2006 et au troisième rang en 2007 et 2008. Le Canada se classe quant à lui au 23e rang en 2008.

Il faut aussi mentionner le développement important des groupes hospitaliers privés à but lucratif. Par exemple la Générale de santé et le Groupe CAPIO, respectivement sous contrôle italien et suédois, sont devenus de véritables chefs de file en France et en Europe en gestion d'établissements de santé et en prestation innovatrice de soins hospitaliers. À partir d'une base nationale, ces groupes exportent leurs compétences.

Il faut qu'il en soit éventuellement de même pour des entreprises d'ici. Elles y arriveront si on leur donne le droit d'exister et de pouvoir témoigner de nos compétences et de notre capacité d'innovation en matière de soins de santé et ce, pour le plus grand bénéfice non seulement des Canadiens et des Québécois, mais aussi de nos concitoyens étrangers. La possibilité de valoriser nos compétences au-delà de nos frontières ne peut apparaître que si ces compétences sont développées dans le secteur privé. En effet, il n'est pas dans l'ADN du secteur public de valoriser mondialement les compétences développées localement et ce, par manque d'incitations appropriées. Cette valorisation de nos compétences pourrait être une source de création d'emplois de grande qualité pour le Québec.

XI. Valoriser les ressources environnementales et l'eau en particulier, par la création de marchés et ce, pour en assurer une protection et une valorisation optimales et raisonnées.

Bill Moyer, commentateur vedette du réseau de télévision PBS, affirmait en 2001⁵² :

« [Si] vous voulez combattre pour l'environnement, n'embrassez pas un arbre, mais étreignez plutôt un économiste. Étreignez un économiste qui vous dit que les combustibles fossiles sont le troisième secteur économique le plus subventionné après le transport routier et l'agriculture. Étreignez un économiste qui vous dit que le système des prix compte et que c'est potentiellement l'outil le plus puissant pour générer un changement social ».

La protection de l'environnement est devenu une véritable industrie et une source quasi inépuisable de réglementations tatillonnes souvent bien intentionnées mais inefficaces (véritable Taureau de Crète⁵³).

⁵² Discours prononcé devant l'Environmental Grantmakers Association, Brainerd, MN, 16 octobre 2001.

Chercher à maximiser la croissance économique dans le but d'accroître le bien-être des citoyens mène invariablement à la question de la protection de l'environnement. D'ailleurs, dans le sillage du protocole de Kyoto adopté en 1998, les politiques environnementales et la gestion de l'environnement ont été au centre des débats, mais la plupart de ces débats se sont focalisés sur les coûts élevés liés à l'atteinte des normes requises.⁵⁴ Peu a été dit sur la façon dont ces normes seraient atteintes. Les instruments fondés sur les mécanismes de marché sont une partie de la solution car ils permettent de satisfaire une condition première d'efficacité environnementale à savoir l'égalité des coûts marginaux de réduction de la pollution dans toutes les entreprises. Les mécanismes de réglementation qui exigeraient que toutes les entreprises adoptent les mêmes normes seraient inefficaces : les entreprises dont les coûts marginaux de réduction de la pollution sont les plus faibles ne vont pas réduire suffisamment leurs émissions, tandis que les entreprises dont les coûts marginaux de réduction de la pollution sont élevés réduiront trop leurs émissions.

L'implémentation du bon niveau de protection de l'environnement peut être réalisée, en partie, à l'aide de prix concurrentiels des « services environnementaux » par l'intermédiaire d'un prix du carbone, de droits de pollution échangeables et également de l'abolition des subventions gouvernementales, en particulier pour le charbon, les énergies fossiles, l'agriculture, l'élevage industriel, l'exploitation forestière, les pêcheries commerciales et la chimie, qui contribuent à la dégradation non efficace de l'environnement. C'est dans ce sens que le Québec doit aller, préférablement dans le cadre d'ententes nationales et internationales pour éviter de nuire inutilement à la compétitivité des entreprises d'ici.

Les écologistes et les environnementalistes semblent parfois considérer qu'utiliser et détruire les systèmes écologiques naturels est en soi mal et immoral. Les économistes ne sont pas de cet avis. Ils considèrent plutôt qu'une bonne utilisation, qu'elle soit appelée dégradation, destruction ou

⁵³ Le magnifique taureau noir, créature de Poséidon, se transforma en bête féroce et incontrôlable suite à une duperie de Minos, roi de Crète. Père du Minotaure, l'animal se mit à ravager les vignobles, dévaster les campagnes et assaillir les habitants de la Crète. Hercule réussit à s'accrocher aux gigantesques cornes de la bête, dompter l'animal après une folle course de plusieurs jours et ramener la bête soumise à Mycènes. Le roi décida de libérer le taureau qui, cheminant vers Sparte et Marathon, errant à travers les champs, piétinant les récoltes et massacrant le bétail, trouva la mort aux mains de Thésée, le célèbre héros athénien.

⁵⁴ La récente controverse sur la manipulation apparemment scandaleuse des données sur le réchauffement climatique par ceux-là même qui sont au cœur de la thèse à l'effet que ce réchauffement est d'origine humaine devra courageusement être tirée au clair avant que des programmes contraignants soient mis en place pour l'enrayer. Curieusement, cette controverse n'a pas donné lieu à l'habituelle frénésie médiatique à laquelle on se serait attendu (voir la contre-attaque de *Nature* 462, 3 décembre 2009). Pour une mise en perspective du débat, voir en particulier le blog du journaliste de l'environnement Andrew Revkin dans le New York Times et sur le site <http://dotearth.blogs.nytimes.com/>; et aussi le récent rapport du Conseil d'Analyse Économique de France : Jean Tirole et alii (2009), *Politique climatique : une nouvelle architecture internationale*, La Documentation française. Paris, 2009 - ISBN : 978-2-11-007872-8.

protection, qui sont au fond tous des synonymes, des systèmes écologiques ou environnementaux est jugée socialement efficace si elle résulte d'un échange dans un système de marché. Comme le souligne Joan Roughgarden ("Guide to Diplomatic Relations with Economists", *Bulletin of the Ecological Society of America*, no. 82, 2001, pp.85-88) : « *Les économistes n'ont pas l'intention de céder le terrain de la grandeur morale aux écologistes uniquement parce que l'humanité fait partie d'un écosystème géant. En principe, la science économique traite avec 'l'efficacité éthique' – tentant d'atteindre le mieux pour le plus grand nombre, étant donné les contraintes budgétaires de temps et d'argent. En réalité, les choses ne sont pas aussi simples, mais il est important de réaliser que les points de départ éthiques sont tout aussi nobles chez les économistes que chez les écologistes.* »

Un dossier à la fois économique et écologique particulièrement important pour le Québec est celui de l'exploitation de nos ressources en eau douce. L'eau douce est un produit dont la valeur économique relative a augmenté de manière importante et continuera d'augmenter dans les prochaines années⁵⁵. Elle est ainsi devenue une source potentielle de richesse et une occasion d'investissement de plus en plus intéressante. La raison est bien simple : comme pour d'autres ressources naturelles, la consommation mondiale d'eau douce augmente rapidement, exigeant la mise en production de réserves et de procédés de potabilisation et de traitement des eaux usées de plus en plus coûteux. Il semble que nous nous dirigerons vers la mise en place plus ou moins ordonnée de marchés de l'eau, d'abord à l'échelle régionale, puis continentale et éventuellement planétaire, ayant le potentiel de conduire à des transferts à grande échelle de cette ressource essentielle.

La ministre québécoise du développement durable, de l'environnement et des parcs a déposé en 2008 un projet de loi affirmant le caractère collectif des ressources en eau et visant à renforcer leur protection et donc à assurer un certain contrôle sur la pollution des cours d'eau et des lacs et sur l'utilisation de l'eau. Le projet de loi énonce le principe de l'utilisateur-payeur qui semble ouvrir timidement la porte à un système de redevances sur l'eau, principalement pour les utilisateurs institutionnels, agricoles, commerciaux et industriels.

⁵⁵ Faute d'une meilleure gestion de cette ressource, il faut prévoir l'émergence d'une détresse hydrique dans plusieurs régions du globe à forte population. L'ONU estime que seuls quelques rares pays, dont le Canada, ne souffriront pas de stress hydrique en 2025 : au rythme actuel de croissance de la consommation, les deux tiers de la population mondiale manqueront d'eau en 2025.

Ces développements n'apparaissent pas clairement dans le projet de loi proposé, mais on peut penser que les principes du caractère collectif des ressources, de leur protection et de leur préservation durables et responsables, de même que les principes de l'utilisateur-payeur et de redevances signifient qu'on entend mieux valoriser ces ressources d'eau douce. Et pour ce faire, il faudra amener les citoyens, les institutions, les agriculteurs, les commerces et les industries à faire un usage responsable des ressources pour le mieux-être de l'ensemble de la population.

Le meilleur moyen d'y arriver, c'est d'informer les citoyens utilisateurs des ressources d'eau et les éventuels exploitants de services d'approvisionnement en eau potable, de fourniture d'eau commerciale et industrielle et de traitement des eaux usées à propos de la valeur de l'eau et donc de son coût. Pour transmettre cette information et inciter les utilisateurs et exploitants à faire un usage efficace des ressources disponibles, on doit les informer du prix d'un litre d'eau et donc de son coût de renonciation, correspondant à la valeur de ce litre d'eau dans son meilleur usage alternatif. Cela suggère la mise sur pied dans un avenir plus ou moins lointain de marchés de l'eau où demandeurs et offreurs seront appelés à échanger des quantités importantes d'eau sur la base de prix concurrentiels susceptibles d'envoyer les bons signaux de rareté tant aux utilisateurs qu'aux fournisseurs.

Le Secrétaire général de l'Organisation de coopération et de développements économiques (OCDE) a déclaré lors de la Conférence de Montréal de juin 2008 : « L'eau est gérée en dépit du bon sens et son utilisation, aujourd'hui, n'est pas viable [...] Tous les pays, qu'ils fassent partie ou non de l'OCDE, doivent réformer leurs politiques et améliorer leurs pratiques afin d'éviter de terribles conséquences [...] Il nous faut les ramener [les investisseurs privés] plutôt que les chasser. Comme dans le cas des changements climatiques, de l'énergie et de tout le reste, la majeure partie des investissements devra venir du secteur privé [...] L'eau est rare [...] Par le biais d'un mécanisme opportun d'établissement des prix, vous obtenez une meilleure attribution et un meilleur usage pour tous » (*Le Devoir*, 11 juin 2008).

Il faut que le Québec prenne les devants et s'affiche comme un gestionnaire de premier plan des ressources d'eau douce.⁵⁶ Le Québec doit lancer un vaste programme de recherche exhaustive sur les particularités hydrologiques du contexte québécois, sur les différentes facettes et modalités des marchés de l'eau et sur les modalités ou technologies de transfert aux fins

⁵⁶ Voir à ce sujet M. Boyer, « L'exportation d'eau douce pour le développement de l'or bleu québécois », IEDM, août 2008 http://www.iedm.org/uploaded/pdf/cahier0808_fr.pdf

d'exportation d'eau si le Québec doit tirer parti des occasions qui pourraient se présenter d'exporter de l'eau à l'échelle nationale, continentale ou mondiale. Le potentiel extraordinaire du Québec, le rôle et les responsabilités que l'existence de ce potentiel lui impose et le fait que l'exploitation responsable de ces ressources hydriques devient un enjeu continental, voire planétaire, pourrait représenter ainsi une occasion de développement et de création de richesse importante.

Il est important de bien garder à l'esprit les trois problématiques inter-reliées traitées ici : d'abord, la gestion déficiente de l'eau au Québec (et en Amérique du Nord en général), qui est tributaire d'une tarification inappropriée des ressources hydriques permettant une spoliation effrénée entre autres par l'agriculture et l'industrie lourde; ensuite, le potentiel exceptionnel en ressources hydriques du Québec dont une infime partie est utilisée ou exploitée, représentant ainsi une perte de richesse potentielle; enfin, l'opportunité de développer au Québec une industrie et une expertise de pointe en matière de services d'eau afin d'exporter ses compétences à l'étranger. Ces problématiques doivent être traitées conjointement comme trois facettes d'un même programme de valorisation optimisée des ressources hydriques du Québec.

Rappelons ici quelques faits. Sur notre planète, moins de 1 % de l'eau existe sous forme d'eau douce accessible. L'agriculture consomme près de 70 % de l'eau douce accessible, l'industrie un autre 20 % et le reste sert à la consommation. L'utilisation de l'eau douce et sa répartition sectorielle de même que son gaspillage omniprésent sont tributaires de règles de tarification non seulement désuètes, mais aussi et surtout non soutenables, car engendrant des inefficacités et inefficiences considérables alors que la grande majorité des humains et des régions habitées souffrent déjà de détresse hydrique. Le Québec possède sur son territoire 3 % de l'eau douce renouvelable du globe, alors qu'il ne représente qu'un dixième de 1 % de la population. Cela représente 1000 milliards m³ par année, huit fois plus sur une base par habitant que le volume moyen mondial et treize fois celui des Américains. Le Québec ne peut ainsi utiliser qu'un très faible pourcentage (moins de 1 %) de son eau douce disponible et devrait réfléchir sérieusement à la manière de mieux la gérer et l'exploiter. La valeur de cette ressource toujours croissante pourrait devenir bientôt trop élevée pour qu'il puisse encore longtemps faire cavalier seul dans son exploitation. Il apparaît fort probable que les pressions visant à partager cette eau douce avec nos voisins proches et éloignés iront en s'accroissant. Le partage doit passer par le commerce.

L'important potentiel financier du marché de l'eau pourrait attirer de nouveaux investissements du secteur privé. Mais en dépit de ces avantages, l'élaboration et la mise en place de ce type de marché présentent un certain nombre de défis. Le succès de ces marchés repose finalement sur le cadre législatif et sur la capacité du gouvernement à établir des droits d'utilisation de l'eau bien définis, transférables, et incitatifs à la conservation de la ressource et donc au développement durable. Le gouvernement doit définir le cadre réglementaire du commerce de l'eau, la répartition des avantages et des coûts, et l'octroi des droits aux différents acteurs. Ces droits d'utilisation qui peuvent être limités dans le temps et dans l'espace doivent faire en sorte que leurs propriétaires ou concessionnaires seront sensibles aux bénéfices et aux coûts associés aux différents usages de l'eau sous leur gouverne.

Ces restrictions doivent être accompagnées d'une tarification réaliste pour inciter les consommateurs et les autres utilisateurs à utiliser la ressource de manière responsable et les producteurs entrepreneurs à assurer un approvisionnement stable. L'absence de prix et de marchés encourage le gaspillage, contribue au développement d'une économie moins efficace et maintient la population dans l'ignorance quant à la valeur de cette ressource et freine ainsi la réalisation d'un potentiel important de création de richesse.

Deux constatations nous apparaissent déjà concluantes : le potentiel d'exportation d'eau du Québec est fort probablement considérable et le développement harmonieux de ce secteur exigera une collaboration entre les secteurs public et privé avec des rôles bien définis pour chacun d'eux et ce, afin d'en maximiser l'efficacité (réaliser au mieux les objectifs fixés) et l'efficience (y arriver au coût le plus faible). C'est justement parce que cette ressource est essentiellement une ressource à caractère collectif qu'il faut veiller à sa valorisation et que pour ce faire, un partenariat éclairé entre le secteur public et le secteur privé est désirable.

Le Québec aura besoin d'être imaginatif dans l'exploitation de ses ressources hydriques. La mise en œuvre du potentiel d'exportation d'eau douce du Québec et la protection de l'environnement poseront des défis d'envergure, mais le danger le plus important à l'horizon est la frilosité dont le Québec pourrait faire preuve dans la conception et la mise en œuvre des mécanismes de gouvernance des grands projets d'infrastructures qui seront nécessaires à cette exploitation.

Le Québec doit prendre les devants et se préparer à exploiter de façon rationnelle cette ressource dans une perspective de création de richesse basée sur son partage et donc sur son commerce. Le

Québec devrait dès maintenant agir dans le but de devenir un chef de file dans le commerce de l'eau et éventuellement dans la gestion non seulement des ressources hydriques elles-mêmes, mais aussi de l'approvisionnement en eau potable et du traitement des eaux usées. Il ne faudra pas hésiter à aller bien au-delà des déclarations d'intention et éviter la tentation d'une politique de repli sur soi.

XII. Favoriser les partenariats public-privé dans le développement et le maintien des infrastructures publiques.

Le Québec a mal à ses infrastructures trop longtemps négligées par les pouvoirs publics trop occupés à développer de nouveaux programmes et trop peu conscients de la nécessité de veiller à l'accroissement de la productivité, donc de l'efficacité et de l'efficience au sein de notre économie, tant dans son secteur public que dans son secteur privé. Le développement et le maintien efficaces et efficients des infrastructures publiques passent par les partenariats public-privé.

Ces partenariats provoquent beaucoup de résistance car ils représentent un changement important dans les relations, collaborations et interactions au sein du secteur gouvernemental et entre le secteur gouvernemental et le secteur privé. Bien que les partenariats public-privé soient devenus la façon privilégiée de développer et de maintenir les infrastructures publiques dans bien des pays et plusieurs provinces canadiennes, ils tardent à s'implanter au Québec. Encore une fois, le changement, même bénéfique à moyen terme pour toutes les composantes économiques et sociales du Québec, provoque une levée de boucliers car il dérange l'ordre établi (véritable Cerbère⁵⁷). Le fait que cet ordre établi ait contribué au retard économique du Québec depuis plusieurs décennies ne change en rien le désir de ceux qui en profitent de le maintenir.

Les partenariats public-privé ont plusieurs avantages sur les modes traditionnels ou conventionnels de développement des infrastructures : ils permettent de faire jouer la concurrence entre entrepreneurs dans le développement d'infrastructures et donc la découverte

⁵⁷ Pour le dernier de ses travaux, Hercule doit se rendre aux Enfers pour capturer Cerbère, le monstrueux chien de garde qui empêche à toute âme défunte de regagner le chemin de la vie. Il ne pourra utiliser ni arme de fer ni bouclier, mais se servir uniquement de ses mains nues sans jamais le tuer ni lui faire couler une seule goutte de sang. Il trouve le molosse aux trois têtes et au poil hérissé de serpents près des portes de l'Achéron. Sautant à la gorge de l'animal, Hercule réussit à soumettre le monstre qui finit par se faire craintif et obéissant. Une fois Cerbère ramené à Mycènes, ce dernier est retourné aux enfers, à la demande du roi. Hercule retrouva alors sa liberté et gagna l'immortalité.

de meilleures façons de faire; ils permettent un meilleur partage et une meilleure gestion des risques inhérents et inévitables dans le développement des infrastructures; ils permettent une plus grande rigueur et une meilleure prévisibilité dans la comptabilité gouvernementale; ils permettent un développement de compétences qui peuvent par la suite être exportées dans d'autres juridictions; ils permettent pour toutes ces raisons de réduire les coûts des infrastructures et ainsi de développer des infrastructures de meilleure qualité.

Divers arguments économiques sont soulevés par les opposants aux PPP. Le premier argument a été invoqué dans le cadre du CHUM : un hôpital est un ouvrage complexe qui devra être modifié et transformé au cours des ans en fonction des besoins et des progrès en médecine, ce qui le rend impropre à la formule PPP. L'erreur et le discours sont subtils, mais l'erreur est bien réelle et le discours est habilement trompeur. Les modalités contractuelles des transformations ultérieures d'un grand hôpital peuvent très bien être incluses dans le contrat de partenariat. Les avantages des PPP restent importants même et peut-être encore plus dans le cas d'ouvrages complexes.

Leur grand avantage vient de la mise en concurrence des partenaires privés pour faire émerger les meilleures pratiques (gestion de risques, contrôle des coûts, maintien des infrastructures, développement de compétences à valoriser) et pour réduire le pouvoir des groupes d'intérêt politiques, bureaucratiques, professionnels, corporatistes et syndicaux aux dépens des patients et des contribuables. Les opposants au PPP devraient nous expliquer pourquoi de nombreux pays ont adopté la formule PPP pour la rénovation, l'agrandissement, la transformation et la construction de leurs hôpitaux. Le plus grand chantier PPP en France aujourd'hui est le Centre hospitalier sud-francilien: plus de 1000 lits, ouverture en 2011, contrat PPP d'une durée de 30 ans. Que dire de plus? Trop compliqué pour le Québec, mais pas pour les autres!

Il en est de même pour les autres ouvrages complexes, tels les grands axes autoroutiers et les grands échangeurs aux intersections entre ces grands axes. Encore une fois, la complexité joue en faveur de la formule PPP pour autant que le secteur gouvernemental ait les compétences pour gérer les partenariats dans de tels cas. C'est ici que le bât blesse le plus, d'où l'importance du premier travail ci-dessus, à savoir de redéfinir le rôle du secteur public ou gouvernemental et de favoriser le développement et le maintien de compétences-clés bien définies dans le secteur public, en particulier en matière de gestion de contrats et de partenariats avec le secteur concurrentiel.

Le second argument souvent invoqué s'exprime comme suit : le taux d'intérêt sur les emprunts gouvernementaux étant plus faible que celui du secteur privé, le coût d'un bien ou service sera nécessairement plus faible s'il est produit par le secteur public. Il est vrai que le secteur public peut emprunter à des taux d'intérêt plus faibles. La raison: contrairement aux entreprises privées, le gouvernement a le droit et le pouvoir de lever des taxes ou impôts supplémentaires si ses projets s'avèrent être des échecs.

Du point de vue des citoyens contribuables, ce droit de l'État a un coût bien réel, mais cachée ou non comptabilisé: c'est la valeur de l'option financière consentie par les contribuables à l'État d'obtenir et d'exiger des fonds additionnels pour couvrir l'échec, voire la faillite du projet considéré. Le différentiel de taux d'intérêt est précisément égal au coût de cette option que détient le gouvernement. Si les citoyens donnaient à une entreprise privée l'option de les « taxer » si elle se retrouvait en situation de détresse financière, elle pourrait se financer au même taux que le gouvernement. D'où l'erreur, subtile certes, mais claire et nette.⁵⁸

Enfin, on invoque la crise du crédit qui fait actuellement mal aux PPP. Mais il faut bien avouer que cette crise fait mal à bien des institutions et entreprises. Son impact sur les PPP n'est ni plus ni moins important. Mais cette crise est un phénomène de court terme alors qu'un PPP est un arrangement de long terme. La crise ne remet aucunement en cause le rôle fondamental des marchés et de la concurrence dans l'émergence d'une économie du secteur public plus efficace et plus prospère.

⁵⁸ Cette erreur est d'autant plus pernicieuse qu'elle est véhiculée et continuellement répétée tant dans le secteur public qu'au sein du secteur privé de même que par de trop nombreux économistes.

SECTION 6 : POUR UNE NOUVELLE RÉVOLUTION TRANQUILLE

C'est donc une véritable nouvelle révolution tranquille que représente pour le Québec ces 12 travaux d'Hercule qui permettra d'incarner ici une social-démocratie concurrentielle rejetant ainsi la social-démocratie traditionnelle devenue au fil des ans tributaire d'une pensée et d'un discours politiques et d'un modèle social usé, vieilli et dépassé, essentiellement orientée vers les moyens plutôt que les objectifs, axée sur la préservation des droits acquis, la protection des rentes et intérêts corporatistes, et la sauvegarde des vaches sacrées, figée et enfermée dans son passé, et endormie dans une langue de bois qui brime les initiatives innovantes et nie le droit des citoyens à la contestation économique des fournisseurs actuels de biens et services publics et sociaux.

Mais cette révolution des mentalités et des processus et moyens est nécessaire à la modernisation du Québec. À défaut de la réaliser, le Québec est voué à l'appauvrissement relatif. On ne peut plus se satisfaire des demi-vérités et de la langue de bois dont on s'est collectivement affligé trop souvent sous le couvert de grands et nobles sentiments. Il nous faut faire face, sans se leurrer, à la nouvelle réalité, au nouveau monde et au nouveau Québec en émergence et aux années exigeantes qui s'annoncent.

La mise en œuvre réussie des 12 travaux ou programmes identifiés ci-dessus permettra d'accroître la capacité de la société québécoise à générer de la richesse en faisant un meilleur usage de son potentiel considérable, tant actuel que futur. Ces travaux et programmes changeront radicalement le visage économique du Québec. Répétons-le : la tâche est considérable, mais il faut s'y attaquer consciemment, résolument et courageusement.

Ces 12 programmes sont susceptibles de permettre au Québec d'atteindre d'ici 15 ans le niveau moyen de PIB par habitant au Canada, de sortir d'ici 7 ans du groupe des provinces récipiendaires de paiements de péréquation, d'atteindre d'ici 5 ans le taux moyen d'emploi au Canada, d'atteindre d'ici 5 ans le taux moyen de prestataires d'assurance-emploi au Canada, de combler d'ici 3 ans le déficit d'investissements privés, d'atteindre d'ici 25 ans le niveau de dette par habitant de l'Ontario, de combler une fois mesuré son déficit de commercialisation de la R&D, et finalement de combler d'ici 20 ans(?) son déficit de jeunes de moins de 15 ans et de jeunes travailleurs de 15 à 44 ans.

Atermoiements et palabres au sommet ne rejouant que les mêmes rengaines usées, dépassées et non crédibles ou n'apportant que des palliatifs de court terme inefficaces et coûteux (sauf pour les groupes de pression qui les défendent et en profitent aux dépens de l'ensemble des citoyens) ne feraient qu'empirer la situation et reporter à plus tard des décisions qui deviendront encore plus douloureuses parce qu'imposées plutôt que choisies.

Il faut que nos dirigeants politiques montrent dès maintenant qu'ils ont l'**intellection** des objectifs et des moyens pour identifier les programmes, politiques, modalités et mécanismes, donc les moyens, spécifiques nécessaires à la réalisation de nos ambitions et à l'atteinte de nos objectifs et idéaux sociaux-démocrates et le **courage** de les mettre résolument en œuvre, sans craindre de mettre au rancart les institutions et les politiques qui ont pu être efficaces et utiles dans le passé, mais qui sont mal adaptées au monde actuel et freine aujourd'hui notre développement collectif.

SECTION 7 : LES TABLEAUX DE DONNÉES

- Tableau 1A** : Produit intérieur brut, 1981-2008
- Tableau 1B** : Produit intérieur brut par habitant, 1981-2008
- Tableau 2A** : Population par tranche d'âge, Canada, 1971-2008
- Tableau 2B** : Population par tranche d'âge, ROC, 1971-2008
- Tableau 2C** : Population par tranche d'âge, Québec, 1971-2008
- Tableau 3A** : Création d'emplois à temps plein et à temps partiel, Canada, 1976-2008
- Tableau 3B** : Création d'emplois à temps plein et à temps partiel, ROC, 1976-2008
- Tableau 3C** : Création d'emplois à temps plein et à temps partiel, Québec, 1976-2008
- Tableau 3D** : Création d'emplois totaux aux États-Unis, 1976-2008
- Tableau 4A** : Statistiques sur l'emploi au Canada, dans le ROC, au Québec et aux États-Unis 1987-2008
- Tableau 4B** : Statistiques sur l'emploi au Canada, 1987-2008
- Tableau 5** : Statistiques sur l'emploi des hommes de 55 à 64 ans au Canada, dans le ROC, au Québec et aux États-Unis, 1976-2008
- Tableau 6** : Prestataires d'assurance-emploi au Canada, dans le ROC et au Québec, 1981-2007
- Tableau 7A** : Nombre de faillites, Canada, 1981-2008
- Tableau 7B** : Nombre de faillites, ROC, 1981-2008
- Tableau 7C** : Nombre de faillites, Québec, 1981-2008
- Tableau 8A** : Revenus du ménage et de la famille, 2005
- Tableau 8B** : Rémunération hebdomadaire moyenne au Canada, en Ontario et au Québec, 1991-2008
- Tableau 9A** : Données sur les composantes du PIB, Canada, 1981-2008
- Tableau 9B** : Données sur les composantes du PIB, ROC, 1981-2008
- Tableau 9C** : Données sur les composants du PIB, Québec, 1981-2008
- Tableau 9D** : Commerce extérieur du Québec, 1981-2008
- Tableau 9E** : Pourcentage du ROC dans le commerce canadien, 1981-2008
- Tableau 9F** : Pourcentage du Québec dans le commerce canadien, 1981-2008
- Tableau 10A** : Croissance des exportations par niveau technologique, Canada, 1990-2007
- Tableau 10B** : Croissance des exportations par niveau technologique, ROC, 1990-2007
- Tableau 10C** : Croissance des exportations par niveau technologique, Québec, 1990-2007
- Tableau 10D** : Croissance des exportations par niveau technologique, %, 1990-2007
- Tableau 11A** : Dette totale, Canada et les provinces, 1975-2008 (Gouvernement du Québec)

- Tableau 11B** : Dette à long terme du secteur public au 31 Mars (2001-2009*)
- Tableau 11C** : Dette totale des provinces, 1970-2007 (Système de Gestion Financière)
- Tableau 11D** : Dette totale par habitant, 1971-2007 (Système de Gestion Financière)
- Tableau 11E** : Dette nette des provinces, 1970-2007 (Système de Gestion Financière)
- Tableau 11F** : Dette nette par habitant, 1971-2007 (Système de Gestion Financière)
- Tableau 11G** : Population totale du Canada et des provinces, 1971-2008
- Tableau 11H** : Population du Québec, 1976-2008
- Tableau 12A** : DIRD selon le secteur d'exécution au Canada, 1981-2008 (en millions de dollars courants),
- Tableau 12B** : DIRD selon le secteur d'exécution au Canada, 1981-2008 (en pourcentage)
- Tableau 12C** : DIRD selon le secteur d'exécution dans le ROC, 1981-2006 (en millions de dollars courants)
- Tableau 12D** : DIRD selon le secteur d'exécution dans le ROC, 1981-2006 (en pourcentage)
- Tableau 12E** : DIRD selon le secteur d'exécution au Québec, 1981-2006 (en millions de dollars courants)
- Tableau 12F** : DIRD selon le secteur d'exécution au Québec, 1981-2006 (en pourcentage)
- Tableau 12G** : DIRD en pourcentage du PIB réel dans certains pays de l'OCDE, 1981-2007 (en pourcentage)
- Tableau 12H** : PIB par habitant en prix courants et parité de pouvoir d'achat courants dans certain pays de l'OCDE, 1981-2008 (en terme des dépenses)
- Tableau 12I** : Nombre d'emplois (en milliers) dans certains pays de l'OCDE (1981-2008)
- Tableau 13** : Revenu du ménage et de la famille, 2005
- Tableau 14A** : Taux de croissance du PIB aux prix de base en dollars courants (%), 2000-2007
- Tableau 14B** : Taux de chômage dans certaines régions administratives du Québec (5), 2000-2009
- Tableau 14C** : Taux de faible revenu selon le type de famille dans certaines régions administratives du Québec (%)

TABLEAU 1A (partie 1)
PRODUIT INTÉRIEUR BRUT, 1981-2008

PRODUIT INTÉRIEUR BRUT CANADIEN														
Mesure	1981	1982	1983	1984	1985	1986	1987	1988	1989	1990	1991	1992	1993	1994
Dollars enchaînés (M\$ 2002)	647 323	628 816	645 906	683 462	716 132	733 468	764 664	802 702	823 728	825 318	808 051	815 123	834 185	874 261
var. %	...	-2,9	2,7	5,8	4,8	2,4	4,3	5,0	2,6	0,2	-2,1	0,9	2,3	4,8
PRODUIT INTÉRIEUR BRUT, RDC														
Mesure	1981	1982	1983	1984	1985	1986	1987	1988	1989	1990	1991	1992	1993	1994
Dollars enchaînés (M\$ 2002)	492 114	479 205	493 507	524 492	552 043	566 114	590 079	620 154	640 090	641 021	628 727	635 055	650 526	682 487
var. %	...	-2,6	3,0	6,3	5,3	2,5	4,2	5,1	3,2	0,1	-1,9	1,0	2,4	4,9
PRODUIT INTÉRIEUR BRUT QUÉBÉCOIS														
Mesure	1981	1982	1983	1984	1985	1986	1987	1988	1989	1990	1991	1992	1993	1994
Dollars enchaînés (M\$ 2002)	155 209	149 611	152 399	158 970	164 089	167 354	174 585	182 548	183 638	184 297	179 324	180 068	183 659	191 774
var. %	...	-3,6	1,9	4,3	3,2	2,0	4,3	4,6	0,6	0,4	-2,7	0,4	2,0	4,4
% PIB CAN	24,0	23,8	23,6	23,3	22,9	22,8	22,8	22,7	22,3	22,3	22,2	22,1	22,0	21,9
% PIB RDC	31,5	31,2	30,9	30,3	29,7	29,6	29,6	29,4	28,7	28,8	28,5	28,4	28,2	28,1

Source:

Statistique Canada: CANSIM, Tableau 384-0002 (PIB en termes de dépenses)

TABLEAU 1A (partie 2)
PRODUIT INTÉRIEUR BRUT, 1981-2008

PRODUIT INTÉRIEUR BRUT CANADIEN														
Mesure	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008
Dollars enchaînés (M\$ 2002)	898 814	913 364	951 962	990 968	1 045 786	1 100 515	1 120 146	1 152 905	1 174 592	1 211 239	1 246 064	1 284 819	1 319 681	1 325 718
var. %	2,8	1,6	4,2	4,1	5,5	5,2	1,8	2,9	1,9	3,1	2,9	3,1	2,7	0,5
PRODUIT INTÉRIEUR BRUT, RDC														
Mesure	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008
Dollars enchaînés (M\$ 2002)	703 805	716 432	748 709	781 253	823 070	868 137	884 314	911 457	930 170	960 211	991 356	1 025 787	1 053 793	1 057 109
var. %	3,1	1,8	4,5	4,3	5,4	5,5	1,9	3,1	2,1	3,2	3,2	3,5	2,7	0,3
PRODUIT INTÉRIEUR BRUT QUÉBÉCOIS														
Mesure	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008
Dollars enchaînés (M\$ 2002)	195 009	196 932	203 253	209 715	222 716	232 378	235 832	241 448	244 422	251 028	254 708	259 032	265 888	268 609
var. %	1,7	1,0	3,2	3,2	6,2	4,3	1,5	2,4	1,2	2,7	1,5	1,7	2,6	1,0
% PIB CAN	21,7	21,6	21,4	21,2	21,3	21,1	21,1	20,9	20,8	20,7	20,4	20,2	20,1	20,3
% PIB RDC	27,7	27,5	27,1	26,8	27,1	26,8	26,7	26,5	26,3	26,1	25,7	25,3	25,2	25,4
						1981-1990	1990-1999	2000-2008	1981-1999	1981-2007	1981-2008	Variation sur 25 ans au taux de 1981-08		
Variation annuelle moyenne du PIB réel canadien (Dollars enchaînés (M\$ 2002))						2,7	2,7	2,4	2,7	2,8	2,7	94,2		
Variation annuelle moyenne du PIB réel RDC (Dollars enchaînés (M\$ 2002))						3,0	2,8	2,5	2,9	3,0	2,9	103,0		
Variation annuelle moyenne du PIB réel québécois (Dollars enchaînés (M\$ 2002))						1,9	2,1	1,8	2,0	2,1	2,1	66,2		

Source:

Statistique Canada: CANSIM, Tableau 384-0002 (PIB en termes de dépenses)

TABLEAU 1B
PRODUIT INTÉRIEUR BRUT PAR HABITANT, 1981-2008

PRODUIT INTÉRIEUR BRUT PAR HABITANT, CANADA													
Mesure	1981	1986	1991	1996	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008
Dollars enchaînés (M\$ 2002)	26 081	28 102	28 820	30 846	35 864	36 112	36 771	37 124	37 922	38 643	39 441	40 079	39 798
var. % (N1)	...	1,5	0,5	1,4	3,8	0,7	1,8	1,0	2,1	1,9	2,1	1,6	-0,7
indice	100	107,7	110,5	118,3	137,5	138,5	141,0	142,3	145,4	148,2	151,2	153,7	152,6
indice				100,0	116,3	117,1	119,2	120,4	122,9	125,3	127,9	129,9	129,0
PRODUIT INTÉRIEUR BRUT PAR HABITANT, RDC													
Mesure	1981	1986	1991	1996	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008
Dollars enchaînés (M\$ 2002)	26 932	29 193	29 982	32 036	37 213	37 435	38 116	38 510	39 345	40 196	41 123	41 749	41 357
var. % (N1)	...	1,6	0,5	1,3	3,8	0,6	1,8	1,0	2,2	2,2	2,3	1,5	-0,9
indice	100	108,4	111,3	119,0	138,2	139,0	141,5	143,0	146,1	149,3	152,7	155,0	153,6
indice				100,0	116,2	116,9	119,0	120,2	122,8	125,5	128,4	130,3	129,1
PRODUIT INTÉRIEUR BRUT PAR HABITANT, QUÉBEC													
Mesure	1981	1986	1991	1996	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008
Dollars enchaînés (M\$ 2002)	23 706	24 948	25 373	27 175	31 586	31 885	32 448	32 651	33 311	33 594	33 942	34 594	34 657
var. % (N1)	...	1,0	0,3	1,4	3,8	0,9	1,8	0,6	2,0	0,9	1,0	1,9	0,2
indice	100	105,2	107,0	114,6	133,2	134,5	136,9	137,7	140,5	141,7	143,2	145,9	146,2
indice				100,0	116,2	117,3	119,4	120,2	122,6	123,6	124,9	127,3	127,5
Québec/RDC %	88,0	85,5	84,6	84,8	84,9	85,2	85,1	84,8	84,7	83,6	82,5	82,9	83,8
Québec/Canada %	90,9	88,8	88,0	88,1	88,1	88,3	88,2	88,0	87,8	86,9	86,1	86,3	87,1
RDC - Québec \$2002	3 226	4 245	4 609	4 861	5 627	5 550	5 668	5 859	6 034	6 601	7 180	7 155	6 700

Source:

Tableaux 1, 2A, 2B et 2C

N1: Pour les périodes pluri-annuelles, il s'agit du taux de variation annuel composé.

TABLEAU 2A
POPULATION PAR TRANCHE D'ÂGE, CANADA, 1971-2008

	Mesure	1971	1976	1981	1986	1991	1996	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008
Moins de 15 ans	milliers	6 433	5 961	5 533	5 486	5 796	5 986	5 884	5 854	5 830	5 796	5 755	5 699	5 652	5 616	5 598
	% du total	29,3	25,4	22,3	21,0	20,7	20,2	19,2	18,9	18,6	18,3	18,0	17,7	17,3	17,1	16,8
	indice	116,3	107,7	100	99,1	104,8	108,2	106,3	105,8	105,4	104,8	104,0	103,0	102,2	101,5	101,2
15 à 44 ans	milliers	9 697	11 027	12 219	12 930	13 586	13 725	13 781	13 829	13 847	13 828	13 831	13 847	13 857	13 887	13 916
	% du total	44,2	47,0	49,2	49,5	48,5	46,4	44,9	44,6	44,2	43,7	43,3	42,9	42,5	42,2	41,8
	indice	79,4	90,2	100	105,8	111,2	112,3	112,8	113,2	113,3	113,2	113,2	113,3	113,4	113,6	113,9
45 à 64 ans	milliers	4 069	4 440	4 691	4 948	5 443	6 320	7 169	7 413	7 685	7 951	8 213	8 480	8 742	8 988	9 234
	% du total	18,5	18,9	18,9	19,0	19,4	21,3	23,4	23,9	24,5	25,1	25,7	26,3	26,8	27,3	27,7
	indice	86,7	94,7	100	105,5	116,0	134,7	152,8	158,0	163,8	169,5	175,1	180,8	186,4	191,6	196,9
65 ans et plus	milliers	1 762	2 023	2 377	2 737	3 212	3 579	3 852	3 922	3 991	4 064	4 141	4 220	4 325	4 436	4 563
	% du total	8,0	8,6	9,6	10,5	11,5	12,1	12,6	12,6	12,7	12,8	13,0	13,1	13,3	13,5	13,7
	indice	74,1	85,1	100	115,1	135,2	150,6	162,1	165,0	167,9	171,0	174,2	177,5	181,9	186,6	192,0
Total	milliers	21 962	23 450	24 820	26 100	28 037	29 610	30 686	31 019	31 354	31 640	31 941	32 245	32 576	32 927	33 311
	indice	88,5	94,5	100	105,2	113,0	119,3	123,6	125,0	126,3	127,5	128,7	129,9	131,2	132,7	134,2

Source:
Statistique Canada, CANSIM Tableau 051-0001

TABLEAU 2B
POPULATION PAR TRANCHE D'ÂGE, RDC 1971-2008

	Mesure	1971	1976	1981	1986	1991	1996	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008
Moins de 15 ans	milliers	4 634	4 385	4 125	4 127	4 395	4 605	4 564	4 549	4 531	4 503	4 470	4 431	4 402	4 378	4 365
	% du total	29,3	25,7	22,6	21,3	21,0	20,6	19,6	19,3	18,9	18,6	18,3	18,0	17,6	17,3	17,1
	indice	112,3	106,3	100	100	106,6	111,6	110,6	110,3	109,8	109,2	108,4	107,4	106,7	106,1	105,8
15 à 44 ans	milliers	6 873	7 890	8 905	9 551	10 165	10 373	10 525	10 593	10 635	10 642	10 661	10 691	10 713	10 751	10 790
	% du total	43,4	46,3	48,7	49,3	48,5	46,4	45,1	44,8	44,5	44,1	43,7	43,3	42,9	42,6	42,2
	indice	77,2	88,6	100	107,3	114,2	116,5	118,2	119,0	119,4	119,5	119,7	120,1	120,3	120,7	121,2
45 à 64 ans	milliers	2 974	3 244	3 439	3 635	3 979	4 675	5 333	5 523	5 735	5 941	6 147	6 358	6 570	6 772	6 975
	% du total	18,8	19,0	18,8	18,7	19,0	20,9	22,9	23,4	24,0	24,6	25,2	25,8	26,3	26,8	27,3
	indice	86,5	94,3	100	105,7	115,7	135,9	155,1	160,6	166,7	172,8	178,7	184,9	191,1	196,9	202,8
65 ans et plus	milliers	1 344	1 534	1 804	2 079	2 431	2 710	2 907	2 958	3 012	3 068	3 126	3 184	3 260	3 340	3 430
	% du total	8,5	9,0	9,9	10,7	11,6	12,1	12,5	12,5	12,6	12,7	12,8	12,9	13,1	13,2	13,4
	indice	74,5	85,0	100	115,2	134,8	150,2	161,1	164,0	167,0	170,1	173,3	176,5	180,7	185,1	190,2
Total	milliers	15 825	17 053	18 273	19 392	20 970	22 363	23 329	23 623	23 913	24 154	24 405	24 663	24 945	25 241	25 561
	indice	86,6	93,3	100	106,1	114,8	122,4	127,7	129,3	130,9	132,2	133,6	135,0	136,5	138,1	139,9

Source:
Tableaux 2A et 2C

TABLEAU 2C
POPULATION PAR TRANCHE D'ÂGE, QUÉBEC 1971-2008

Mesure		1971	1976	1981	1986	1991	1996	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008
Moins de 15 ans	milliers	1 800	1 576	1 408	1 358	1 400	1 381	1 320	1 305	1 299	1 293	1 284	1 268	1 250	1 238	1 232
	% du total	29,3	24,6	21,5	20,2	19,8	19,1	17,9	17,6	17,5	17,3	17,0	16,7	16,4	16,1	15,9
	indice	127,8	112,0	100	96,5	99,5	98,1	93,8	92,7	92,3	91,9	91,2	90,1	88,8	87,9	87,5
15 à 44 ans	milliers	2 824	3 136	3 315	3 379	3 421	3 351	3 255	3 237	3 212	3 187	3 170	3 156	3 145	3 136	3 126
	% du total	46,0	49,0	50,6	50,4	48,4	46,2	44,2	43,8	43,2	42,6	42,1	41,6	41,2	40,8	40,3
	indice	85,2	94,6	100	101,9	103,2	101,1	98,2	97,6	96,9	96,1	95,6	95,2	94,9	94,6	94,3
45 à 64 ans	milliers	1 095	1 196	1 252	1 313	1 465	1 646	1 836	1 890	1 950	2 010	2 066	2 122	2 172	2 216	2 259
	% du total	17,8	18,7	19,1	19,6	20,7	22,7	25,0	25,6	26,2	26,8	27,4	28,0	28,5	28,8	29,1
	indice	87,5	95,5	100	104,9	117,0	131,5	146,7	151,0	155,8	160,5	165,1	169,5	173,5	177,0	180,5
65 ans et plus	milliers	418	489	573	658	781	869	945	964	979	997	1 015	1 036	1 065	1 097	1 133
	% du total	6,8	7,6	8,8	9,8	11,1	12,0	12,8	13,0	13,2	13,3	13,5	13,7	14,0	14,3	14,6
	indice	73,0	85,3	100	114,8	136,3	151,6	165,0	168,3	170,9	173,9	177,2	180,8	185,9	191,4	197,6
Total	milliers	6 137	6 397	6 547	6 708	7 067	7 247	7 357	7 396	7 441	7 486	7 536	7 582	7 632	7 686	7 751
	indice	93,7	97,7	100	102,5	107,9	110,7	112,4	113,0	113,7	114,3	115,1	115,8	116,6	117,4	118,4

Source:
 Statistique Canada, CANSIM Tableau 051-0001

TABLEAU 3A
CRÉATION D'EMPLOIS À TEMPS PLEIN ET À TEMPS PARTIEL, CANADA 1976-2008

Mesure		1976	1977	1978	1979	1980	1981	1982	1983	1984	1985	1986	1987	1988	1989	1990	1991	1992	1993	1994
Emploi tot.	milliers	9 777	9 915	10 212	10 658	10 969	11 297	10 947	11 027	11 300	11 617	11 979	12 321	12 711	12 987	13 086	12 857	12 731	12 793	13 059
	variat. nette	...	138	297	446	311	328	-350	80	273	317	362	342	390	276	99	-229	-127	62	266
	variat. %	...	1,4	3,0	4,4	2,9	3,0	-3,1	0,7	2,5	2,8	3,1	2,9	3,2	2,2	0,8	-1,7	-1,0	0,5	2,1
	Indice	86,5	87,8	90,4	94,3	97,1	100,0	96,9	97,6	100,0	102,8	106,0	109,1	112,5	115,0	115,8	113,8	112,7	113,2	115,6
T. partiel	milliers	1 228	1 301	1 362	1 479	1 582	1 688	1 758	1 862	1 902	1 994	2 041	2 065	2 153	2 178	2 219	2 332	2 360	2 456	2 473
	variat. nette	...	73	61	117	103	106	70	104	40	92	47	24	88	25	41	113	28	96	17
	variat. %	...	5,9	4,7	8,6	7,0	6,7	4,1	5,9	2,1	4,8	2,4	1,2	4,3	1,2	1,9	5,1	1,2	4,1	0,7
	% total	12,6	13,1	13,3	13,9	14,4	14,9	16,1	16,9	16,8	17,2	17,0	16,8	16,9	16,8	17,0	18,1	18,5	19,2	18,9
T. plein	milliers	8 549	8 614	8 850	9 179	9 387	9 609	9 189	9 165	9 398	9 623	9 938	10 256	10 558	10 809	10 868	10 526	10 371	10 337	10 586
	variat. nette	...	65	236	329	208	222	-420	-24	233	225	315	318	302	251	59	-342	-155	-34	250
	variat. %	...	0,8	2,7	3,7	2,3	2,4	-4,4	-0,3	2,5	2,4	3,3	3,2	2,9	2,4	0,5	-3,1	-1,5	-0,3	2,4
	% total	87,4	86,9	86,7	86,1	85,6	85,1	83,9	83,1	83,2	82,8	83,0	83,2	83,1	83,2	83,0	81,9	81,5	80,8	81,1
Plein 2/1 N	milliers	9 163	9 265	9 531	9 919	10 178	10 453	10 068	10 096	10 349	10 620	10 959	11 289	11 635	11 898	11 977	11 692	11 551	11 565	11 822
	variat. nette	...	102	267	388	260	275	-385	28	253	271	339	330	346	264	79	-285	-141	14	258
	variat. %	...	1,1	2,9	4,1	2,6	2,7	-3,7	0,3	2,5	2,6	3,2	3,0	3,1	2,3	0,7	-2,4	-1,2	0,1	2,2

Mesure		1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008
Emploi tot.	milliers	13 295	13 421	13 706	14 046	14 407	14 764	14 946	15 310	15 672	15 947	16 170	16 484	16 866	17 126
	variat. nette	237	126	285	340	361	358	182	364	362	275	223	315	382	259
	variat. %	1,8	0,9	2,1	2,5	2,6	2,5	1,2	2,4	2,4	1,8	1,4	1,9	2,3	1,5
	Indice	117,7	118,8	121,3	124,3	127,5	130,7	132,3	135,5	138,7	141,2	143,1	145,9	149,3	151,6
T. partiel	milliers	2 497	2 560	2 617	2 643	2 647	2 671	2 704	2 871	2 967	2 949	2 964	2 975	3 063	3 149
	variat. nette	24	63	57	26	5	23	33	167	96	-18	15	11	89	86
	variat. %	1,0	2,5	2,2	1,0	0,2	0,9	1,2	6,2	3,3	-0,6	0,5	0,4	3,0	2,8
	% total	18,8	19,1	19,1	18,8	18,4	18,1	18,1	18,8	18,9	18,5	18,3	18,0	18,2	18,4
T. plein	milliers	10 799	10 861	11 089	11 403	11 760	12 094	12 243	12 439	12 705	12 998	13 206	13 510	13 803	13 977
	variat. nette	212	63	228	314	356	334	149	197	266	293	208	304	293	174
	variat. %	2,0	0,6	2,1	2,8	3,1	2,8	1,2	1,6	2,1	2,3	1,6	2,3	2,2	1,3
	% total	81,2	80,9	80,9	81,2	81,6	81,9	81,9	81,2	81,1	81,5	81,7	82,0	81,8	81,6
Plein 2/1 N	milliers	12 047	12 141	12 398	12 725	13 083	13 429	13 594	13 875	14 189	14 473	14 688	14 997	15 335	15 551
	variat. nette	225	94	256	327	358	346	165	280	314	284	215	309	338	216
	variat. %	1,9	0,8	2,1	2,6	2,8	2,6	1,2	2,1	2,3	2,0	1,5	2,1	2,3	1,4

Source:

Statistique Canada, CANSIM Tableau 282-0004

Note : En comptant un emploi à temps plein pour deux emplois à temps partiel

TABLEAU 3B
CRÉATION D'EMPLOIS À TEMPS PLEIN ET À TEMPS PARTIEL, RDC 1976-2008

Mesure		1976	1977	1978	1979	1980	1981	1982	1983	1984	1985	1986	1987	1988	1989	1990	1991	1992	1993	1994
Emploi tot.	milliers	7 228	7 362	7 623	7 971	8 217	8 507	8 306	8 343	8 543	8 772	9 048	9 305	9 631	9 863	9 946	9 773	9 692	9 762	9 964
	variat. nette	...	134	261	348	246	290	-201	37	200	229	276	257	326	232	83	-173	-81	70	202
	variat. %	...	1,9	3,5	4,6	3,1	3,5	-2,4	0,4	2,4	2,7	3,1	2,8	3,5	2,4	0,8	-1,7	-0,8	0,7	2,1
	Indice	85,0	86,5	89,6	93,7	96,6	100,0	97,6	98,1	100,4	103,1	106,4	109,4	113,2	115,9	116,9	114,9	113,9	114,8	117,1
T. partiel	milliers	998	1 050	1 091	1 179	1 253	1 328	1 382	1 463	1 496	1 544	1 580	1 612	1 685	1 703	1 734	1 814	1 840	1 921	1 944
	variat. nette	...	52	41	88	74	75	54	81	33	48	36	32	73	18	31	79	27	81	23
	variat. %	...	5,2	3,9	8,1	6,3	6,0	4,1	5,9	2,3	3,2	2,3	2,0	4,5	1,1	1,8	4,6	1,5	4,4	1,2
	% total	13,8	14,3	14,3	14,8	15,2	15,6	16,6	17,5	17,5	17,6	17,5	17,3	17,5	17,3	17,4	18,6	19,0	19,7	19,5
T. plein	milliers	6 230	6 312	6 532	6 792	6 964	7 179	6 924	6 880	7 047	7 228	7 468	7 693	7 946	8 160	8 212	7 960	7 852	7 841	8 020
	variat. nette	...	82	220	260	172	215	-255	-44	167	181	240	225	253	214	52	-252	-107	-11	179
	variat. %	...	1,3	3,5	4,0	2,5	3,1	-3,6	-0,6	2,4	2,6	3,3	3,0	3,3	2,7	0,6	-3,1	-1,3	-0,1	2,3
	% total	86,2	85,7	85,7	85,2	84,8	84,4	83,4	82,5	82,5	82,4	82,5	82,7	82,5	82,7	82,6	81,4	81,0	80,3	80,5
Plein 2/1 N	milliers	6 729	6 837	7 078	7 382	7 591	7 843	7 615	7 612	7 795	8 000	8 258	8 499	8 789	9 012	9 079	8 866	8 772	8 802	8 992
	variat. nette	...	108	241	304	209	253	-228	-4	184	205	258	241	290	223	68	-213	-94	29	191
	variat. %	...	1,6	3,5	4,3	2,8	3,3	-2,9	0,0	2,4	2,6	3,2	2,9	3,4	2,5	0,7	-2,3	-1,1	0,3	2,2

Mesure		1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008
Emploi tot.	milliers	10 160	10 292	10 533	10 789	11 079	11 361	11 506	11 741	12 044	12 267	12 452	12 719	13 015	13 244
	variat. nette	196	132	242	256	290	283	145	235	303	223	186	266	296	229
	variat. %	2,0	1,3	2,3	2,4	2,7	2,6	1,3	2,0	2,6	1,9	1,5	2,1	2,3	1,8
	Indice	119,4	121,0	123,8	126,8	130,2	133,6	135,3	138,0	141,6	144,2	146,4	149,5	153,0	155,7
T. partiel	milliers	1 955	2 000	2 049	2 072	2 090	2 099	2 113	2 232	2 296	2 281	2 290	2 289	2 348	2 426
	variat. nette	11	46	48	23	18	9	14	119	64	-15	9	-1	60	77
	variat. %	0,5	2,3	2,4	1,1	0,9	0,4	0,7	5,6	2,9	-0,7	0,4	-0,1	2,6	3,3
	% total	19,2	19,4	19,4	19,2	18,9	18,5	18,4	19,0	19,1	18,6	18,4	18,0	18,0	18,3
T. plein	milliers	8 206	8 291	8 485	8 717	8 989	9 263	9 393	9 509	9 748	9 986	10 163	10 430	10 666	10 819
	variat. nette	186	86	193	232	272	274	130	115	239	238	177	268	236	152
	variat. %	2,3	1,0	2,3	2,7	3,1	3,0	1,4	1,2	2,5	2,4	1,8	2,6	2,3	1,4
	% total	80,8	80,6	80,6	80,8	81,1	81,5	81,6	81,0	80,9	81,4	81,6	82,0	82,0	81,7
Plein 2/1 N	milliers	9 183	9 291	9 509	9 753	10 034	10 312	10 450	10 625	10 896	11 126	11 308	11 575	11 841	12 031
	variat. nette	191	109	217	244	281	278	137	175	271	231	181	267	266	191
	variat. %	2,1	1,2	2,3	2,6	2,9	2,8	1,3	1,7	2,6	2,1	1,6	2,4	2,3	1,6

Source:

Tableaux 3A et 3C

Note : En comptant un emploi à temps plein pour deux emplois à temps partiel

TABLEAU 3C
CRÉATION D'EMPLOIS À TEMPS PLEIN ET À TEMPS PARTIEL, QUÉBEC 1976-2008

Mesure		1976	1977	1978	1979	1980	1981	1982	1983	1984	1985	1986	1987	1988	1989	1990	1991	1992	1993	1994
Emploi tot.	milliers	2 549	2 553	2 589	2 687	2 752	2 790	2 641	2 684	2 757	2 845	2 931	3 016	3 080	3 124	3 140	3 084	3 039	3 031	3 095
	variat. nette	...	4	36	98	65	38	-149	43	73	88	86	85	64	44	16	-56	-46	-8	64
	variation %	...	0,2	1,4	3,8	2,4	1,4	-5,3	1,6	2,7	3,2	3,0	2,9	2,1	1,4	0,5	-1,8	-1,5	-0,3	2,1
	Indice	91,4	91,5	92,8	96,3	98,6	100,0	94,7	96,2	98,8	102,0	105,1	108,1	110,4	112,0	112,6	110,6	108,9	108,6	110,9
T. partiel	milliers	230	251	271	300	329	360	376	399	406	450	461	453	468	475	485	518	520	536	529
	variat. nette	...	21	20	29	29	31	16	23	7	44	11	-8	15	7	9,7	33,5	1,9	15,4	-6,9
	variation %	...	9,1	8,0	10,7	9,7	9,4	4,4	6,1	1,8	10,8	2,4	-1,7	3,3	1,5	2,0	6,9	0,4	3,0	-1,3
	% total	9,0	9,8	10,5	11,2	12,0	12,9	14,2	14,9	14,7	15,8	15,7	15,0	15,2	15,2	15,4	16,8	17,1	17,7	17,1
T. plein	milliers	2 319	2 302	2 318	2 387	2 423	2 430	2 265	2 285	2 351	2 395	2 470	2 563	2 612	2 649	2 656	2 566	2 518	2 495	2 566
	variat. nette	...	-17	16	69	36	7	-165	20	66	44	75	93	49	37	6,6	-89,4	-47,8	-23	70,7
	variation %	...	-0,7	0,7	3,0	1,5	0,3	-6,8	0,9	2,9	1,9	3,1	3,8	1,9	1,4	0,2	-3,4	-1,9	-0,9	2,8
	% total	91,0	90,2	89,5	88,8	88,0	87,1	85,8	85,1	85,3	84,2	84,3	85,0	84,8	84,8	84,6	83,2	82,9	82,3	82,9
Plein 2/1 N	milliers	2 434	2 428	2 454	2 537	2 588	2 610	2 453	2 485	2 554	2 620	2 701	2 790	2 846	2 887	2 898	2 825	2 778	2 763	2 830
	variat. nette	...	-6,5	26	83,5	50,5	22,5	-157	31,5	69,5	66	80,5	89	56,5	40,5	11,45	-72,65	-46,85	-15,3	67
	variation %	...	-0,3	1,1	3,4	2,0	0,9	-6,0	1,3	2,8	2,6	3,1	3,3	2,0	1,4	0,4	-2,5	-1,7	-0,6	2,4

Mesure		1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008
Emploi tot.	milliers	3 135	3 130	3 173	3 258	3 328	3 403	3 440	3 570	3 629	3 681	3 717	3 765	3 852	3 882
	variat. nette	41	-6	43	85	71	75	37	130	59	52	37	48	86	30
	variation %	1,3	-0,2	1,4	2,7	2,2	2,2	1,1	3,8	1,6	1,4	1,0	1,3	2,3	0,8
	Indice	112,4	112,2	113,7	116,8	119,3	122,0	123,3	128,0	130,1	131,9	133,2	135,0	138,1	139,1
T. partiel	milliers	542	560	568	571	557	572	591	639	671	668	674	686	715	724
	variat. nette	14	17	8	3	-14	15	19	48	32	-3	5	12	29	9
	variation %	2,6	3,2	1,5	0,5	-2,4	2,6	3,3	8,2	5,0	-0,4	0,8	1,8	4,2	1,2
	% total	17,3	17,9	17,9	17,5	16,7	16,8	17,2	17,9	18,5	18,2	18,1	18,2	18,6	18,6
T. plein	milliers	2 593	2 570	2 605	2 687	2 771	2 831	2 849	2 931	2 958	3 012	3 044	3 079	3 137	3 158
	variat. nette	27	-23	35	82	84	60	19	81	27	55	31	36	57	21
	variation %	1,0	-0,9	1,3	3,1	3,1	2,2	0,7	2,9	0,9	1,8	1,0	1,2	1,9	0,7
	% total	82,7	82,1	82,1	82,5	83,3	83,2	82,8	82,1	81,5	81,8	81,9	81,8	81,4	81,4
Plein 2/1 N	milliers	2 864	2 850	2 889	2 972	3 049	3 117	3 145	3 250	3 293	3 346	3 380	3 422	3 494	3 520
	variat. nette	34	-14,2	38,8	83	77	67	28	106	43	53	34	42	72	26
	variation %	1,2	-0,5	1,4	2,9	2,6	2,2	0,9	3,4	1,3	1,6	1,0	1,2	2,1	0,7

Source:

Statistique Canada, CANSIM Tableau 282-0004

Note : En comptant un emploi à temps plein pour deux emplois à temps partiel

TABLEAU 3D
CRÉATION D'EMPLOIS TOTAUX AUX ÉTATS-UNIS, 1976-2008

	Mesure	1976	1977	1978	1979	1980	1981	1982	1983	1984	1985	1986	1987	1988	1989	1990	1991	1992	1993	1994
Emploi total	milliers	88 753	92 017	96 046	98 825	99 303	100 400	99 529	100 822	105 003	107 154	109 601	112 439	114 974	117 327	118 796	117 713	118 488	120 259	123 071
	variat. nette	2 923	3 265	4 029	2 779	478	1 096	-870	1 293	4 181	2 151	2 447	2 839	2 535	2 353	1 469	-1 083	775	1 771	2 813
	variat. %	3,4	3,7	4,4	2,9	0,5	1,1	-0,9	1,3	4,1	2,0	2,3	2,6	2,3	2,0	1,3	-0,9	0,7	1,5	2,3
	Indice	88,4	91,7	95,7	98,4	98,9	100,0	99,1	100,4	104,6	106,7	109,2	112,0	114,5	116,9	118,3	117,2	118,0	119,8	122,6
Taux d'activitéN2	en %	61,6	62,2	63,2	63,7	63,8	63,9	64,0	64,0	64,4	64,8	65,2	65,6	65,9	66,4	66,5	66,2	66,4	66,3	66,6
Taux d'emploiN2	en %	56,8	57,9	59,3	59,9	59,2	59,0	57,8	57,9	59,5	60,1	60,7	61,5	62,3	62,9	62,8	61,7	61,5	61,7	62,5
Taux de chômage	en %	7,7	7,1	6,1	5,9	7,2	7,6	9,7	9,6	7,5	7,2	7,0	6,2	5,5	5,3	5,6	6,9	7,5	6,9	6,1
	Mesure	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008					
Emploi total	milliers	124 908	126 720	129 572	131 476	133 501	136 901	136 939	136 481	137 729	139 240	141 714	144 420	146 050	145 368					
	variat. nette	1 837	1 812	2 852	1 904	2 025	3 400	39	-458	1 248	1 511	2 474	2 707	1 629	-681					
	variat. %	1,5	1,5	2,3	1,5	1,5	2,5	0,0	-0,3	0,9	1,1	1,8	1,9	1,1	-0,5					
	Indice	124,4	126,2	129,1	131,0	133,0	136,4	136,4	135,9	137,2	138,7	141,1	143,8	145,5	144,8					
Taux d'activitéN2	en %	66,6	66,8	67,1	67,1	67,1	67,1	66,8	66,6	66,2	66,0	66,1	66,2	66,0	66,0					
Taux d'emploiN2	en %	62,9	63,2	63,8	64,1	64,3	64,4	63,7	62,7	62,3	62,4	62,7	63,1	63,0	62,2					
Taux de chômage	en %	5,6	5,4	4,9	4,5	4,2	4,0	4,7	5,8	6,0	5,5	5,1	4,6	4,6	5,8					

Source:

US Department of Labor, Census Bureau, Mai 2009; site internet : <http://www.bls.gov/data/>

Séries: LNS12000000, LNS11300000, LNS14000000, LNS12300000

Données annuelles en prenant la moyenne des données mensuelles

Note : En % de la population civile non-institutionnalisée de 16 ans et plus.

TABLEAU 4A
STATISTIQUES SUR L'EMPLOI AU CANADA, DANS LE RDC,
AU QUÉBEC ET AUX ÉTATS-UNIS 1987-2008

(A = Taux d'activité; C = Taux de chômage; E = Taux d'emploi)

	Canada			RDC			Québec			États-Unis		
	A	E	C	A	E	C	A	E	C	A	E	C
1987	66,5	60,6	8,8	66,5	60,6	8,8	63,6	57,1	10,2	65,6	61,5	6,2
1988	66,8	61,7	7,8	66,8	61,7	7,8	63,8	57,7	9,5	65,9	62,3	5,5
1989	67,3	62,2	7,5	67,3	62,2	7,5	64,2	58	9,6	66,4	62,9	5,3
1990	67,1	61,7	8,1	67,1	61,7	8,1	64,2	57,5	10,4	66,5	62,8	5,6
1991	66,6	59,7	10,3	66,6	59,7	10,3	63,6	55,9	12,1	66,2	61,7	6,9
1992	65,7	58,3	11,2	65,7	58,3	11,2	62,6	54,6	12,7	66,4	61,5	7,5
1993	65,3	57,9	11,4	65,3	57,9	11,4	62,3	54	13,2	66,3	61,7	6,9
1994	65,2	58,4	10,4	65,2	58,4	10,4	62,5	54,8	12,3	66,6	62,5	6,1
1995	64,8	58,7	9,5	64,8	58,7	9,5	62,2	55,1	11,5	66,6	62,9	5,6
1996	64,7	58,4	9,6	64,7	58,4	9,6	61,9	54,6	11,9	66,8	63,2	5,4
1997	64,8	58,9	9,1	64,8	58,9	9,1	62,1	55	11,4	67,1	63,8	4,9
1998	65,1	59,7	8,3	65,1	59,7	8,3	62,5	56,1	10,3	67,1	64,1	4,5
1999	65,5	60,6	7,6	65,5	60,6	7,6	62,8	56,9	9,3	67,1	64,3	4,2
2000	65,8	61,3	6,8	65,8	61,3	6,8	63,1	57,8	8,5	67,1	64,4	4,0
2001	65,9	61,1	7,2	65,9	61,1	7,2	63,5	57,9	8,8	66,8	63,7	4,7
2002	66,9	61,7	7,7	66,9	61,7	7,7	65,2	59,5	8,6	66,6	62,7	5,8
2003	67,5	62,4	7,6	67,5	62,4	7,6	66,0	60,0	9,1	66,2	62,3	6,0
2004	67,5	62,7	7,2	67,5	62,7	7,2	65,8	60,2	8,5	66,0	62,3	5,5
2005	67,2	62,7	6,8	67,2	62,7	6,8	65,6	60,1	8,3	66,1	62,7	5,1
2006	67,2	63	6,3	67,2	63,0	6,3	65,5	60,2	8,0	66,2	63,1	4,6
2007	67,6	63,5	6,0	67,6	63,5	6,0	65,7	61,0	7,2	66,0	63,0	4,6
2008	67,8	63,6	6,1	67,8	63,6	6,1	65,7	60,9	7,2	66,0	62,2	5,8
Moy 87-08	66,3	60,9	8,2	66,3	60,9	8,2	63,8	57,5	9,9	66,4	62,8	5,5
Moy 90-99	65,5	59,2	9,6	65,5	59,2	9,6	62,7	55,5	11,5	66,7	62,8	5,8
Moy 00-08	67,0	62,4	6,9	67,0	62,4	6,9	65,1	59,7	8,2	66,3	62,9	5,1

Source:

Statistique Canada: CANSIM Tableau 282-0055, Census Bureau

US Department of Labor, Census Bureau, Mai 2007;

Séries: LNS12000000, LNS11300000, LNS14000000, LNS12300000

Données annuelles en prenant la moyenne des données mensuelles.

Note

Le taux d'activité A représente la population active en pourcentage de la population de 15 ans et plus

Le taux de chômage C représente le nombre de personnes au chômage en pourcentage de la population active

Le taux d'emploi E représente le nombre de personne au travail en pourcentage de la population de 15 ans et plus

TABLEAU 4B
STATISTIQUES SUR L'EMPLOI AU CANADA, 1987-2008
(A = Taux d'activité; C = Taux de chômage; E = Taux d'emploi)

	C-Britannique			Alberta			Saskatchewan			Manitoba			Ontario			Québec			N-Brunswick			N-Écosse			I.-P.-Édouard			Terre-Neuve			Canada		
	A	C	E	A	C	E	A	C	E	A	C	E	A	C	E	A	C	E	A	C	E	A	C	E	A	C	E	A	C	E	A	C	E
1987	66,1	12,1	58,1	72,4	9,6	65,4	66,3	7,3	61,4	66,7	7,5	61,7	69,1	6,1	64,9	63,6	10,2	57,1	58,5	13,2	50,8	60,0	12,0	52,8	63,2	12,3	55,5	54,2	17,8	44,6	66,5	8,8	60,6
1988	66,1	10,3	59,3	72,7	8,0	66,9	66,7	7,3	61,8	66,8	7,7	61,6	69,6	5,0	66,1	63,8	9,5	57,7	59,2	11,8	52,3	60,7	10,2	54,5	64,2	12,2	56,3	55,3	16,2	46,3	66,8	7,8	61,7
1989	67,0	9,1	60,9	72,7	7,2	67,5	66,4	7,3	61,5	67,4	7,5	62,3	70,0	5,0	66,5	64,2	9,6	58,0	60,0	12,1	52,8	61,3	9,9	55,2	65,3	13,7	56,4	56,0	15,5	47,4	67,3	7,5	62,2
1990	66,9	8,4	61,3	72,5	6,9	67,6	66,6	7,0	61,9	67,3	7,4	62,3	69,5	6,2	65,3	64,2	10,4	57,5	60,0	12,1	52,8	61,9	10,7	55,3	65,6	14,4	56,2	56,7	17,0	47,0	67,1	8,1	61,7
1991	66,9	9,9	60,3	72,6	8,2	66,6	66,9	7,4	62,0	67,0	8,6	61,3	68,5	9,5	62,0	63,6	12,1	55,9	58,8	12,7	51,3	61,6	12,1	54,1	65,1	16,5	54,2	56,2	18,0	46,1	66,6	10,3	59,7
1992	66,9	10,1	60,1	72,2	9,5	65,4	66,5	8,0	61,2	66,5	9,3	60,3	67,3	10,8	60,1	62,6	12,7	54,6	58,9	13,0	51,2	60,0	13,1	52,1	65,6	17,6	53,9	54,4	20,0	43,5	65,7	11,2	58,3
1993	66,7	9,7	60,2	71,8	9,6	64,9	66,5	8,3	61,0	66,9	9,3	60,6	66,7	10,9	59,4	62,3	13,2	54,0	58,9	12,6	51,5	60,0	14,3	51,4	65,2	16,9	54,2	53,9	20,1	43,0	65,3	11,4	57,9
1994	67,1	9,1	61,0	72,0	8,8	65,7	66,1	6,9	61,5	66,7	8,8	60,9	65,9	9,6	59,6	62,5	12,3	54,8	58,4	12,5	51,1	60,1	13,5	52,0	65,4	16,5	54,6	53,8	20,0	43,1	65,2	10,4	58,4
1995	66,3	8,5	60,6	72,3	7,8	66,6	66,0	6,7	61,6	66,6	7,3	61,8	65,5	8,7	59,7	62,2	11,5	55,1	59,1	11,4	52,4	59,4	12,2	52,2	65,0	14,8	55,4	53,1	18,0	43,5	64,8	9,5	58,7
1996	65,6	8,7	60,0	72,3	6,9	67,3	65,4	6,7	61,0	66,4	7,3	61,6	65,6	9,0	59,7	61,9	11,9	54,6	58,5	11,6	51,8	59,3	12,4	52,0	66,0	14,7	56,4	52,2	19,1	42,3	64,7	9,6	58,4
1997	65,5	8,4	60,0	72,1	5,9	67,8	66,1	6,0	62,2	66,7	6,5	62,3	65,7	8,4	60,2	62,1	11,4	55,0	59,7	12,7	52,1	59,7	12,2	52,5	66,0	15,4	55,9	52,5	18,4	42,9	64,8	9,1	58,9
1998	64,9	8,8	59,2	72,6	5,6	68,5	66,5	5,8	62,7	66,9	5,6	63,2	65,9	7,2	61,2	62,5	10,3	56,1	60,5	12,2	53,1	60,5	10,5	54,1	65,5	13,9	56,4	54,0	17,9	44,4	65,1	8,3	59,7
1999	65,1	8,3	59,7	72,6	5,7	68,5	66,9	6,1	62,8	67,5	5,6	63,7	66,5	6,3	62,3	62,8	9,3	56,9	60,8	10,2	54,6	60,8	9,6	55,0	66,2	14,3	56,6	56,1	16,9	46,6	65,5	7,6	60,6
2000	64,8	7,1	60,2	72,2	5,0	68,6	66,8	5,1	63,3	67,9	5,0	64,5	67,0	5,8	63,2	63,1	8,5	57,8	61,5	10,0	55,4	61,3	9,1	55,7	66,7	12,1	58,7	55,4	16,7	46,1	65,8	6,8	61,3
2001	64,0	7,7	59,0	72,4	4,6	69,0	65,6	5,8	61,8	67,8	5,1	64,4	67,3	6,3	63,0	63,5	8,8	57,9	61,9	11,1	55,0	61,9	9,7	55,9	67,1	11,9	59,0	56,8	16,1	47,7	65,9	7,2	61,1
2002	65,1	8,5	59,6	73,0	5,3	69,1	66,8	5,7	63,1	69,0	5,1	65,5	67,7	7,1	62,9	65,2	8,6	59,5	63,4	10,2	57,0	62,6	9,6	56,6	67,6	12,0	59,5	58,2	16,7	48,5	66,9	7,7	61,7
2003	65,6	8,0	60,3	73,5	5,1	69,8	67,8	5,6	64,0	68,7	5,0	65,3	68,5	6,9	63,8	66,0	9,1	60,0	63,2	10,3	56,7	63,1	9,1	57,3	67,7	11,0	60,2	59,3	16,5	49,5	67,5	7,6	62,4
2004	65,5	7,2	60,9	73,5	4,6	70,1	67,9	5,3	64,3	69,1	5,3	65,4	68,4	6,8	63,8	65,8	8,5	60,2	63,9	9,8	57,6	64,1	8,8	58,4	68,0	11,3	60,3	59,2	15,7	49,8	67,5	7,2	62,7
2005	65,6	5,9	61,8	72,7	3,9	69,8	68,1	5,1	64,6	68,6	4,8	65,3	68,0	6,6	63,5	65,6	8,3	60,1	63,6	9,7	57,4	63,6	8,4	58,2	68,5	10,8	61,1	58,8	15,2	49,8	67,2	6,8	62,7
2006	65,7	4,8	62,5	73,4	3,4	70,8	69,1	4,7	65,9	68,8	4,3	65,8	67,7	6,3	63,5	65,5	8,0	60,2	63,7	8,8	58,1	62,9	7,9	57,9	68,7	11,0	61,1	59,2	14,8	50,4	67,2	6,3	63,0
2007	66,3	4,2	63,5	74,1	3,5	71,5	69,7	4,2	66,8	69,4	4,4	66,4	68,0	6,4	63,6	65,7	7,2	61,0	64,0	7,5	59,2	63,7	8,0	58,6	68,2	10,3	61,2	59,2	13,6	51,2	67,6	6,0	63,5
2008	66,6	4,6	63,5	74,7	3,6	72,0	69,7	4,1	66,8	69,6	4,2	66,7	68,1	6,5	63,6	65,7	7,2	60,9	64,8	8,6	59,3	63,9	7,7	59,0	68,7	10,8	61,3	59,5	13,2	51,7	67,8	6,1	63,6
Moy 87-08	65,9	8,2	60,5	72,7	6,3	68,2	67,0	6,2	62,9	67,7	6,4	63,3	67,6	7,3	62,6	63,8	9,9	57,5	61,0	11,1	54,3	61,5	10,5	55,0	66,3	13,4	57,5	56,1	17,0	46,6	66,3	8,2	60,9
Moy 96-99	65,3	8,6	59,7	72,4	6,0	68,0	66,2	6,2	62,2	66,9	6,3	62,7	65,9	7,7	60,9	62,3	10,7	55,7	59,9	11,7	52,9	60,1	11,2	53,4	65,9	14,6	56,3	53,7	18,1	44,1	65,0	8,7	59,4
Moy 01-08	65,6	6,4	61,4	73,4	4,3	70,3	68,1	5,1	64,7	68,9	4,8	65,6	68,0	6,6	63,5	65,4	8,2	60,0	63,6	9,5	57,5	63,2	8,7	57,7	68,1	11,1	60,5	58,8	15,2	49,8	67,2	6,9	62,6

Source:
Statistique Canada, CANSIM Tableau 282-0055

Note
Le taux d'activité A représente la population active en pourcentage de la population de 15 ans et plus
Le taux de chômage C représente le nombre de personnes au chômage en pourcentage de la population active
Le taux d'emploi E représente le nombre de personne au travail en pourcentage de la population de 15 ans et plus
Les liens entre A, C et E sont donnés par la formule: $A*(1-(C/100))=E$

TABLEAU 5
STATISTIQUES SUR L'EMPLOI DES HOMMES DE 55 À 64 ANS AU CANADA,
DANS LE RDC, AU QUÉBEC ET AUX ÉTATS-UNIS 1976-2008
(A = Taux d'activité, E = Taux d'emploi)

	Canada		RDC		Québec		États-Unis	
	A	E	A	E	A	E	A	E
1976	75,4	72,3	75,4	72,3	74,2	70,3	74,3	71,2
1977	74,1	70,3	74,1	70,3	71,5	66,0	73,9	71,2
1978	74,1	69,9	74,1	69,9	72,6	66,8	73,3	71,3
1979	73,9	70,4	73,9	70,4	70,8	66,2	72,8	70,8
1980	73,4	70,1	73,4	70,1	72,5	67,8	72,1	69,7
1981	72,9	69,5	72,9	69,5	70,2	65,7	70,7	68,1
1982	71,5	66,2	71,5	66,2	66,7	60,2	70,2	66,4
1983	70,5	64,5	70,5	64,5	67,3	60,5	69,4	65,2
1984	69,7	63,8	69,7	63,8	65,1	58,5	68,6	65,1
1985	68,1	62,1	68,1	62,1	62,8	55,5	67,9	65,0
1986	66,7	61,6	66,7	61,6	61,5	55,8	67,3	64,4
1987	64,8	60,3	64,8	60,3	60,7	55,8	67,6	65,1
1988	64,6	60,4	64,6	60,4	58,4	53,9	67,0	64,7
1989	64,5	60,3	64,5	60,3	57,3	51,9	67,2	64,9
1990	63,5	59,5	63,5	59,5	59,2	53,8	67,8	65,3
1991	61,8	56,6	61,8	56,6	57,5	51,1	67,0	63,9
1992	60,9	54,9	60,9	54,9	56,2	49,5	67,0	63,1
1993	59,8	53,7	59,8	53,7	54,8	48,2	66,1	62,7
1994	59,1	53,5	59,1	53,5	54,8	47,5	65,5	62,6
1995	57,8	52,8	57,8	52,8	53,9	47,6	66,0	63,6
1996	57,6	53,0	57,6	53,0	52,5	47,2	67,0	64,7
1997	58,7	54,2	58,7	54,2	54,9	49,3	67,6	65,5
1998	57,6	53,5	57,6	53,5	53,3	48,2	68,1	66,2
1999	59,1	55,4	59,1	55,4	54,4	49,8	67,9	66,1
2000	59,2	56,0	59,2	56,0	54,4	50,6	67,3	65,7
2001	59,4	55,9	59,4	55,9	54,3	49,9	68,3	66,0
2002	61,5	57,5	61,5	57,5	56,8	51,7	69,3	66,3
2003	63,7	59,3	63,7	59,3	58,9	53,5	68,7	65,6
2004	64,4	60,5	64,4	60,5	59,4	54,9	68,7	66,0
2005	65,1	61,6	65,1	61,6	60,1	55,6	69,3	67,0
2006	64,7	61,3	64,7	61,3	58,8	54,6	69,6	67,5
2007	65,8	62,4	65,8	62,4	59,0	54,8	69,7	67,4
2008	66,2	62,4	66,2	62,4	58,6	53,9	70,4	67,7
Moy 96-99	58,2	54,0	58,2	54,0	53,8	48,6	67,6	65,6
Moy 00-08	63,3	59,6	63,3	59,6	57,8	53,2	69,0	66,6

Source:

Statistique Canada: CANSIM Tableau 282-0002;

US Department of Labor, Census bureau, Mai 2009; site internet: <http://www.bls.gov/data> ; séries LNU01300190Q, LNU02300190Q.

Note

Le taux d'activité représente la population active en pourcentage de la population totale et le taux d'emploi représente le nombre de personnes au travail en pourcentage de la population totale pour les hommes de 55 à 64 ans

Tableau 6
PRESTATAIRES D'ASSURANCE-EMPLOI AU CANADA, DANS LE RDC ET AU QUÉBEC, 1981-2008

	Mesure	1981	1982	1983	1984	1985	1986	1987	1988	1989	1990	1991	1992	1993	1994
Canada	nombre	521 289	872 965	960 546	919 928	876 154	816 152	764 398	746 289	751 250	820 236	983 282	969 069	900 231	750 034
RDC	nombre	311 346	559 507	653 331	625 173	593 295	558 345	524 061	499 853	494 241	540 651	668 210	660 415	609 371	500 160
	% Canada	59,7	64,1	68,0	68,0	67,7	68,4	68,6	67,0	65,8	65,9	68,0	68,1	67,7	66,7
	taux	29,4	51,5	58,8	55,2	51,5	47,8	44,2	41,5	40,2	43,2	52,7	51,4	46,8	37,9
Québec	nombre	209 943	313 458	307 215	294 755	282 859	257 807	240 337	246 436	257 009	279 585	315 072	308 654	290 860	249 874
	% Canada	40,3	35,9	32,0	32,0	32,3	31,6	31,4	33,0	34,2	34,1	32,0	31,9	32,3	33,3
	taux	53,3	78,5	75,9	71,8	68,0	61,3	56,4	57,3	59,0	63,7	71,3	69,6	65,4	56,0
	Taux Q/RDC	1,82	1,52	1,29	1,30	1,32	1,28	1,28	1,38	1,47	1,47	1,35	1,35	1,40	1,48
	Mesure	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008
Canada	nombre	615 783	590 077	495 536	472 685	441 866	407 326	443 192	475 277	481 638	461 271	440 447	417 878	404 253	409 622
RDC	nombre	404 980	385 946	323 185	312 792	293 237	267 645	293 393	321 967	326 799	311 061	293 153	274 259	265 239	279 010
	% Canada	65,8	65,4	65,2	66,2	66,4	65,7	66,2	67,7	67,9	67,4	66,6	65,6	65,6	68,1
	taux	30,3	28,5	23,5	22,5	20,9	18,8	20,3	21,9	21,9	20,6	19,1	17,6	16,8	17,4
Québec	nombre	210 803	204 131	172 351	159 893	148 629	139 681	149 799	153 310	154 839	150 210	147 294	143 619	139 014	130 612
	% Canada	34,2	34,6	34,8	33,8	33,6	34,3	33,8	32,3	32,1	32,6	33,4	34,4	34,4	31,9
	taux	47,0	45,4	38,1	35,2	32,5	30,3	32,2	32,6	32,7	31,4	30,6	29,7	28,6	26,7
	Taux Q/RDC	1,55	1,59	1,62	1,56	1,56	1,61	1,59	1,49	1,49	1,53	1,60	1,68	1,70	1,54

Source:

Statistique Canada, Cansim Tableau 276-0002 et T-2A

taux: nombre de prestataires par 1000 habitants de 20 à 64 ans

taux Q/RDC: ratio du taux québécois par rapport au taux du RDC

Tableau 7A
NOMBRE DE FAILLITES, CANADA 1981-2008

Canada	Mesure	1981	1982	1983	1984	1985	1986	1987	1988	1989	1990	1991	1992	1993	1994
Commerc.	unité	7 708	10 265	9 826	9 285	8 314	8 143	7 371	7 721	8 314	11 642	13 496	14 317	12 527	11 810
	var.%	...	33,2	-4,3	-5,5	-10,5	-2,1	-9,5	4,7	7,7	40,0	15,9	6,1	-12,5	-5,7
	taux C	11,9	16,3	15,2	13,6	11,6	11,1	9,6	9,6	10,1	14,1	16,7	17,6	15,0	13,5
Menages	unité	23 036	30 643	26 822	22 022	19 752	21 765	24 384	25 817	29 202	42 782	62 277	61 822	54 456	53 802
	var.%	...	33,0	-12,5	-17,9	-10,3	10,2	12,0	5,9	13,1	46,5	45,6	-0,7	-11,9	-1,2
	taux M	1,2	1,6	1,4	1,1	1,0	1,1	1,2	1,2	1,4	1,9	2,8	2,7	2,4	2,3
Canada	Mesure	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008
Commerc.	unité	13 258	14 229	12 200	10 791	10 026	10 055	10 405	9 472	8 844	8 118	7 517	6 742	6 293	6 164
	var.%	12,3	7,3	-14,3	-11,5	-7,1	0,3	3,5	-9,0	-6,6	-8,2	-7,4	-10,3	-6,7	-2,0
	taux C	14,8	15,6	12,8	10,9	9,6	9,1	9,3	8,2	7,5	6,7	6,0	5,2	4,8	4,6
Menages	unité	65 432	79 631	85 297	75 465	72 997	75 137	79 453	78 232	84 251	84 426	84 638	79 218	79 796	90 610
	var.%	21,6	21,7	7,1	-11,5	-3,3	2,9	5,7	-1,5	7,7	0,2	0,3	-6,4	0,7	13,6
	taux M	2,8	3,4	3,6	3,1	3,0	3,0	3,2	3,1	3,3	3,2	3,2	2,9	2,9	3,3

Source:
 177-0001, 177-0002, 177-0004, 177-0007, T-1A et T-2A

Tableau 7B
NOMBRE DE FAILLITES, RDC 1981-2008

RDC	Mesure	1981	1982	1983	1984	1985	1986	1987	1988	1989	1990	1991	1992	1993	1994
Commerc.	unité	4547	6070	6126	6073	5664	5472	4834	4838	4978	6966	8279	8964	7904	7322
	var.%	...	33,5	0,9	-0,9	-6,7	-3,4	-11,7	0,1	2,9	39,9	18,8	8,3	-11,8	-7,4
	%Can	59,0	59,1	62,3	65,4	68,1	67,2	65,6	62,7	59,9	59,8	61,3	62,6	63,1	62,0
	taux C	9,2	12,7	12,4	11,6	10,3	9,7	8,2	7,8	7,8	10,9	13,2	14,1	12,2	10,7
Menages	unité	16005	21765	19261	15753	14068	15268	16654	16038	18048	28860	43958	45190	38749	37789
	var.%	...	36,0	-11,5	-18,2	-10,7	8,5	9,1	-3,7	12,5	59,9	52,3	2,8	-14,3	-2,5
	%Can	69,5	71,0	71,8	71,5	71,2	70,1	68,3	62,1	61,8	67,5	70,6	73,1	71,2	70,2
	taux M	1,1	1,5	1,3	1,1	0,9	1,0	1,1	1,0	1,1	1,8	2,7	2,7	2,3	2,2
RDC	Mesure	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008
Commerc.	unité	8123	8458	7610	6966	6745	7044	7586	7251	6651	6160	5808	4910	4259	4007
	var.%	10,9	4,1	-10,0	-8,5	-3,2	4,4	7,7	-4,4	-8,3	-7,4	-5,7	-15,5	-13,3	-5,9
	%Can	61,3	59,4	62,4	64,6	67,3	70,1	72,9	76,6	75,2	75,9	77,3	72,8	67,7	65,0
	taux C	11,5	11,8	10,2	8,9	8,2	8,1	8,6	8,0	7,2	6,4	5,9	4,8	4,0	3,8
Menages	unité	44600	54744	58316	50814	49722	51978	55339	56498	61720	61281	61205	54876	54734	62293
	var.%	18,0	22,7	6,5	-12,9	-2,1	4,5	6,5	2,1	9,2	-0,7	-0,1	-10,3	-0,3	13,8
	%Can	68,2	68,7	68,4	67,3	68,1	69,2	69,6	72,2	73,3	72,6	72,3	69,3	68,6	68,7
	taux M	2,5	3,1	3,2	2,8	2,7	2,8	2,9	2,9	3,1	3,1	3,0	2,7	2,6	2,9

Source:
T-7A et T-7C

Tableau 7C
NOMBRE DE FAILLITES, QUÉBEC 1981-2008

QUÉBEC	Mesure	1981	1982	1983	1984	1985	1986	1987	1988	1989	1990	1991	1992	1993	1994
Commerc.	unité	3161	4195	3700	3212	2650	2671	2537	2883	3336	4676	5217	5353	4623	4488
	var.%		32,7	-11,8	-13,2	-17,5	0,8	-5,0	13,6	15,7	40,2	11,6	2,6	-13,6	-2,9
	%Can	41,0	40,9	37,7	34,6	31,9	32,8	34,4	37,3	40,1	40,2	38,7	37,4	36,9	38,0
	taux C	20,4	28,0	24,3	20,2	16,1	16,0	14,5	15,8	18,2	25,4	29,1	29,7	25,2	23,4
Menages	unité	7031	8878	7561	6269	5684	6497	7730	9779	11154	13922	18319	16632	15707	16013
	var.%		26,3	-14,8	-17,1	-9,3	14,3	19,0	26,5	14,1	24,8	31,6	-9,2	-5,6	1,9
	%Can	30,5	29,0	28,2	28,5	28,8	29,9	31,7	37,9	38,2	32,5	29,4	26,9	28,8	29,8
	taux M	1,4	1,7	1,4	1,2	1,1	1,2	1,4	1,8	2,0	2,5	3,2	2,9	2,7	2,8
QUÉBEC	Mesure	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008
Commerc.	unité	5135	5771	4590	3825	3281	3011	2819	2221	2193	1958	1709	1832	2034	2157
	var.%	14,4	12,4	-20,5	-16,7	-14,2	-8,2	-6,4	-21,2	-1,3	-10,7	-12,7	7,2	11,0	6,0
	%Can	38,7	40,6	37,6	35,4	32,7	29,9	27,1	23,4	24,8	24,1	22,7	27,2	32,3	35,0
	taux C	26,3	29,3	22,6	18,2	14,7	13,0	12,0	9,2	9,0	7,8	6,7	7,1	7,6	8,0
Menages	unité	20832	24887	26981	24651	23275	23159	24114	21734	22531	23145	23433	24342	25062	28317
	var.%	30,1	19,5	8,4	-8,6	-5,6	-0,5	4,1	-9,9	3,7	2,7	1,2	3,9	3,0	13,0
	%Can	31,8	31,3	31,6	32,7	31,9	30,8	30,4	27,8	26,7	27,4	27,7	30,7	31,4	31,3
	taux M	3,6	4,2	4,6	4,1	3,9	3,8	4,0	3,5	3,6	3,7	3,7	3,8	3,9	4,3

Source:
177-0001, 177-0002, 177-0004, 177-0007, T-1A et T-2A

TABLEAU 8A
REVENUS DU MÉNAGE ET DE LA FAMILLE, 2005

	Toronto (RMR)	Montréal (RMR)	Ontario	Québec	Ratio Toronto/Montréal	Ratio Ontario/Québec
Revenu médian en 2005 -Toutes les familles de recensement (\$)	69 321	61 361	69 156	58 678	13%	18%
Revenu médian après impôt en 2005 - Toutes les familles de recensement (\$)	59 879	52 666	59 377	50 719	14%	17%
Revenu médian en 2005 -Tous les ménages privés (\$)	64 128	47 979	60 455	46 419	34%	30%
Revenu médian après impôt en 2005 - Tous les ménages privés (\$)	55 313	41 463	52 117	40 447	33%	29%
Pourcentage de faibles revenus avant impôt -Toutes les personnes	18,4	21,1	14,7	17,2		
Pourcentage de faibles revenus après impôt -Toutes les personnes	14,4	16,1	11,1	12,5		

Source:
 Statistique Canada. Recensement 2006 - Profils des communautés de 2006

TABLEAU 8B
RÉMUNÉRATION HEBDOMADAIRE MOYENNE AU CANADA, EN ONTARIO ET AU QUÉBEC, 1991-2008

EXCLUANT LE TEMPS SUPPLÉMENTAIRE																			
	Mesure	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008
Canada	\$	539,65	558,74	568,02	576,72	583,17	594,59	603,6	613,74	621,38	635,12	637,08	652,74	669,77	687,41	716	732,24	764,4	787,37
	variation %	...	3,5	1,7	1,5	1,1	2,0	1,5	1,7	1,2	2,2	0,3	2,5	2,6	2,6	4,2	2,3	4,4	3,0
Ontario	\$	561,97	583,79	595,65	609,17	616,1	629,95	638,88	650,52	661,29	675,71	673,35	688,19	704,4	724,07	753,00	764,66	795,06	815,32
	variation %	...	3,9	2,0	2,3	1,1	2,2	1,4	1,8	1,7	2,2	-0,3	2,2	2,4	2,8	4,0	1,5	4,0	2,5
	% Canada	104,1	104,5	104,9	105,6	105,6	105,9	105,8	106,0	106,4	106,4	105,7	105,4	105,2	105,3	105,2	104,4	104,0	103,5
Québec	\$	533,07	554,01	559,76	562,33	566,51	573,26	580,32	585,65	589,47	598,72	605,3	622,14	638,4	654,08	676,99	687,99	719,24	731,92
	variation %	...	3,9	1,0	0,5	0,7	1,2	1,2	0,9	0,7	1,6	1,1	2,8	2,6	2,5	3,5	1,6	4,5	1,8
	% Canada	98,8	99,2	98,5	97,5	97,1	96,4	96,1	95,4	94,9	94,3	95,0	95,3	95,3	95,2	94,6	94,0	94,1	93,0
	% Ontario	94,9	94,9	94,0	92,3	92,0	91,0	90,8	90,0	89,1	88,6	89,9	90,4	90,6	90,3	89,9	90,0	90,5	89,8
INCLUANT LE TEMPS SUPPLÉMENTAIRE																			
	Mesure	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008
Canada	\$	553,15	572,41	582,87	592,88	598,67	611,01	623,43	632,72	640,47	655,55	656,74	672,68	690,79	709,41	737,29	755,5	788,17	810,45
	variation %	...	3,5	1,8	1,7	1,0	2,1	2,0	1,5	1,2	2,4	0,2	2,4	2,7	2,7	3,9	2,5	4,3	2,8
Ontario	\$	575,83	598,6	612,1	627,92	633,96	649,3	663,5	672,52	683,58	700,02	695,23	710,43	727,69	748,48	775,96	788,41	819,12	837,47
	variation %	...	4,0	2,3	2,6	1,0	2,4	2,2	1,4	1,6	2,4	-0,7	2,2	2,4	2,9	3,7	1,6	3,9	2,2
	% Canada	104,1	104,6	105,0	105,9	105,9	106,3	106,4	106,3	106,7	106,8	105,9	105,6	105,3	105,5	105,2	104,4	103,9	103,3
Québec	\$	545,45	566,03	572,63	575,46	579,41	585,52	594,29	602,17	605,74	616,25	622,83	639,04	656,64	673,69	695,58	708,43	739,44	751,2
	variation %	...	3,8	1,2	0,5	0,7	1,1	1,5	1,3	0,6	1,7	1,1	2,6	2,8	2,6	3,2	1,8	4,4	1,6
	% Canada	98,6	98,9	98,2	97,1	96,8	95,8	95,3	95,2	94,6	94,0	94,8	95,0	95,1	95,0	94,3	93,8	93,8	92,7
	% Ontario	94,7	94,6	93,6	91,6	91,4	90,2	89,6	89,5	88,6	88,0	89,6	90,0	90,2	90,0	89,6	89,9	90,3	89,7
					2000-2008														
	Variation annuelle moyenne du Québec (avec temps suppl.)					1,90													
	Variation annuelle moyenne de l'Ontario (avec temps suppl.)					2,23													
	Variation annuelle moyenne du Canada (avec temps suppl.)					2,27													
	Niveau relatif de rémunération moyenne (% du Can.) 2000-2008					95,5													
	Niveau relatif de rémunération moyenne (% du Ont.) 2000-2008					90,6													

Source:
Statistique Canada, CANSIM Tableau 281-0027

TABLEAU 9A
DONNÉES SUR LES COMPOSANTES DU PIB, CANADA, 1981-2008
Dollars enchaînés (M\$ 2002)

	1981	1982	1983	1984	1985	1986	1987	1988	1989	1990	1991	1992	1993	1994
Demande intérieure	662 703	637 902	648 116	668 210	705 440	730 054	765 486	807 301	837 832	842 278	830 614	835 458	841 064	864 907
Dépenses privées	376 468	366 972	376 600	392 545	412 015	427 375	445 178	464 354	480 285	485 812	478 166	485 513	494 164	509 153
en % PIB	58,2	58,4	58,3	57,4	57,5	58,3	58,2	57,8	58,3	58,9	59,2	59,6	59,2	58,2
Dépenses publiques	155 025	158 097	160 716	162 381	169 334	172 391	174 668	182 633	187 659	194 279	199 967	201 913	201 988	199 475
en % PIB	23,9	25,1	24,9	23,8	23,6	23,5	22,8	22,8	22,8	23,5	24,7	24,8	24,2	22,8
Investissements privés	116 308	100 356	99 828	101 807	110 140	116 191	129 579	142 553	149 632	141 502	131 436	127 547	124 820	134 189
en % PIB	18,0	16,0	15,5	14,9	15,4	15,8	16,9	17,8	18,2	17,1	16,3	15,6	15,0	15,3
Investissements publics	14 031	14 640	14 145	14 777	16 540	16 485	17 127	17 922	19 788	21 110	22 191	21 857	21 567	23 148
en % PIB	2,2	2,3	2,2	2,2	2,3	2,2	2,2	2,2	2,4	2,6	2,7	2,7	2,6	2,6
Investissements totaux	130 339	114 996	113 973	116 584	126 680	132 676	146 706	160 475	169 420	162 612	153 627	149 404	146 387	157 337
en % PIB	20,1	18,3	17,6	17,1	17,7	18,1	19,2	20,0	20,6	19,7	19,0	18,3	17,5	18,0
Exp. Internationales	137 127	134 981	142 957	169 275	177 426	185 035	190 474	207 498	209 530	219 313	223 241	239 251	265 181	298 872
en % PIB	21,2	21,5	22,1	24,8	24,8	25,2	24,9	25,8	25,4	26,6	27,6	29,4	31,8	34,2
Imp. Internationales	141 660	118 847	130 679	152 992	165 754	177 715	187 188	212 367	224 851	229 418	235 131	246 108	264 205	285 474
en % PIB	21,9	18,9	20,2	22,4	23,1	24,2	24,5	26,5	27,3	27,8	29,1	30,2	31,7	32,7
Produit intérieur brut	647 323	628 816	645 906	683 462	716 132	733 468	764 664	802 702	823 728	825 318	808 051	815 123	834 185	874 261

	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008
Demande intérieure	870 712	888 778	936 791	962 890	1 002 906	1 042 806	1 073 518	1 105 324	1 145 954	1 191 041	1 243 640	1 303 313	1 358 224	1 392 673
Dépenses privées	519 619	533 022	557 640	573 043	594 823	618 752	632 781	655 722	675 443	697 566	723 181	754 179	788 224	811 690
en % PIB	57,8	58,4	58,6	57,8	56,9	56,2	56,5	56,9	57,5	57,6	58,0	58,7	59,7	61,2
Dépenses publiques	198 330	195 988	194 035	200 274	204 486	210 793	219 027	224 428	231 494	236 138	239 768	248 777	257 961	266 631
en % PIB	22,1	21,5	20,4	20,2	19,6	19,2	19,6	19,5	19,7	19,5	19,2	19,4	19,5	20,1
Investissements privés	131 586	139 366	164 654	169 336	179 879	188 552	194 150	196 585	209 015	225 672	245 817	263 320	272 182	272 187
en % PIB	14,6	15,3	17,3	17,1	17,2	17,1	17,3	17,1	17,8	18,6	19,7	20,5	20,6	20,5
Investissements publics	22 421	21 456	20 766	20 625	23 834	24 734	27 576	28 589	30 127	32 036	35 573	37 939	40 886	43 210
en % PIB	2,5	2,3	2,2	2,1	2,3	2,2	2,5	2,5	2,6	2,6	2,9	3,0	3,1	3,3
Investissements totaux	154 007	160 822	185 420	189 961	203 713	213 286	221 726	225 174	239 142	257 708	281 390	301 259	313 068	315 397
en % PIB	17,1	17,6	19,5	19,2	19,5	19,4	19,8	19,5	20,4	21,3	22,6	23,4	23,7	23,8
Exp. Internationales	324 238	342 388	370 923	404 763	448 001	487 932	473 474	479 185	468 359	491 675	500 347	503 322	508 362	484 371
en % PIB	36,1	37,5	39,0	40,8	42,8	44,3	42,3	41,6	39,9	40,6	40,2	39,2	38,5	36,5
Imp. Internationales	301 859	317 284	362 478	380 891	410 571	443 938	421 155	428 301	446 014	481 854	516 056	539 784	569 420	573 724
en % PIB	33,6	34,7	38,1	38,4	39,3	40,3	37,6	37,1	38,0	39,8	41,4	42,0	43,1	43,3
Produit intérieur brut	898 814	913 364	951 962	990 968	1 045 786	1 100 515	1 120 146	1 152 905	1 174 592	1 211 239	1 246 064	1 284 819	1 319 681	1 325 718

Source:
Statistique Canada: CANSIM Tableau 384-0002

TABLEAU 9B
DONNÉES SUR LES COMPOSANTES DU PIB, RDC, 1981-2008
(en dollars enchaînés de 2002) (millions \$)

	1981	1982	1983	1984	1985	1986	1987	1988	1989	1990	1991	1992	1993	1994
Demande intérieure finale	514 748	496 224	501 481	514 782	543 836	560 752	588 413	622 899	647 893	651 103	642 515	646 602	650 564	670 533
Dépenses privées	289 862	283 441	290 408	302 047	317 047	328 966	343 140	358 689	372 022	377 067	371 406	377 231	384 082	395 650
en % PIB	58,9	59,1	58,8	57,6	57,4	58,1	58,2	57,8	58,1	58,8	59,1	59,4	59,0	58,0
Dépenses publiques	115 089	118 252	120 314	121 810	127 515	128 615	131 291	137 366	141 445	146 763	151 236	152 096	152 273	150 218
en % PIB	23,4	24,7	24,4	23,2	23,1	22,7	22,2	22,2	22,1	22,9	24,1	24,0	23,4	22,0
Investissements privés	96 707	83 159	81 360	81 588	88 534	91 982	101 188	112 740	118 505	110 999	103 342	101 091	98 743	107 547
en % PIB	19,7	17,4	16,5	15,6	16,0	16,2	17,1	18,2	18,5	17,3	16,4	15,9	15,2	15,8
Investissements publics	11 206	12 038	11 274	11 596	12 560	12 852	13 617	14 087	15 438	16 587	17 428	17 232	16 646	17 936
en % PIB	2,3	2,5	2,3	2,2	2,3	2,3	2,3	2,3	2,4	2,6	2,8	2,7	2,6	2,6
Investissements totaux	22 412	24 076	22 548	23 192	25 120	25 704	27 234	28 174	30 876	33 174	34 856	34 464	33 292	35 872
en % PIB	4,6	5,0	4,6	4,4	4,6	4,5	4,6	4,5	4,8	5,2	5,5	5,4	5,1	5,3
Exp. Internationales	107 576	107 032	113 954	135 743	143 760	150 202	157 793	170 412	171 210	178 502	183 257	196 490	216 378	241 112
en % PIB	21,9	22,3	23,1	25,9	26,0	26,5	26,7	27,5	26,7	27,8	29,1	30,9	33,3	35,3
Imp. Internationales	113 967	96 188	105 305	122 979	132 430	142 239	149 867	170 008	178 743	180 393	184 645	194 724	208 315	228 876
en % PIB	23,2	20,1	21,3	23,4	24,0	25,1	25,4	27,4	27,9	28,1	29,4	30,7	32,0	33,5
Produit intérieur brut	492 114	479 205	493 507	524 492	552 043	566 114	590 079	620 154	640 090	641 021	628 727	635 055	650 526	682 487
	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008
Demande intérieure finale	677 829	690 692	733 156	753 709	784 834	817 649	843 121	866 477	897 720	932 889	980 592	1 032 276	1 074 408	1 099 377
Dépenses privées	404 235	414 066	433 726	446 230	463 571	483 120	494 290	512 629	527 930	545 979	567 310	593 370	620 486	638 800
en % PIB	57,4	57,8	57,9	57,1	56,3	55,7	55,9	56,2	56,8	56,9	57,2	57,8	58,9	60,4
Dépenses publiques	149 971	147 828	147 509	153 075	156 043	160 965	167 338	171 628	176 908	180 992	184 533	191 901	199 290	206 364
en % PIB	21,3	20,6	19,7	19,6	19,0	18,5	18,9	18,8	19,0	18,8	18,6	18,7	18,9	19,5
Investissements privés	107 169	113 114	136 231	139 267	146 830	154 162	160 217	160 335	169 770	181 867	202 213	218 378	224 163	222 936
en % PIB	15,2	15,8	18,2	17,8	17,8	17,8	18,1	17,6	18,3	18,9	20,4	21,3	21,3	21,1
Investissements publics	17 359	16 460	15 858	15 447	18 489	19 409	21 288	21 885	23 216	24 293	27 095	29 387	31 261	32 082
en % PIB	2,5	2,3	2,1	2,0	2,2	2,2	2,4	2,4	2,5	2,5	2,7	2,9	3,0	3,0
Investissements totaux	34 718	32 920	31 716	30 894	36 978	38 818	42 576	43 770	46 432	48 586	54 190	58 774	62 522	64 164
en % PIB	4,9	4,6	4,2	4,0	4,5	4,5	4,8	4,8	5,0	5,1	5,5	5,7	5,9	6,1
Exp. Internationales	263 555	278 734	301 704	328 754	361 567	389 513	380 077	386 256	380 520	400 959	408 383	410 866	415 053	394 291
en % PIB	37,4	38,9	40,3	42,1	43,9	44,9	43,0	42,4	40,9	41,8	41,2	40,1	39,4	37,3
Imp. Internationales	242 926	254 221	290 479	304 003	325 576	351 355	334 856	341 223	356 125	386 087	413 578	434 181	457 651	459 274
en % PIB	34,5	35,5	38,8	38,9	39,6	40,5	37,9	37,4	38,3	40,2	41,7	42,3	43,4	43,4
Produit intérieur brut	703 805	716 432	748 709	781 253	823 070	868 137	884 314	911 457	930 170	960 211	991 356	1 025 787	1 053 793	1 057 109

Source:
Statistique Canada: CANSIM Tableau 384-0002

TABLEAU 9C
DONNÉES SUR LES COMPOSANTES DU PIB, QUÉBEC, 2000-2008
(en dollars enchaînés de 2002) (millions \$)

	1981	1982	1983	1984	1985	1986	1987	1988	1989	1990	1991	1992	1993	1994
Demande intérieure finale	147 955	141 678	146 635	153 428	161 604	169 302	177 073	184 402	189 939	191 175	188 099	188 856	190 500	194 374
Dépenses privées	86 606	83 531	86 192	90 498	94 968	98 409	102 038	105 665	108 263	108 745	106 760	108 282	110 082	113 503
en % PIB	55,8	55,8	56,6	56,9	57,9	58,8	58,4	57,9	59,0	59,0	59,5	60,1	59,9	59,2
Dépenses publiques	39 936	39 845	40 402	40 571	41 819	43 776	43 377	45 267	46 214	47 516	48 731	49 817	49 715	49 257
en % PIB	25,7	26,6	26,5	25,5	25,5	26,2	24,8	24,8	25,2	25,8	27,2	27,7	27,1	25,7
Investissements privés	19 601	17 197	18 468	20 219	21 606	24 209	28 391	29 813	31 127	30 503	28 094	26 456	26 077	26 642
en % PIB	12,6	11,5	12,1	12,7	13,2	14,5	16,3	16,3	17,0	16,6	15,7	14,7	14,2	13,9
Investissements publics	2 825	2 602	2 871	3 181	3 980	3 633	3 510	3 835	4 350	4 523	4 763	4 625	4 921	5 212
en % PIB	1,8	1,7	1,9	2,0	2,4	2,2	2,0	2,1	2,4	2,5	2,7	2,6	2,7	2,7
Investissements totaux	22 426	19 799	21 339	23 400	25 586	27 842	31 901	33 648	35 477	35 026	32 857	31 081	30 998	31 854
en % PIB	14,4	13,2	14,0	14,7	15,6	16,6	18,3	18,4	19,3	19,0	18,3	17,3	16,9	16,6
Exp. Internationales	29 551	27 949	29 003	33 532	33 666	34 833	32 681	37 086	38 320	40 811	39 984	42 761	48 803	57 760
en % PIB	19,0	18,7	19,0	21,1	20,5	20,8	18,7	20,3	20,9	22,1	22,3	23,7	26,6	30,1
Imp. Internationales	27 693	22 659	25 374	30 013	33 324	35 476	37 321	42 359	46 108	49 025	50 486	51 384	55 890	56 598
en % PIB	17,8	15,1	16,6	18,9	20,3	21,2	21,4	23,2	25,1	26,6	28,2	28,5	30,4	29,5
Produit intérieur brut	155 209	149 611	152 399	158 970	164 089	167 354	174 585	182 548	183 638	184 297	179 324	180 068	183 659	191 774

	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008
Demande intérieure finale	192 883	198 086	203 635	209 181	218 072	225 157	230 397	238 847	248 234	258 152	263 048	271 037	283 816	293 296
Dépenses privées	115 384	118 956	123 914	126 813	131 252	135 632	138 491	143 093	147 513	151 587	155 871	160 809	167 738	172 890
en % PIB	59,2	60,4	61,0	60,5	58,9	58,4	58,7	59,3	60,4	60,4	61,2	62,1	63,1	64,4
Dépenses publiques	48 359	48 160	46 526	47 199	48 443	49 828	51 689	52 800	54 586	55 146	55 235	56 876	58 671	60 267
en % PIB	24,8	24,5	22,9	22,5	21,8	21,4	21,9	21,9	22,3	22,0	21,7	22,0	22,1	22,4
Investissements privés	24 417	26 252	28 423	30 069	33 049	34 390	33 933	36 250	39 245	43 805	43 604	44 942	48 019	49 251
en % PIB	12,5	13,3	14,0	14,3	14,8	14,8	14,4	15,0	16,1	17,5	17,1	17,3	18,1	18,3
Investissements publics	5 062	4 996	4 908	5 178	5 345	5 325	6 288	6 704	6 911	7 743	8 478	8 552	9 625	11 128
en % PIB	2,6	2,5	2,4	2,5	2,4	2,3	2,7	2,8	2,8	3,1	3,3	3,3	3,6	4,1
Investissements totaux	29 479	31 248	33 331	35 247	38 394	39 715	40 221	42 954	46 156	51 548	52 082	53 494	57 644	60 379
en % PIB	15,1	15,9	16,4	16,8	17,2	17,1	17,1	17,8	18,9	20,5	20,4	20,7	21,7	22,5
Exp. Internationales	60 683	63 654	69 219	76 009	86 434	98 419	93 397	92 929	87 839	90 716	91 964	92 456	93 309	90 080
en % PIB	31,1	32,3	34,1	36,2	38,8	42,4	39,6	38,5	35,9	36,1	36,1	35,7	35,1	33,5
Imp. Internationales	58 933	63 063	71 999	76 888	84 995	92 583	86 299	87 078	89 889	95 767	102 478	105 603	111 769	114 450
en % PIB	30,2	32,0	35,4	36,7	38,2	39,8	36,6	36,1	36,8	38,1	40,2	40,8	42,0	42,6
Produit intérieur brut	195 009	196 932	203 253	209 715	222 716	232 378	235 832	241 448	244 422	251 028	254 708	259 032	265 888	268 609

Source:
Statistique Canada: CANSIM Tableau 384-0002

TABLEAU 9D
COMMERCE EXTÉRIEUR DU QUÉBEC, 1981-2008

Dollars enchaînés (M\$ 2002)

	1981	1982	1983	1984	1985	1986	1987	1988	1989	1990	1991	1992	1993	1994
Exportations totales	66 679	61 595	63 441	68 172	69 930	71 311	71 884	79 212	81 008	82 911	79 187	80 314	86 283	94 429
en % PIB	43,9	42,0	42,5	43,7	43,5	43,3	41,9	44,3	44,8	45,8	44,9	45,1	47,7	50,0
Exportations vers le RDC	37 452	33 895	34 687	34 836	36 481	36 675	39 593	42 476	43 025	42 396	39 485	37 863	37 797	36 870
en % PIB	24,5	23,0	23,2	22,4	22,7	22,1	22,8	23,5	23,5	23,2	22,1	21,2	20,8	19,4
Exportations internationales	29 551	27 949	29 003	33 532	33 666	34 833	32 681	37 086	38 320	40 811	39 984	42 761	48 803	57 760
en % PIB	19,4	19,0	19,3	21,3	20,8	21,2	19,1	20,8	21,2	22,7	22,7	24,0	26,9	30,6
Importations totales	61 642	52 967	57 631	65 171	68 790	72 783	76 603	83 468	88 802	88 918	86 510	86 377	92 535	95 009
en % PIB	40,8	36,2	38,6	41,8	43,1	43,6	44,0	46,0	48,3	48,3	48,2	47,7	50,3	49,6
Importations du RDC	34 051	30 644	32 521	35 313	35 434	37 244	39 220	40 980	42 560	39 815	36 040	35 038	36 693	38 481
en % PIB	22,1	20,4	21,3	22,4	21,9	22,2	22,4	22,6	23,1	21,8	20,3	19,6	20,2	20,3
Importations internationales	27 693	22 659	25 374	30 013	33 324	35 476	37 321	42 359	46 108	49 025	50 486	51 384	55 890	56 598
en % PIB	18,7	15,8	17,3	19,5	21,2	21,4	21,5	23,4	25,1	26,5	27,9	28,1	30,1	29,3
Produit intérieur brut	155 209	149 611	152 399	158 970	164 089	167 354	174 585	182 548	183 638	184 297	179 324	180 068	183 659	191 774
	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008
Exportations totales	98 823	101 022	109 538	116 517	129 866	143 896	141 051	141 507	137 938	140 070	143 225	145 404	146 321	142 699
en % PIB	50,7	51,3	53,9	55,6	58,3	61,9	59,8	58,6	56,4	55,8	56,2	56,1	55,0	53,1
Exportations vers le RDC	38 334	37 457	40 409	40 529	43 407	45 408	47 644	48 578	50 049	49 367	51 228	52 846	52 932	52 448
en % PIB	19,7	19,0	19,9	19,3	19,5	19,5	20,2	20,1	20,5	19,7	20,1	20,4	19,9	19,5
Exportations internationales	60 683	63 654	69 219	76 009	86 434	98 419	93 397	92 929	87 839	90 716	91 964	92 456	93 309	90 080
en % PIB	31,1	32,3	34,1	36,2	38,8	42,4	39,6	38,5	35,9	36,1	36,1	35,7	35,1	33,5
Importations totales	97 541	102 738	111 790	117 359	128 080	140 332	134 612	137 307	141 833	148 464	155 254	159 357	166 750	169 048
en % PIB	50,0	52,2	55,0	56,0	57,5	60,4	57,1	56,9	58,0	59,1	61,0	61,5	62,7	62,9
Importations du RDC	38 656	39 706	39 822	40 501	43 108	47 770	48 314	50 229	51 940	52 858	53 265	54 318	55 788	55 617
en % PIB	19,8	20,2	19,6	19,3	19,4	20,6	20,5	20,8	21,3	21,1	20,9	21,0	21,0	20,7
Importations internationales	58 933	63 063	71 999	76 888	84 995	92 583	86 299	87 078	89 889	95 767	102 478	105 603	111 769	114 450
en % PIB	30,2	32,0	35,4	36,7	38,2	39,8	36,6	36,1	36,8	38,1	40,2	40,8	42,0	42,6
Produit intérieur brut	195 009	196 932	203 253	209 715	222 716	232 378	235 832	241 448	244 422	251 028	254 708	259 032	265 888	268 609

Source:

Statistique Canada: CANSIM Tableau 384-0002

TABLEAU 9E
POURCENTAGE DU RDC DANS LE COMMERCE CANADIEN, 1981-2008

	1981	1982	1983	1984	1985	1986	1987	1988	1989	1990	1991	1992	1993	1994
Demande intérieure finale	77,7	77,8	77,4	77,0	77,1	76,8	76,9	77,2	77,3	77,3	77,4	77,4	77,4	77,5
Dépenses privées	77,0	77,2	77,1	76,9	77,0	77,0	77,1	77,2	77,5	77,6	77,7	77,7	77,7	77,7
Dépenses publiques	74,2	74,8	74,9	75,0	75,3	74,6	75,2	75,2	75,4	75,5	75,6	75,3	75,4	75,3
Investissements privés	83,1	82,9	81,5	80,1	80,4	79,2	78,1	79,1	79,2	78,4	78,6	79,3	79,1	80,1
Investissements publics	79,9	82,2	79,7	78,5	75,9	78,0	79,5	78,6	78,0	78,6	78,5	78,8	77,2	77,5
Investissements totaux	88,8	90,2	88,7	87,9	86,3	87,6	88,6	88,0	87,7	88,0	88,0	88,2	87,1	87,3
Exp. Internationales	78,4	79,3	79,7	80,2	81,0	81,2	82,8	82,1	81,7	81,4	82,1	82,1	81,6	80,7
Imp. Internationales	80,5	80,9	80,6	80,4	79,9	80,0	80,1	80,1	79,5	78,6	78,5	79,1	78,8	80,2
Produit intérieur brut	76,0	76,2	76,4	76,7	77,1	77,2	77,2	77,3	77,7	77,7	77,8	77,9	78,0	78,1
	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008
Demande intérieure finale	77,8	77,7	78,3	78,3	78,3	78,4	78,5	78,4	78,3	78,3	78,8	79,2	79,1	78,9
Dépenses privées	77,8	77,7	77,8	77,9	77,9	78,1	78,1	78,2	78,2	78,3	78,4	78,7	78,7	78,7
Dépenses publiques	75,6	75,4	76,0	76,4	76,3	76,4	76,4	76,5	76,4	76,6	77,0	77,1	77,3	77,4
Investissements privés	81,4	81,2	82,7	82,2	81,6	81,8	82,5	81,6	81,2	80,6	82,3	82,9	82,4	81,9
Investissements publics	77,4	76,7	76,4	74,9	77,6	78,5	77,2	76,6	77,1	75,8	76,2	77,5	76,5	74,2
Investissements totaux	87,3	86,8	86,6	85,6	87,4	87,9	87,1	86,7	87,0	86,3	86,5	87,3	86,7	85,2
Exp. Internationales	81,3	81,4	81,3	81,2	80,7	79,8	80,3	80,6	81,2	81,5	81,6	81,6	81,6	81,4
Imp. Internationales	80,5	80,1	80,1	79,8	79,3	79,1	79,5	79,7	79,8	80,1	80,1	80,4	80,4	80,1
Produit intérieur brut	78,3	78,4	78,6	78,8	78,7	78,9	78,9	79,1	79,2	79,3	79,6	79,8	79,9	79,7

Source:
Tableaux 9A et 9B

TABLEAU 9F
POURCENTAGE DU QUÉBEC DANS LE COMMERCE CANADIEN, 1981-2008

	1981	1982	1983	1984	1985	1986	1987	1988	1989	1990	1991	1992	1993	1994
Demande intérieure finale	22,3	22,2	22,6	23,0	22,9	23,2	23,1	22,8	22,7	22,7	22,6	22,6	22,6	22,5
Dépenses privées	23,0	22,8	22,9	23,1	23,0	23,0	22,9	22,8	22,5	22,4	22,3	22,3	22,3	22,3
Dépenses publiques	25,8	25,2	25,1	25,0	24,7	25,4	24,8	24,8	24,6	24,5	24,4	24,7	24,6	24,7
Investissements privés	16,9	17,1	18,5	19,9	19,6	20,8	21,9	20,9	20,8	21,6	21,4	20,7	20,9	19,9
Investissements publics	20,1	17,8	20,3	21,5	24,1	22,0	20,5	21,4	22,0	21,4	21,5	21,2	22,8	22,5
Investissements totaux	11,2	9,8	11,3	12,1	13,7	12,4	11,4	12,0	12,3	12,0	12,0	11,8	12,9	12,7
Exp. Internationales	21,6	20,7	20,3	19,8	19,0	18,8	17,2	17,9	18,3	18,6	17,9	17,9	18,4	19,3
Imp. Internationales	19,5	19,1	19,4	19,6	20,1	20,0	19,9	19,9	20,5	21,4	21,5	20,9	21,2	19,8
Produit intérieur brut	24,0	23,8	23,6	23,3	22,9	22,8	22,8	22,7	22,3	22,3	22,2	22,1	22,0	21,9
	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008
Demande intérieure finale	22,2	22,3	21,7	21,7	21,7	21,6	21,5	21,6	21,7	21,7	21,2	20,8	20,9	21,1
Dépenses privées	22,2	22,3	22,2	22,1	22,1	21,9	21,9	21,8	21,8	21,7	21,6	21,3	21,3	21,3
Dépenses publiques	24,4	24,6	24,0	23,6	23,7	23,6	23,6	23,5	23,6	23,4	23,0	22,9	22,7	22,6
Investissements privés	18,6	18,8	17,3	17,8	18,4	18,2	17,5	18,4	18,8	19,4	17,7	17,1	17,6	18,1
Investissements publics	22,6	23,3	23,6	25,1	22,4	21,5	22,8	23,4	22,9	24,2	23,8	22,5	23,5	25,8
Investissements totaux	12,7	13,2	13,4	14,4	12,6	12,1	12,9	13,3	13,0	13,7	13,5	12,7	13,3	14,8
Exp. Internationales	18,7	18,6	18,7	18,8	19,3	20,2	19,7	19,4	18,8	18,5	18,4	18,4	18,4	18,6
Imp. Internationales	19,5	19,9	19,9	20,2	20,7	20,9	20,5	20,3	20,2	19,9	19,9	19,6	19,6	19,9
Produit intérieur brut	21,7	21,6	21,4	21,2	21,3	21,1	21,1	20,9	20,8	20,7	20,4	20,2	20,1	20,3

Source:
Tableaux 9A et 9C

TABLEAU 10A
CROISSANCE DES EXPORTATIONS PAR NIVEAU TECHNOLOGIQUE, CANADA 1990-2007

En millions de \$	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007
Haute technologie	11 856	12 872	12 972	13 789	16 849	21 305	22 929	24 666	34 618	37 726	51 991	44 471	38 043	35 414	36 754	39 387	41 324	43 673
% Variation	31,6	8,6	0,8	6,3	22,2	26,4	7,6	7,6	40,3	9,0	37,8	-14,5	-14,5	-6,9	3,8	7,2	4,9	5,7
Moyenne-haute technologie	50 638	48 445	55 818	68 379	84 171	94 315	95 485	106 064	115 181	134 560	139 766	135 225	139 166	127 688	135 941	137 224	133 322	130 636
% Variation	1,4	-4,3	15,2	22,5	23,1	12,1	1,2	11,1	8,6	16,8	3,9	-3,2	2,9	-8,2	6,5	0,9	-2,8	-2,0
Moyenne-faible technologie	19 301	18 846	20 397	23 316	27 425	33 572	36 842	38 663	42 476	43 508	50 758	51 612	54 672	53 583	61 570	68 036	77 453	86 258
% Variation	8,5	-2,4	8,2	14,3	17,6	22,4	9,7	4,9	9,9	2,4	16,7	1,7	5,9	-2,0	14,9	10,5	13,8	11,4
Faible technologie	30 798	29 088	33 013	38 852	46 322	57 000	56 554	60 022	68 385	75 553	82 146	79 842	79 842	79 797	81 076	76 923	71 471	65 525
% Variation	1,9	-5,6	13,5	17,7	19,2	23,1	-0,8	6,1	13,9	10,5	8,7	-2,8	0,0	-0,1	1,6	-5,1	-7,1	-8,3
Total	112 593	109 251	122 200	144 336	174 767	206 192	211 810	229 415	260 661	291 347	324 582	311 161	311 724	291 482	315 340	321 571	323 570	326 092
% Variation	5,3	-3,0	11,9	18,1	21,1	18,0	2,7	8,3	13,6	11,8	11,4	-4,1	0,2	-6,5	8,2	2,0	0,6	0,8

Source:
 Institut de la statistique du Québec 2008

TABLEAU 10B
CROISSANCE DES EXPORTATIONS PAR NIVEAU TECHNOLOGIQUE, RDC 1990-2007

En millions de \$	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007
Haute technologie	6 393	7 207	7 333	7 228	9 846	12 767	13 059	14 049	20 592	21 787	28 663	24 789	20 950	18 674	20 788	23 012	26 075	28 068
% Variation	31,6	12,7	1,7	-1,4	36,2	29,7	2,3	7,6	46,6	5,8	31,6	-13,5	-15,5	-10,9	11,3	10,7	13,3	7,6
% Canada	53,9	56,0	56,5	52,4	58,4	59,9	57,0	57,0	59,5	57,8	55,1	55,7	55,1	52,7	56,6	58,4	63,1	64,3
Moyenne-haute technologie	46 225	44 997	52 604	61 981	75 615	85 289	87 309	97 209	105 452	124 439	128 335	124 304	128 353	118 380	125 194	125 711	121 377	119 337
% Variation	1,4	-2,7	16,9	17,8	22,0	12,8	2,4	11,3	8,5	18,0	3,1	-3,1	3,3	-7,8	5,8	0,4	-3,4	-1,7
% Canada	91,3	92,9	94,2	90,6	89,8	90,4	91,4	91,7	91,6	92,5	91,8	91,9	92,2	92,7	92,1	91,6	91,0	91,4
Moyenne-faible technologie	13 952	13 527	14 541	16 451	18 698	22 615	25 714	26 857	31 047	31 787	37 910	38 177	40 851	40 439	46 475	51 636	57 080	66 506
% Variation	8,5	-3,0	7,5	13,1	13,7	20,9	13,7	4,4	15,6	2,4	19,3	0,7	7,0	-1,0	14,9	11,1	10,5	16,5
% Canada	72,3	71,8	71,3	70,6	68,2	67,4	69,8	69,5	73,1	73,1	74,7	74,0	74,7	75,5	75,5	75,9	73,7	77,1
Faible technologie	23 754	22 001	24 942	29 144	35 248	43 102	41 871	44 275	49 992	55 795	60 651	57 993	58 124	59 472	29 442	56 153	52 253	48 937
% Variation	1,9	-7,4	13,4	16,8	20,9	22,3	-2,9	5,7	12,9	11,6	8,7	-4,4	0,2	2,3	-50,5	90,7	-6,9	-6,3
% Canada	77,1	75,6	75,6	75,0	76,1	75,6	74,0	73,8	73,1	73,8	73,8	72,6	72,8	74,5	36,3	73,0	73,1	74,7
Total	90 324	87 732	99 420	114 804	139 407	163 773	167 953	182 390	207 084	233 807	255 481	245 274	248 278	231 965	251 898	256 513	256 785	262 849
% Variation	...	-2,9	13,3	15,5	21,4	17,5	2,6	8,6	13,5	12,9	9,3	-4,0	1,2	-6,6	8,6	1,8	0,1	2,4
% Canada	80,2	80,3	81,4	79,5	79,8	79,4	79,3	79,5	79,4	80,3	78,7	78,8	79,6	79,6	79,9	79,8	79,4	80,6

Source:

Institut de la statistique du Québec 2008

TABLEAU 10C
CROISSANCE DES EXPORTATIONS PAR NIVEAU TECHNOLOGIQUE, QUÉBEC 1990-2007

En millions de \$	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007
Haute technologie	5 463	5 665	5 639	6 561	7 003	8 538	9 870	10 617	14 026	15 939	23 328	19 682	17 093	16 740	15 966	16 375	15 249	15 605
% Variation	49,4	3,7	-0,5	16,4	6,7	21,9	15,6	7,6	32,1	13,6	46,4	-15,6	-13,2	-2,1	-4,6	2,6	-6,9	2,3
% Canada	46,1	44,0	43,5	47,6	41,6	40,1	43,0	43,0	40,5	42,2	44,9	44,3	44,9	47,3	43,4	41,6	36,9	35,7
Moyenne-haute technologie	4 413	3 448	3 214	6 398	8 556	9 026	8 176	8 855	9 729	10 121	11 431	10 921	10 813	9 308	10 747	11 513	11 945	11 299
% Variation	-1,8	-21,9	-6,8	99,1	33,7	5,5	-9,4	8,3	9,9	4,0	12,9	-4,5	-1,0	-13,9	15,5	7,1	3,8	-5,4
% Canada	8,7	7,1	5,8	9,4	10,2	9,6	8,6	8,3	8,4	7,5	8,2	8,1	7,8	7,3	7,9	8,4	9,0	8,6
Moyenne-faible technologie	5 349	5 319	5 856	6 865	8 727	10 957	11 128	11 806	11 429	11 721	12 848	13 435	13 821	13 144	15 095	16 400	20 373	19 752
% Variation	-4,1	-0,6	10,1	17,2	27,1	25,6	1,6	6,1	-3,2	2,6	9,6	4,6	2,9	-4,9	14,8	8,6	24,2	-3,0
% Canada	27,7	28,2	28,7	29,4	31,8	32,6	30,2	30,5	26,9	26,9	25,3	26,0	25,3	24,5	24,5	24,1	26,3	22,9
Faible technologie	7 044	7 087	8 071	9 708	11 074	13 898	14 683	15 747	18 393	19 758	21 495	21 849	21 718	20 325	51 634	20 770	19 218	16 588
% Variation	1,5	0,6	13,9	20,3	14,1	25,5	5,6	7,2	16,8	7,4	8,8	1,6	-0,6	-6,4	154,0	-59,8	-7,5	-13,7
% Canada	22,9	24,4	24,4	25,0	23,9	24,4	26,0	26,2	26,9	26,2	26,2	27,4	27,2	25,5	63,7	27,0	26,9	25,3
Total	22 269	21 519	22 780	29 532	35 360	42 419	43 857	47 025	53 577	57 540	69 101	65 887	63 446	59 517	63 442	65 058	66 785	63 243
% Variation	7,8	-3,4	5,9	29,6	19,7	20,0	3,4	7,2	13,9	7,4	20,1	-4,7	-3,7	-6,2	6,6	2,5	2,7	-5,3
% Canada	19,8	19,7	18,6	20,5	20,2	20,6	20,7	20,5	20,6	19,7	21,3	21,2	20,4	20,4	20,1	20,2	20,6	19,4

Source:

Institut de la statistique du Québec 2008

TABLEAU 10D
CROISSANCE DES EXPORTATIONS PAR NIVEAU TECHNOLOGIQUE, %, 1990-2007

	Canada	RDC	Québec
Haute technologie			
1990-1995	79,7	99,7	56,3
1995-2000	144,0	124,5	173,2
2000-2007	-16,0	-2,1	-33,1
1990-2007	268,4	339,0	185,6
Faible technologie			
1990-1995	85,1	81,5	97,3
1995-2000	44,1	40,7	54,7
2000-2007	-20,2	-19,3	-22,8
1990-2007	112,8	106,0	135,5
Total			
1990-1995	83,1	81,3	90,5
1995-2000	57,4	56,0	62,9
2000-2007	0,5	2,9	-8,5
1990-2007	189,6	191,0	184,0

Source:

Tableaux 10A, 10B, 10C

TABLEAU 11A
DETTE TOTALE, 1975-2008 (GOUVERNEMENT DU QUÉBEC)

Année	Dette totale		Dette totale en \$ par personne			
	en M\$	en % du PIB	Pop. totale	Pop. de 15 ans +	Pop. active	Pop. employé
Avant réformes de la comptabilité gouvernementale						
1975-1976	5 134	12,4	805	1 065	1 843	2 019
1976-1977	6 389	13,2	995	1 305	2 240	2 500
1977-1978	7 731	14,6	1 201	1 562	2 650	2 978
1978-1979	9 240	15,7	1 431	1 844	3 098	3 432
1979-1980	11 070	16,8	1 705	2 179	3 614	4 016
1980-1981	14 667	20,1	2 245	2 854	4 701	5 255
1981-1982	17 612	21,9	2 680	3 397	5 738	6 671
1982-1983	20 974	24,6	3 180	4 019	6 707	7 815
1983-1984	24 425	26,6	3 689	4 648	7 685	8 842
1984-1985	27 945	27,9	4 199	5 273	8 633	9 846
1985-1986	31 631	29,4	4 726	5 912	9 601	10 799
1986-1987	34 959	29,9	5 168	6 452	10 392	11 568
1987-1988	37 702	29,4	5 530	6 893	11 074	12 235
1988-1989	39 688	28,1	5 749	7 155	11 467	12 685
1989-1990	42 019	28,3	6 025	7 490	11 987	13 381
1990-1991	45 864	29,9	6 511	8 093	13 063	14 870
1991-1992	51 249	33,0	7 222	8 986	14 722	16 866
1992-1993	58 899	37,2	8 241	10 249	16 859	19 433
1993-1994	65 643	40,4	9 137	11 343	18 596	21 211
1994-1995	74 465	43,7	10 328	12 779	21 030	23 750
1995-1996	76 510	43,1	10 572	13 043	21 542	24 446
1996-1997	78 086	43,3	10 744	13 214	21 797	24 611
Après la réforme de la comptabilité gouvernementale en 1997-1998						
1997-1998	98 385	52,2	13 495	16 552	27 092	30 203
1998-1999	101 113	51,5	13 823	16 885	27 548	30 382
1999-2000	102 120	48,4	13 899	16 915	27 470	30 011
2000-2001	104 848	46,6	14 200	17 214	27 803	30 478
2001-2002	107 175	46,3	14 429	17 450	27 426	30 022
2002-2003	111 342	46,1	14 902	17 979	27 886	30 683
2003-2004	114 725	45,8	15 255	18 352	28 509	31 171
2004-2005	116 596	44,4	15 408	18 466	28 770	31 366
2005-2006	118 302	43,4	15 534	18 538	28 895	31 418
Après la réforme de la comptabilité gouvernementale en 2006-2007						
2006-2007	143 449	51,0	18 706	22 246	34 565	37 243
2007-2008	148 015	49,9	19 147	22 708	35 369	38 132
2008-2009 (P)	151 447	49,9				
2009-2010 (P)	160 273	52,8				
2010-2011 (P)	170 180	54,0				

Source:

Budget 2009-2010 Plan budgétaire

Enquête sur la population active 1976 à 2006 (Statistique Canada - Traitement de l'Institut de la Statistique du Québec)

TABLEAU 11B
DETTE À LONG TERME DU SECTEUR PUBLIC AU 31 MARS (en milliards de dollars)

	Avant réforme comptable						Après réforme comptable		
	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009*
Dette totale du gouvernement	104,8	107,2	111,3	114,7	116,6	118,3	143,4	148	151,4
Réseau de l'éducation et de la santé et des services sociaux	8,8	9,6	11	10,9	12,3	13,1	2	1,6	0,9
Hydro-Québec	39	37,9	35,6	34,3	33	32,4	32,7	32,4	36,6
Autres entreprises du gouvernement	4,3	3,9	4	3,6	3,7	3,5	0,031	0,025	0,171
Municipalités et organismes municipaux	16,7	16,8	16,5	17,2	17,1	18,3	16,4	17,3	19,3
Total	173,6	175,4	178,4	180,7	182,7	185,6	194,5	199,3	208,4
En % du PIB	77,2	76	73,9	72,1	69,5	68,5	69,1	67,2	68,6

Source:

Plan budgétaires 2005-06, 2007-08 et 2009-10 (Finances Québec)

* résultats préliminaires

TABEAU 11C
DETTE TOTALE DES PROVINCES, 1970-2007 (SYSTÈME DE GESTION FINANCIÈRE), en MS

Année	Terre-Neuve	I-P-Edouard	N.-Ecosse	N.-Brunswick	Québec	Ontario	Manitoba	Saskatchewan	Alberta	C.-Britannique
1970	560	123	910	540	2 941	5 634	646	819	1 012	494
1971	681	134	1 060	632	3 245	6 473	784	742	1 223	601
1972	822	142	1 171	743	3 862	8 143	858	784	1 443	688
1973	1 034	155	1 229	788	4 444	9 275	936	814	1 604	783
1974	1 204	168	1 310	1 234	5 032	10 441	1 077	850	2 175	920
1975	1 414	198	1 454	1 299	5 771	12 690	1 408	991	2 361	1 065
1976	1 638	223	1 606	1 458	7 421	15 408	1 786	1 160	2 592	1 473
1977	2 515	228	1 775	1 627	8 674	18 209	2 348	1 670	3 438	1 793
1978	2 729	267	1 924	1 945	10 126	20 981	3 010	2 001	4 103	2 045
1979	3 030	297	2 089	2 178	11 700	24 121	3 417	2 923	5 404	2 394
1980	3 141	332	2 329	2 291	14 099	25 712	3 470	3 447	6 017	2 636
1981	3 219	383	2 690	2 722	17 965	27 284	3 658	3 743	9 270	3 781
1982	3 550	429	3 297	3 083	21 558	30 058	4 383	4 952	12 964	4 697
1983	3 774	468	3 837	4 302	36 019	33 580	5 359	6 100	16 450	6 170
1984	4 159	507	4 502	4 937	41 110	37 240	6 222	6 962	17 231	8 343
1985	5 494	557	5 078	5 598	46 420	40 625	7 531	7 980	19 403	10 708
1986	5 946	646	5 854	5 598	52 785	44 082	9 444	10 039	19 033	12 334
1987	6 335	827	6 144	6 057	56 289	46 396	11 130	11 651	25 614	14 395
1988	6 784	879	6 513	7 145	58 152	48 044	12 978	12 209	27 211	17 877
1989	7 278	1 024	6 790	7 489	61 694	51 104	13 648	12 770	29 593	20 489
1990	7 591	1 095	7 806	7 518	65 742	58 690	13 552	14 507	33 156	21 661
1991	7 964	1 271	8 442	8 432	68 000	63 994	15 088	14 716	31 774	25 108
1992	8 008	1 390	9 200	9 457	76 211	72 731	17 307	17 377	32 730	29 558
1993	9 255	1 554	10 028	10 908	86 684	88 838	18 408	17 992	33 315	35 417
1994	10 024	1 685	11 373	12 101	96 934	101 742	20 531	19 295	35 636	40 998
1995	10 552	1 757	12 889	13 135	106 430	112 141	20 917	19 521	34 945	48 884
1996	10 604	1 834	12 932	13 504	111 135	126 110	20 660	19 327	33 380	65 127
1997	10 709	1 771	13 002	13 896	115 755	127 649	20 943	18 654	30 025	69 824
1998	10 637	1 701	14 319	14 569	122 330	131 545	21 785	18 366	28 404	78 793
1999	11 253	1 746	15 293	14 614	132 678	133 091	23 265	18 378	26 810	80 817
2000	11 212	1 781	16 518	15 435	136 497	149 090	24 382	18 788	25 802	90 030
2001	11 688	1 859	17 576	15 594	144 446	147 594	25 052	17 888	24 361	88 926
2002	11 793	1 827	18 336	16 088	152 810	149 297	25 713	18 137	23 494	89 005
2003	12 020	2 048	18 167	16 034	162 134	151 109	24 795	18 309	21 546	86 542
2004	12 359	2 087	17 927	16 722	168 058	160 145	24 978	18 716	21 188	95 280
2005	13 072	2 115	17 658	16 950	176 658	175 514	25 907	18 370	22 774	98 819
2006	12 865	2 086	17 068	17 231	189 311	174 189	26 670	18 447	23 305	105 600
2007	12 641	2 135	17 373	17 977	208 240	176 433	27 557	19 027	25 303	109 813

Source:
 Système de gestion financière de Statistique Canada, tableau 385-0014
 Calcul : Dette totale = Passif

TABLEAU 11D
DETTE TOTALE PAR HABITANT, 1971-2007 (SYSTÈME DE GESTION FINANCIÈRE), en \$

Année	Terre-Neuve	I-P-Edouard	N.-Ecosse	N.-Brunswick	Québec	Ontario	Manitoba	Saskatchewan	Alberta	C.-Britannique
1971	1 283	1 190	1 329	984	529	825	785	796	734	268
1972	1 525	1 252	1 460	1 145	626	1 023	857	851	852	299
1973	1 895	1 352	1 513	1 200	715	1 149	929	893	930	331
1974	2 191	1 449	1 600	1 856	803	1 273	1 058	936	1 240	377
1975	2 541	1 682	1 759	1 919	912	1 525	1 374	1 080	1 305	426
1976	2 911	1 880	1 923	2 115	1 160	1 831	1 731	1 245	1 387	581
1977	4 449	1 902	2 113	2 338	1 348	2 141	2 263	1 768	1 765	698
1978	4 808	2 194	2 278	2 781	1 572	2 442	2 892	2 101	2 029	782
1979	5 315	2 417	2 459	3 097	1 809	2 785	3 294	3 046	2 577	898
1980	5 484	2 683	2 731	3 244	2 167	2 940	3 354	3 563	2 746	960
1981	5 595	3 100	3 147	3 853	2 744	3 096	3 532	3 836	4 046	1 338
1982	6 187	3 471	3 838	4 358	3 276	3 370	4 193	5 019	5 470	1 633
1983	6 516	3 741	4 419	6 018	5 455	3 715	5 057	6 092	6 873	2 122
1984	7 170	4 006	5 131	6 852	6 199	4 062	5 805	6 862	7 198	2 831
1985	9 484	4 365	5 732	7 740	6 964	4 371	6 957	7 786	8 069	3 599
1986	10 317	5 030	6 584	7 721	7 869	4 671	8 652	9 759	7 823	4 106
1987	11 013	6 429	6 876	8 323	8 300	4 814	10 133	11 281	10 494	4 722
1988	11 799	6 799	7 259	9 783	8 505	4 883	11 775	11 874	11 077	5 739
1989	12 623	7 868	7 512	10 187	8 909	5 058	12 365	12 526	11 845	6 409
1990	13 148	8 397	8 574	10 157	9 396	5 700	12 260	14 396	13 014	6 580
1991	13 739	9 749	9 227	11 310	9 622	6 135	13 598	14 676	12 257	7 442
1992	13 804	10 625	10 006	12 641	10 719	6 879	15 554	17 308	12 432	8 521
1993	15 958	11 757	10 854	14 567	12 113	8 310	16 471	17 869	12 490	9 927
1994	17 449	12 628	12 270	16 131	13 477	9 404	18 279	19 112	13 196	11 153
1995	18 597	13 071	13 887	17 491	14 743	10 241	18 525	19 248	12 779	12 941
1996	18 946	13 511	13 886	17 951	15 336	11 379	18 216	18 968	12 028	16 810
1997	19 439	13 013	13 945	18 466	15 912	11 369	18 434	18 326	10 610	17 683
1998	19 704	12 525	15 366	19 412	16 767	11 574	19 152	18 053	9 798	19 782
1999	21 100	12 812	16 377	19 470	18 117	11 568	20 364	18 115	9 080	20 147
2000	21 236	13 050	17 689	20 566	18 553	12 761	21 251	18 647	8 589	22 289
2001	22 389	13 603	18 849	20 798	19 529	12 406	21 757	17 884	7 966	21 816
2002	22 699	13 348	19 610	21 470	20 536	12 348	22 231	18 195	7 510	21 718
2003	23 181	14 925	19 378	21 396	21 659	12 343	21 305	18 374	6 768	20 993
2004	23 885	15 159	19 084	22 315	22 301	12 925	21 284	18 764	6 541	22 930
2005	25 414	15 320	18 826	22 662	23 300	14 009	21 987	18 489	6 855	23 546
2006	25 210	15 125	18 196	23 108	24 806	13 753	22 525	18 593	6 812	24 885
2007	24 960	15 458	18 560	24 118	27 093	13 791	23 089	19 033	7 207	25 477

Source:
Système de gestion financière de Statistique Canada, tableau 385-0014, tableau 051-0001
Calcul : Dette totale = Passif

TABEAU 11E
DETTE NETTE DES PROVINCES, 1970-2007 (SYSTÈME DE GESTION FINANCIÈRE), en M\$

Année	Terre-Neuve	I-P-Edouard	N.-Ecosse	N.-Brunswick	Québec	Ontario	Manitoba	Saskatchewan	Alberta	C.-Britannique
1970	329	71	267	313	1 689	1 916	36	-84	-362	-511
1971	365	77	310	352	1 774	1 890	-5	-137	-349	-813
1972	463	82	326	371	2 041	3 046	16	-157	-203	-952
1973	506	83	342	398	2 317	3 382	19	-186	-174	-1 081
1974	575	84	356	726	2 512	3 982	30	-283	-19	-1 320
1975	664	91	378	789	2 763	5 651	100	-474	-871	-1 327
1976	781	103	424	893	3 513	7 287	263	-581	-1 451	-897
1977	1 514	93	480	1 001	4 510	9 369	431	-608	-2 283	-1 064
1978	1 690	119	566	1 169	5 662	11 409	930	-646	-4 090	-1 447
1979	1 968	129	731	1 230	6 715	13 074	997	-208	-6 479	-1 647
1980	2 142	133	812	1 232	8 214	13 649	956	93	-8 178	-1 930
1981	2 153	150	966	1 624	10 910	14 690	1 034	-9	-8 201	-1 513
1982	2 319	150	1 439	1 788	9 107	15 193	1 275	-121	-8 951	-1 318
1983	2 490	180	1 820	2 913	22 942	18 678	1 688	214	-8 477	-188
1984	2 768	180	2 271	3 332	26 874	21 496	2 253	716	-8 610	754
1985	3 824	190	2 720	3 678	31 642	23 699	3 346	1 214	-8 540	1 376
1986	4 029	268	3 145	3 570	37 234	27 804	4 600	1 969	-8 374	1 960
1987	4 262	394	3 342	3 869	39 504	29 954	5 698	3 421	-3 243	2 502
1988	4 626	417	3 543	4 626	40 388	31 804	6 531	4 073	-664	2 326
1989	5 028	468	3 611	4 769	42 256	32 659	5 988	4 378	1 221	1 342
1990	5 202	523	4 615	4 292	44 708	37 683	6 094	4 996	3 512	620
1991	5 468	648	4 892	4 463	45 586	40 966	6 349	5 239	2 342	932
1992	5 639	700	5 431	5 010	52 011	51 261	7 115	8 647	4 152	3 308
1993	6 804	760	6 884	5 329	59 941	63 797	8 137	9 391	7 646	5 178
1994	7 401	921	8 381	5 711	68 112	77 052	9 266	10 974	9 346	5 464
1995	7 910	1 078	9 419	5 937	77 005	86 045	9 281	11 083	8 513	7 980
1996	7 888	1 045	8 917	5 743	80 312	97 016	8 918	11 046	7 084	8 166
1997	7 780	1 021	8 627	5 570	84 976	104 163	8 571	9 776	4 022	7 510
1998	7 651	1 045	8 616	5 694	87 587	108 137	8 622	9 890	1 603	6 556
1999	8 150	1 003	9 158	5 546	91 148	108 761	9 112	10 017	391	15 162
2000	8 389	1 034	10 158	6 393	90 161	107 409	9 050	10 037	-2 504	16 123
2001	8 702	1 021	11 051	6 151	88 122	103 140	9 277	9 147	-9 983	15 448
2002	9 082	1 082	11 286	5 998	91 717	103 510	9 969	9 632	-9 118	16 554
2003	9 511	1 150	11 895	5 921	95 330	102 611	10 217	9 877	-10 575	20 119
2004	9 938	1 291	11 730	5 909	97 647	105 415	11 047	10 134	-14 345	21 255
2005	10 011	1 251	11 516	5 687	99 874	110 489	11 428	9 236	-19 661	19 201
2006	9 599	1 282	10 905	5 706	103 544	113 233	11 356	8 669	-27 643	16 078
2007	9 356	1 272	10 893	5 670	104 892	112 880	11 348	8 277	-34 914	13 139

Source:
 Système de gestion financière de Statistique Canada, tableau 385-0014
 Calcul : Dette nette = Passif - Actif financier

TABLEAU 11F
DETTE NETTE PAR HABITANT, 1971-2007 (SYSTÈME DE GESTION FINANCIÈRE), en \$

Année	Terre-Neuve	I-P-Edouard	N.-Ecosse	N.-Brunswick	Québec	Ontario	Manitoba	Saskatchewan	Alberta	C.-Britannique
1971	688	684	389	548	289	241	-5	-147	-210	-363
1972	859	723	406	572	331	383	16	-171	-120	-414
1973	927	724	421	606	373	419	19	-204	-101	-457
1974	1 046	724	435	1 092	401	485	29	-312	-11	-540
1975	1 193	773	457	1 165	436	679	98	-517	-482	-531
1976	1 388	868	508	1 295	549	866	255	-624	-776	-354
1977	2 678	776	571	1 439	701	1 102	415	-644	-1 172	-414
1978	2 977	978	670	1 671	879	1 328	893	-678	-2 023	-553
1979	3 452	1 050	861	1 749	1 039	1 509	961	-217	-3 090	-618
1980	3 740	1 075	952	1 745	1 263	1 561	924	96	-3 732	-703
1981	3 742	1 214	1 130	2 299	1 666	1 667	999	-9	-3 579	-535
1982	4 042	1 214	1 675	2 527	1 384	1 703	1 220	-123	-3 777	-458
1983	4 299	1 439	2 096	4 075	3 474	2 066	1 593	214	-3 542	-65
1984	4 772	1 422	2 588	4 625	4 053	2 345	2 102	706	-3 597	256
1985	6 601	1 489	3 071	5 085	4 747	2 550	3 091	1 184	-3 552	463
1986	6 991	2 087	3 537	4 924	5 551	2 946	4 214	1 914	-3 442	653
1987	7 409	3 063	3 740	5 316	5 825	3 108	5 188	3 312	-1 329	821
1988	8 045	3 225	3 949	6 334	5 907	3 233	5 926	3 961	-270	747
1989	8 721	3 596	3 995	6 487	6 102	3 233	5 425	4 295	489	420
1990	9 010	4 011	5 069	5 799	6 390	3 660	5 513	4 958	1 378	188
1991	9 433	4 971	5 347	5 986	6 450	3 927	5 722	5 225	903	276
1992	9 721	5 351	5 907	6 697	7 315	4 849	6 394	8 613	1 577	954
1993	11 731	5 750	7 451	7 117	8 376	5 968	7 281	9 327	2 867	1 451
1994	12 883	6 902	9 042	7 613	9 470	7 122	8 249	10 870	3 461	1 486
1995	13 941	8 020	10 148	7 906	10 667	7 858	8 219	10 928	3 113	2 113
1996	14 093	7 699	9 575	7 634	11 082	8 754	7 863	10 841	2 553	2 108
1997	14 122	7 502	9 252	7 402	11 681	9 277	7 544	9 604	1 421	1 902
1998	14 173	7 695	9 246	7 587	12 005	9 514	7 580	9 722	553	1 646
1999	15 281	7 360	9 807	7 389	12 446	9 454	7 976	9 874	132	3 780
2000	15 889	7 577	10 878	8 518	12 255	9 193	7 888	9 962	-834	3 992
2001	16 669	7 471	11 852	8 204	11 914	8 670	8 057	9 145	-3 265	3 790
2002	17 481	7 905	12 070	8 004	12 326	8 561	8 619	9 663	-2 915	4 039
2003	18 343	8 381	12 688	7 901	12 735	8 382	8 779	9 912	-3 322	4 880
2004	19 206	9 377	12 487	7 885	12 958	8 508	9 413	10 160	-4 428	5 115
2005	19 463	9 062	12 278	7 603	13 173	8 819	9 699	9 296	-5 918	4 575
2006	18 810	9 295	11 626	7 652	13 568	8 940	9 591	8 738	-8 080	3 789
2007	18 473	9 210	11 637	7 607	13 647	8 823	9 508	8 280	-9 944	3 048

Source:

Système de gestion financière de Statistique Canada, tableau 385-0014, tableau 051-0001

Calcul : Dette totale = Passif - Actif financier

TABLEAU 11G
POPULATION TOTALE DU CANADA ET DES PROVINCES, 1971 - 2008 (données annuelles)

Année	Canada	Terre-Neuve	I-P-Édouard	N.-Écosse	N.-Brunswick	Québec	Ontario	Manitoba	Saskatchewan	Alberta	C.-Britannique
1971	21 962 032	530 854	112 591	797 294	642 471	6 137 305	7 849 027	998 876	932 038	1 665 717	2 240 470
1972	22 218 463	539 124	113 460	802 255	648 769	6 174 216	7 963 117	1 001 652	920 780	1 694 090	2 302 086
1973	22 491 777	545 561	114 620	812 386	656 720	6 213 149	8 075 547	1 007 358	911 937	1 725 327	2 367 271
1974	22 807 969	549 604	115 962	818 751	664 744	6 268 571	8 204 275	1 018 206	908 457	1 754 621	2 442 578
1975	23 143 275	556 496	117 724	826 549	677 008	6 330 303	8 319 795	1 024 975	917 415	1 808 689	2 499 564
1976	23 449 808	562 639	118 648	835 166	689 494	6 396 761	8 413 779	1 031 758	931 612	1 869 287	2 533 899
1977	23 725 843	565 348	119 902	840 028	695 843	6 433 133	8 504 080	1 037 369	944 621	1 948 263	2 570 315
1978	23 963 203	567 639	121 684	844 628	699 514	6 440 459	8 590 144	1 040 881	952 430	2 022 241	2 615 162
1979	24 201 544	570 075	122 885	849 396	703 158	6 465 996	8 662 088	1 037 272	959 735	2 096 966	2 665 238
1980	24 515 667	572 759	123 735	852 659	706 219	6 505 997	8 746 013	1 034 435	967 548	2 191 029	2 745 861
1981	24 819 915	575 302	123 551	854 871	706 438	6 547 207	8 812 286	1 035 545	975 759	2 291 104	2 826 558
1982	25 116 942	573 795	123 588	859 038	707 457	6 580 631	8 920 288	1 045 224	986 582	2 369 827	2 876 513
1983	25 366 451	579 164	125 102	868 289	714 842	6 602 976	9 039 564	1 059 752	1 001 249	2 393 587	2 907 502
1984	25 607 053	580 065	126 563	877 471	720 488	6 631 220	9 167 484	1 071 810	1 014 615	2 393 907	2 947 181
1985	25 842 116	579 275	127 619	885 848	723 287	6 665 802	9 294 657	1 082 495	1 024 928	2 404 490	2 975 131
1986	26 100 278	576 306	128 436	889 087	725 019	6 708 170	9 437 359	1 091 552	1 028 717	2 432 930	3 003 621
1987	26 446 601	575 242	128 641	893 606	727 768	6 781 984	9 637 945	1 098 373	1 032 799	2 440 877	3 048 651
1988	26 791 747	574 982	129 289	897 216	730 349	6 837 077	9 838 620	1 102 152	1 028 225	2 456 614	3 114 761
1989	27 276 781	576 551	130 153	903 841	735 129	6 925 128	10 103 305	1 103 792	1 019 439	2 498 325	3 196 725
1990	27 691 138	577 368	130 404	910 451	740 156	6 996 986	10 295 832	1 105 421	1 007 727	2 547 788	3 292 111
1991	28 037 420	579 644	130 369	914 969	745 567	7 067 396	10 431 316	1 109 604	1 002 713	2 592 306	3 373 787
1992	28 371 264	580 109	130 827	919 451	748 121	7 110 010	10 572 205	1 112 689	1 003 995	2 632 672	3 468 802
1993	28 684 764	579 977	132 177	923 925	748 812	7 156 537	10 690 038	1 117 618	1 006 900	2 667 292	3 567 772
1994	29 000 663	574 466	133 437	926 871	750 185	7 192 403	10 819 146	1 123 230	1 009 575	2 700 606	3 676 075
1995	29 302 311	567 397	134 415	928 120	750 943	7 219 219	10 950 119	1 129 150	1 014 187	2 734 519	3 777 390
1996	29 610 218	559 698	135 737	931 327	752 268	7 246 897	11 082 903	1 134 196	1 018 945	2 775 133	3 874 317
1997	29 905 948	550 911	136 095	932 402	752 511	7 274 611	11 227 651	1 136 128	1 017 902	2 829 848	3 948 583
1998	30 155 173	539 843	135 804	931 836	750 530	7 295 935	11 365 901	1 137 489	1 017 332	2 899 066	3 983 113
1999	30 401 286	533 329	136 281	933 784	750 601	7 323 250	11 504 759	1 142 448	1 014 524	2 952 692	4 011 375
2000	30 685 730	527 966	136 470	933 821	750 517	7 356 951	11 683 290	1 147 313	1 007 565	3 004 198	4 039 230
2001	31 019 020	522 033	136 663	932 454	749 801	7 396 331	11 896 663	1 151 439	1 000 221	3 058 017	4 076 264
2002	31 353 656	519 531	136 876	935 015	749 331	7 441 076	12 091 029	1 156 613	996 801	3 128 364	4 098 178
2003	31 639 670	518 520	137 221	937 491	749 389	7 485 838	12 242 273	1 163 819	996 483	3 183 396	4 122 396
2004	31 940 676	517 447	137 674	939 376	749 369	7 535 929	12 390 599	1 173 566	997 447	3 239 471	4 155 170
2005	32 245 209	514 363	138 055	937 941	747 960	7 581 911	12 528 480	1 178 301	993 579	3 322 200	4 196 788
2006	32 576 074	510 313	137 920	938 010	745 674	7 631 552	12 665 346	1 184 031	992 122	3 421 253	4 243 580
2007	32 927 372	506 459	138 118	936 039	745 370	7 686 038	12 793 572	1 193 514	999 697	3 510 892	4 310 305
2008	33 311 389	507 895	139 818	938 310	747 302	7 750 504	12 928 996	1 207 959	1 015 985	3 585 142	4 381 603

Source:
Tableau 051-0001 : Estimations de la population (tous les âges), Canada, provinces et territoires, données annuelles

TABLEAU 11H
POPULATION DU QUÉBEC 1976 - 2008

Année	Pop. totale	Pop. de 15 ans +	Pop. active	Pop. employé
1976	6 378	4 821	2 785	2 543
1977	6 423	4 895	2 852	2 556
1978	6 437	4 948	2 918	2 596
1979	6 455	5 011	2 983	2 692
1980	6 492	5 081	3 063	2 756
1981	6 535	5 140	3 120	2 791
1982	6 572	5 185	3 070	2 640
1983	6 596	5 219	3 127	2 684
1984	6 622	5 255	3 178	2 763
1985	6 655	5 300	3 237	2 838
1986	6 693	5 350	3 294	2 929
1987	6 765	5 419	3 364	3 022
1988	6 818	5 469	3 405	3 081
1989	6 903	5 547	3 461	3 129
1990	6 974	5 610	3 505	3 140
1991	7 044	5 667	3 511	3 084
1992	7 097	5 703	3 481	3 039
1993	7 147	5 747	3 494	3 031
1994	7 185	5 787	3 530	3 095
1995	7 210	5 827	3 541	3 135
1996	7 237	5 866	3 552	3 130
1997	7 268	5 909	3 582	3 173
1998	7 290	5 944	3 631	3 258
1999	7 315	5 988	3 670	3 328
2000	7 347	6 037	3 717	3 403
2001	7 384	6 091	3 771	3 440
2002	7 428	6 142	3 908	3 570
2003	7 472	6 193	3 993	3 629
2004	7 520	6 252	4 024	3 680
2005	7 567	6 314	4 053	3 717
2006	7 615	6 381	4 094	3 765
2007	7 669	6 448	4 150	3 852
2008	7 730	6 518	4 185	3 882

Source:

Tableau 051-0005 : Estimations de la population, Canada, provinces et territoires, données trimestrielles (personnes)(1,2,3)

TABLEAU 12A
DÉPENSES INTÉRIEURES EN RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT (DIRD) SELON LE SECTEUR D'EXÉCUTION AU CANADA, 1981-2008
(en millions de dollars courants)

	1981	1986	1991	1996	1997	1998	1999	2000
Administration fédérale	916	1 407	1 685	1 792	1 720	1 743	1 859	2 080
Administrations provinciales	109	149	238	163	156	155	173	164
Organismes de recherche provinciaux	53	68	90	79	58	61	60	66
Total secteur gouvernemental	1 078	1 624	2 013	2 034	1 934	1 959	2 093	2 310
Entreprises commerciales	2 124	4 022	5 355	7 997	8 739	9 682	10 399	12 395
Enseignement supérieur	1 177	1 839	3 289	3 697	3 879	4 370	5 082	5 793
Organismes privés sans but lucratif	36	61	110	89	82	77	63	58
Tous les secteurs	4 415	7 546	10 767	13 817	14 635	16 088	17 638	20 556
PIB (prix courants)	360 471	512 541	685 367	836 864	882 733	914 973	982 441	1 076 577
% PIB	1,22	1,47	1,57	1,65	1,66	1,76	1,80	1,91
	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008
Administration fédérale	2 103	2 190	2 083	2 084	2 414	2 496	2 535	2 467
Administrations provinciales	253	256	254	265	280	311	294	294
Organismes de recherche provinciaux	23	26	24	25	23	22	25	25
Total secteur gouvernemental	2 379	2 472	2 361	2 373	2 717	2 829	2 854	2 785
Entreprises commerciales	14 266	13 540	14 123	15 299	15 791	16 137	16 159	16 316
Enseignement supérieur	6 424	7 455	8 143	9 058	9 518	9 624	9 740	9 837
Organismes privés sans but lucratif	63	63	92	103	117	125	128	132
Tous les secteurs	23 132	23 531	24 719	26 833	28 142	28 715	28 881	29 071
PIB (prix courants)	1 108 048	1 152 905	1 213 175	1 290 906	1 372 626	1 450 490	1 535 646	1 602 474
% PIB	2,09	2,04	2,04	2,08	2,05	1,98	1,88	1,81

Source:

Statistique Canada, CANSIM II, tableau 358-0001 et 384-0002

TABLEAU 12B
DÉPENSES INTÉRIEURES EN RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT (DIRD) SELON LE SECTEUR D'EXÉCUTION AU CANADA, 1981-2008
(en pourcentage)

	1981	1986	1991	1996	1997	1998	1999	2000
Administration fédérale	20,7	18,6	15,6	13,0	11,8	10,8	10,5	10,1
Administrations provinciales	2,5	2,0	2,2	1,2	1,1	1,0	1,0	0,8
Organismes de recherche provinciaux	1,2	0,9	0,8	0,6	0,4	0,4	0,3	0,3
Total secteur gouvernemental	24,4	21,5	18,7	14,7	13,2	12,2	11,9	11,2
Entreprises commerciales	48,1	53,3	49,7	57,9	59,7	60,2	59,0	60,3
Enseignement supérieur	26,7	24,4	30,5	26,8	26,5	27,2	28,8	28,2
Organismes privés sans but lucratif	0,8	0,8	1,0	0,6	0,6	0,5	0,4	0,3
Tous les secteurs	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
% PIB	1,22	1,47	1,57	1,65	1,66	1,76	1,80	1,91
	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008
Administration fédérale	9,1	9,3	8,4	7,8	8,6	8,7	8,8	8,5
Administrations provinciales	1,1	1,1	1,0	1,0	1,0	1,1	1,0	1,0
Organismes de recherche provinciaux	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1
Total secteur gouvernemental	10,3	10,5	9,6	8,8	9,7	9,9	9,9	9,6
Entreprises commerciales	61,7	57,5	57,1	57,0	56,1	56,2	56,0	56,1
Enseignement supérieur	27,8	31,7	32,9	33,8	33,8	33,5	33,7	33,8
Organismes privés sans but lucratif	0,3	0,3	0,4	0,4	0,4	0,4	0,4	0,5
Tous les secteurs	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
% PIB	2,09	2,04	2,04	2,08	2,05	1,98	1,88	1,81

Source :
Statistique Canada, CANSIM II, tableau 358-0001

TABLEAU 12C

DÉPENSES INTÉRIEURES EN RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT (DIRD) SELON LE SECTEUR D'EXÉCUTION DANS LE RESTE DU CANADA (RDC), 1981-2006

(en millions de dollars courants)

	1981	1986	1991	1996	1997	1998	1999
Administration fédérale	849	1 255	1 468	1 566	1 509	1 516	1 609
Administrations provinciales	89	106	179	115	109	111	132
Organismes de recherche provinciaux	43	53	71	56	47	44	47
Total secteur gouvernemental	981	1 414	1 718	1 738	1 664	1 671	1 788
Entreprises commerciales	1 644	3 077	3 835	5 604	6 220	6 918	7 352
Enseignement supérieur	938	1 340	2 258	2 598	2 747	3 097	3 549
Organismes privés sans but lucratif	30	53	93	77	70	77	62
Tous les secteurs	3 593	5 884	7 904	10 029	10 715	11 763	12 754
PIB (Prix courant)	279 977	395 385	530 211	656 338	694 309	718 715	771 632
% PIB	1,28	1,49	1,49	1,53	1,54	1,64	1,65
	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006
Administration fédérale	1 730	1 731	1 820	1 769	1 764	2 046	2 125
Administrations provinciales	119	199	191	186	197	205	234
Organismes de recherche provinciaux	53	9	9	9	11	13	14
Total secteur gouvernemental	1 902	1 939	2 019	1 964	1 970	2 264	2 373
Entreprises commerciales	8 753	10 108	9 386	9 921	10 959	11 592	11 539
Enseignement supérieur	4 164	4 646	5 381	5 798	6 591	6 962	7 083
Organismes privés sans but lucratif
Tous les secteurs	14 877	16 756	16 850	17 776	19 624	20 934	21 120
PIB (Prix courant)	851 649	876 424	911 457	962 423	1 028 145	1 101 567	1 168 969
% PIB	1,75	1,91	1,85	1,85	1,91	1,90	1,81

Source :

Statistique Canada, CANSIM II, tableau 358-0001 et 384-0002

TABLEAU 12D

DÉPENSES INTÉRIEURES EN RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT (DIRD) SELON LE SECTEUR D'EXÉCUTION DANS LE RESTE DU CANADA (RDC), 1981-2006

(en pourcentage)

	1981	1986	1991	1996	1997	1998	1999
Administration fédérale	23,6	21,3	18,6	15,6	14,1	12,9	12,6
Administrations provinciales	2,5	1,8	2,3	1,1	1,0	0,9	1,0
Organismes de recherche provinciaux	1,2	0,9	0,9	0,6	0,4	0,4	0,4
Total secteur gouvernemental	27,3	24,0	21,7	17,3	15,5	14,2	14,0
Entreprises commerciales	45,8	52,3	48,5	55,9	58,0	58,8	57,6
Enseignement supérieur	26,1	22,8	28,6	25,9	25,6	26,3	27,8
Organismes privés sans but lucratif	0,8	0,9	1,2	0,8	0,7	0,7	0,5
Tous les secteurs	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
% PIB	1,28	1,49	1,49	1,53	1,54	1,64	1,65
	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006
Administration fédérale	11,6	10,3	10,8	10,0	9,0	9,8	10,1
Administrations provinciales	0,8	1,2	1,1	1,0	1,0	1,0	1,1
Organismes de recherche provinciaux	0,4	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1
Total secteur gouvernemental	12,8	11,6	12,0	11,0	10,0	10,8	11,2
Entreprises commerciales	58,8	60,3	55,7	55,8	55,8	55,4	54,6
Enseignement supérieur	28,0	27,7	31,9	32,6	33,6	33,3	33,5
Organismes privés sans but lucratif
Tous les secteurs	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
% PIB	1,75	1,91	1,85	1,85	1,91	1,90	1,81

Source:

Statistique Canada, CANSIM II, tableau 358-0001

TABLEAU 12E

DÉPENSES INTÉRIEURES EN RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT (DIRD) SELON LE SECTEUR D'EXÉCUTION AU QUÉBEC, 1981-2006

(en millions de dollars courants)

	1981	1986	1991	1996	1997	1998	1999
Administration fédérale	67	152	217	226	211	227	250
Administrations provinciales	20	43	59	48	47	44	41
Organismes de recherche provinciaux	10	15	19	23	11	17	13
Total secteur gouvernemental	97	210	295	296	270	288	305
Entreprises commerciales	480	945	1 520	2 393	2 519	2 764	3 047
Enseignement supérieur	239	499	1 031	1 099	1 132	1 273	1 533
Organismes privés sans but lucratif	6	8	17	12	12	0	1
Tous les secteurs	822	1 662	2 863	3 788	3 920	4 325	4 884
PIB (Prix courant)	80 494	117 156	155 156	180 526	188 424	196 258	210 809
% PIB	1,02	1,42	1,85	2,10	2,08	2,20	2,32
	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006
Administration fédérale	350	372	370	314	320	368	371
Administrations provinciales	45	54	65	68	68	75	77
Organismes de recherche provinciaux	13	14	17	15	14	10	8
Total secteur gouvernemental	408	440	453	397	403	453	456
Entreprises commerciales	3 642	4 158	4 154	4 202	4 340	4 199	4 598
Enseignement supérieur	1 629	1 778	2 074	2 345	2 467	2 556	2 541
Organismes privés sans but lucratif
Tous les secteurs	5 679	6 376	6 681	6 943	7 209	7 208	7 595
PIB (Prix courant)	224 928	231 624	241 448	250 752	262 761	271 059	281 521
% PIB	2,52	2,75	2,77	2,77	2,74	2,66	2,70

Source:

Statistique Canada, CANSIM II, tableau 358-0001 et 384-0002

TABLEAU 12F

DÉPENSES INTÉRIEURES EN RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT (DIRD) SELON LE SECTEUR D'EXÉCUTION AU QUÉBEC, 1981-2006

(en pourcentage)

	1981	1986	1991	1996	1997	1998	1999
Administration fédérale	8,2	9,1	7,6	6,0	5,4	5,2	5,1
Administrations provinciales	2,4	2,6	2,1	1,3	1,2	1,0	0,8
Organismes de recherche provinciaux	1,2	0,9	0,7	0,6	0,3	0,4	0,3
Total secteur gouvernemental	11,8	12,6	10,3	7,8	6,9	6,7	6,2
Entreprises commerciales	58,4	56,9	53,1	63,2	64,3	63,9	62,4
Enseignement supérieur	29,1	30,0	36,0	29,0	28,9	29,4	31,4
Organismes privés sans but lucratif	0,7	0,5	0,6	0,3	0,3	0,0	0,0
Tous les secteurs	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
% PIB	1,02	1,42	1,85	2,10	2,08	2,20	2,32
	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006
Administration fédérale	6,2	5,8	5,5	4,5	4,4	5,1	4,9
Administrations provinciales	0,8	0,8	1,0	1,0	0,9	1,0	1,0
Organismes de recherche provinciaux	0,2	0,2	0,3	0,2	0,2	0,1	0,1
Total secteur gouvernemental	7,2	6,9	6,8	5,7	5,6	6,3	6,0
Entreprises commerciales	64,1	65,2	62,2	60,5	60,2	58,3	60,5
Enseignement supérieur	28,7	27,9	31,0	33,8	34,2	35,5	33,5
Organismes privés sans but lucratif
Tous les secteurs	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
% PIB	2,52	2,75	2,77	2,77	2,73	2,64	2,70

Source:

Statistique Canada, CANSIM II, tableau 358-0001

TABLEAU 12G

DÉPENSES INTÉRIEURES EN RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT (DIRD) EN POURCENTAGE DU PIB RÉEL DANS CERTAINS PAYS DE L'OCDE, 1981-2007

(en pourcentage)

	1981	1986	1991	1996	1997	1998	1999	2000
Canada	1,22	1,46	1,57	1,65	1,66	1,76	1,8	1,91
France	1,9	2,14	2,33	2,27	2,19	2,14	2,16	2,15
Allemagne	2,35	2,63	2,47	2,19	2,24	2,27	2,4	2,45
Italie	0,86	1,11	1,19	0,99	1,03	1,05	1,02	1,05
Japon	2,33	2,73	2,96	2,82	2,89	3,02	3,04	3,04
Suède	2,2	...	2,7	...	3,51	...	3,61	...
Royaume-Uni	2,38	2,26	2,07	1,87	1,81	1,79	1,86	1,85
États-Unis	2,34	2,72	2,71	2,55	2,58	2,61	2,66	2,75

	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008
Canada	2,09	2,04	2,04	2,08	2,05	1,98	1,88	1,81
France	2,2	2,23	2,17	2,15	2,10	2,10	2,08	...
Allemagne	2,46	2,49	2,52	2,49	2,49	2,54	2,53	...
Italie	1,09	1,13	1,11	1,10	1,09	1,14
Japon	3,12	3,17	3,2	3,17	3,32	3,39
Suède	4,17	...	3,85	3,62	3,80	3,74	3,63	...
Royaume-Uni	1,82	1,82	1,78	1,71	1,76	1,78
États-Unis	2,76	2,66	2,66	2,59	2,62	2,66	2,68	...

Source:

OCDE (2009), Principaux indicateurs de la science et de la technologie, OCDE, Paris.

TABLEAU 12H (partie 1)
PIB par habitant en prix courants et parité de pouvoir d'achat courants dans certains pays de l'OCDE, 1981-2008
(en terme des dépenses)

	Mesure de référence	1981	1982	1983	1984	1985	1986	1987	1988	1989	1990	1991	1992	1993	1994
États-Unis	OCDE=100	139,9	137,0	139,3	142,7	143,1	143,5	143,2	142,5	142,1	140,2	137,7	138,7	140,0	140,7
	États-Unis=100	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00
Canada	OCDE=100	128,8	124,7	124,5	125,8	126,9	125,9	126,2	126,1	123,5	119,4	115,2	113,4	114,2	115,7
	États-Unis=100	0,92	0,91	0,89	0,88	0,89	0,88	0,88	0,89	0,87	0,85	0,84	0,82	0,82	0,82
Québec	OCDE=100	117,1	113,2	112,8	112,9	112,8	111,8	112,4	112,4	108,5	105,6	101,5	100,0	100,8	102,3
	États-Unis=100	0,84	0,83	0,81	0,79	0,79	0,78	0,78	0,79	0,76	0,75	0,74	0,72	0,72	0,73
France	OCDE=100	108,6	111,5	110,2	107,3	105,5	105,3	104,5	104,9	105,5	105,5	105,8	105,3	103,4	102,9
	États-Unis=100	0,78	0,81	0,79	0,75	0,74	0,73	0,73	0,74	0,74	0,75	0,77	0,76	0,74	0,73
Italie	OCDE=100	105,6	106,9	106,2	105,6	105,5	106,1	106,7	107,2	107,6	107,5	108,7	108,1	106,5	106,3
	États-Unis=100	0,75	0,78	0,76	0,74	0,74	0,74	0,75	0,75	0,76	0,77	0,79	0,78	0,76	0,76
Corée du Sud	OCDE=100	32,7	34,8	37,3	38,4	39,5	42,3	45,3	47,9	49,2	52,1	56,3	58,2	60,9	63,9
	États-Unis=100	0,23	0,25	0,27	0,27	0,28	0,29	0,32	0,34	0,35	0,37	0,41	0,42	0,43	0,45
Belgique	OCDE=100	116,3	118,0	116,2	114,7	113,4	112,9	112,4	113,2	113,4	114,2	115,6	115,3	113,2	113,9
	États-Unis=100	0,83	0,86	0,83	0,80	0,79	0,79	0,78	0,79	0,80	0,81	0,84	0,83	0,81	0,81
Norvège	OCDE=100	110,3	110,9	112,8	114,7	117,2	118,8	117,3	112,3	109,8	109,3	111,8	113,6	115,5	117,9
	États-Unis=100	0,79	0,81	0,81	0,80	0,82	0,83	0,82	0,79	0,77	0,78	0,81	0,82	0,82	0,84
Royaume-Uni	OCDE=100	94,1	97,0	98,7	97,5	97,9	99,4	101,0	102,2	101,3	99,7	97,7	96,3	97,8	99,4
	États-Unis=100	0,67	0,71	0,71	0,68	0,68	0,69	0,71	0,72	0,71	0,71	0,71	0,69	0,70	0,71
Allemagne	OCDE=100	111,8	112,4	112,4	111,8	111,5	111,5	110,1	109,6	109,9	112,3	116,8	117,0	114,6	114,7
	États-Unis=100	0,80	0,82	0,81	0,78	0,78	0,78	0,77	0,77	0,77	0,80	0,85	0,84	0,82	0,81
Japon	OCDE=100	103,6	106,6	105,6	104,3	105,9	106,1	106,8	109,5	111,6	114,7	117,7	116,9	116,3	114,6
	États-Unis=100	0,74	0,78	0,76	0,73	0,74	0,74	0,75	0,77	0,79	0,82	0,86	0,84	0,83	0,81
Espagne	OCDE=100	76,9	78,0	77,6	75,8	75,2	75,7	77,6	78,5	79,8	81,0	82,7	82,2	80,8	80,7
	États-Unis=100	0,55	0,57	0,56	0,53	0,53	0,53	0,54	0,55	0,56	0,58	0,60	0,59	0,58	0,57
Portugal	OCDE=100	59,6	61,0	59,5	56,1	55,9	57,0	59,1	61,5	63,8	65,2	68,1	68,0	66,2	65,1
	États-Unis=100	0,43	0,45	0,43	0,39	0,39	0,40	0,41	0,43	0,45	0,47	0,49	0,49	0,47	0,46
Suède	OCDE=100	120,1	122,5	122,4	122,8	121,9	122,3	122,9	121,1	120,2	118,0	115,6	112,1	108,5	109,5
	États-Unis=100	0,86	0,89	0,88	0,86	0,85	0,85	0,86	0,85	0,85	0,84	0,84	0,81	0,78	0,78

Source:

Principaux indicateurs de la science et de la technologie, OCDE, Paris (2008).

TABLEAU 12H (partie 2)

PIB par habitant en prix courants et parité de pouvoir d'achat courants dans certains pays de l'OCDE, 1981-2008

(en terme des dépenses)

	Mesure de référence	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008
États Unis	OCDE=100	140,4	140,6	140,9	142,4	143,8	143,1	141,9	141,1	142,2	142,4	142,8	142,0	140,8	140,2
	États-Unis=100	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00
Canada	OCDE=100	115,8	113,7	113,7	114,9	117,2	116,2	116,0	114,7	116,5	116,0	117,7	117,2	116,5	115,8
	États-Unis=100	0,82	0,81	0,81	0,81	0,81	0,81	0,82	0,81	0,82	0,81	0,82	0,83	0,83	0,83
Québec	OCDE=100	102,0	100,1	99,8	100,5	103,6	102,3	102,4	101,2	102,4	101,9	102,4	100,9	100,6	100,9
	États-Unis=100	0,73	0,71	0,71	0,71	0,72	0,71	0,72	0,72	0,72	0,72	0,72	0,71	0,71	0,72
France	OCDE=100	103,0	101,5	101,1	102,5	102,1	103,1	105,4	106,6	102,2	100,0	99,8	98,5	98,9	98,0
	États-Unis=100	0,73	0,72	0,72	0,72	0,71	0,72	0,74	0,76	0,72	0,70	0,70	0,69	0,70	0,70
Italie	OCDE=100	107,5	106,4	105,0	106,7	104,5	104,4	107,3	102,9	101,2	97,0	94,6	93,8	92,6	91,7
	États-Unis=100	0,77	0,76	0,74	0,75	0,73	0,73	0,76	0,73	0,71	0,68	0,66	0,66	0,66	0,65
Corée du Sud	OCDE=100	67,9	70,3	70,7	64,0	67,8	70,0	71,9	75,4	75,1	76,6	76,6	78,7	81,4	83,0
	États-Unis=100	0,48	0,50	0,50	0,45	0,47	0,49	0,51	0,53	0,53	0,54	0,54	0,55	0,58	0,59
Belgique	OCDE=100	114,4	111,2	110,7	109,5	109,3	112,5	112,5	114,9	112,4	109,8	107,8	106,9	107,3	103,8
	États-Unis=100	0,82	0,79	0,79	0,77	0,76	0,79	0,79	0,81	0,79	0,77	0,75	0,75	0,76	0,74
Norvège	OCDE=100	120,2	127,1	130,0	123,3	128,7	147,4	146,7	142,2	142,8	149,5	159,0	165,8	162,1	173,5
	États-Unis=100	0,86	0,90	0,92	0,87	0,89	1,03	1,03	1,01	1,00	1,05	1,11	1,17	1,15	1,24
Royaume-Uni	OCDE=100	100,4	102,2	104,2	104,8	104,8	106,3	109,1	110,8	111,3	112,2	109,8	108,6	107,8	106,5
	États-Unis=100	0,72	0,73	0,74	0,74	0,73	0,74	0,77	0,79	0,78	0,79	0,77	0,76	0,77	0,76
Allemagne	OCDE=100	114,6	112,5	109,6	109,1	108,6	105,8	106,2	105,9	106,5	105,8	105,4	104,6	104,5	105,9
	États-Unis=100	0,82	0,80	0,78	0,77	0,76	0,74	0,75	0,75	0,75	0,74	0,74	0,74	0,74	0,76
Japon	OCDE=100	114,6	114,7	112,7	107,8	104,7	104,4	103,5	102,9	102,5	102,7	101,9	101,6	101,9	101,4
	États-Unis=100	0,82	0,82	0,80	0,76	0,73	0,73	0,73	0,73	0,72	0,72	0,71	0,72	0,72	0,72
Espagne	OCDE=100	81,5	81,5	82,3	85,0	85,6	87,0	89,4	92,3	92,3	91,8	92,0	94,1	96,0	94,3
	États-Unis=100	0,58	0,58	0,58	0,60	0,60	0,61	0,63	0,65	0,65	0,64	0,64	0,66	0,68	0,67
Portugal	OCDE=100	66,6	66,5	67,1	68,3	69,6	69,7	70,4	70,8	70,1	67,8	69,4	68,9	69,1	68,8
	États-Unis=100	0,47	0,47	0,48	0,48	0,48	0,49	0,50	0,50	0,49	0,48	0,49	0,49	0,49	0,49
Suède	OCDE=100	111,4	110,4	108,9	109,1	111,5	113,2	110,6	111,3	112,1	113,4	108,5	109,6	111,1	110,9
	États-Unis=100	0,79	0,79	0,77	0,77	0,77	0,79	0,78	0,79	0,79	0,80	0,76	0,77	0,79	0,79

Source:

Principaux indicateurs de la science et de la technologie, OCDE, Paris (2008).

TABLEAU 12I
Nombre d'emplois (en milliers) dans certains pays de l'OCDE (1981-2008)
(tableau 1)

Année	États-Unis	Indice	Canada	Indice	Québec	Indice	France	Indice	Allemagne	Indice	Royaume	Indice
1981	100397	100	11192	100	2790	100	21345	100	26453	100	24256	100
1982	99526	99,1	10847	96,9	2641	94,7	21390	100,2	26149	98,9	23781	98,0
1983	100834	100,4	10936	97,7	2684	96,2	21378	100,2	25765	97,4	23607	97,3
1984	105005	104,6	11211	100,2	2757	98,8	21199	99,3	25826	97,6	24115	99,4
1985	107150	106,7	11526	103,0	2845	102,0	21128	99,0	26018	98,4	24422	100,7
1986	109597	109,2	11873	106,1	2931	105,1	21244	99,5	26383	99,7	24578	101,3
1987	112440	112,0	12221	109,2	3016	108,1	21321	99,9	26584	100,5	25072	103,4
1988	114968	114,5	12591	112,5	3080	110,4	21521	100,8	26799	101,3	25905	106,8
1989	117342	116,9	12876	115,0	3124	112,0	21842	102,3	27201	102,8	26588	109,6
1990	118793	118,3	12964	115,8	3140	112,6	22075	103,4	27952	105,7	26713	110,1
1991	117718	117,3	12754	114,0	3084	110,6	22113	103,6	36871	105,7	26007	107,2
1992	118492	118,0	12643	113,0	3039	108,9	22000	103,1	36390	104,3	25388	104,7
1993	120259	119,8	12705	113,5	3031	108,6	21715	101,7	35989	103,2	25161	103,7
1994	123060	122,6	12975	115,9	3095	110,9	21746	101,9	35756	102,5	25374	104,6
1995	124900	124,4	13210	118,0	3135	112,4	21956	102,9	35780	102,6	25694	105,9
1996	126708	126,2	13338	119,2	3130	112,2	22037	103,2	35637	102,2	25941	106,9
1997	129558	129,0	13637	121,8	3173	113,7	22176	103,9	35508	101,8	26413	108,9
1998	131463	130,9	13973	124,8	3258	116,8	22597	105,9	36059	103,4	26684	110,0
1999	133488	133,0	14331	128,0	3328	119,3	23080	108,1	36042	103,3	27058	111,6
2000	136891	136,3	14681	131,2	3403	122,0	23689	111,0	36236	103,9	27375	112,9
2001	136933	136,4	14866	132,8	3440	123,3	24146	113,1	36350	104,2	27604	113,8
2002	136485	135,9	15223	136,0	3570	128,0	24316	113,9	36018	103,3	27815	114,7
2003	137736	137,2	15586	139,3	3629	130,1	24325	114,0	35615	102,1	28077	115,8
2004	139252	138,7	15861	141,7	3681	131,9	24346	114,1	35604	102,1	28380	117,0
2005	141730	141,2	16080	143,7	3717	133,2	24497	114,8	36185	103,7	28674	118,2
2006	144427	143,9	16393	146,5	3765	135,0	24737	115,9	36978	106,0	28928	119,3
2007	146047	145,5	16767	149,8	3852	138,1	25088	117,5	37815	108,4	29127	120,1
2008	145362	144,8	17025	152,1	3882	139,1	25474	119,3	38480	110,3	29343	121,0
Variation en %	44,8		52,1		39,1		19,3		45,5		21,0	
Variation en %	22,4		31,3		23,6		15,4		37,7		9,8	
Variation en %	6,2		16,0		14,1		7,5		6,2		7,2	

Source:

Principaux indicateurs de la science et de la technologie, OCDE, Paris (2008).

Statistique Canada. Tableau 202-0103

TABLEAU 12I

Nombre d'emplois (en milliers) dans certains pays de l'OCDE (1981-2008)

(tableau 2)

Année	Australie	Indice Australie	Japon	Indice Japon	Italie	Indice Italie	Pays-Bas	Indice Pays-Bas	Suède	Indice Suède
1981	6416	100	55060	100	20279	100	5550	100	4219	100
1982	6415	100,0	55620	101,0	20246	99,8	5520	99,5	4213	99,9
1983	6300	98,2	56550	102,7	20320	100,2	5420	97,7	4218	100,0
1984	6494	101,2	56870	103,3	20392	100,6	5490	98,9	4249	100,7
1985	6697	104,4	57250	104,0	20492	101,1	5650	101,8	4293	101,8
1986	6984	108,9	57740	104,9	20614	101,7	5740	103,4	4326	102,5
1987	7142	111,3	58310	105,9	20591	101,5	5756	103,7	4340	102,9
1988	7413	115,5	59300	107,7	20868	102,9	5917	106,6	4410	104,5
1989	7734	120,5	60490	109,9	20773	102,4	6048	109,0	4480	106,2
1990	7877	122,8	61710	112,1	21080	103,9	6251	112,6	4513	107,0
1991	7698	120,0	62920	114,3	21364	105,4	6427	115,8	4447	105,4
1992	7660	119,4	63630	115,6	21233	104,7	6559	118,2	4265	101,1
1993	7699	120,0	63830	115,9	20549	101,3	6554	118,1	4027	95,4
1994	7942	123,8	63860	116,0	20176	99,5	6614	119,2	3990	94,6
1995	8256	128,7	63900	116,1	20034	98,8	6821	122,9	4053	96,1
1996	8364	130,4	64200	116,6	20124	99,2	6966	125,5	4014	95,1
1997	8444	131,6	64900	117,9	20169	99,5	7189	129,5	3974	94,2
1998	8618	134,3	64450	117,1	20370	100,4	7408	133,5	4036	95,7
1999	8762	136,6	63920	116,1	20617	101,7	7605	137,0	4116	97,6
2000	8989	140,1	63790	115,9	20973	103,4	7813	140,8	4230	100,3
2001	9088	141,6	63460	115,3	21359	105,3	8014	144,4	4303	102,0
2002	9271	144,5	62650	113,8	21666	106,8	8114	146,2	4311	102,2
2003	9485	147,8	62510	113,5	21972	108,3	8069	145,4	4301	101,9
2004	9662	150,6	62640	113,8	22124	109,1	8052	145,1	4279	101,4
2005	9998	155,8	62910	114,3	22290	109,9	8056	145,2	4334	102,7
2006	10255	159,8	63210	114,8	22721	112,0	8205	147,8	4416	104,7
2007	10539	164,3	63510	115,3	22953	113,2	8408	151,5	4530	107,4
2008	10777	168,0	63250	114,9	23137	114,1	8537	153,8	4582	108,6
Variation en %	68,0		14,9		14,1		53,8		8,6	
Variation en %	36,8		2,5		9,8		36,6		1,5	
Variation en %	19,9		-0,8		10,3		9,3		8,3	

Source:

Principaux indicateurs de la science et de la technologie, OCDE, Paris (2008).

Statistique Canada. Tableau 202-0103

TABLEAU 13
REVENUS DU MÉNAGE ET DE LA FAMILLE, 2005

	Toronto (RMR)	Montréal (RMR)	Ontario	Québec	Ratio Toronto/Montréal	Ratio Ontario/Québec
Revenu médian en 2005 -Toutes les familles de recensement (\$)	69 321	61 361	69 156	58 678	13%	18%
Revenu médian après impôt en 2005 - Toutes les familles de recensement (\$)	59 879	52 666	59 377	50 719	14%	17%
Revenu médian en 2005 -Tous les ménages privés (\$)	64 128	47 979	60 455	46 419	34%	30%
Revenu médian après impôt en 2005 - Tous les ménages privés (\$)	55 313	41 463	52 117	40 447	33%	29%
Pourcentage de faibles revenus avant impôt -Toutes les personnes	18,4	21,1	14,7	17,2		
Pourcentage de faibles revenus après impôt -Toutes les personnes	14,4	16,1	11,1	12,5		

Source:

Statistique Canada. Recensement 2006 - Profils des communautés de 2006

TABLEAU 14A
TAUX DE CROISSANCE DU PRODUIT INTÉRIEUR BRUT AUX PRIX DE BASE EN DOLLARS COURANTS (%), 2000-2007

Région administrative	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	Moyenne (2000-07)	Taux de croissance annuel moyen (2000-07)
Montréal (06)	7,7	3,0	2,4	1,9	5,9	3,1	2,5	5,5	4,0	3,5%
Laval (13)	7,2	6,3	5,0	5,0	6,4	4,7	9,3	6,3	6,3	6,1%
Lanaudière (14)	5,6	6,0	7,6	5,8	6,3	5,8	7,5	6,4	6,4	6,5%
Laurentides (15)	7,1	2,7	7,2	9,6	0,4	4,6	4,1	6,5	5,3	5,0%
Montérégie (16)	5,8	4,2	4,7	4,3	5,6	4,1	6,8	6,1	5,2	5,1%
<i>Moyenne pondérée</i>	6,2	4,5	5,7	5,7	4,8	4,6	6,7	6,3	5,6	5,4%
Ensemble du Québec	6,9	3,1	3,8	4,1	4,1	3,7	4,2	5,8	4,5	4,2%

Source:

Institut de la Statistique du Québec. Principaux indicateurs économiques. Juin 2009

† Basé sur la population en 2008

TABLEAU 14B
TAUX DE CHÔMAGE DANS CERTAINES RÉGIONS ADMINISTRATIVES DU QUÉBEC (%), 2000-2009

Région administrative	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	Moyenne (2000-08)	Taux de chômage Mai 2009	Taux d'emploi Mai 2009	Taux d'activité Mai 2009
Montréal (06)	9,6	10,1	9,9	11,4	10,3	10,8	10,1	8,5	8,7	9,9	11,5	57,5	64,9
Laval (13)	6,5	7,2	8,5	8,6	8,2	7,9	6,6	5,1	6,7	7,3	8,8	59,9	65,7
Lanaudière (14)	7,3	7,2	7,7	8,9	7,6	6,2	5,7	7,0	7,2	7,2	7,4	63,4	68,4
Laurentides (15)	7,5	7,6	8,3	7,2	6,9	7,6	7,9	6,9	7,3	7,5	6,3	60,8	64,9
Montérégie (16)	6,6	6,8	7,1	7,6	7,2	6,9	7,3	6,1	6,6	6,9	8,0	63,1	68,6
<i>Moyenne pondérée</i>	<i>6,9</i>	<i>7,1</i>	<i>7,6</i>	<i>7,9</i>	<i>7,3</i>	<i>7,1</i>	<i>7,1</i>	<i>6,3</i>	<i>6,8</i>	<i>7,1</i>	<i>7,7</i>	<i>62,3</i>	<i>67,5</i>
Ensemble du Québec	8,5	8,8	8,6	9,1	8,5	8,3	8,0	7,2	7,2	8,2	8,4	60,0	65,5

Source:
 Institut de la Statistique du Québec. Principaux indicateurs économiques. Juin 2009

TABLEAU 14C

TAUX DE FAIBLE REVENU SELON LE TYPE DE FAMILLE DANS CERTAINES RÉGIONS ADMINISTRATIVES DU QUÉBEC (%) (2002-2006)

Famille à faible revenu†	2002	2003	2004	2005	2006	Moyenne
Montréal (06)	16,5	17,0	17,1	16,7	16,1	16,7
Laval (13)	7,5	7,6	7,7	7,3	7,4	7,5
Lanaudière (14)	8,5	8,2	7,9	7,3	7,3	7,8
Laurentides (15)	8,5	8,2	8,0	7,4	7,3	7,9
Montérégie (16)	7,8	7,8	7,6	7,2	7,1	7,5
<i>Moyenne pondérée</i>	<i>8,0</i>	<i>7,9</i>	<i>7,7</i>	<i>7,3</i>	<i>7,2</i>	<i>7,6</i>
Ensemble du Québec	10,2	10,1	10,0	9,6	9,3	9,8
Personne hors famille à faible revenu‡	2002	2003	2004	2005	2006	Moyenne
Montréal (06)	25,8	26,1	26,2	26,5	27,1	26,3
Laval (13)	20,0	19,5	20,2	20,9	21,0	20,3
Lanaudière (14)	22,2	21,3	21,9	22,0	21,9	21,9
Laurentides (15)	22,7	21,6	21,7	21,9	22,2	22,0
Montérégie (16)	21,0	20,7	20,9	21,1	21,1	21,0
<i>Moyenne pondérée</i>	<i>21,4</i>	<i>20,8</i>	<i>21,1</i>	<i>21,4</i>	<i>21,4</i>	<i>21,2</i>
Ensemble du Québec	23,4	23,2	23,4	23,6	23,8	23,5

Source:

Institut de la Statistique du Québec. Banque de données des statistiques officielles. Décembre 2008

† Taux de faible revenu des familles : Selon la mesure du faible revenu (MFR) basée sur 50 % du revenu familial médian québécois après impôt, ajusté en fonction de la taille de la famille.

‡ Taux de faible revenu des personnes hors famille : Selon la mesure du faible revenu (MFR) basée sur 50 % du revenu familial médian québécois après impôt, ajusté pour une personne n'appartenant pas à une famille comptant un couple ou à une famille monoparentale.